



Le tribun zurichois pourrait lancer un référendum contre les négociations bilatérales. photo a-asl

Europe Blocher tempête encore

p 17

Officiers Ogi à Colombier



Le chef du DMF était, samedi soir, l'hôte de la Société suisse des officiers, section de Neuchâtel. Exercice réussi, rires garantis. photo Treuthardt

p 2

Neuchâtel Drôle de pêche au port

p 5

Saint-Aubin Locaux neufs pour la paroisse

p 7

Téléthon 1996 Un tabac à Neuchâtel



Quelque 75 000 francs l'an passé, plus de 100 000 francs cette année. Ce week-end, le Téléthon a connu un véritable succès dans le canton de Neuchâtel. photo Treuthardt

p 2

Fossoyeur malgré lui de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev a choisi de passer hors de Russie le cinquième anniversaire de cette disparition. Le dernier maître de l'URSS et d'un parti communiste qui fit trembler le monde vient en effet de présider à Genève l'assemblée générale de la Croix-Verte internationale, organisation à vocation écologique dont les programmes sont aussi ronflants que les réalisations modestes.

Opinion La Russie en mouvement

Cette sinécure donne au moins du sens à la nouvelle existence de Gorbatchev, qui eut la malencontreuse idée de présenter sa candidature à l'élection présidentielle russe de l'été dernier. Qu'il ait fallu cette épreuve supplémentaire pour lui enlever ses illusions, voilà qui témoigne d'une rare cécité politique. Car enfin, au

jour d'hui encore, l'ex-président soviétique incarne aux yeux des Russes une sorte de malédiction.

Un tel jugement souffre d'un excès manifeste, mais il n'est pas sans fondement. Que reproche-t-on au juste à Gorbatchev? Certainement pas d'avoir laissé se déliter l'appareil communiste. L'échec en juillet dernier de Guennadi Ziouganov a souligné les limites de la nostalgie communiste. Non, ce que les Russes ne pardonnent pas à Gorbatchev, c'est d'avoir été incapable de prévenir l'éclatement de l'empire et de s'être fait le fournisseur d'un capitalisme sauvage qui, achevant l'œuvre funeste des bolcheviques, lamène les valeurs traditionnelles.

Une partie de ces griefs jaillit d'ailleurs sur Boris Eltsine et ses ministres, auxquels il est reproché de se montrer trop dociles envers la finance internationale et, par ailleurs, d'avoir constitué une oligarchie dont les membres seraient «unis par la soif du pouvoir et par des calculs intéressés», selon les propos courroucés d'Alexandre Soljénitsyne

dans une récente tribune publiée par «Le Monde».

S'il n'est guère contestable que la politique économique menée depuis cinq ans a accru l'anarchie et plongé dans le désarroi les plus faibles, sans pour autant alléger le poids de la bureaucratie, en revanche le pouvoir a fait montre de plus de vigilance, sinon toujours de rigueur, en ce qui concerne les questions géostratégiques. La fermeté affichée à Moscou à l'égard des projets d'extension de l'Otan le prouve assez, comme l'atteste le patient travail visant à ramener dans le giron russe au moins une partie des ex-républiques de l'URSS qui, dans le jargon du Kremlin, constituent «l'étranger proche».

Cette démarche ne va certes pas sans susciter des interrogations inquiètes en Occident. Mais elle répond à une aspiration populaire. Le mérite, somme toute, de Boris Eltsine est d'avoir su faire la part des choses en canalisant le nationalisme grand-russe et le panslavisme, deux constantes séculaires.

Guy C. Menuisier

Football Xamax «volé» à Sion



Alain Gaspoz évite Sébastien Jeanneret, mais Sion et Xamax se sépareront sur le score de 1-1. photo Keystone

p 27

Hockey sur glace

Le HCC assure son week-end

p 19

PUBLICITÉ

Le plus petit natel D au monde
98 g
Exclusivement chez ECS

NATEL D / MOTOROLA
Seyon 17 • NE • 032 / 725 00 00
INCROYABLE!

Canton	p 2
Grand Angle	p 3
Régions	p 5-11
Le Fait du Jour	p 13
Monde	p 15
Suisse	p 17
Réflexion	p 18

Sports	p 19-27
Magazine	p 28-30
Tribune	p 31
Radio/Télévision	p 32-33
Mémento	p 34
Carnet	p 35
La Der/Météo	p 36

Votre journal s'est refait une jeunesse. L'appréciez-vous? Vous pouvez le dire en appelant le 157 1240 une ligne téléphonique ouverte pour vous 24 heures sur 24 (86 centimes la minute) Sélection 7500

Société des officiers Devant un parterre conquis, Adolf Ogi a séduit

C'est un chef du Département militaire fédéral venu parler «à des amis», qui s'est exprimé samedi devant la section de Neuchâtel de la Société suisse des officiers. Adolf Ogi était en forme. A témoin, il s'est volontairement autorisé «quelques dérapages latéraux», selon ses propres dires, qui ne furent jamais incontrôlés. Précision quasi inutile: la salle de cinéma de la caserne de Colombier était pleine à craquer.

Parler à des amis permet certes quelques libertés – «On dit ces temps-ci qu'il vaut mieux être curé à Colombier que cardinal à Fribourg...».

Mais l'exercice n'empêche pas le parler vrai. Adolf Ogi, chef du Département militaire fédéral (DMF) l'a affirmé d'emblée, devant le parterre d'officiers neuchâtelois: «Je n'aime pas le slalom». Pour l'ancien directeur de la Fédération suisse de ski, «dans ce pays, on s'occupe davantage du passé que de l'avenir; ce qui est regrettable».

Samedi soir, devant un public conquis d'avance, Adolf Ogi a fait donc part de ses objectifs à venir. La première échéance aura cours cette se-



Adolf Ogi, le chef du Département militaire fédéral était, samedi soir, venu parler à des amis. Il s'agissait en l'occurrence de la section de Neuchâtel de la Société suisse des officiers. photo Treuthardt

maine déjà, avec la signature de l'adhésion de la Suisse au Partenariat pour la Paix (PPF). Ce paraphe, aux dires du patron du DMF, marquera «le bonheur que nous avons

de consolider notre neutralité avec un programme international».

C'est une chance pour nos officiers, mais aussi pour nos instructeurs et miliciens de

participer à des cours mis sur pied par l'Otan». Et d'ailleurs, «l'échange d'informations ne contribue-t-il pas à rendre le monde plus prévisible?»

Même combat – si l'on ose dire... – pour les bérêts jaunes. Le peuple suisse a refusé les casques bleus? «Nous devons, en cas d'élections communales en Bosnie, être

présents avec nos bérêts jaunes».

Poursuite de la réforme d'Armée 95

Mais le programme pour 1997 ne s'arrêtera pas à la seule politique de sécurité extérieure. La réforme d'Armée 95 devra être poursuivie. Certes, aux dires d'Adolf Ogi, ladite réforme est loin de donner entière satisfaction. A témoin, ce sont exactement 104 points qui sont à revoir. «Mais si on pourra changer certaines choses, on ne pourra vous donner entière satisfaction...»

Le conseiller d'Etat neuchâtelois Maurice Jacot n'a eu aucune crainte: «L'armée suisse a déjà prouvé qu'elle savait se remettre en question; bref, être visionnaire». Dès lors, pour le chef de la justice, santé et sécurité du canton, l'adhésion de la Suisse au Partenariat pour la paix s'inscrit non seulement dans la tradition helvétique; mais elle marque surtout la volonté du pays de participer à un processus visant à limiter les conflits».

Les participants, le président de la section de Neuchâtel de la Société suisse des officiers en tête, Pierre-André Steiner, ont applaudi. Longuement.

Sandra Spagnol

Construction Machinistes et grutiers à l'honneur

L'industrie de la construction compte 27 travailleurs qualifiés de plus. Samedi, à Colombier, 16 machinistes et 11 grutiers ont reçu le permis suisse de conducteur de machine. Ils ont acquis ce titre au terme d'un cours de perfectionnement qui a duré de mars à novembre.

Chef du Département de la gestion du territoire, Pierre Hirschy avait fait le déplacement au Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, samedi matin. C'est dire l'importance que revêt le titre obtenu par les 27 travailleurs à l'honneur, à qui le conseiller d'Etat a adressé ses félicitations. Non sans insister sur la nécessité du perfectionnement professionnel, grâce auquel on devient «plus responsable et plus efficace». «Vous permettrez à vos entreprises de se battre dans la jungle des adjudications» a-t-il conclu. Le permis suisse de conducteur de machine, dé-

cerné en la circonstance à 16 machinistes et à 11 grutiers, provenant de 17 entreprises de la région, atteste que ces derniers ont suivi avec succès un cours de perfectionnement de huit mois organisé par la Commission paritaire neuchâteloise du bâtiment dont les partenaires sociaux sont la Fédération neuchâteloise des entrepreneurs et le Syndicat industrie et bâtiment.

Ce cours a débuté le 13 mars et a comporté 150 périodes d'enseignement pour les machinistes et 120 pour les grutiers. Fait à relever, les nouveaux diplômés ont pris sur leurs soirées et leurs samedis pour se former. En plus de cours pratiques, il ont suivi des cours théoriques leur permettant d'étoffer leur formation dans le domaine de la mécanique, du dépannage, de l'entretien, de la prévention des accidents et de la responsabilité sur le plan juridique. Autant de notions bien assimilées puisque la volée 1996 a conclu

sa session avec des moyennes de 5,0 et 5,2. De l'excellent travail, a estimé le responsable du cours, Daniel Corvalan.

Palmarès

Machinistes: Richard Chalandes (meilleure moyenne: 5,7), Philippe Haussener, José de Vasconcelos, Fernando Sousa Ferreira, Christophe Tissot, Luis Miguel Queiros Pires, Sergio Gomes da Silva, Vincent Couchemann, Abel Ferreira Moreira, Antonio Afonso Marques, Emiliano Fernandez, Drago Savic, Serge Barthet, Francisco Daniel Leal Teixeira, Manuel Carlos Da Fonte Almeida, Giuseppe Marcello.

Grutiers: Jeronimo Oliveira de Sousa (meilleure moyenne: 5,3), Antonio Moreira Mendes, Manuel Fanguero Costa, Alija Huric, Maximino da Costa, Djemal Muminovic, Bernard Marilly, Enrique Calvo, José Armando Carvalho, José da Silva, Mehmedalija Mehmedovic. SDX

Téléthon 1996 Immense élan de solidarité



Les sapeurs-pompiers pouvaient avoir le sourire samedi soir: le montant récolté par leur entremise dans le canton a battu tous les records... photo Treuthardt

Les pompiers neuchâtelois peuvent être satisfaits. Ce sont plus de 100.000 fr., soit un montant nettement supérieur à celui de l'année passée, qu'ils ont récolté durant la journée de samedi au profit du Téléthon. Du propre aveu de chacun, l'édition 1996 a été une totale réussite dans le canton.

Samedi soir à Chézard-Saint-Martin, la mine des sapeurs-pompiers neuchâtelois gagnait en satisfaction à mesure que l'heure avançait. On annonçait 80.000 fr. récoltés dans le canton à 18 heures? A 18h30, 10.000 fr. supplémentaires étaient enregistrés. Ce n'est que vers 19h que la somme quasi totale (il manque encore Les Bayards) était connue: près de 102.000 francs. En d'autres termes, un record! A preuve, l'an passé, ce sont un peu plus de 75.000 fr. qui avaient été réunis par les sapeurs-pompiers pour le Téléthon; partant, pour les

personnes souffrant de myopathie, de mucoviscidose ou d'autres maladies génétiques.

Responsable du centre de promesses neuchâtelois notamment, Remy Bachmann ne cachait pas sa joie, samedi soir: «La population a été formidable, et cela en dépit de la crise économique. C'est la première fois depuis 1988, première année du Téléthon, que le canton franchit la barre des 100.000 francs».

Neuchâtelois généreux

Selon toute vraisemblance, car les montants totaux ne seront connus que dans plusieurs jours, voire semaines, le canton de Neuchâtel a fait mieux que la reste de la Suisse, où, hier, on enregistrerait un peu plus de 2,2 millions de francs de dons et de promesses de dons (3 millions en 1995). «Et cela sans tapage, sans messages ou images choc», relevait Remy Bachmann. «Je crois simplement que la population est aujourd'hui mieux informée

qu'il y a quelques années de ces terribles maladies».

Sans le Téléthon, la recherche n'aurait jamais pu avancer comme elle l'a fait ces dernières années. En Suisse, le Téléthon permet actuellement de financer dix groupes de recherche universitaire. Il faut le savoir, tous les fonds récoltés en Suisse resteront en Suisse. Ils seront attribués pour moitié environ au soutien de la recherche médicale; et pour moitié à l'aide sociale en faveur des malades et de leurs familles.

Le Téléthon 1996 a été un indéniable succès. Mieux, il a été «un formidable coup de cœur». Des pompiers d'abord, véritable pilier de cette action. Rappelons que samedi, plus de 500 hommes ont été mobilisés dans 31 communes du canton. De toute la population ensuite, qui – le montant récolté en témoigne – a fait preuve d'une immense solidarité avec celles et ceux qui souffrent de mucoviscidose ou de myopathie. SSP



Les nouveaux diplômés ont été chaleureusement félicités. photo Treuthardt

photo Treuthardt

Chanson française La Chaux-de-Fonds monte sur la scène européenne

Jeunes talents qui chantez en français, accordez vos guitares! En novembre 1997 se déroulera à La Chaux-de-Fonds la première Eurofrancophonie de la chanson. Modeste dans son budget, ce concours international ne manque pas moins d'ambition. La chanson à texte devrait en sortir grandie.

Pascale Béguin

«Vous allez contribuer à l'essor de la chanson et à son rayonnement dans une dimension européenne qui manque actuellement à son tableau». Adressés au Neuchâtelois Daniel Rousseau, initiateur de l'Eurofrancophonie de la chanson, ces mots sont du chanteur français Yves Duteil. Au fait, pas étonnant que l'auteur de «La langue de chez nous» trouve l'idée de ce concours séduisante...

«Un de nos grands buts est de revaloriser la chanson à texte francophone», explique Daniel Rousseau; «avec le déferlement de la techno, de la dance et d'autres musiques de ce style, elle a été laissée un peu de côté. C'est normal: en pleine crise économique, les jeunes ont besoin d'évacuer leurs problèmes. Mais ils ne doivent pas aussi oublier de les exprimer, ainsi que leurs joies, leurs envies, leurs attentes. Or, dans les chansons actuelles, on peine à trouver des textes intéressants».

Sans tambours ni millions

S'il existe en Europe un certain nombre de concours internationaux, celui qui se déroulera le 15 novembre prochain à La Chaux-de-Fonds devrait se distinguer

par plusieurs aspects, à commencer par la modestie de son budget: «Nous tournons avec 100 000fr., ce qui est une somme dérisoire par rapport à d'autres manifestations de ce genre, comme l'Eurovision de la chanson, qui font valser les millions».

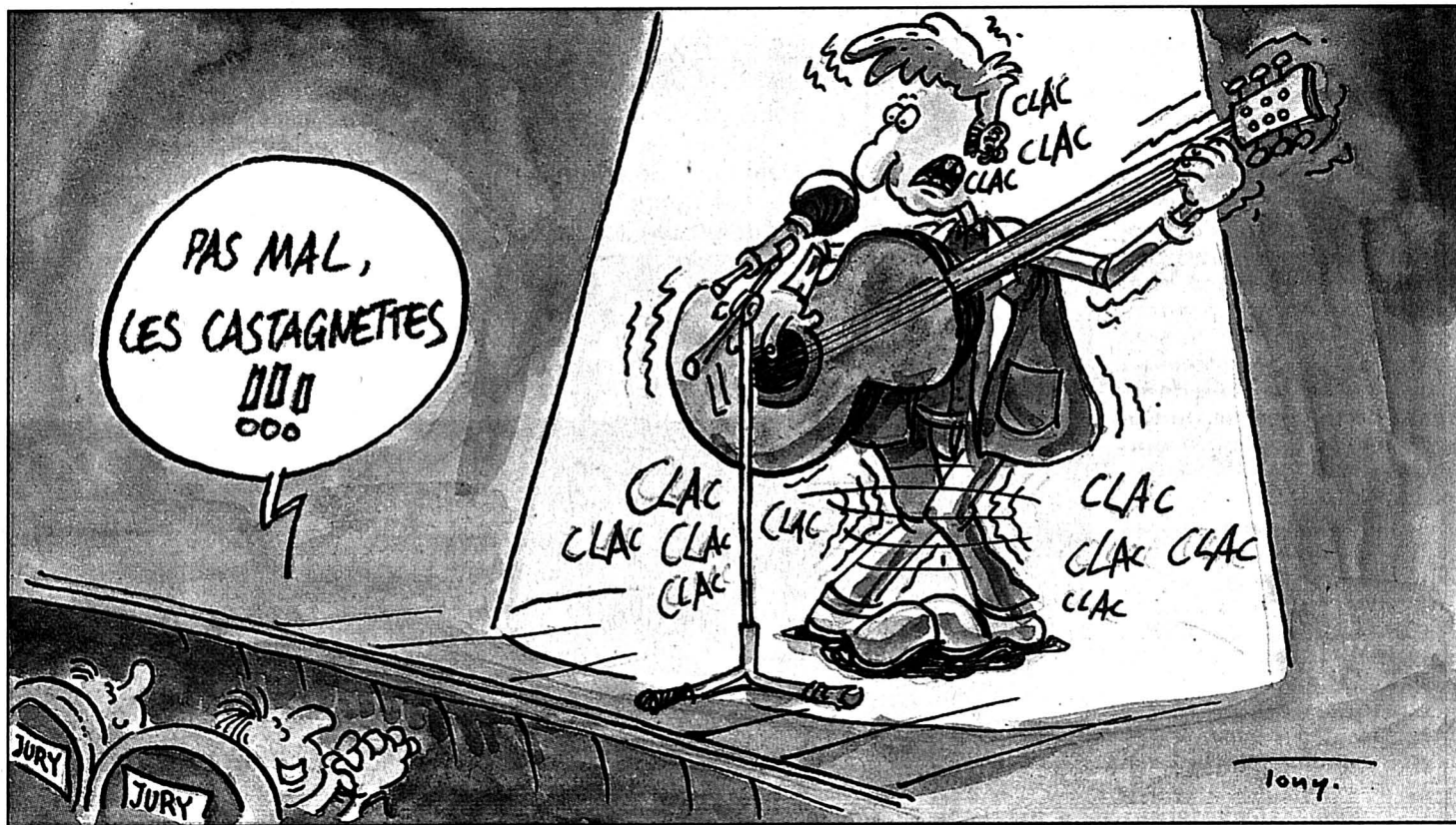
Mais à petit budget, grande ambition: «Avec de l'argent, il est facile de fabriquer une star. Nous, nous souhaitons découvrir de véritables talents, qui n'ont pas besoin d'artifices pour se mettre en valeur».

L'Eurofrancophonie de la chanson se déroulera dans le cadre intime du théâtre de La Chaux-de-Fonds («J'ai eu un coup de cœur pour cette salle»), sous la forme d'une grande audition, style conservatoire de musique: «Nous n'allons pas investir dans le décor, l'animateur vedette et l'orchestre symphonique: les participants se présenteront avec quatre musiciens maximum. Le jury se prononcera sur la qualité musicale et les paroles, pas sur la beauté du show».

Jury: que des «pros»!

Le jury justement, parlons-en: «Il sera composé de professionnels de haut niveau, touchant à toutes les branches du métier: producteurs, chanteurs, compositeurs... Pour l'heure, nous avons la participation assurée de Mick Lannaro, qui a été notamment le producteur de Johnny Halliday, Barbara, Lavillier, Sheller et Bécaud, et qui a aussi été longtemps ingénieur du son au studio Barclay. Le compositeur, arrangeur et parolier Roger Loubet, qui a travaillé avec Nana Mouskouri et Mireille Mathieu, s'est engagé également».

Côté chanteurs, Daniel Rousseau espère la venue



d'Alice Donna, de Maurane ou de Pascal Auberson, «mais il leur est difficile de garantir leur disponibilité une année à l'avance».

Dès janvier, des bulletins d'inscription seront envoyés dans tous les conservatoires et écoles de musique de France, de Belgique, du Luxembourg et de Suisse romande, soit environ 1500 adresses.

Neuchâtel, capitale de la chanson française en 1997? Pourquoi pas: «Les membres potentiels du jury contactés réagissent très bien en apprenant le lieu du concours. Ils sont juste un peu étonnés que l'on choisisse la Suisse pour une rencontre européenne. Je leur réponds alors que la Suisse romande, elle, a dit oui à l'Europe».

PBE

Trophée, CD et tournée à la clé

Pour s'inscrire à l'Eurofrancophonie de la chanson, les intéressés doivent présenter une chanson inédite et ne doivent pas avoir de notoriété internationale.

Des présélections auront lieu dans le courant du mois de septembre 97 à Paris, à Bruxelles, au Luxembourg et à Neuchâtel; une taxe de 100FF sera perçue à cette occasion, excepté pour les lauréats de l'émission française «Graines de stars» qui participeront automatiquement à ces premières épreuves. Lors de la finale, le transport, l'hébergement et les repas sont à la charge de l'agence artis-

tique TMF (Tournées musicales francophones), société organisatrice que dirige Daniel Rousseau.

L'Eurofrancophonie de la chanson ne cherche pas, comme c'est souvent le cas lors de concours internationaux, à cultiver la fibre patriotique, et le jury devra prêter serment de ne pas tenir compte de la provenance et de l'origine des musiciens. Les participants doivent juste habiter un pays d'Europe et chanter en français.

Les lauréats recevront un trophée certes, conçu tout spécialement par le sculpteur chaux-de-fonnier Jean-Jacques

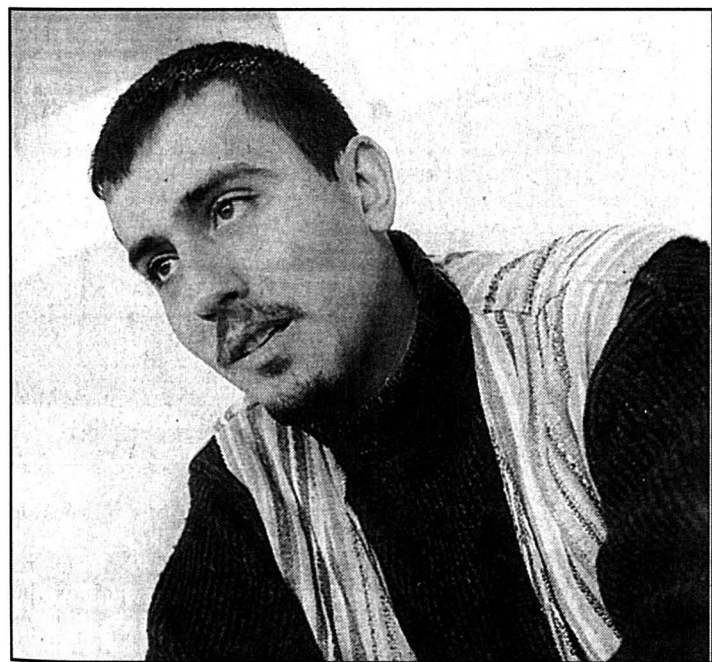
Locher. Mais ils auront surtout la possibilité d'enregistrer un CD dans le studio neuchâtelois Hot Line. Si leur répertoire le permet, TMF leur mettra encore sur pied une tournée européenne.

A tous les jeunes talents qui n'ont pas les moyens financiers de s'offrir un jet, l'Eurofrancophonie de la chanson peut faire la courte échelle pour leur permettre de se hisser jusqu'à la scène internationale.

PBE

Le règlement du concours peut être obtenu auprès de TMF, case postale 10, 2004 Neuchâtel.

Le pionnier Rousseau



Daniel Rousseau: «Les musiciens romands sont souvent obligés de passer la frontière pour percer». photo Galley

Le canton de Neuchâtel connaît bien quelques concours de chanson française d'envergure régionale, mais pas du gabarit de ce que devrait devenir l'Eurofrancophonie de la chanson. Alors pourquoi ce choix de Neuchâtel, justement?

«D'abord parce que je suis Neuchâtelois dans l'âme et que j'aime cette région. Mais aussi parce qu'il était important à mes yeux de mettre sur pied quelque chose en Suisse romande, histoire de donner confiance aux chanteurs romands qui ne trouvent pas ici de structures pour percer», explique Daniel Rousseau.

Employé de commerce au chômage, mais aussi musi-

rien, Daniel Rousseau a créé il y a six mois l'agence artistique TMF qui travaille sur toute l'Europe; une activité bénévole en fait, mais qui lui laisse par conséquent toutes latitudes dans le choix des groupes qu'il veut promouvoir: «Les agences officiellement reconnues sont rares en Suisse et les musiciens sont souvent obligés de passer la frontière pour percer. Le risque, c'est qu'ils perdent leur identité».

Souvent intimiste, la chanson romande a un style qui lui est propre: «elle mérite, selon moi, d'être connue ailleurs que dans le cadre étroit des cantons suisses francophones».

PBE

Quand une Neuchâteloise donne de la voix

Elle chante depuis toute petite, à la maison toujours, dans des chorales régulièrement. Vers 16 ans, elle commence à suivre des cours de chant, «classique, parce qu'il n'existait rien à Neuchâtel pour la variété». A vingt ans, elle acquiert la certitude que la scène, c'est décidément ce qui lui tient à cœur dans la vie. Des prix qu'elle décroche dans divers concours, et surtout sa médaille d'or de la Chanson francophone, qui réunissait à Saignelégier des artistes romands et de France voisine, la confirme dans son choix.

Aujourd'hui, Lauranne, Neuchâteloise pure souche, a 24 ans; et si elle vit bel et bien de la musique (en chantant notamment dans le chœur de l'Opéra de Lausanne), la variété ne lui apporte encore qu'un peu de beurre dans les épinards. «Je suis très polyvalente, c'est ce qui me sauve...»

Avec son ami Bernard Jaquier, elle a sorti au début de cette année un CD dix titres, «Rendez-vous». Les critiques sont bonnes, la promotion semble assurée. Eh bien non! Pour permettre au disque un petit passage sur les radios, Bernard doit être perdu au téléphone: «C'est un disque du pays, alors ça n'intéresse pas d'emblée. Les gens ont tout de suite des préjugés. Je pense que la Suisse romande ne croit pas en ses artistes».

La preuve: «Il existe une foule d'émission de variété sur les chaînes de télévision francophones, mais la Télévision suisse romande ne programme pratiquement rien dans le domaine.»

L'invitation au voyage

Avec les concerts, Lauranne et Bernard ont un peu plus de chance. Mais la région est petite: «Cela ne peut pas nous permettre de vivre». Leur spectacle est prêt, et c'est une agence de promotion française qui se charge actuellement de leur organiser une tournée dans l'Hexagone.

«Ici, c'est la galère. Si l'occasion se présente, nous sommes donc prêts à partir». Lauranne est toujours enthousiaste, mais un peu désillusionnée aussi: «Nous avons adressé notre dossier à plusieurs émissions françaises destinées aux jeunes talents sans obtenir de réponse; et quand je vois ce qui y passe, je ne peux pas m'empêcher de penser que, dans le métier, il faut être fortement pistonné...»

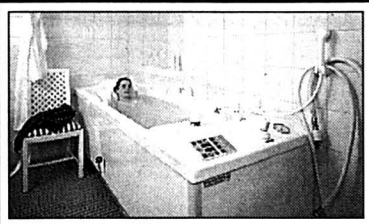
Or, actuellement, le piston ne peut venir de la Suisse. Les subventions même accordées aux jeunes artistes sont presque dérisoires. Aussi Lauranne se réjouit-elle de l'initiative de Daniel Rousseau. L'Eurofrancophonie de la chanson? «J'aimerais vraiment tenter ma chance!»

PBE



Lauranne ou le difficile parcours d'une chanteuse qui se lance. photo sp

- AUVERNIER**
Coiffure Catherine
- BEVAIX**
Boucherie Moullet
- BOUDRY**
Boutique Cheyenne
Honda Automobiles
Mode Arena
Etains Rubi
Garage B. Ruedin
Photos Giroud
La Pendulerie
Kull Optique
Boutique Corning
- CRESSIER**
Vins Ruedin / Hôpital Pourtalès
- CORTAILLOD**
Images & Son
- COUVET**
Odac Meubles
Cuisines Droz & Perrin S.A.
- FLEURIER**
Telecom
- HAUTERIVE**
Télérapid
- LE LANDERON**
Look-optique
- MARIN**
Centre commercial Magro
Valery Baby
Optique Houlmann
McDonald's
Institut de beauté Barbara
- MONTMOLLIN**
Garage Jeanneret
- NEUCHÂTEL**
Boutique Atmosphère
Vêtements Breisacher
Aux Gourmets
Garage Robert
Coiffure Dessange
Pharmacie Etienne
Boutique Rotin
Hassler Tapis
ASR S.A. Cuisines Schmidt
Coiffure Sixty's
Garage Senn
Optique des Halles
Maroquinerie Biedermann
La maison du dormir
McDonald's
Amodio, bottier-orthopédiste
Mode féminine Perrenoud
Le Tisserin
Garage des 3 rois
Maille-Oh !
La Gondola
Librairie Payot
Imholz voyages
Telecom
Haute coiffure Baettig
Boutique florale La Joconde
Confiserie Walder
Institut de beauté Les Sources
Les vins merveilles du monde
Textiles ambiances S.A.
Restaurant Saint-Honoré
Terres cuites
Masserey Tapis
Au Tigre Royal
Farine & Droz
Pharmacie Bornand
Globus aux Armourins
Centre du modéliste
Garage Facchinetti
Hostettler Musique
Bourquin papetier
Atelier orthopédique P. Hostettler
Honda Automobiles
Coutellerie-aiguillage Chesi
Boutique Mary-Claire
Optique Leroy
Colistar
Boutique L'Orchidée
Boutique Marzo
Falk Frères S.A.
Optique Comminot
CEIT
Boutique Madeleine
La Boutique du Tailleur
Décoration Ch. Porret
Caveau de Bel-Cour S.A.
Centre de couture Bernina
Wittwer
Jeanneret Audio-Vidéo-
Electroménager
- PESEUX**
Cave du Château
Haefeli-TV
Institut de beauté D. Berger
Boutique Liliane
Piaget Sport
Cap 2000
- SAINT-AUBIN**
Caves de la Béroche
Boutique Horizon
- VAUMARCUS**
Vins Keller



Soins visage et corps
Bainéothérapie
Bain turc - Solarium
Les Sources
Institut de beauté, Neuchâtel



Spécialité:
Le Pavé du Château
Walder
Maître-confiseur
Neuchâtel

nouveau
avec inscription
devant

SW05
Fr. 79.90
Boutique Cheyenne
r. Louis-Favre 27, 2017 Boudry

OFFRE DE NOËL

BON

20% de rabais
sur la confection
des rideaux
achetés chez nous
(valable jusqu'au 31.12.1996)

Textiles Ambiance S.A.
Passage Max-Meuron 4
2000 Neuchâtel

Participez au concours

1^{er} tirage au sort



Joyeux DÉCEMBRE

LE PREMIER GUIDE D'ACHAT DE NEUCHÂTEL ET DU LITTORAL

Gagnez des prix d'une valeur totale de Fr.10'000.-

Le 1^{er} tirage au sort du concours de L'EXPRESS «Joyeux Décembre» a eu lieu jeudi dernier dans les locaux du magasin «Images & Son», à Cortaillod. En présence de représentants du Littoral-Centre, Olivier Gambarini et Heidi Gutleben ont désigné par hasard les 15 gagnants suivants: **Georges Béguelin, de Fleurier; René Camy (Le Landeron); Véronique Girardet (Neuchâtel); Béatrix Zbinden (Neuchâtel); Michel Jeanneret (Fleurier); Jean-Claude/Christiane Sapin (Montmollin); Rose-Marie Moser (Neuchâtel); Laura D'Amico (Peseux); Jean-François Beck (Les Hauts-Geneveys); Roland Plancherel (Neuchâtel); Mougahed Darwish (Peseux); Marguerite Rochat (Corcelles); Madeleine Jorne (Colombier); Elisabeth Pellaton (Neuchâtel) et Henri Collaud (Corcelles).** Les heureux gagnants recevront prochainement leurs bons d'achat pour une valeur totale de **Fr. 560.-. clg-E**

Prochain tirage: lundi 9 décembre

- **1 séjour en famille à Disneyland Paris** avec 2 adultes + 2 enfants

- **Plus de 400 bons d'achat**

Comment?

En nous retournant sans tarder le bulletin ci-dessous muni de 3 preuves d'achat et participez à l'un des 9 tirages au sort «JOYEUX DÉCEMBRE».

Le premier prix (voyage) sera attribué lors du dernier tirage au sort qui aura lieu le 21 décembre.

Les bulletins qui n'auront pas gagné de prix lors des 8 premiers tirages, participeront automatiquement au 9^e et dernier tirage au sort!

La liste des gagnants sera publiée dans **L'EXPRESS** à la suite de chaque tirage au sort.

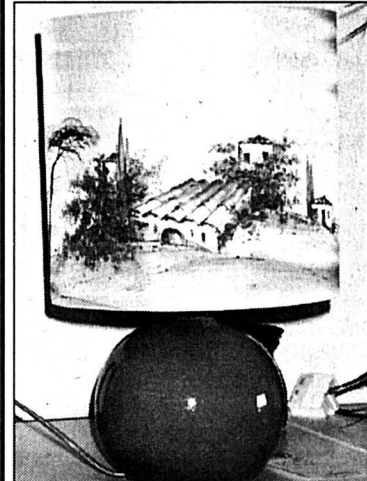
Attention: Seules sont valables des preuves d'achat en provenance des commerçants partenaires cités ci-contre.

Votre commerce local et vous souhaitent un «JOYEUX DÉCEMBRE» en leur compagnie.

IDÉES-CADEAUX



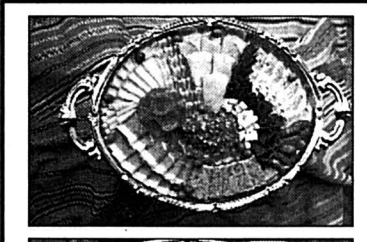
Leroy Opticien
Terreaux 5, Neuchâtel
Lunettes DOLCE & GABBANA



Luminaire Augeard dès Fr. 139.-
Terres Cuites Art méditerranéen
Neuchâtel



Restaurant Saint-Honoré
Neuchâtel
Choix de menus
à disposition pour les fêtes



Boucherie-traiteur
Eric Moullet, Bevaix
Spécialités:
terrine à la prune de Bevaix
Menuise - Saumon fumé à l'ancienne

CONCOURS Joyeux DÉCEMBRE

Voici mes 3 preuves d'achat

Timbre du commerçant	Timbre du commerçant	Timbre du commerçant
—	—	—

Une fois ce coupon complété par trois preuves d'achat, il vous suffit de le glisser dans une enveloppe et de le retourner à l'adresse suivante:

L'EXPRESS pub'
Concours «Joyeux Décembre»
Case postale 561
2001 Neuchâtel

Vous gagnerez peut-être un séjour en famille à Disneyland Paris et très certainement des bons d'achat dans votre commerce local.

Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ No: _____
NP: _____ Lieu: _____

Téléthon Le port se refait une beauté

Le port de Neuchâtel est propre comme un sou neuf. Ou presque. Il le doit au Téléthon et au Centre international de plongée, dont une trentaine de membres ont consacré leur samedi à des nettoyages d'automne pas comme les autres. Avec succès, hélas.

Pascal Hofer

Voilà une nouvelle qui fera certainement chaud au cœur du cycliste qui, un beau jour, a perdu son vélo dans le port de Neuchâtel: son engin a été retrouvé! Il a été repêché avant-hier au large du «MS Fribourg». Un cycliste qui est en fait connu - il vient d'Erlach (ou Cerlier) - puisque son nom et son adresse figuraient toujours sur l'étiquette que l'on colle derrière la plaque d'immatriculation. Cet adepte de la petite reine, avant de remonter sur sa machine, veillera toutefois à la débarrasser des centaines de petits coquillages qui avaient lâchement profité de l'aubaine pour venir s'y coller...

Plaisanterie mise à part, les membres du Centre international de plongée (CIP) et leur bateau «Julie» n'ont pas chômé, avant-hier, eux qui ont passé la journée à nettoyer le port de Neuchâtel. Une opération qui, avec la présence des pompiers au centre-ville et le concert du soir au temple du Bas, s'inscrivait dans les manifestations du Téléthon en ville de Neuchâtel.

Drôles de bulles

Alors qu'il faisait un temps à ne pas mettre un scaphandrier dans l'eau - épais brouillard, température de 5 degrés sur la terre ferme comme en profondeur -, une trentaine de plongeurs du CIP, de 9 à 15 heures, ont égayé les eaux du port de leurs combinaisons fluo. Sur le chemin des «commis du samedi», les passants ne s'y sont pas trompés, qui furent nombreux à s'attarder pour voir ces hommes-grenouilles - mais aussi femmes-crapauds (?), puisque le CIP, à l'image de sa présidente Verena Calvino, compte également des dames - «déambuler» entre les débarcadères au milieu de leurs drôles de bulles.

Il faut dire que l'attention des badauds était attirée par la musique que diffusait un énorme orgue de Barbarie, sans parler des différents stands qui avaient pris place sur les quais. Et si l'ouïe était sollicitée, l'odorat l'était tout autant, la faute à une raclette diablement tentante par cette froidure. Sans oublier le concours auquel ont pris part quelque 350 personnes, concours qui consistait à deviner le nombre d'objets qui seraient ramenés du fond des eaux. Réponse: 1378!

Plusieurs tonnes

Car si, et c'est tant mieux, la pêche a été un peu moins miraculeuse qu'il y a une vingtaine d'années, lors de la dernière intervention conséquente du CIP, ce sont tout de même plusieurs tonnes de déchets qui ont été remontés à la surface. A commencer par des objets dont la présence à cet endroit est compréhensible: hélices de bateau, chaînes, cordes, souliers et lunettes de soleil.

Pour ce qui est des pneus ou des canettes de boisson en aluminium, en revanche, on est



Des objets hétéroclites ont été repêchés dans les eaux du port de Neuchâtel, parmi lesquels un vélo, mais également un vieil appareil téléphonique (au premier plan, à gauche de la planche à roulettes).

photo Treuthardt

plus près de la panoplie du parfait petit pollueur. Que la honte s'abatte sur ces malappris! Qu'elle s'abatte, aussi, sur les

vandales en tout genre, eux qui ont jeté au lac des bacs à fleurs ou des chaises provenant de bateau de la Société de

navigation ou de feu La Cambuse, café aujourd'hui disparu.

PHO

Un vrai poisson, ce Père Noël!

Samedi, 17h40. Une torche, puis une autre, puis encore une autre. Au loin, apparaissant les unes après les autres, elles brillent à la surface de l'eau, à l'entrée du port de Neuchâtel. Vision féerique, par ce froid et dans cette peuph (traduction pour

les non Neuchâtelois: brouillard), que ces lumières flottant dans la nuit! Ça ne peut être que lui: après s'être fait un peu attendre - il revenait sans doute d'une fête célebrée de l'autre côté du lac - le Père Noël a répondu aux enfants qui, sur la rive, scan-

daient son nom depuis quelques minutes.

Les flambeaux se sont rapprochés, une dizaine au total. Il faut dire que dans l'élément liquide, l'homme à la houppelande rouge a besoin d'aide. Sa hotte est tellement lourde qu'il ne peut pas utiliser de

palmes, mais il marche au fond de l'eau, tiré par trois de ses comparses. Sacré Père Noël!

C'est donc sous des applaudissements mérités que le vieil homme a posé le pied sur la terre ferme avant de lancer, la barbe dégoulinante: «Bonsoir les enfants!» Des enfants dont vous imaginez le regard, stupéfaits de découvrir que le Père Noël, en plus de déplacer en traîneau, est capable de surgir du fond de l'eau...

Mais tous ces efforts l'avaient fatigué. Aussi est-il allé s'installer dans le fauteuil qui lui avait été réservé. La petite Céline, la première, s'est approchée, mais pas trop, «parce que je ne peux pas te prendre sur mes genoux mouillés». La hotte contenait plusieurs centaines de petits cadeaux. A la lumière des torches, la distribution pouvait commencer.

Lui qui avait l'habitude de sortir de l'eau à la Maison du plongeur, le Père Noël nous a soufflé que, l'année prochaine, il aimerait bien remettre ça au port de Neuchâtel... Attraperait-il la grosse tête?

PHO

Allô à l'eau

Parmi les objets les plus inattendus, outre le vélo déjà cité (lire ci-dessus), les plongeurs du Centre international de plongée (CIP) ont ramené sur la terre ferme de la vaisselle, un grill, une boîlle de lait, une armoire électrique, deux béquilles, une planche à roulettes, une caisse à savon ou encore une carte de donneur d'organe.

Il y a «mieux» encore. Ce ski, par exemple: s'il s'était agi d'un ski nautique, passe encore, mais alpin... Même en fartant à chaud, on ne voit pas...

Quant aux bouteilles à la mer, elles n'ont rien d'original, sauf quand elles datent du début du siècle: «Nous en avons vendu quelques-unes à des collectionneurs», expliquait ainsi André Jeanneret, du CIP, responsable de l'animation. Il ajoutait: «Mais pour les acheteurs, c'était également une façon de soutenir le Téléthon.»

Des fûts indésirables

Puisque l'on parle de vieilles, les plus âgés des observateurs ont reconnu des cendriers qui ornaient les tables des bateaux à vapeur. Un employé des PTT estimait quant à

lui que le vieil appareil téléphonique à monnaie qui a été repêché avant-hier est sans doute celui qui, il y a plusieurs décennies, avait été volé dans un restaurant.

Que le détenteur de la plaque de vélomoteur NE 90 862 se rassure: elle a été retrouvée. Rassuré, Claude-Alain Rochat l'était également. En découvrant quelques marteaux parmi les débris, le directeur de la Société de navigation plaisantait: «Maintenant, je comprends mieux pourquoi on doit en acheter si souvent...»

Beaucoup moins drôle, la présence, au fond de l'eau, d'une vingtaine de fûts (d'huile?) hermétiquement fermés. «Nous n'avons pas le matériel pour les sortir de l'eau», expliquait André Jeanneret. Nous allons voir avec la Ville comment les repêcher.

PHO

Législatif

Une séance ce soir

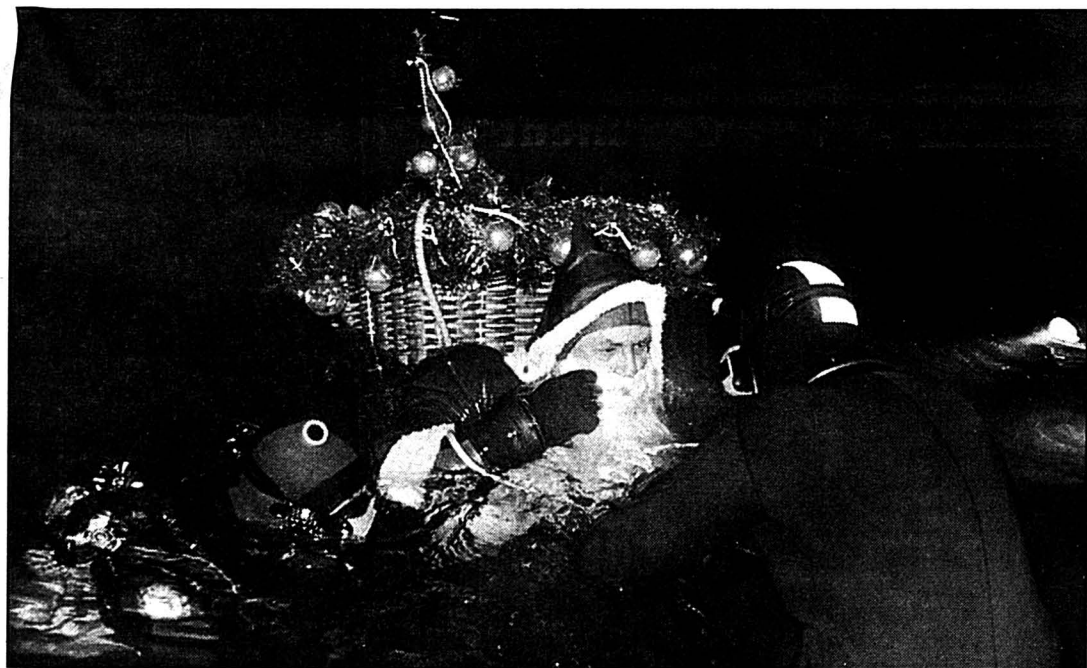
Comme son ordre du jour commence à enfler dans des proportions déraisonnables, le Conseil général de Neuchâtel se réunira ce soir à 18h30 en séance de relevée. Vingt points figurent au programme. Les élus se prononceront notamment sur la motion du libéral Jean Berthoud concernant le rapprochement des communes à travers une politique intercommunale. Ils devront également débattre de deux motions de la socialiste Pierrette Erard au sujet des TN, du 150e anniversaire de la République neuchâteloise et de deux propositions qui visent à améliorer l'efficacité du Conseil général.

D'autres motions seront développées par leurs auteurs, et le Conseil communal devra répondre à plusieurs interpellations.

JMP

AVIS TARDIF

 * SPECTACLES *
 * DES FÊTES *
 * DE L'AN *
 * «LES CANCANS» *
 * AUJOURD'HUI *
 * ouverture de la location prioritaire *
 * pour les membres amis et *
 * membres soutien. *
 * dès 13h. *
 * «Le Strapontin», hall du théâtre. *
 * Tél. 717 79 07. *
 * 251835-376 *



S'il se déplace le plus souvent en traîneau, le Père Noël, que l'on voit ici sortir de l'eau, aime également à se déplacer au fond du lac.

photo Treuthardt

Rock'n'roll Rythme et acrobaties

Pour qui connaît la Halle omnisports de Neuchâtel, celle-ci était méconnaissable, samedi soir, et pour cause: le club Dixiz l'avait complètement transformée à l'occasion de la finale de la Coupe de Suisse de rock'n'roll acrobatique. Pour son 15e anniversaire, le club de Neuchâtel, organisateur de la manifestation, avait fait les choses en grand: si une salle était réservée à l'échauffement, un podium avait été installé au fond des deux autres, dans lesquelles des chaises avaient été alignées, sans oublier les tribunes.

Des mois de préparation (y compris pour l'immense fresque réalisée par Fabien Crevoisier, de Fontaines), une nuit et un jour entier d'installation... «Un travail fou, en effet, mais nous sommes satisfaits du résultat», déclarait Christian Bütschi, président du club, à l'issue des compétitions.

Ce sont ainsi un peu moins de 1000 spectateurs venus de toute la Suisse qui, avant-hier

soir, ont assisté aux finales des cinq catégories en lice. Avec des Neuchâtelois qui n'ont pas été en reste: Bastien Vuillomenet et Myriam Massaro, Vincent et Hélène Staub, tous du Dixiz, ont ainsi terminé respectivement aux 1ère et 2e places de la catégorie B. Yvan Kneubühler et Nathalie Borel (Dixiz) ont fini 2es des juniors A, tandis que Xavier et Patricia Ligerio (Tic Tac Cernier) enlevaient la 3me place des juniors B.

Résultats

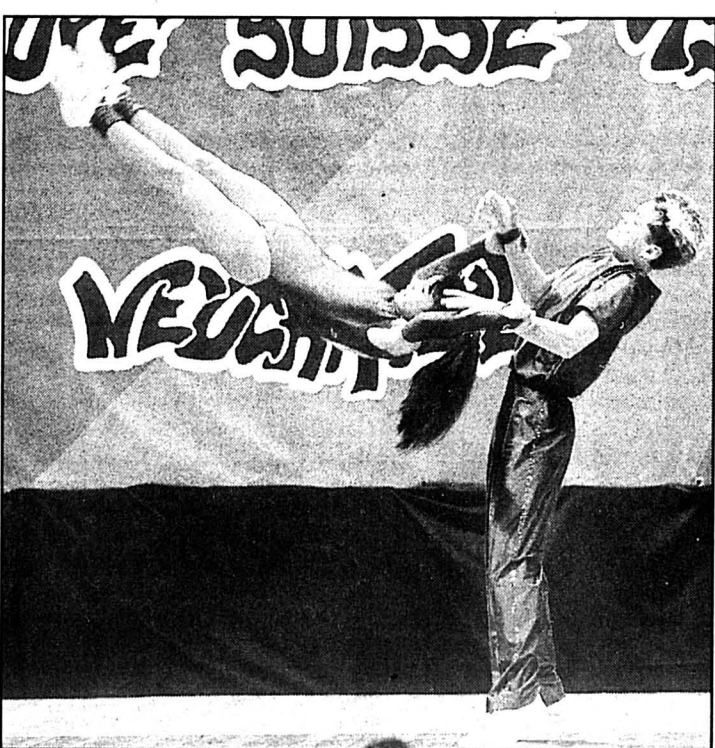
Classement final à l'issue des cinq manches. Catégorie A: 1. Kocher Gabriel - Schöni Monika (Dirty Turtles). Puis, classement de la manche: 5. Vauthier Thierry - Kneubühler Valérie (Dixiz Neuchâtel). 7. Aubert Bastien - Burgdorfer Christèle (Dixiz Neuchâtel).

Catégorie B: 1. Vuillomenet Bastien - Massaro Myriam (Dixiz Neuchâtel). 2. Staub Vincent - Staub Hélène (Dixiz Neuchâtel). Manche: 6. Izquierdo Martin - Izquierdo Andréa (Tic Tac Cernier). Catégorie C: 1. Parpan Tobias - An-

deer Nadine, Funny Coire. Manche: 12. Viatte Frédéric - Guyot Cindy (Dynamic Boudry). 14. Clott Nicolas - Bütschi Natacha (Dixiz Neuchâtel). 28. Krummenacher Loïc - Previatti Lorena (Dynamic Boudry).

Juniors A: 1. Di Padova Matteo - Prunier Jessica (Rocking Onex). 2. Kneubühler Yvan - Borel Nathalie (Dixiz Neuchâtel). Manche: 4. Toffolon Baptiste - Jobin Karine (Dynamic Boudry). 9. Mandorino Maurizio - Kunzi Cindy (Tic Tac Cernier). 11. Crevoisier Fabien - Faruggio Emilie (Dixiz Neuchâtel). 13. Jenrichard Raphaël - Forchelet Aude (Dynamic Boudry). 15. Furrer Nicolas - Leuba Florence (Dynamic Boudry). Juniors B: 1. Minnig Marco - Frei Karin (RRC Berne). 3. Ligerio Xavier - Ligerio Patricia (Tic Tac Cernier). Manche: 11. Vuillemez David - Burgdorfer Caroline (Dixiz Neuchâtel). 12. Prontera Michaël - Bischof Sylvie (Dynamic Boudry). 18. Thomas Billy - Clerc Elodie (Dynamic Boudry). 23. Cruz Johny - Forchelet Réjane (Dynamic Boudry).

PHO



Le rock'n'roll acrobatique fait appel à de nombreuses qualités, parmi lesquelles la meilleure cohésion possible entre les deux partenaires.

photo Leuenberger

%

%

VOUS AVEZ BIEN LUI!
VOUS PROFITEZ DÈS MAINTENANT DE

30%

SUR TOUS LES ARTICLES
DE LIQUIDATION.

%

%

A B M

Sympa et différent

73898-110



251441-110

LE CANARD FARCI
DE MARIN

Fondée en 1917, cette maison neuchâteloise réputée vend aussi bien ses produits dans son magasin de la rue Fleury qu'à 150 détaillants dans toute la Suisse. De très nombreux hôtels et restaurants sont devenus ses clients attirés.

Parmi un grand assortiment, Lehnherr S.A., propose à ses clients de composer eux-mêmes leurs menus pour les fêtes de fin d'année.

On y trouve notamment le fameux canard farci de Marin, désossé, farci de viande de veau, de foie de volaille, épicé et arrosé d'un excellent cognac.

Lehnherr SA

VOLAILLES - GIBIERS - POISSONS - CRUSTACÉS
RUE FLEURY 7 NEUCHÂTEL (032) 725 30 92

MODES

FÉMINA
Neuchâtel
Rue du Seyon 430 ans
à Neuchâtel

Fémina en fête

Profitez de notre offre
exceptionnelle

rabais: 30%

Venez, regardez, profitez!

FÉMINA
La nouvelle mode!

278115-110

NEIGE ET SOLEIL.

Offre attrayante et variée d'hôtels et d'appartements en Suisse, en France, au Liechtenstein et en Autriche. Demandez le catalogue «Autoplan Neige et soleil», hiver 96/97.

278204-110

Tél. 032-725 03 03

Hotelplan

Achète au
plus haut prix
VOITURESbus,
camionnettes,
kilométrage, état
sans importance.
 Paiement
comptant.

☎ 077/31 51 28

275141-142

Garage
de la Station
Agence

CITROËN

2042 Valangin
Tél. 857 22 77PETITES
VOITURESdès Fr. 3500.-
expertisées.

251533-142

AUTOS 2 ROUES

OCCASIONS GARANTIES
EXPERTISÉES

Ford Fiesta 1.3 Flair	96	13.000 km	Fr. 12.800.-
Ford Escort 1.6 CLX 5 p.	96	27.000 km	Fr. 16.000.-
Ford Mondeo 2.0 16V	95	37.000 km	Fr. 17.800.-
Jeep Cherokee	94	21.000 km	Fr. 26.800.-
Ford Maverick 2.4 GLX	95	34.000 km	Fr. 26.800.-
VW Golf Rallye G60	89	102.000 km	Fr. 13.800.-

GARAGE DU RAWYL F. DURRET S.A. SIERRE 027/455 03 08

73895-142

Apprécier l'hiver: en Peugeot 806 Husky.



Les modèles Husky:

106 PEUGEOT 306 PEUGEOT 806 PEUGEOT

Peugeot vous offre à l'achat de votre nouvelle Husky: 4 pneus neige Michelin XM+S
4 jantes hiver • 1 porte-skis • 1 porte-vélos • Valeur totale: plus de Fr. 1700.-

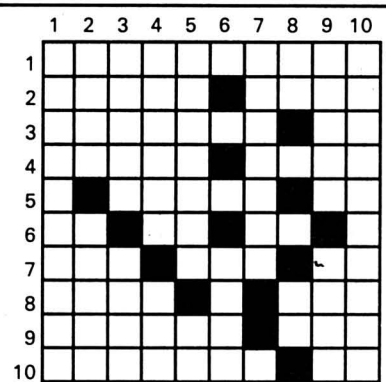
Grâce à l'équipement d'hiver, conduire sur la neige et le verglas devient un plaisir: double airbag, ABS, phares anti-brouillard av./arr., direction assistée, sièges avant chauffants, rétroviseurs extérieurs chauffants, dégivrage de la lunette arrière, 3ème feu stop, radiocassette et lave-phares. Le tout au prix imbattable de Fr. 35 300.- pour la Peugeot 806 Husky. Venez l'essayer sans plus tarder. Peugeot. Pour que l'automobile soit toujours un plaisir.

806
PEUGEOT

Garage C. Mosset	Parcs 147	Neuchâtel	tél. 724 19 55
Garage Le Verny	Côte 18	Colombier	tél. 841 10 41
Garage La Cité S.A.	Boubin 3	Peseux	tél. 731 77 71
Garage G. Storrer	Le Grand-Pont 2	Cornaux	tél. 757 15 56
Garage B. Ruedin	Rte de Grandson 18	Boudry	tél. 842 44 23



251537-159



Horizontalement: 1. Boire un coup, c'est agréable, mais pas jusque-là! 2. Chef de tribu. Voitures à coursiers. 3. Piquant. Ancien accord. 4. Lac russe. Supplicia. 5. On connaît celui d'une nuit d'été. Pronom personnel. 6. On y apprend, on s'y distrait. Part de cent. Groupement d'affaires. 7. La haute maîtrise. Un qui manque de jugeote. Pièces en stock. 8. Rien ne l'empêche de voir grand. Centre de mascarade. 9. On peut le faire, dans sa tête. Transport public. 10. Largué. Pétales de lis.

Verticalement: 1. Certains s'en donnent plus qu'ils n'en méritent. 2. Frivole. Authentiques. 3. On les attend au bout de la ligne. Billots. 4. Territoire américain. Mise au jour. 5. Déplaisants. Lettre grecque. 6. Une épreuve qui arrive après l'autre. 7. Quel sommet! 8. Battement de batterie. Dans un portefeuille d'assurances. 9. A peine croyable. Croûte terrestre. 10. Rubans mécaniques.

Solution demain.
Solution de vendredi: Horizontalement: 1. Glaciation.- 2. Air. Cyan.- 3. Mambo. INRI.- 4. Inaugurées.- 5. Net.- 6. Epée. CNA.- 7. Roue. Ain.- 8. Irradier.- 9. En. Gorille.- 10. Sève. Ais. Verticalement: 1. Gamineries.- 2. Liane. Orné.- 3. Armateur.- 4. Bu. Péage.- 5. Icoigne. Do.- 6. Ay. Elire.- 7. Taire. Ei.- 8. Inné. Carla.- 9. Re. Ni. Li.- 10. Naissances.

Saint-Aubin Les catholiques fêtent une paroisse neuve

La paroisse catholique de la Béroche était en fête samedi. Elle inaugurerait en effet les locaux récemment rénovés de Castel Saint-Roch. A l'heure des discours et des remerciements, chacun s'est plu à relever la belle harmonie qui a régné entre les divers intervenants tout au long des travaux.

Ouverte par le chœur Saint-Pierre de la paroisse catholique de Boudry, la cérémonie a vu plusieurs intervenants retracer l'histoire de la bâtisse.

«J'ai un souvenir ému et reconnaissant pour Constantin Comina, a relevé Muriel Simonin, présidente de paroisse. Ce dernier a fait don à la paroisse, le 5 octobre 1952 de ce bâtiment qui est rapidement devenu d'utilité publique. Il a même vu, en 1954, un cercle s'ouvrir le samedi et le dimanche, mais il n'a pas duré. Quant à son nom, Castel Saint-Roch le doit à son appa-

rence de petit château ainsi qu'à Saint Roch, qui était invoqué alors contre la peste et les maladies contagieuses.»

Au fil des ans, peu entre-tenu, l'édifice a vu son toit courber l'échine, ses fenêtres bâiller et ses murs défraîchir. Il était temps de prendre les choses en mains. C'est ce qu'a fait la paroisse en nommant une commission de restauration. Ouvrant inlassablement, cette dernière a alors entrepris un travail de longue haleine, tant il est vrai que tout était à faire. Le 30 mars 1995, une grande étape était franchie avec l'acceptation du projet de l'architecte Jean-Rodolphe Comelli. Restait à trouver comment financer la rénovation. Ainsi, une souscription fut ouverte en appelant à la générosité de chacun et qui a permis de presque couvrir les frais.

Revêtu à nouveau de sa splendeur passée, le bâtiment fait plaisir à voir. «C'est une vénérable dame qui retrouve une nouvelle jeunesse,» a re-

levé l'architecte Comelli, avant d'expliquer les grandes étapes de la rénovation:

«Il s'agissait de restaurer de manière urgente l'enveloppe extérieure tout en conservant son aspect initial. Il a fallu également intégrer de nouvelles sources de lumière naturelle et ne pas toucher à l'harmonie de la toiture. Quant aux façades, nous avons recherché les couleurs initiales. L'intérieur nous a causé bien des soucis. Séparer le centre paroissial des appartements n'était pas évident. Toutefois, nous avons réalisé une belle harmonie.»

Et il est vrai qu'une visite des lieux n'a pu que convaincre les nombreux invités.

A l'issue de la cérémonie et à l'heure de l'apéritif, la convivialité était de mise et chacun y allait de son commentaire, se réjouissant de pouvoir bénéficier de locaux dans un cadre si exceptionnel.

Nathalie Ray



A l'image de la présidente de paroisse, Muriel Girardin (au premier plan), tout le monde s'est plu à relever l'harmonie qui a régné tout au long des travaux. photo Treuthardt

Le Landeron La taxe est jugée inhospitalière

Le Conseil général du Landeron était réuni vendredi à l'occasion d'une copieuse séance du budget. Celui-ci verra son déficit ramené à 731 880 francs. Les élus ont accepté de reconduire l'émolument sur les déchets et la taxe hospitalière, mais à un taux moindre que celui proposé. En outre, ils ont accepté le crédit pour la réfection de la route du port. Par contre, ils ont refusé de donner compétence à l'exécutif d'acheter seul des immeubles aux enchères.

Les élus landeronnais examinaient un budget à tiroirs, vendredi soir. Le déficit titanique de presque un million et demi, on leur proposait de le réduire avec deux mesures. Ainsi, le Conseil général a renouvelé pour une troisième fois l'émolument annuel pour l'enlèvement des déchets. Certains le trouvaient pourtant injuste, mais faute de mieux, ce seront toujours 350 000fr. qui mettront du baume au déficit.

La seconde mesure a tiédi les enthousiasmes. Le Conseil communal proposait de réintroduire une taxe hospitalière représentant le 7% du revenu imposable. Mais la commission financière ne l'a pas entendu de cette oreille. Elle proposait de revoir le taux à 5%, escomptant que les résultats des comptes 96 ne seront pas si catastrophiques que ça. Même si le taux de 7% aurait permis à la commune des espoirs en matière d'effort fiscal, l'énorme majorité des conseillers ont tablé sur une taxe hospitalière «light», amenant tout de même 334 000fr. supplémentaires dans l'escarcelle du ménage communal. Ainsi, le budget 97 du Landeron présentera un déficit de 731 880 francs.

Permission refusée

Le Conseil général a élevé la voix quand l'exécutif a sollicité la permission d'acheter des immeubles aux enchères sur le simple préavis de la commission financière. Exclu! Les groupes ont eu peur de

cautionner d'éventuelles «acquisitions non contrôlées et sans possibilités de retour». En effet, un crédit voté par le Conseil général peut être revu au moyen du référendum. Mais un achat en vente aux enchères, ça se paye de toute manière.

Certains se sont demandés s'il y avait anguille sous roche pour qu'on fasse cette demande lors d'une copieuse séance du budget. Eh oui. Le

Conseil communal avait bien un gibier en vue, une opportunité pour relancer le projet d'appartements protégés. Toutefois, les élus ont tenu à avoir le dernier mot sur les investissements de la commune. Ils ont refusé de donner compétence à l'exécutif et la commission financière d'acheter terrains ou immeubles dans leur dos. Si une opportunité se présente, autant convoquer une séance extraordinaire.

Patrick Di Lenardo

Le trottoir qui divise les élus

La route du port a fait tergiverser les élus landeronnais. Actuellement ouverte par les travaux de la step, la route du port sera refaite au printemps. Le Conseil communal présentait un projet nécessitant un crédit de 182 000fr. mais qui par le jeu de subventions, participation de la step ou du service intercommunal, ne coûte finalement que 32 000fr. à la commune.

Sur le fond, les élus ne contestaient pas le crédit. Mais ils faisaient la grimace quant à la forme du projet: une chaussée de 5m50 de large, un trottoir et des décrochements réguliers pour permettre le parage et ainsi modérer le trafic. Ajoutez-y par-dessus un éclairage public, et les débats ont été animés.

Le conseiller communal Claude Conrad a pourtant cherché à convaincre les élus

que trottoir et autres équipements pourraient avoir une utilité certaine dans quelques années. Mais les conseillers généraux, eux qui aiment à se promener le dimanche sur la route du port en famille, se demandaient franchement si cela valait la peine. Finalement, le législatif, voyant qu'il fallait saisir une bonne occasion quand elle se présente, a tout de même accepté le crédit.

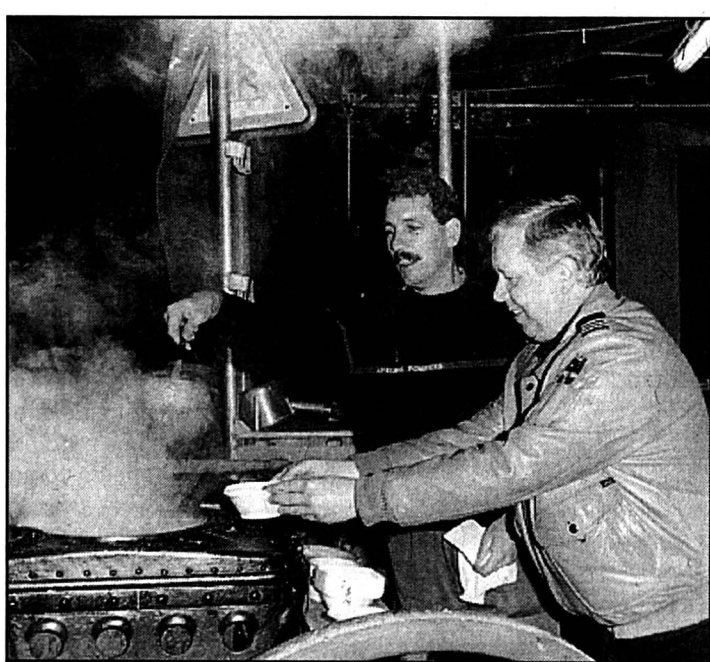
PDL

Saint-Blaise Les pompiers fêtent la patronne

Les sapeurs-pompiers de Saint-Blaise fêtaient pour la sixième fois sainte Barbe leur patronne. Tout le matériel avait été sorti du hangar pour l'occasion.

L'échelle était déployée et portait un gyrophare qui perçait à peine le brouillard. Les villageois guidés par la lumière étaient accueillis au hangar par une soupe à la brûlée bienvenue par un froid à ne pas mettre un sapeur dehors. Les plus frileux ont pu se réfugier dans le hangar, transformé en cantine. Grillades et bons verres ont achevé de réchauffer l'ambiance.

On notera que c'était la dernière Sainte-Barbe placée sous le commandement de Daniel Rochat. En effet, il remettra officiellement les rênes des sapeurs saint-blaisois à Vito Cavallo dès le 1er janvier prochain.



La soupe préparée par les pompiers saint-blaisois a réchauffé les villageois venus assister à cette sixième Sainte-Barbe. photo Treuthardt

PDL

photo Treuthardt

Bevaix Oui au budget, non à la petite enfance

Le budget 1997, qui prévoit un déficit de 244 000 fr., était l'objet principal de l'ordre du jour du Conseil général de Bevaix, vendredi soir. Après une présentation d'Adrien Laurent, responsable des finances, son examen n'a suscité que deux questions; l'une concernait le déficit de la forêt, l'autre, les emprunts à taux fixe (élevé...). Les radicaux veulent freiner l'érosion financière, les socialistes veulent économiser sur les postes superflus, et les libéraux veulent limiter les investissements. Après ces déclarations d'intention, le budget est finalement accepté par 33 voix contre deux. La demande de crédit budgétaire d'investissements de 101 000 fr. a suscité une plus longue discussion. Certains pensent qu'on fausse le budget, d'autres n'y voient aucun «truc financier». Au vote final, ce crédit est accepté par 18 voix contre 13.

Les conseillers ont ensuite refusé par 20 voix contre 15 une demande de crédit de 120 000 fr. pour l'acquisition d'une parcelle de terrain de 586 m². Les avis ont été très partagés, certains s'opposant pour des raisons financières, d'autres souhaitant saisir cette opportunité.

En fin de séance, le législatif devait prendre une décision sur l'initiative socialiste demandant la mise en place d'une structure d'accueil pour la petite enfance. Mais au lieu d'un débat de fond, on s'est querellé sur des questions de procédure et, après quatre votes, dont une demande de renvoi refusée, il s'est prononcé contre la nomination d'une commission. De même, il a refusé l'arrêté par 22 voix contre 13. L'initiative étant rejetée, il appartiendra à la population de se prononcer.

PAS

Cortailod

Les crèches devant le peuple

Vendredi, le Conseil général de Cortailod s'est longuement penché sur l'initiative socialiste pour la création de structures d'accueil pour la petite enfance. Assorti d'un contre-projet du Conseil communal, cet objet sera finalement soumis au vote du peuple.

Les 37 membres présents ont tout d'abord étudié le budget, qui accuse un déficit de 989 900 fr., mais où les dépenses de la compétence communale sont d'environ 15%. Directeur des finances, le conseiller communal Samuel Stubi a souligné que «toutes les dépenses sont minimales; il ne peut y avoir d'autres économies car si nous voulions un budget équilibré, il nous faudrait revoir notre échelle fiscale ou introduire une nouvelle taxe, mais tant que la fortune communale le permettra, nous n'étudierons pas ce scénario.» Le budget a toutefois été admis par 27 voix contre 9, celles des libéraux-PPN.

Vifs débats

A propos de la création de structures d'accueil pour la petite enfance, l'initiative socialiste, jugée trop coûteuse, a été vivement combattue par les libéraux et les radicaux, qui étaient favorables au contre-projet proposé par l'exécutif. Cette solution est basée sur un soutien financier accordé aux familles plaçant leurs enfants dans les crèches ou garderies existantes.

Comme lors d'un match de ping-pong, les débats ont été vifs. Demandée par le Parti radical, une suspension de séance n'a pas permis aux socialistes de changer d'avis et de retirer leur initiative, insistant sur le fait que cet objet reflète une priorité nécessaire.

Soumise au vote, l'initiative a été repoussée par 25 voix contre 11 (socialistes). Comme le contre-projet a été accepté (après deux amendements), également par 25 voix contre 11, les deux propositions (initiative et contre-projet) seront portées devant le peuple.

Les autres points de l'ordre du jour ont été acceptés facilement, dont la taxe d'épuration des eaux usées qui passera de 6,5 à 7%. La motion libérale relative à la gestion de Cort'Agora sera traitée à la prochaine séance, le 14 février 1997.

CLG



LA RÉVÉLATION DE L'ANNÉE: LA NOUVELLE MÉGANE SCÉNIC.

Prenez place à bord, vous aussi vous serez étonné. La nouvelle Scenic, le premier monospace de la catégorie moyenne, offre des possibilités de variations comme aucune autre voiture n'en possède. Par exemple, près de 895 configurations pour la disposition des siè-

ges. Des sièges arrière qui peuvent être déplacés vers l'arrière, vers l'avant, voire latéralement. Qui peuvent être rabattus ou retirés. L'habitacle recèle 20 emplacements de rangement. Pour mieux dominer la situation, la position d'assise est rehaussée. Et sur le plan

du confort ainsi que de la sécurité, la Scenic est bien évidemment aussi à la hauteur. A partir de fr. 23 000.- (TVA comprise). Dépliant et cassette VHS au numéro de tél. gratuit 155 2 155. **La nouvelle Renault Mégane Scenic. Soyez raisonnables, faites-vous plaisir.**



RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

Neuchâtel: Garage ROBERT S.A., quai Max-Petitpierre 36, (032) 730 40 40.

Boudevilliers: Garage du Val-de-Ruz, 857 25 15 - **Cressier:** Garage Schaller, 757 12 66 - **Corcelles:** Garage du Crêt, C. Arm, 731 16 27 - **Neuchâtel:** D'Amico & Villanova S. à r. l., Rosière 2, 725 29 79 - **Neuchâtel:** Garage Gibraltar, Gibraltar 12, 724 42 52 - **Tsapp Automobiles,** Pierre-à-Mazel 51, 721 21 11 - **La Neuveville:** Garage et Carrosserie des Vignes S.A., 751 22 04 - **Saint-Aubin:** Garage de la Béroche, 835 13 52 - **Sugiez:** Garage Schorderet, (026) 673 18 38 - **Travers:** Garage Hotz, 863 34 63.5

278266-110

66 NETTOYAGES
Cuisines, salles de bains, fenêtres, appartements, petits débarras.
Gérard Gisler
2015 Areuse
Tél. 032/842 51 04
079/408 73 24.
272913-110

L'EXPRESS pub
032 725 65 01

JEANNE VOYANTE MÉDIUM

Réputation internationale.
Reçoit sur rendez-vous.
Neuchâtel.
Discretion assurée.
Tél. 032/725 34 93
278199-110

Table de massage
modèle portable et pliable, armature en noir, matelassure en gris, très stable, avec fente faciale, à l'état de neuf, prix avantageux
077/63 62 74
251515-145

Un crédit - une adresse

Service gratuit 24 heures sur 24

0 800 800 100

Taux d'intérêt annuel effectif 12,9% - comparez, vous avez tout à y gagner!

Votre crédit privé BPS

Appelez-nous, ou envoyez le coupon à la Banque Populaire Suisse, Rue du Seyon 12, 2000 Neuchâtel, fax 032/720 98 95

Exemple de tarif: montant net fr. 5000.-, frais totaux pour 12 mois = fr. 336.40

Crédit désiré fr.: _____
Mensualités env. fr.: _____
Nom: _____
Prénom: _____
Rue/N°: _____
NPA/Localité: _____
Domicilié ici depuis: _____
Tél. privé: _____
Tél. prof.: _____
Date de naissance: _____
Etat civil: _____
Nationalité: _____
Revenu net: _____
Loyer: _____
Date: _____
Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel). 00234E



Banque Populaire Suisse

IMPORTANT!
En suite d'achat d'un stock d'usine, gros arrivage de

SALONS

des dizaines d'ensembles neufs, derniers modèles, cuir ou tissu

vendus à des prix sensationnels

Une offre sans précédent à saisir immédiatement.

PROFITEZ! Offrez-vous du confort à bon compte.

S'adresser à: **MEUBLORAMA S.A.**

Supermarché du meuble - Bôle (près de la gare CFF de Boudry)

Heures d'ouverture: de 9 à 12 heures
et de 13 h 45 à 18 h 30

Samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h Lundi matin: fermé

251243-110

L'EXPRESS
LE JOURNAL DES NEUCHÂTELS

Bulletin de changement d'adresse

à faire parvenir 5 jours à l'avance soit à notre réception rue Saint-Maurice 4, soit par courrier à: L'EXPRESS, service de diffusion, case postale 561, 2001 Neuchâtel ou par FAX: 032 / 724 36 14.

N° abonné: _____

ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____ N°: _____
N° postal: _____ Localité: _____

NOUVELLE ADRESSE (vacances ou définitive)

Nom: _____
Prénom: _____
c/o: _____
Rue: _____ N°: _____
N° postal: _____ Localité: _____
Pays: _____
Valable dès: _____ Reprise de la distribution au domicile le: _____

Expédition par courrier normal ou avion

AVIS IMPORTANT: Les ordres ne sont pas acceptés par téléphone, ils ne peuvent devenir effectifs que 3 jours (samedi et dimanche non compris) après réception de la demande par notre service de diffusion.

Les changements d'adresse ne sont pas effectués pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables. Pour tout changement effectué, il est perçu une taxe de Fr. 3.- L'indication du numéro postal est indispensable pour la Suisse et pour les autres pays qui l'ont introduit. Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les expéditions sont effectuées par courrier normal.

L'EXPRESS décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger et de demandes formulées d'une manière incomplète ou peu lisible.

Espace réservé à _____ Code Sect. _____ Bande _____ JA _____ Taxe _____ Port _____ AV _____
L'EXPRESS

A découper et à conserver

LA STATION D'ESSAIS VITICOLE À AUVERNIER organise un cours de:

taille et conduite de la vigne

le samedi 14 décembre 1996 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30

Prière de s'inscrire tout de suite. Prix: Fr. 50.-

☎ 032/731 21 07. 251261-110

AIDEZ CELUI QUI A BESOIN
DONNEZ DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES!



Fini les poils, fini les odeurs



238462-110

STEIGER

Votre centre:

Miele Electrolux

Steiger Krähnenbühl & Cie
Pierre-à-Mazel 4,6
Neuchâtel
Tél. 038 25 29 14

Appareils ménagers libres, encastrables et professionnels

Avant 7 heures

tout savoir grâce au service de portage à domicile.

L'EXPRESS

Ing.dipl. **Fust** 30 ANS

TV•HIFI•VIDEO•PHOTO•NATEL•PC

PHILIPS SONY Technics
Panasonic JVC PIONEER

- Toutes les marques réputées
- Prix bas
- Conseil spécialisé
- Service de réparation
- Prolongation de la garantie jusqu'à 10 ans
- Livraison à domicile et raccordement

Rabais Jubilé de Fr. 300.- à Fr. 400.-

SABA T 7066 SH

Ecran plat FSQ 70 cm. 100 programmes/Tuner hyperbandes/Pal/Secam L. Télétexte avec mémoire de pages. Son HiFi stéréo. Commande par menus sur écran en différentes langues.



JE SUIS A LOUER!

Rabais Jubilé 300.-

NOVATRONIC VCR-3096 HIFI
Magnétoscope HQ-VHS avec son HiFi stéréo. Programmation automatique des chaînes. Pré-programmation facilitée grâce au SHOW-VIEW et au VPS. Commutation automatique heure d'été/heure d'hiver. Commande par menus sur écran. Réglage Jog Shuttle sur la télécommande.

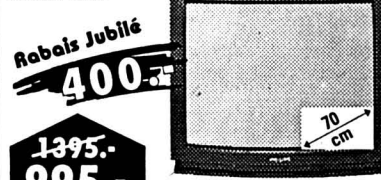


JE SUIS A LOUER!

Rabais Jubilé 400.-

PHILIPS 28 PT 4421/12

Ecran Black Matrix FSQ 70 cm. 70 programmes/Tuner hyperbandes/Pal/Secam L. Télétexte TOP avec mémoire de pages. Son HiFi stéréo 2 x 20 W. Sécurité enfants. Fonction veille.



JE SUIS A LOUER!

Rabais Jubilé 400.-

JVC MX-D 4 T

Amplificateur 2 x 90 W de puissance musicale. Son Live Surround avec 3 effets acoustiques. Radio avec 40 stations programmables. Minuterie avec 3 possibilités de programmation. Double cassette autoreverse avec Dolby B. Télécommande.



JE SUIS A LOUER!

Rabais Jubilé 300.-

- Garantie des prix les plus bas (remboursement si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, le même appareil à un prix officiel plus bas)
- Les derniers modèles de toutes les marques renommées en stock • Location (abonnement service compris dans le prix de location)
- Achat contre facture • En permanence, modèles d'occasion et d'exposition à prix avantageux • Réparation et échange pour toutes les marques • Nous éliminons votre ancien appareil • Livraison à domicile et raccordement

Neuchâtel, Fust/Torre, rue des Terreaux 7 032 725 51 52
Neuchâtel, chez Globus (Armourins) 032 724 26 74 (PC)
Bienne, Hyper-Fust, rte de Soleure 122 032 344 16 02 (PC)
Bienne, chez Jelmoli 032 323 16 26 (PC)
La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44 032 926 12 22 (PC)
(PC = proposent également des ordinateurs)
Réparation rapide toutes marques 0800 559 111
Service de commande par téléphone 155 56 66
HOT-LINE pour ordinateurs et fax (Fr. 2.-/minute) 157 50 30

Enfin vivre sans douleurs! Sans médicaments!

migraine, mal de tête, allergies, asthme, rhumatisme, trouble du sommeil, douleurs, mal de dos, mal de reins, troubles du métabolisme, de la circulation, troubles cardiaques, hypertension, ulcère de jambe, stabilisation de la circulation, etc.

Avec garantie de réussite!
Essai gratuit et sans engagement!
Tél. 032/941 58 62 de 8 h à 12 h.
278243-110

ENSEIGNEMENT

POUR VOTRE AVENIR

- Secrétaire de direction
- Tourisme - Hôtesse d'accueil
- Diplôme de commerce
- Préparation au CFC d'employée de bureau, de commerce
- Cours partiels, pré-apprentissage
- Préparation pour élèves de langue étrangère.

Entrée en tout temps!

278245-111

Bénédict Neuchâtel CH-2000
City Centre - Ecluse 38 - Tél. 032 / 725 29 81 S.à r. l.

Cernier Les contribuables seront invités à ouvrir leurs bourses

Cernier a mal à ses finances! Le fait n'est pas nouveau, et les recettes pour y remédier restent les mêmes. Le Conseil communal reviendra à la charge lundi prochain en proposant de relever les taxes hospitalières et d'épuration, et de réadapter l'impôt à la hausse. Des telles mesures maintiendraient, dit-il, la caisse communale à flot même si le déficit prévu pour 1997 est important.

Depuis quelques années, l'élaboration du budget de Cernier incite le Conseil communal à demander une hausse d'impôt. Le 16 décembre prochain ne faillira pas à la tradition, même si le Conseil général avait l'année dernière mis un frein sérieux à cette spirale.

Les prévisions financières pour 1997 révèlent un déficit inférieur à celui présumé pour 1996 - 190 000 fr. au lieu de 242 000 -, mais l'exécutif est d'avis qu'il faut que la commune trouve les moyens de rétablir une situa-

tion financière inquiétante à bien des égards.

Avant l'examen du budget proprement dit, les élus devront lundi prochain se pencher sur le taux de la taxe hospitalière, que l'exécutif propose de nouveau de porter de 11 à 12%. Il s'agit pour lui de rechercher l'autofinancement partout où cela est possible. Il en va de même pour l'épura-

tion des eaux usées. A la suite du crédit de 36 millions voté par le Syndicat du Haut Val-de-Ruz (Sevaru), les communes membres se sont vu proposer de prendre en charge annuellement les intérêts intercalaires et les frais divers liés à la construction de la nouvelle station d'épuration à La Rincière. Pour faire face à ces nouvelles dépenses, qui inter-

viendront régulièrement, le Conseil communal propose d'augmenter la taxe d'épuration de 70 centimes à 1fr30 par mètre cube d'eau propre facturé. Cela permettrait d'appliquer un plan financier acceptable pour la réalisation de cette nouvelle station.

En troisième lieu, l'exécutif relance le dossier - devenu épineux - de l'augmentation

de l'impôt communal. Il rappelle dans son rapport qu'il ne tolérera pas que le déficit budgétaire soit supérieur au montant des amortissements légaux. Cela obligerait, insiste-t-il, la commune à emprunter pour son compte de fonctionnement et à augmenter de ce fait une dette déjà élevée. Par conséquent, l'impôt communal pourrait être relevé de 85 à

90 centimes par franc versé au canton, soit en augmentation réelle de moins de six pour-cent. Toutes ces mesures devraient permettre à Cernier de disposer d'une petite capacité d'autofinancement, même si le déficit prévu pour l'an prochain est de 190 000 francs pour des dépenses de 6,4 millions.

Philippe Chopard

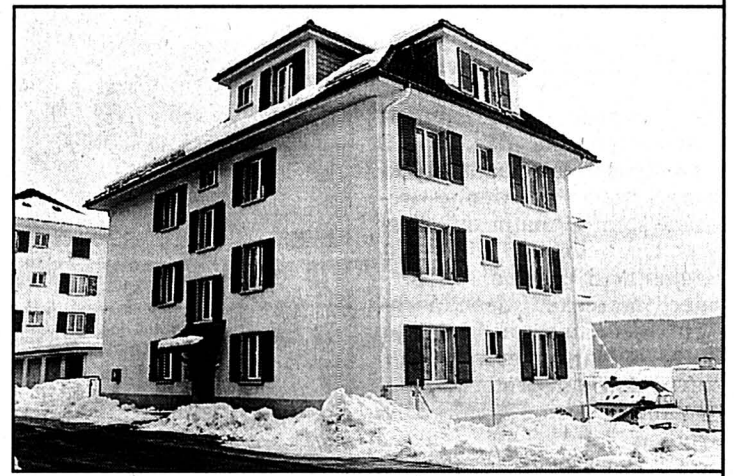
Les radicaux veulent vendre trois locatifs communaux

Le Conseil communal de Cernier n'est pas le seul à se préoccuper de renflouer les finances du village-capitale du Val-de-Ruz, puisque les radicaux y réfléchissent aussi. Lundi prochain, le Conseil général sera saisi d'une motion demandant que la commune se désengage du secteur immobilier. Le texte suggère la vente de trois immeubles locatifs en-

tués aux rues du Bois-Noir et des Monts, pour que la gestion de la collectivité se recentre sur des activités de service public. La vente de ces trois bâtiments, expliquent les motionnaires, dégagera des liquidités d'un montant estimé à 2,5 millions, ce qui aurait pour conséquence de réduire la dette communale de près de 50%. Les radicaux font aussi remarquer que le compte de fonctionne-

ment ne serait pas influencé par cette transaction. Ces 2,5 millions économisés sur la dette totale coûtent en effet davantage que les immeubles de la commune rapportent. La motion invite le Conseil communal à prendre les contacts nécessaires avec ses créanciers pour arriver aux fins désirées. La séance se terminera par une série de nominations.

PHC



La vente des trois immeubles des rues des Monts (photo) et du Bois-Noir devrait réduire la dette communale de près de la moitié. photo Galley

Val-de-Ruz Deux premières à succès pour la Saint-Nicolas

La Saint-Nicolas essaime un peu partout, même à La Vuedes-Alpes, et connaît toujours un beau succès populaire. Pour la première fois, deux villages du Val-de-Ruz ont relancé cette tradition vendredi soir, par une température agréable. A Chézard-Saint-Martin, la population s'est rassemblée devant le centre de la Rebatte, aux sons populaires de la fanfare L'Ouvrière et grâce au comité d'organisation des festivités du millénaire du village. Avec son petit char plein de cadeaux, saint Nicolas est arrivé pour la distribution. Jean-Pierre Häring, président du millième, a également récompensé les lauréats d'un concours de bricolage, qui a séduit 36 enfants de moins de douze ans.

Les Hauts-Geneveys ont également vécu cette première, grâce aux sociétés de gymnastique, pour un cortège, et de développement, pour la réception à la place de la gare. Encadrés par des enfants portant des torches allumées, saint Nicolas et son âne ont conduit une centaine de gosses et de

parents jusqu'au feu entouré d'une dizaine de bûches finlandaises. Après la traditionnelle distribution de cadeaux,

la population a pu apprécier les boissons chaudes préparées pour l'événement.

MHA



Saint Nicolas a toujours autant de succès auprès des tout petits. photo Galley

Couvet La philatélie s'expose pour séduire

Alors qu'une foule de gens aiment collectionner les timbres, les sociétés philatéliques voient leurs effectifs diminuer depuis plusieurs années. Celle du Val-de-Travers n'échappe pas à la règle. Dans ses rangs, on en n'est pas pour autant défaitiste.

En 1942, alors que des fronts étaient ouverts partout en Europe, ou presque, les collectionneurs de timbres du Val-de-Travers décidaient de s'unir. Cinquante-quatre ans plus tard, la Société philatélique est toujours là. Samedi, elle organisait d'ailleurs sa traditionnelle expo-bourse automnale à Couvet. Elle en a profité pour promouvoir sa discipline, parce que ses rangs, comme ceux de ses consœurs, ont tendance à s'éclaircir.

Combien sont-ils au Vallon les collectionneurs de timbres? Assurément des centaines. La Société philatélique, alors qu'elle a vu le nombre de ses membres culminer à plus de 70, ne compte pourtant aujourd'hui que 45 membres actifs,

auxquels s'ajoutent quelques juniors.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette retenue dont font preuve ceux qui rassemblent les timbres, mais qui ne s'engagent pas dans un groupe. A une certaine époque, la discipline se voulait, par exemple, trop stricte pour attirer les collectionneurs.

Les choses ont fort heureusement changé aujourd'hui. Le vice-président de la société du Val-de-Travers, Frédéric Sollberger, qui œuvre aussi en tant que moniteur, n'est pas le dernier à s'en féliciter: «Il n'y a pas une, mais des philatélies. Ainsi, avec nos juniors, notre rôle se résume en fait à leur enseigner les bases de notre discipline, puis à les laisser développer leurs thèmes comme bon leur semble.»

Cette évolution est finalement naturelle, la philatélie permettant à chacun de travailler en fonction de ses sujets de prédilection (histoire, géographie...). Cette discipline permet ainsi d'élargir sa culture générale. Il faut chercher, lire, comprendre, résumer, expliquer ce que représente telle

ou telle série de timbres et de cachets.

Le caractère propre au collectionneur explique lui aussi pourquoi les sociétés philatéliques n'attirent pas tous les amateurs de vieux timbres: «Certains n'aiment pas ou se gênent de montrer leur bien. Et puis, comme dans tous les milieux de collection, il règne parfois une certaine jalousie. Celle-ci peut toutefois être positive et stimulante pour autant qu'elle soit simplement envieuse», précise Frédéric Sollberger.

Garder au chaud ses timbres peut cependant se comprendre, puisque ceux-ci sont parfois être de très grande valeur. Quelque part au Vallon, il existe par exemple une collection qui vaut quelque 500 000 francs.

Bien qu'elles enregistrent une certaine érosion de leur effectif, les sociétés ne devraient pas disparaître pour autant. Du moins pas de si tôt, puisque, en Suisse, quelque 40 000 personnes sont affiliées à l'une d'elles.

Philippe Racine

BRÈVES

Chézard Station de lavage hors normes

Le tribunal de police du Val-de-Ruz, présidé par Daniel Jeanneret, a entendu la semaine passée R.B., prévenu de n'avoir pas respecté le délai imposé par le Service cantonal de la protection de l'environnement pour installer une station de lavage pour ses véhicules. Le défenseur a tempêté contre le formalisme des fonctionnaires et a expliqué que le prévenu avait déposé des plans mais que ceux-ci n'avaient été sanctionnés que tardivement. R.B. a également voulu profiter des fouilles entreprises par la commune pour transformer sa station de lavage et la raccorder aux nouvelles conduites. Le juge rendra son verdict ultérieurement.

PPT

Commerce Mise à jour et acquittement

Renvoyé devant le tribunal de police du Val-de-Ruz pour ne pas avoir versé dans les temps à l'Office des poursuites le montant mensuel de 500fr. prélevé sur ses ressources de commerçant indépendant, A.T. a été finalement acquitté. Entre la plainte du créancier et l'audience, il a en effet payé la somme due et s'est mis à jour pour les mois courants. Il a expliqué au juge Daniel Jeanneret qu'il avait eu un départ difficile dans son activité indépendante et qu'il n'avait pas atteint le minimum vital durant les premiers mois de celle-ci. Ce sont ces éléments qui l'ont conduit à une libération de toute charge.

PPT

Pneus trop lisses Amende trop salée

A.M. s'est opposé à une ordonnance pénale le condamnant à une amende de 600fr. et à 70fr. de frais pour avoir circulé avec quatre pneus dont le dessin n'était plus suffisant. Il a admis avoir commis une faute mais a sollicité la réduction de sa peine. Entendu comme témoin par le tribunal de police du Val-de-Ruz, le garagiste du prévenu a déclaré que ce dernier était venu une première fois chez lui, mais qu'il avait dû attendre quelques jours avant de pouvoir équiper son véhicule des bons pneus. C'est entretemps que le contrôle de police est arrivé. Le juge a finalement condamné A.M. à 300fr. d'amende et à 145fr. de frais.

PPT



La Société de philatélie du Val-de-Travers a profité de son expo-bourse pour promouvoir sa discipline. photo Galley

Téléthon franco-suisse Le pont a disparu, le symbole restera

«Bonjour, mon général», c'est un salut plutôt rare en Helvétie. Samedi matin aux Brenets, une cérémonie protocolaire a réuni sur le parking du Pré-du-Lac officiers suisses et français au garde-à-vous devant le général Jean-François Durand, avant que le pont militaire reliant les deux rives ne soit franchi de part et d'autre en fanfare. Ce Téléthon franco-suisse a vécu. C'était une belle aventure.

Claire-Lise Droz

On en avait comme un petit frisson dans le dos, et ce n'était pas uniquement dû à la température sibérienne régnant samedi matin aux Brenets. Dix heures: la fanfare du Régiment 8 entame son premier morceau. Jean-Pierre Renk, secrétaire du Lions de Locle et par ailleurs impeccable chef du protocole, accueille le colonel Maurice Froitier, attaché de défense près de l'ambassade de France à Berne, et le divisionnaire Frédéric Greub, commandant de la Division de campagne 2. A dix heures et demie pile, avec une précision toute militaire, arrivée du général Jean-François Durand, commandant-adjoint de la 7e division blindée, escorté de son état-major, précédant de peu Roland Vuillaume, député de Pontarlier. Il est reçu par les autorités civiles et militaires, notamment Pierre de Montmollin, président du Grand Conseil, et Maurice Jacot, président du Conseil d'Etat. Officiers suisses et français, alignés face à la rive française, sont au garde-à-vous pour saluer le général. Et c'est toujours devant un rigoureux garde-à-vous, gendarmes, douaniers suisses et français inclus, que retentissent les échos solennels de la



Echange franco-suisse: les enfants débarquent ensemble sur la rive droite.

photo Perrin

Marseillaise, puis de l'hymne national suisse.

La fanfare du Régiment 8 n'avait pas manqué auparavant d'entonner «Le pont de la rivière... Kwai».

Rompez le pas!

Ce pont! Il attirait tous les regards, gardé avec vigilance par les soldats français. Dès le début de l'après-midi, les musiciens de la Militaire, des Cadets de La Chaux-de-Fonds, de La Brévine et des Brenets unis, se rassemblent au pied du Pré-du-Lac. La «Mili» s'approche du pont. Le directeur, Jean-Louis Urech, est plein de sollicitude pour ses musiciens: «Mettez-vous plus serrés, faites gaffe dans les bords. Et rompez le pas!»

Mais l'exercice est repoussé, les impératifs du direct TV étant la cause.

Les musiciens français s'avancent en jouant le long de la route de Chaillexon, escortés d'une flottille de petites embarcations. Et traversent le pont, les tout premiers, le temps d'un interminable défilé: plus de 300 musiciens, musiques du Val de Mordeau unies! Leurs collègues suisses les attendent en jouant sur l'autre rive, avant de traverser à leur tour, précédés des officiers.

Les enfants participant à la fête devaient tous se rassembler au milieu de la rivière, ce qui n'a finalement pas été autorisé pour motifs de sécurité. Mais, symboliquement, deux

petits Français, Ghislain Henri, des Bassots, et Anne Malpica, de Villers-le-Lac, et deux petits Suisses, Laurent Heger et Alexia Favre, des Brenets, ont échangé sur le pont fanions et bouquets de fleurs. Un geste accompagné d'un immense lâcher de ballons sur le Pré-du-Lac, salué par les vivas de la foule massée sur la rive française.

En apothéose, les gosses ont ouvert tous ensemble leurs petits parapluies aux couleurs suisses et françaises entourant le sigle «Téléthon 1996».

Un pont plus loin

Et puis, le Pré-du-Lac s'est lentement vidé. Jean-Pierre Renk, Pierre Boschi et Daniel

Thommen, respectivement présidents des Lions de Locle et de La Chaux-de-Fonds, et Pierre-Henri Arnould, président régional du Lion's, pouvaient sourire à bon droit. Michel Rosset, président de commune des Brenets, et son homologue de Villers-le-Lac, Jean Bourgeois, n'avaient pas l'air mécontents non plus!

Au bord du Doubs, le pont s'est évanoui en un clin d'œil. Il a pivoté comme une barge gigantesque, quittant les eaux suisses en lançant un long coup de sirène, et s'est disloqué en sept bacs qui ont disparu parmi des gerbes d'écume dans le soleil couchant, du côté des Rouges-Terres.

CLD

Perfectionnement Professeurs d'économie à l'école

Enseigner l'économie est une gageure. Car de fait, quoi de plus mouvant et de plus multiforme? C'est l'une des raisons qui poussent l'Ofiamt, la Conférence des directeurs des écoles supérieures de commerce de la Suisse romande et du Tessin et le Cifom - son unité «Formation continue» - à renouveler annuellement leur cours d'économie nationale. Entre aujourd'hui et demain, quarante-cinq participants se retrouvent sur les bancs de l'Ecole professionnelle commerciale à La Chaux-de-Fonds.

Ce module de perfectionnement intitulé «Economie nationale» est destiné aux maîtres de l'enseignement commercial qui y actualiseront leurs connaissances, toucheront force documentation et assisteront à diverses présentations relatives à la politique économique de notre pays.

Ce lundi, les enseignants entendront notamment Vincent Crettol, économiste auprès de la BNS, pour une appréciation conjoncturelle du point de la banque centrale. Jean-Pierre Ghelfi, vice-président de la Commission fédérale des banques se penchera quant à lui sur l'évolution structurelle du système bancaire en Suisse. Un apéritif offert par la ville et la visite du Centre de conduite des réseaux de distribution d'eau et d'énergie électrique de la ville figurent également au programme.

Demain, le conseiller d'Etat Pierre Dubois présentera la Laci et son application dans le canton. Michel Crippa, directeur de l'Association suisse des transports routiers et ancien directeur général des CFF, dressera le profil de la politique suisse des transports en matière de rail-route et des NLFA. Le conseiller national Michel Béguelin répondra quant à lui à la question «Quel avenir pour les CFF?»

PFB

La Chaux-de-Fonds Inauguration des installations rénovées de la patinoire

Tout le monde le sait: depuis l'ascension du HCC en Ligue nationale A, les installations de la patinoire des Mélézes ont subi un lifting pour être à la hauteur de l'ambition du club local et répondre aux exigences de sécurité et de confort de la Ligue suisse de hockey. Le Conseil général n'a pas chipoté pour accorder le crédit nécessaire et hier, les élus étaient invités à visiter les lieux. Une petite cérémonie a marqué l'inauguration officielle; cela en préambule du match contre Ambri-Piotta que les joueurs chaux-de-fonniers, galvanisés, ont emporté (3 à 2).

Irène Brossard

En président de ville doublé d'un amateur de hockey, Charles Augsburger a retracé l'histoire passée et récente de la patinoire. Construction en 1953, pose d'une couverture en 1969 (le HCC était champion suisse), nouveau toit en 1983, puis attentisme prudent même si certains équipements laissaient à désirer. L'ascension de mars dernier a balayé tous les atermoiements. La rénovation et l'agrandissement des tribunes devenaient indis-

pensables et rapidement. Le 1er avril déjà, le président du club, Marc Monnat, était dans le bureau du président de la ville pour discuter le coup. Plans et devis ont été consignés dans un rapport urgent et le 30 mai, le Conseil général fraîchement élu acceptait, à l'unanimité et dans l'enthousiasme, un crédit de 3 050 000 francs.

Les travaux ont été menés avec diligence et, Roland Peltier, architecte et passionné de hockey, était aussi un homme heureux. Qui a été bien en-

touré pour relever ce véritable défi. Trente-cinq entreprises, essentiellement de la ville, ont œuvré sur ce chantier; au plus fort des travaux, une quarantaine d'ouvriers s'y affairaient journellement, certains ne rechignant pas à travailler le soir

et le samedi pour terminer à temps.

Quant à Marc Monnat, président du HCC et, en l'occasion, représentant du Club des patineurs, il a remercié les conseillers généraux «pour le bel outil mis à disposition, permettant de faire valser les abeilles aux Mélézes». Un merci aussi à la police locale et à son commandant, mis également sur la brèche.

«Vous avez pensé à nos jeunes» a dit encore le prési-

dent. Effectivement, ces installations sont au service de tous, clubs de hockey de toutes catégories, Club des patineurs et public. D'ailleurs, ce sont les minis qui, hier, ont offert un avant-match fort applaudi, les supporters vibrant comme pour leurs idoles. Francis Matthey, conseiller d'Etat, n'a pas manqué cette partie et la victoire qui a suivi, tout comme le chef du Service cantonal des sports.

IBR



Petits mais déjà talentueux: ils ont ouvert le match de cette journée inaugurale de la patinoire des Mélézes.

photo Leuenberger

PUBLICITÉ

2^e Montre de l'année (Men's Ex)

1^{er} Nouveauté de l'année (Begin)

3^e Mouvement mécanique de l'année (Wristwatch)

PERRELET
1777
En vente chez

ROBERT
FRANÇOIS ENGISCH
Neuchâtel

THE ULTIMATE AUTOMATIC WATCH

277988-337

Lamboing Autorités constituées

Lors d'une très longue assemblée communale ordinaire, qui s'est récemment déroulée à la salle du complexe communal, le corps électoral de Lamboing a constitué ses autorités et accepté le budget, en maintenant toutefois une quotité inchangée. Trois nouveaux conseillers municipaux ont été élus.

René Carrel, maire, Philippe Niederhauser, président des assemblées, et Thierry Carnal, vice-président des assemblées, ont été élus tacitement vendredi dernier lors de l'assemblée communale de Lamboing qui s'est déroulée en présence de 144 ayants droit. Le Conseil municipal a vu ses trois sièges laissés vacants repourvus au premier tour déjà. Trois nouveaux, à savoir Brigitte Bonjour avec 121 voix, Joël Racine avec 108

et Roland Racine avec 88 ont été élus (Josiane Racine et François Racine viennent ensuite). Les anciens ont été réélus: Dominique Sunier avec 118 voix, Hansjörg Schnurrenberger avec 114 et Jean-Michel Decrauzat avec 108 voix. Le vice-président du conseil, Dominique Sunier, a été élu par acclamation, alors que les cinq membres de la commission de vérifications des comptes, rééligibles, ont été reconduits dans leur fonction. Cette commission est donc constituée de Marie-Claude Perrenoud, Anne-Lise Rossel-Schnurrenberger, Véronique Sprunger, Fabrice Vandevoyer et Pierre Chatton. René Carrel a remercié les trois anciens conseillers municipaux qui ont souhaité cesser de fonctionner, à savoir Claudine Sprunger, Philippe Racine et Jean-Michel Noth. Il a félicité les nouveaux élus.

Le Conseil communal de Lamboing était favorable à une augmentation de la quotité d'impôts de deux dixièmes, mais l'assemblée ne l'a pas suivi. Elle a refusé le passage de 2,4 à 2,6 par 103 voix contre 40. Le budget de la commune a été clairement expliqué par le maire et la caissière, Mireille Spart. Les charges s'élèvent à 3 millions 74 000 frs. et les revenus à 2 millions 854 000 francs. Le déficit est donc de 220 000 francs.

Sans la dépréciation de 10% dictée par le canton, le budget aurait pu être clos avec 20 000 francs de bonus. Les budgets de la communauté scolaire primaire du Plateau et secondaire du district ont également été acceptés.

Règlements acceptés

La proposition de construction d'un trottoir supplémen-

taire du côté ouest de la route de Prèles a été refusée. Celui prévu du côté du Jorat se fera par contre en 1997. Le nouveau règlement du service de défense et de la protection civile a été accepté. Il concerne les périodes de service, les taxes et les incorporations des femmes.

L'acceptation d'un nouveau règlement sur les parcsages de nuit sur les places publiques a passé la rampe par 59 oui contre 43 non. L'adaptation de l'annexe 2 du règlement d'organisation, suite à la nouvelle classification des fonctions du personnel cantonal et communal a été acceptée à la majorité.

Le président de l'assemblée a par ailleurs rappelé qu'il y a eu cinq décès et huit naissances en 1996 dans la commune, ce qui porte l'effectif à 649 habitants.

JCA

Armée du salut Un culte différent

Face à la crise de sens que connaît aujourd'hui notre société moderne, les Eglises n'ont pas d'autre alternative que de se remettre en question. Le fossé séparant les discours traditionnels de la foi et les représentations sociales se creusant, il paraît indispensable au «religieux» de se (re)positionner.

Conscient de cette réalité, Jean-Marc Flückiger, officier de l'Armée du salut en poste à La Neuveville, refuse le fatalisme: «Dans le culte, nous sommes restés attachés à des formes qui ont fait leurs preuves, mais qui souvent ne correspondent plus aux aspirations des auditeurs d'aujourd'hui. L'Évangile, pourtant, a gardé toute sa pertinence. Pourquoi l'afflubber d'une étiquette rigide, alors qu'il est là pour «casser la baraque»?

Gospel Time

Érigé sur le principe du théologien allemand Bonhöffer selon lequel l'Église ne sert que si elle est là pour les autres, le Gospel Times constitue la tentative de l'Armée du salut neuvevilloise de proposer, une fois par mois, un culte différent, dont le message est habité par le double objectif d'être accessible et résolument optimiste.

A l'origine, Gospel Time était animé par le désir de cibler un public essentiellement jeune. Si la jeunesse est effectivement représentée, l'expérience a cependant démontré que ce sont les familles - jeunes couples avec jeunes enfants - qui marquent le plus d'intérêt. Le programme a par conséquent été adapté aux aspirations de ces deux populations. Spectacles musicaux - louanges ou rock -, films, témoignages mais aussi animation d'un clown ou théâtre de marionnettes se sont succédés sur la scène de Gospel Time.

Foi et souffrance

Le dernier invité en date des saluistes neuvevillois n'était autre que le pasteur Michel Renevier, personnage célèbre au sein de la mouvance évangélique. Se basant sur son expérience de vie - marquée par un terrible accident de la circulation qui coûta la vie à sa fille de 13 ans et lui causa des brûlures dont il portera à jamais les traces -, Michel Renevier traita du thème fondamental de la foi face à la souffrance. Les réponses apportées par l'orateur du jour demeurent intimement liées à une approche théologique «évangélique». /comm

Nods Soutien massif au Téléthon

L'action Téléthon a une nouvelle fois connu un franc succès samedi dernier dans le district. Elle y est mise sur pied grâce aux sapeurs-pompiers, coordonnés dans la région par Willy Sunier, de Nods.

Des activités particulières et variées avaient été organisées pour cette récolte de dons, dont le but est d'encourager la recherche contre les maladies génétiques. On assiste à de véritables petites fêtes villageoises de la générosité. La soupe aux pois et autres plats ont pu y être dégustés. L'action a été partout bien soutenue, et sera sans doute, au moment du bilan, une nouvelle réussite.

JCA

Animation Ski pour effort, réflexion pour divertissement

Avec l'organisation de ses camps de ski, l'animation de jeunesse de l'Eglise réformée Berne-Jura sait proposer une offre attrayante. Elle l'est d'autant plus que trois destinations la caractérisent cette année.

Du 26 décembre au 2 janvier, des dizaines de jeunes s'accorderont un sain dépaysement. Ils auront répondu à l'invitation que leur adresse l'animation de jeunesse de l'Eglise réformée des cantons de Berne et du Jura qui, habituellement à cette période, organise ses camps hivernaux.

Ils sont ouverts à tous les jeunes ayant terminé leur scolarité obligatoire. Cette année, l'offre est scindée en trois. Un

camp, plus spécialement destiné aux amoureux de la nature, se déroulera à Arolla. Le choix de ce village valaisan ne doit rien au hasard. Outre sa particularité d'être le plus haut d'Europe, il est niché au cœur de l'une des plus prestigieuses vallées des Alpes, ce qui lui vaut d'offrir des paysages de rêve.

Pas triste non plus le panorama garanti à Mürren dans l'Oberland bernois, station jugée sur un balcon face aux «trois grands» que sont l'Eiger, le Mönch et la Jungfrau. Là se retrouveront les fadas du snowboard.

Les inconditionnels de l'effort emprunteront, eux, la

Haute Route. A peau de phoque, les jeunes accompagnés d'un guide chevronné, entreprendront des excursions sur les hauts d'Arolla. Jeunesse et Sport assure le monitariat des trois camps. Quant à leur animation spirituelle, elle s'intégrera par une réflexion suivie sur plusieurs soirées en rapport avec le thème «le bien et le mal». Films, vidéo, sketches et débats faciliteront l'échange de points de vue. /réd-comm

Le secrétariat biennois d'animation de jeunesse, tél. (032) 322.19.77, recueille les inscriptions et fournit aux personnes intéressées les renseignements désirés.

Sainte-Barbe Les sapeurs imériens manquent de bras...

La fin de semaine fut chargée pour les pompiers de la région. Tandis que de nombreux corps s'activaient dans le cadre du Téléthon, le Service de défense et Centre de renfort imérien cumulait son rapport annuel avec la fête dédiée à Sainte-Barbe, sa patronne. En rappelant que son effectif est trop serré.

Dominique Egger

Bien qu'une dizaine de nouveaux sapeurs aient pu être incorporés suite au dernier recrutement, l'effectif du Service de défense (SD) imérien mériterait d'être sensiblement étoffé. Une soixantaine d'hommes forment le corps actuellement, alors qu'il en faudrait une centaine pour pouvoir organiser «confortablement» les services de piquet notamment.

Un service gratuit

Contrairement au corps voisin de Sonvilier - où la polémique que l'on sait s'est éteinte pour déboucher finalement sur l'incorporation de 18 femmes, toutes volontaires! (voir ci-contre) -, le service de défense imérien ne compte plus aucune femme. Sa seule incorporée, Séverine Aellig, adjointe au fourrier, a dû re-

noncer pour des raisons professionnelles.

Quoique se refusant catégoriquement à ouvrir une polémique sur le sujet, le commandant Pierre Lehmann regrette que la population ait refusé le nouveau règlement du service. Un refus dont il estime qu'il est dû à une mauvaise information, voire à une mauvaise compréhension de la situation: «Les femmes pensaient que nous voulions leur argent, alors que nous avons besoin de leurs bras. Or aucune d'entre elles n'a répondu à notre action de recrutement.»

Il ne faut pas perdre de vue que les pompiers offrent à la collectivité un service gratuit, rappelle Pierre Lehmann, en ajoutant: «Les taxes visent à couvrir les besoins, sans plus. Or si nous fonctionnons toujours à dix francs de l'heure

seulement, les employeurs sont de plus en plus nombreux à nous adresser des factures, pour le temps consacré par leurs employés à des interventions...»

Il reste que l'ancien règlement du SD a été prolongé jusqu'à fin 1998 par le canton. D'ici là, il s'agira de concocter et de faire avaliser un nouveau texte.

Progression excellente

Chef de l'instruction, le plit Daniel Müller présentait un rapport positif, soulignant l'excellente progression suivie cette année par la plupart des incorporés, ainsi que leur bonne motivation générale. La relève, en particulier, a révélé un sérieux et une volonté remarquables. Signalons d'ailleurs que quatre nouveaux jeunes sapeurs-pompiers, qui ont suivi la forma-

tion ad hoc, renforcent la section des premiers secours.

Mais si le résultat de l'inspection est très satisfaisant, tout n'est encore pas parfait, bien évidemment. Et Daniel Müller de relever quelques lacunes à combler dans la maîtrise de l'échelle mécanique, de l'engagement en matière de protection de la respiration et du rôle exact que chaque incorporé doit jouer. Signalons enfin que le SD a reçu, en

cette fin d'année, le nouveau véhicule de premiers secours qui était devenu urgent, son prédécesseur étant particulièrement usé.

L'inspecteur Werner Traumaux et le conseiller municipal Jean-Pierre Bourquin ont pris la parole vendredi. Ce dernier, dont l'intérêt et l'engagement sont particulièrement appréciés par les sapeurs-pompiers, exhortait les incorporés à s'efforcer de «vendre» le SD,

non seulement par leur excellent travail, mais encore par leurs relations avec la population.

DOM

Les promotions: le sapeur Matthias Mischler est promu appointé; l'appointé Blaise Decrauzat est promu caporal; le caporal Alain Noirjean est promu sergent, avec la fonction de chef d'intervention; suite à la démission du lieutenant René Aebly, chaleureusement remercié pour son énorme dévouement, le sergent Claude-Eric Rüegg a été nommé responsable de la section circulation.

Cinquante-neuf cas

Le SD de Saint-Imier, qui est également Centre de renfort régional et Centre d'intervention cantonal de lutte contre les hydrocarbures, a mené 59 interventions ces douze derniers mois.

La catégorie numérique la plus importante demeure la lutte contre le feu,

avec 19 cas. Suivent les situations de lutte contre les hydrocarbures (14 cas), puis les déclenchements d'alarmes automatiques (10). S'y ajoutent neuf interventions dues à des inondations, trois désincarcérations, ainsi que par quatre interventions classées «divers». DOM



A Cormoret samedi, les écoliers ont pris une part active à la manifestation organisée par les pompiers pour le Téléthon.

photo Egger

OUVERTURES NOCTURNES

Shopping en Ville

NEUCHÂTEL

JEUDI 12
JEUDI 19
LUNDI 23
DÉCEMBRE
jusqu'à 22 h

GROUPEMENT NEUCHÂTELOIS DES GRANDS MAGASINS
COMMERCE INDÉPENDANT DE DÉTAIL



Association Région VAL-DE-RUZ
Office du Tourisme

Espace Val-de-Ruz

Espace Val-de-Ruz et la Région Val-de-Ruz vous invitent à participer à une

CONFERENCE PUBLIQUE

le mardi 10 décembre 1996, à 20 h 00

à l'Hôtel de la Croisée, à Malvilliers

sur le thème de :

EXPO 2001

CONTENANTS, CONTENU,
LIAISON AVEC L'ARRIERE-PAYS.

donnée par

Monsieur Francis Matthey,
président du comité stratégique
de l'Expo 2001.

Epervier 4 CH-2053 CERNIER C.P. 120 Tél. 032 853 43 34

service culturel migros présente

Connaissance du Monde

Autriche

impériale

Vienne - Salzbourg - Innsbruck
Danube - Carinthie -
Vorarlberg - Tyrol

Architecture - Histoire et musique
Une superbe fresque du Moyen-âge
au XXème siècle

Film et conférence de
Michel Drachousoff

Neuchâtel Cinéma des Arcades
mercredi 11 et jeudi 12 décembre
16h00 et 20h00

Couvet Salle Grise - Hôtel de ville
vendredi 13 décembre, 20h00

Prix des places: Fr. 12.-, location à l'entrée

BISCUITS AU MIEL OU «PAIN DE BOUSE» ?

En mélangeant le lait et le miel de mes biscuits de Noël une petite histoire me trotte dans la tête, c'est mon collègue Pieder qui me l'a racontée.

«Le soleil brille sur la terre desséchée. Les champs épuisés par la récolte sont bruns, la sécheresse a craquelé la terre. Un char à boeufs passe.

Un des boeufs lève la queue. Avant même que la chaleur n'ait séché la bouse, Saroja, une jeune femme ramasse le précieux combustible à mains nues. Devant chaque hutte, les bouses des vaches s'empilent, un combustible qui remplace le bois.

Mais Saroja ne pose pas la galette sur le tas. Elle va d'abord à la fontaine, elle la défait avec les doigts et pique des petits morceaux qui après le lavage s'avèrent être des grains que le boeuf a avalés et qui n'ont pas été digérés.

Ce qu'elle ramasse tiendrait dans une cuillère à café. Saroja rassemble son butin

dans une corbeille où elle a déjà mis le résultat de ses récoltes précédentes. Quand la quantité est suffisante elle forme un pain. «Bullshit-bread» ou pain de bouse.

Cela se passe en Inde, Saroja est une dalit, un nom que se sont donné eux-

mêmes ceux que l'on appelle parfois les intouchables. Dalit signifie «foulé au pieds». Hors-castes, méprisés, les dalits ont accueilli le Christianisme comme une libération: ils devenaient des êtres humains et pouvaient espérer changer leur sort. Eux, dont toucher ne serait ce que l'ombre est considéré comme une souillure par les Brahmanes, recevaient un message libérateur.

Egale aux yeux de Dieu, ils osèrent prendre leur destin en mains. Un long processus où l'amélioration de la situation économique va de pair avec un travail de formation politique et sociale, l'Entraide protestante suisse (EPER) travaille avec les Dalits pour leur permettre de

réaliser et de vivre cette libération que le Christ nous a apportée à tous.

Avec l'espoir profond que, grâce à vos dons, la fille de Saroja pourra manger autre chose que du «pain de bouse», j'ajoute girofle et cannelle...

Geneviève Baumgartner



EPER REFLECHIR ET AGIR

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je souhaite souscrire un parrainage annuel de Fr. 360.--

Envoyez-moi la documentation sur les actions de l'EPER.

Nom : _____

Adresse : _____

A envoyer au secrétariat romand de l'EPER, C.P. 536 - 1001 Lausanne - Tél. 021/617 23 23

1946-1996
18-363398/4x4

Europe La mise en place de l'euro met l'axe Paris-Bonn à rude épreuve

Entre une Allemagne tour à tour «Père Fouettard» ou «Père la Rigueur» de l'euro et une France latine où resurgit la tentation de la dévaluation, quelques mises au point sont plus que jamais nécessaires. Jacques Chirac et Helmut Kohl vont encore s'y employer aujourd'hui à Nuremberg. Ce sommet bisannuel échappe à la routine. A la fin de cette semaine, les deux hommes se retrouveront à Dublin pour un Conseil européen décisif censé lever les derniers obstacles sur le chemin de l'euro. En Irlande, la France et l'Allemagne comptent bien faire cause commune aussi sur l'autre grand sujet du moment: la réforme des institutions européennes.

De Bonn
Arthur Clément

Fin novembre à Périgueux, mardi dernier à Paris, aujourd'hui à Nuremberg et vendredi à Dublin, décidément, Jacques Chirac et Helmut Kohl ne se quittent plus. Même si certains sont programmés de longue date, la fréquence de ces rendez-vous répond opportunément aux contraintes croissantes qui s'exercent sur le couple franco-allemand.

Avertissement sans frais

La réunion des ministres de l'Économie et des Finances européens le 2 décembre à Bruxelles a sonné le tocsin. Ce jour-là, les Quinze ont été incapables de s'entendre sur le pacte de stabilité qui doit assurer la fermeté de l'euro après sa naissance, le 1er janvier 1999. Un avertissement sans frais, pour l'instant.

Dans cette affaire, l'Allemagne a fait cavalier seul avec pour unique soutien celui des Pays-Bas. Bonn veut imposer des règles aussi strictes qu'implacables pour garantir la discipline budgétaire des participants à l'euro. Son rigorisme relève certes de la religion de la monnaie forte mais il est aussi à usage interne. L'homme de la rue accepterait mal de troquer un mark qui

incarne le renouveau de son pays et sa puissance économique contre un euro plus faible.

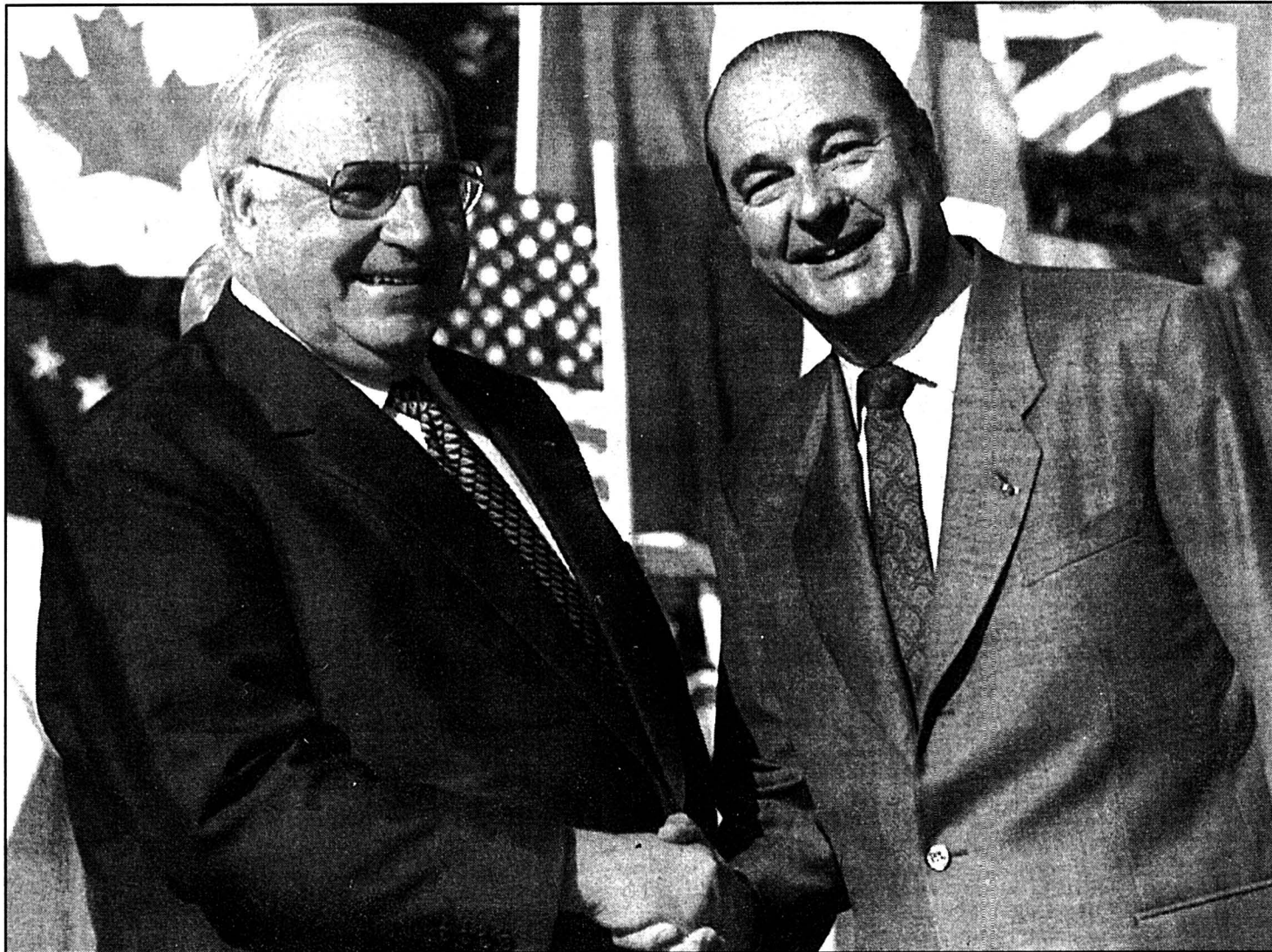
Le chancelier Kohl, grand artisan de la construction européenne, ne cesse de se porter garant de la stabilité de la future monnaie unique. Son parti, l'Union démocrate-chrétienne (CDU) a placardé à travers tout le pays des affiches dont le message est on ne peut plus clair: l'euro et le mark, proclament-elles, sont les deux faces d'une même médaille.

L'intransigeance allemande alimente l'euro-scepticisme

Il reste au chancelier à le démontrer pour gagner la confiance d'une opinion publique méfiante. Le débat sur le pacte de stabilité lui offre l'occasion de prouver sa détermination. A Paris, la problématique est encore différente. Les courants eurosceptiques qui traversent la classe politique française dénoncent le mastodonte allemand, donneur de leçons et dominateur, et incitent le gouvernement à se démarquer du voisin allemand.

La controverse sur le pacte de stabilité s'est focalisée sur les sanctions financières qui viendront frapper les mauvais élèves de la classe euro. La Commission de Bruxelles propose des amendes salées comprises entre 0,2 et 0,5% du PIB pour ceux qui laisseraient dépasser leurs déficits publics au-delà du seuil de 3% du PIB. Pendant ce temps, l'Allemagne préconise une sanction de 0,25% pour chaque point de dépassement, sans fixer de limite. Elle se heurte à la France qui lui reproche d'en faire un peu trop et réclame davantage de souplesse et de mansuétude.

Seraient épargnés par ces sanctions, les pays se trouvant dans des «circonstances exceptionnelles et provisoires» comme une grave récession ou une catastrophe naturelle. Reste à s'entendre sur ce que l'on entend par grave récession. Aux yeux de l'Allemagne, il s'agit d'un recul du PIB de plus de 1,5% sur un an. Bonn réclame des sanctions automatiques. «Nous voulons des règles claires et plus elles



Sur les voies tortueuses qui mènent à l'euro, le président français et le chancelier allemand ont plus que jamais des raisons de se rencontrer.

photo a-Keystone

seront claires, mieux cela vaudra», a lancé le secrétaire d'État allemand aux Finances Jürgen Stark à Bruxelles.

Valéry Giscard d'Estaing joue les trouble-fêtes

«Il ne faut pas s'enfermer dans un automatisme. Il importe de laisser au Conseil des ministres, instance politique, toute sa marge d'appréciation», a répliqué le ministre français des Finances Jean Arthuis tout en réaffirmant sa fidélité indéfectible au credo du respect des critères de Maastricht.

Et comme si tout cela ne suffisait pas, l'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing est venu jouer les trouble-fêtes en proposant de décrocher le franc par rapport au mark pour relancer les exportations françaises et favori-

ser l'emploi. Cette proposition a rallié le très ambitieux président de l'Assemblée nationale Philippe Séguin, écartelé entre son image de premier ministre et un euroscepticisme peu compatible, et l'ancien ministre de l'Intérieur Charles Pasqua.

Elle a reçu le soutien remarqué d'un haut responsable de la Banque de France Jean-Pierre Gérard qui a souhaité «une négociation avec l'Allemagne» pour remédier à la «dramatique sous-évaluation du dollar» et n'a pas exclu un réajustement de la parité franc-mark.

Relancer la Conférence intergouvernementale

En ajoutant encore à la confusion ambiante, ces déclarations ont contraint Helmut Kohl et le premier ministre

français Alain Juppé à réaffirmer immédiatement leur attachement à la parité actuelle, histoire de calmer les marchés financiers. «La croissance et l'emploi ne peuvent pas être atteints par la politique des taux de change comme on l'exige ça et là», a ajouté le ministre allemand des Finances Theo Waigel.

Le sommet de Nuremberg doit mettre aujourd'hui un terme à ces errances. Mais il s'y jouera aussi une autre pièce. Il s'agit cette fois de relancer la Conférence intergouvernementale (CIG) de réforme des institutions européennes. La CIG doit en fait préparer l'ouverture du club européen à de nouveaux membres. Français et Allemands concoctent depuis des mois une initiative commune. Il s'agirait de proposer l'aban-

don du vote à l'unanimité, déjà périlleux à quinze, au profit d'un vote à la majorité qualifiée susceptible d'éviter la paralysie des institutions européennes. On proposerait aussi de faire progresser la coopération policière et judiciaire.

Helmut Kohl et Jacques Chirac auront un dossier supplémentaire sur la table, celui du profil de la personne en charge de la PESC (Politique étrangère et de sécurité commune) de l'Union européenne. Les Français voudraient que cette fonction nouvelle soit confiée à un «politique» d'envergure tandis que les Allemands, soucieux de garder les coudees franches en matière de politique étrangère, se satisferaient d'un haut fonctionnaire.

ARC

Mettre fin à la cacophonie en matière d'armement

Depuis la fin de la guerre froide, rien n'est plus pareil dans l'industrie européenne de l'armement. Crédits en chute libre, projets abandonnés ou reportés et grandes manœuvres industrielles ne se comptent plus. Les programmes franco-allemands ne font pas exception. Ils ont été frappés de plein fouet par ces bouleversements. Le sommet d'aujourd'hui doit permettre d'y voir un peu plus clair.

Symbole de la cacophonie ambiante: le satellite-espion Helios-2. Il est à l'Europe de la défense ce que l'euro est à l'Europe monétaire. Helios-2 est le chaînon manquant du renseignement militaire européen. Il doit lui permettre de s'affranchir de la tutelle américaine en lui fournissant une composante spatiale.

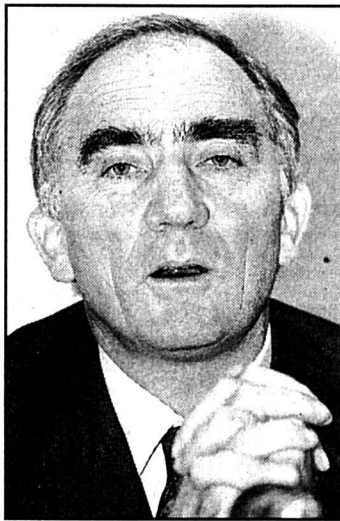
C'est du moins ce que l'on peut entendre à Paris. A Bonn, le son de cloche était bien différent ces derniers mois. Volker Rühle, le très at-

lantiste ministre allemand de la Défense n'a pas fait mystère de sa préférence pour une solution américaine. Washington propose aux Européens d'acheter des satellites existants. L'économie serait de taille. Helios-2, avec une résolution inférieure au mètre, des capacités infrarouges qui le rendraient opérationnel de jour comme de nuit et par tous les temps se paierait au prix cher: 2,1 milliards de dollars.

Lourde facture

En période de vaches maigres, la facture est un peu lourde et l'argument de poids. Le budget 1997 du Ministère de la défense en Allemagne, avec une enveloppe de 46,5 milliards de DM, déjà en baisse de 1,7 milliard de DM par rapport à cette année, s'est encore vu amputer de 200 millions de DM à l'issue d'ultimes arbitrages budgétaires.

Voyant ses ressources fondre comme neige au soleil, Volker Rühle, sans doute aussi pour infléchir son collègue des



«La France et l'Allemagne sont décidées à donner à l'Europe une indépendance dans l'observation militaire», a déclaré en octobre le ministre français de la Défense Charles Millon.

photo a-K

Finances, l'impitoyable Theo Waigel, a déclaré au début du mois d'octobre qu'il n'avait plus assez d'argent pour finan-

cer Helios-2, dont le premier des deux satellites doit être placé sur orbite en 2002.

Le gouvernement allemand s'est ensuite employé à corriger le tir, affirmant que le projet n'était pas menacé et qu'il s'en tenait à la décision de le lancer prise par Jacques Chirac et Helmut Kohl au sommet de Baden-Baden en décembre 1995.

Depuis, Volker Rühle et son homologue français Charles Millon se sont retrouvés à plusieurs reprises pour préparer le sommet décisif d'aujourd'hui. «La France et l'Allemagne sont décidées à donner à l'Europe une indépendance dans l'observation militaire», a déclaré Charles Millon fin octobre à l'issue de l'un de ces entretiens, laissant clairement entendre que les angles avaient été arrondis entre Bonn et Paris.

Mais Helios-2 n'est qu'un seul des 27 programmes d'armement qui associent Allemands et Français, souvent avec d'autres partenaires européens et les discussions

vont bon train pour tous les autres.

Elles semblent avoir avancé pour l'hélicoptère de combat Tigre, lui aussi un temps menacé. A Paris, le délégué général pour l'armement Jean Yves Helmer a révéilé la semaine dernière que les deux pays avaient l'intention d'en acheter 80 chacun à l'industriel franco-allemand Eurocopter.

Coordonner les programmes

Pour mettre un peu d'ordre dans ses projets, un Organisme conjoint de coopération en matière d'armement (Ocar) voit le jour ces jours-ci à Bonn. Il réunit l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie et supervisera une douzaine de programmes d'armement européens dont justement le Tigre, les satellites d'observation Helios-2 et Horus mais aussi le futur véhicule blindé VBCI, le radar de contre-batterie Cobra, le drone - un avion sans pilote - Brevet et la frégate Horizon.

De cette agence européenne de l'armement, on attend beaucoup. En répartissant les tâches et en coordonnant les programmes, elle doit éviter que l'Europe se retrouve de nouveau à développer simultanément trois avions de chasse, trois chars et trois frégates différents comme aujourd'hui.

L'Ocar, dont la création figurait en annexe du Traité de Maastricht, garde sa porte ouverte à d'autres partenaires européens. Elle doit aussi renforcer la compétitivité de l'industrie européenne de l'armement sur le marché mondial.

Pendant ce temps, les grandes manœuvres se poursuivent parmi les industriels. Fin octobre, le français Matra annonçait avoir engagé des discussions avec l'allemand Dasa (Daimler-Benz Aerospace). Si rapprochement il y avait, il se ferait au détriment du mariage des activités missiles et satellites voulu par le gouvernement français entre le groupe public Aérospatiale et Dasa.

ARC

FAILLE-HIT • La Chaux-de-Fonds

DE 3 JOURS: DU LUNDI 9 AU MERCREDI 11 DÉCEMBRE 1996

SALLE DES VENTES: POLYEXPO - LA CHAUX-DE-FONDS

153, Rue des Crêtets - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. (032) 926 07 08 - Ouvert lundi de 13 h 30 à 18 h 30, mardi de 10 h à 18 h 30, mercredi de 10 h à 18 h 30.

Sacs d'école Fr. 20.-
Lunettes RAY-BAN Fr. 60.-
Avec Certificat d'origine
Gants cuir Fr. 10.-
10 Paires de collants Fr. 10.-
Veste cuir dès Fr. 50.-

- Habits enfants
- Ensembles dames
- Leggings
- Pulls
- 10'000 Paires de chaussures dès Fr. 20.-- et Fr. 30.--
- Chaussures de ski et snowboard Fr. 60.--
- Blouson - Anoraks
- Combinaisons de ski
- Manteaux et vestes en fourrure synthétique

ROLLERS

- Mobilier, moderne, rustique, contemporain
- Salons dès Fr. 500.-
- Chambres à coucher
- Salle à manger

- Pommes de terre 10 kg Fr. 7.--
- Oignons 10 kg Fr. 7.--

251516-110

Cherchez le mot caché !

Autre nom du calamar, un mot de 8 lettres

La solution de la grille paraîtra demain dans l'édition de **L'EXPRESS**

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi

A Ahaner Agrotis Aide Ailante Allumé Amère Amibien Amorce Anisé Arrivage Atrium Aubin Autan Barrer Birman Broc	C Buvard Cabine Cendre Compresse Créer Crise Dorade Etoile Etrange Fabulé Fagot Fossé Frimas Genou Gravure Herbe	I Huile Image Iode Lugubre Magret Marge Monade Néant Norme Offre Omnibus Orgue Ormoie Paon Parrain Portage	R Prier Privé Rainer Raison Rentier Réserve Sauge Serrer Songer Suave Tapir Ultime Verte Virile Voisin
B	D	M	S
T	U	V	

R	E	R	N	R	E	R	E	S	E	M	C	B	E	
E	V	R	E	S	E	R	E	O	D	D	A	E	U	E
E	O	R	I	N	E	M	U	L	L	A	G	G	V	B
R	S	R	T	N	A	E	N	N	I	N	R	N	A	R
C	C	I	M	N	D	H	E	L	A	O	E	O	R	E
R	E	G	N	O	S	I	A	R	E	M	T	N	D	H
R	N	S	I	A	I	N	T	R	I	L	R	E	U	S
G	D	E	S	P	T	E	E	T	F	E	U	I	U	E
G	R	G	I	E	O	R	L	R	N	R	L	B	B	R
E	E	A	O	E	R	U	I	I	O	E	I	I	A	F
N	N	V	V	A	G	P	A	U	R	N	V	M	S	F
O	N	I	B	U	A	R	M	M	M	I	O	A	A	O
U	R	R	B	T	R	I	A	O	E	R	V	G	U	S
P	O	R	T	A	G	E	D	M	C	R	O	E	G	S
C	E	A	P	N	C	R	V	E	R	T	E	T	E	E

Y a-t-il encore des hommes, des vrais?

Vous en faites partie?
Nous vous remercions de nous apporter votre témoignage au
022 708 95 90
ou **022 708 84 27**, TSR.

Nous demandons à acheter

horlogerie ancienne

- montres,
- pendules,
- régulateurs,
- outillage et machines,
- fournitures layettes,
- établis,
- livres, brochures et autres documentations sur l'horlogerie

Christophe Grimm
Rue du Weissenstein 5
2502 Bienne
Tél. 032 341 19 30

28-064886/4x4

«QUESTION OPTIONS, NOUS PRENONS TOUTES LES LIBERTÉS.»



Prix TVA incluse

La politique des voitures suréquipées est dans l'impasse. Avec l'Escort Style, vous avez le feu vert pour le choix des options. Outre un équipement de série intéressant, elle vous offre la climatisation pour Fr. 980.- seulement au lieu de Fr. 1950.- et un Paquet

Sécurité englobant l'ABS et l'airbag passager pour Fr. 1000.- au lieu de Fr. 2200.-. Votre concessionnaire Ford se fera un plaisir de vous montrer tout ce que l'Escort Style peut vous offrir en plus grâce à ses nombreuses options. Aussi exigeant que vous soyez.

Peut-être bien que j'opterai pour la nouvelle Escort Style.

Nom/prénom _____

Rue/n° _____

NPA/localité _____

Téléphone _____

Voiture actuelle _____

Coupon à envoyer à: Ford, case postale, 8706 Meilen.

Deux raisons de plus d'opter pour Ford. Options, votre nouvelle liberté à l'achat d'une voiture, et Ford EuroService, la garantie de mobilité paneuropéenne.



276926-110

EX/ES

Gendreau, Ogilvy & Mather

Afrique L'instabilité menace aussi l'Ouganda

L'instabilité dans la région des Grands Lacs menace de s'étendre à l'Ouganda, où des accrochages ont eu lieu ce week-end entre rebelles et troupes gouvernementales. Par ailleurs, près d'un demi-million de réfugiés rwandais en Tanzanie sont invités à regagner leur pays.

De son côté, le commandant de la force internationale dans l'est du Zaïre, le général canadien Maurice Baril, a implicitement écarté hier à Goma l'envoi de troupes à la frontière zaïro-rwandaise. Le général a souligné la «bonne volonté» des rebelles pour autoriser de nouveau l'aide humanitaire sur le terrain.

Lors d'une conférence de presse, le général Baril a estimé que la situation avait changé, du fait que 600.000 réfugiés sont «probablement rentrés» du Zaïre au Rwanda depuis la mi-novembre. Il a admis cependant qu'il y avait encore des réfugiés errant dans les forêts de l'est du Zaïre. «Les groupes se sont éclatés et ceux qui ne sont pas revenus au Rwanda sont dans un état de famine avancée», a déclaré le général canadien. Vendredi, la force multinationale d'assistance aux réfugiés avait déclaré que 165.000 réfugiés hutus erraient toujours dans l'est du Zaïre.

Parachutage de vivres

Le quartier-général de la force multinationale de soutien aux réfugiés, installé à Kampala, la capitale ougandaise, est prêt à organiser une éventuelle opération aérienne (largages de vivres notamment) si elle s'avérait nécessaire. La force compte actuellement environ 350 soldats canadiens, 350 Américains et 40 à 45 Britanniques.

Par ailleurs, le HCR a demandé aux 530.000 réfugiés rwandais présents en Tanzanie de se préparer à rentrer. Le gouvernement tanzanien leur a donné un délai jusqu'au 31 décembre pour quitter le pays. Des moyens de transport seront fournis aux personnes les plus faibles. Les opérations de rapatriement devraient débuter demain, après une distribution de vivres aujourd'hui.

Forces ougandaises attaquées

En outre, au moins 3000 soldats zaïrois se sont joints aux rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF), ont affirmé samedi des sources militaires ougandaises. Selon les mêmes sources, ces soldats zaïrois ont été chassés de leurs bases par les rebelles Banyamulenge (Tutsis du Zaïre). Les rebelles ougandais, basés au Zaïre et renforcés par les 3000 soldats zaïrois, ont attaqué samedi les forces régulières ougandaises dans le sud-ouest du pays.

De son côté, la rébellion zaïroise a assuré ce week-end qu'elle progressait vers l'ouest et le nord du Zaïre, en direction de la frontière ougandaise. Depuis le déclenchement de la rébellion des Zaïrois de souche tutsie, en octobre, les forces rebelles soutenues par le Rwanda ont repoussé l'armée zaïroise sur un front de 450 km. Les rebelles ont déclaré hier que leurs combattants attaquaient Bunia, à la frontière avec l'Ouganda. Des habitants de Bunia contactés par radio ont déclaré pour leur part que l'armée nationale zaïroise tenait fermement la ville./ats-afp-reuter

Belgrade Espoir déçu pour l'opposition serbe

La Cour suprême de Serbie a confirmé hier la défaite de l'opposition aux élections municipales du 17 novembre à Belgrade. La cour a entériné l'annulation des résultats du scrutin, remporté par l'opposition avec une majorité de 60 sièges sur 110. La population de Belgrade a continué de manifester ce week-end.

Pour sa part, la Commission électorale de Belgrade a confirmé la victoire du Parti socialiste (SPS) au pouvoir et de ses alliés de la Gauche yougoslave unie (JUL) aux élections municipales, dont l'opposition conteste les résultats dans la rue.

Dans la nuit de samedi à hier, la Cour suprême serbe avait rejeté une première série de cinq recours présentés par l'opposition. La coalition de l'opposition, Zajedno, s'attendait dès hier au rejet de la totalité des 46 recours déposés par l'opposition dans les circonscriptions où les résultats du scrutin avaient été annulés. La décision de la Cour suprême prive l'opposition de ses victoires électorales à Belgrade et dans les principales villes de Serbie.

Poursuite du mouvement

Ces annulations de scrutin sont à l'origine du mouvement de contestation sans précédent auquel le président serbe Slobodan Milosevic était soumis hier pour la 20e journée consécutive. Hier, quelques heures après les premiers arrêts rendus par la Cour suprême, près de 50.000 personnes ont à nouveau manifesté dans le centre de Belgrade.

Vuk Draskovic, l'un des dirigeants de Zajedno, a affirmé aux journalistes que les manifestations pacifiques se poursuivraient jusqu'à la démission du président Milosevic. Vuk Draskovic a accusé le président serbe d'avoir fait pression sur la Cour suprême pour qu'elle confirme l'annulation des ré-

sultats du deuxième tour des municipales à Belgrade, remporté par l'opposition.

Etudiant maltraité

Par ailleurs, selon la radio indépendante B-92, l'étudiant Dejan Bulatovic, arrêté vendredi pour avoir porté une effigie de Milosevic en bagnard, a été brutalisé par la police et serait dans un état grave. Sa mère a pu lui rendre visite à la prison centrale de Belgrade, où il a été incarcéré samedi.

«Au cours de la semaine passée, 40 manifestants ont été arrêtés. Aucun d'entre eux, sauf un, n'a pu avoir accès à un défenseur. Beau-coup ont été gardés en détention préventive au-delà du délai légal de 24 heures», a souligné Nikola Barovic, membre du service juridique de Zajedno.

Samedi, l'opposition serbe avait organisé l'une de ses plus grandes manifestations, avec plus de 200.000 personnes dans les rues de la capitale. Comme les jours précédents, les opposants ont défilé en transportant sur un véhicule un mannequin en mousse du président serbe revêtu d'un habit rayé de bagnard. Quelque 15.000 étudiants ont également manifesté à Novi Sad, dans le nord de la Serbie, pour la quatrième journée consécutive.

Première intervention

Slobodan Milosevic est intervenu personnellement samedi pour la première fois dans la crise. Il a assuré que la police et l'armée serbes n'utiliseraient pas la force contre les manifestants. Le président a donné cette garantie lors d'un entretien avec Kati Marton, présidente du Comité américain pour la protection des journalistes (CPJ). De leur côté, les Etats-Unis pressent Slobodan Milosevic de trouver une issue honorable à la crise, en dialoguant avec l'opposition. ats-afp-reuter-dpa

Ghana Elections à suspense

La course s'annonçait hier très serrée aux élections présidentielles et législatives au Ghana. Le duel pour la présidence oppose le chef de l'Etat sortant, Jerry Rawlings, et John Kufuor. Rawlings, âgé de 49 ans, se représente pour un mandat de quatre ans. Les opérations de vote se sont déroulées dans le calme. La participation a été élevée.

Les résultats partiels de l'élection présidentielle portant sur 12,5% des circonscriptions donnaient 378.773 voix à Jerry Rawlings et 369.530 voix à son adversaire. Quant aux élections législatives, le Congrès national démocrate de Jerry Rawlings était crédité de 14 sièges contre 11 à l'alliance d'opposition conduite par John Kufuor. Au total, 200 sièges doivent être attribués.

Le groupe d'observateurs du Commonwealth, parmi la centaine d'observateurs étrangers venus superviser les élections, s'est félicité du bon déroulement du vote. «Nous estimons que les conditions étaient réunies pour que s'exprime la libre expression de la volonté des électeurs», a déclaré la mission de 23 membres dans un communiqué./ats-reuter

Centrafrique Trêve conclue

Le gouvernement de la République centrafricaine a conclu hier une trêve avec les militaires mutins contre le président Ange-Félix Patassé. Selon un porte-parole des mutins, la trêve de quinze jours a été signée à l'ambassade de France à Bangui après la médiation de quatre chefs d'Etat africains.

Les chefs d'Etat du Gabon, du Mali, du Tchad et du Burkina Faso avaient été mandatés pour trouver une solution au Centrafrique par le sommet franco-africain qui s'est tenu cette semaine à Ouagadougou. Les quatre présidents africains ont proposé une trêve de quinze jours afin de donner à des experts le temps d'examiner les revendications et d'éventuelles solutions, a déclaré un porte-parole des mutins.

Le bilan des combats entre soldats mutins et loyalistes est de 150 morts environ depuis le déclenchement le 16 novembre de la dernière mutinerie en date, la troisième cette année. Le chef des mutins exige notamment la démission du président Ange-Félix Patassé ainsi que le départ de mercenaires, payés selon lui par la présidence.

Hier, après une nuit marquée par des tirs, le calme a prévalu à Bangui./ats-afp-reuter



Des étudiants brandissaient le drapeau serbe lors de la manifestation de rue d'hier à Belgrade.

photo Keystone-epa

Criminel de guerre croate décoré

Le général croate Tihomir Blaskic a été décoré par le président Franjo Tudjman, a annoncé samedi la télévision croate. Inculpé de crimes de guerre, il doit être prochainement jugé par le Tribunal pénal international (TPI) sur l'ex-Yougoslavie.

Ancien commandant des forces croates de Bosnie (HVO), le général Blaskic se trouve actuellement à La Haye (Pays-Bas), siège du TPI, et la décoration a été remise à sa femme par un officier supérieur du HVO. L'of-

ficier a été distingué par Franjo Tudjman pour sa participation à l'opération Tempête en août 1995, qui a permis à l'armée croate de reprendre en quatre jours des régions de Croatie aux mains des serbes sécessionnistes.

Le général Blaskic est poursuivi comme responsable des crimes commis par les troupes placées sous son commandement entre janvier 1993 et avril 1994. Il est également co-accusé du massacre d'une centaine de civils musulmans./ats-afp

Belgique Di Rupo devant ses juges

L'heure de vérité approche pour Elio di Rupo. Le vice-premier ministre socialiste belge est soupçonné de pédophilie. Son avenir politique est désormais suspendu à un éventuel renvoi en justice que la Chambre des députés pourrait voter cette semaine. La Cour de cassation belge doit transmettre aujourd'hui au président de la Chambre Raymond Langendries un rapport d'enquête sur les faits reprochés à E. di Rupo. Sur cette base, une commission parlementaire spéciale recommandera à l'assemblée le non-lieu ou la mise en accusation du vice-premier ministre.

Le vote de la chambre est attendu dans le courant de la semaine. Une mise en accusation entraînerait inévitablement la démission d'E. di Rupo, menaçant l'équilibre du gouvernement du premier ministre Jean-Luc Dehaene. Pour les observateurs, un non-lieu n'assurerait pas pour autant le maintien en fonction du vice-premier ministre, également ministre de l'économie et des télécommunications.

La position d'E. di Rupo, 45 ans, risque d'être affaiblie par les effets de la rumeur dont il se dit victime et par un amalgame entre homosexualité et pédophilie dans une opinion choquée par l'affaire Dutroux.

Médias discrets

Les médias belges, qui avaient révélé mi-novembre la mise en cause d'Elio di Rupo, se sont gardés de spéculer sur l'issue de l'affaire. Ils penchent toutefois légèrement pour le non-lieu. J.-L. Dehaene et plusieurs membres du gouvernement ont ostensiblement affiché leur soutien au vice-premier ministre. Le ministre de l'intérieur Johan Vande Lanotte est allé jusqu'à dénoncer une «manœuvre politique» orchestrée par la police judiciaire pour «toucher les plus forts»./afp

BRÈVES

Moscou Adieux à l'URSS

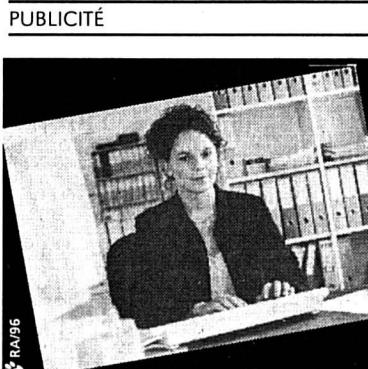
A peine 150 personnes, âgées pour la plupart, ont manifesté hier dans les rues de Moscou pour déplorer l'éclatement de l'URSS. Cette manifestation a eu lieu à l'occasion du cinquième anniversaire de la Communauté des Etats indépendants (CEI) née en 1991 des cendres de l'Union soviétique. Les manifestants ont agité des drapeaux rouges et brandi des photos de Staline. Quelques orateurs ont dénoncé les réformes du président Boris Eltsine. Mais aucun dirigeant de l'opposition ne s'est joint à cette discrète manifestation./reuter

Columbia Enfin sur terre

La navette spatiale Columbia a atterri samedi à 6 h 49 (12 h 49 suisses) sur la piste de Cap Canaveral, en Floride, a annoncé la NASA. Le retour sur terre de Columbia signe la plus longue mission d'une navette américaine. Samedi, les astronautes ont été réveillés par un message du centre de contrôle disant: «Bonjour, Columbia, nous allons de nouveau tenter l'atterrissage aujourd'hui. Nous souhaitons vraiment votre présence parmi les Terriens pour Noël». La navette est restée en vol 17 jours, 15 heures et 53 minutes./afp-reuter

Espagne Fortes pluies en Catalogne

De nombreuses routes étaient coupées hier en Catalogne à la suite de fortes pluies ayant provoqué des inondations et des éboulements de terrains, ont indiqué les autorités locales. Les intempéries touchaient principalement les provinces de Tarragone et de Barcelone. Les vents violents ont provoqué de nombreux dégâts (arbres abattus, coupures d'électricité). Une tempête de neige avait affecté vendredi et samedi le centre et le nord de l'Espagne, les régions de Castille-Leon et de Cantabrie. Près de 50 villages étaient restés isolés./afp



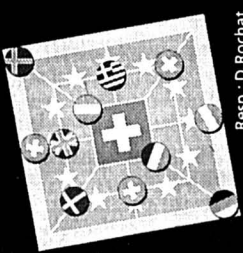
Manuela Lauper
Assistante de vente

Condis SA - Fribourg

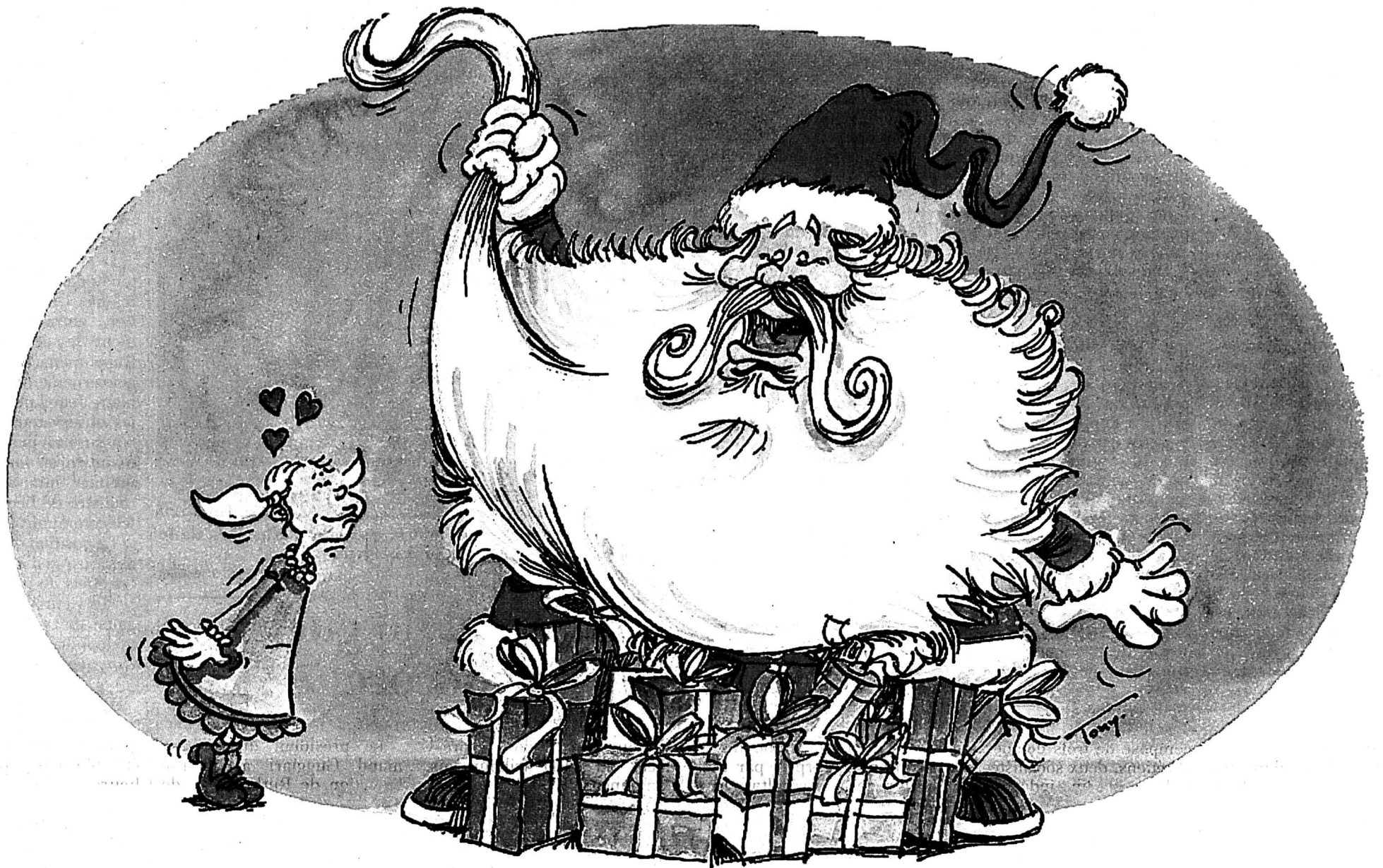
Un accord avec l'Europe: c'est important pour mon emploi

Nous devons pouvoir livrer nos produits en Europe "juste à temps". Les formalités douanières entraînent souvent des retards de livraison. En les simplifiant, nous pourrions mieux servir notre clientèle et maintenir nos emplois.

Informations: SDES, c.p. 3684, 1211 Genève 3



Notre grand concours «Ligne directe» avec le Père Noël



«Dis-lui comment tu l'aimes!»

Tu as moins de 12 ans et tu te réjouis déjà de recevoir des cadeaux?
«Téléphone en ligne directe avec le Père Noël et dis-lui comment tu l'aimes!». Ton message doit être court (1 minute 30 au maximum). Tu as jusqu'à mardi 10 décembre à minuit pour le faire parvenir.

1er prix: un baptême de l'air pour deux sur l'avion McPlane

2e et 3e prix: McDonald's t'offre ta réception d'anniversaire

4e au 10e prix: un menu Happy Meal

Pour participer au concours: appeler le **157 1240**, sélection **7505**.

Un jury de cinq personnes désignera les lauréats. Les résultats du concours paraîtront mardi 24 décembre.

Le contact avec la «Ligne directe» s'établit en composant le **157 1240** (86 centimes la minute) et en suivant les instructions (votre sélection **7505**). Nous enregistrons les appels, puis nous les écoutons. C'est très simple. Essayez! Les enfants qui ont trop peur du téléphone peuvent envoyer un message sur carte postale à:
Concours Père Noël, case postale 930, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Hotelpplan

L'EXPRESS



L'Impartial

Restaurants:

McDrive, bd des Eplatures 62, La Chaux-de-Fonds / McDonald's, rue de l'Hôpital 20, Neuchâtel / McDrive, Marin-Centre

Berne Une manif dégénère

Une manifestation contre la répression et l'exclusion, à laquelle participaient samedi à Berne plusieurs centaines de manifestants, s'est terminée sous les gaz lacrymogènes et les balles en caoutchouc. Neuf personnes ont été arrêtées. Des voitures et des vitrines ont été endommagées.

La manifestation organisée par un «bureau contre les temps obscurs», a commencé vers 14 h 30 heures et s'est déroulée d'abord pacifiquement, selon la police municipale de Berne. Après la fin officielle de la manifestation, quelques manifestants ont bloqué la circulation et endommagé des véhicules et des vitrines. Vers 16 h 30, une centaine de participants, certains masqués, s'en sont pris aux voitures devant la caserne de police. Ils donnaient des coups de pied contre les carrosseries et les pare-brise. La police est alors intervenue avec des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc.

Neuf arrestations

Plus tard, les manifestants ont commis d'autres dégradations devant le Palais fédéral. Ils ont endommagé des véhicules et s'en sont pris à des magasins et au marché de Noël. Les dégâts n'ont pas encore été estimés. Personne n'a été blessé. La police a arrêté neuf personnes. Selon les organisateurs, 1500 personnes ont participé à la manifestation. Les organisateurs ont déploré, dans un communiqué, les troubles qui ont eu lieu. /ap

Fribourg Un indépendant entre au gouvernement

L'indépendant Pascal Corminbœuf entre en force au gouvernement fribourgeois. Il est arrivé hier en deuxième position du second tour de l'élection au Conseil d'Etat. Malgré l'alliance avec les démocrates-chrétiens, le candidat radical Jean-Nicolas Philipona n'a pas passé la rampe, de même que le social-démocrate Jean-Bernard Repond. La participation a été de 36,6% et de 41,9% au premier tour.

L'actuelle présidente du gouvernement, la socialiste Ruth Luethi arrive en tête. Elle a recueilli 30.548 voix. C'est plus de 9000 voix de plus que lors de son élection il y a cinq ans. Elle devance l'indépendant Pascal Corminbœuf de 3291 voix. Le Broyard a obtenu 27.257 suffrages. Il n'était soutenu par aucun parti, mais il a fait le plein de voix dans tous les districts. Le socialiste Claude Grandjean est au troisième rang avec 20.883 voix. Il est suivi par le radical Claude Laesser. Le directeur de Ciba et syndic de Marly a obtenu 19.372 suffrages. Son colistier Jean-Nicolas Philipona se place derrière lui avec 17.432 voix, qui n'ont pas suffi pour être élu. Il est distancé de 1940 voix par son colistier. Quant au social-démocrate Jean-Bernard Repond, il n'a obtenu que 14.413 voix et termine dernier.

Le Conseil d'Etat sera donc composé de trois démocrates-chrétiens, deux socialistes, un radical et un indépendant. L'alliance avec le PDC aura



Le nouveau Conseil d'Etat fribourgeois: de gauche à droite, Michel Pittet, Urs Schwaller, Claude Laesser, Ruth Luethi, Pascal Corminbœuf, Augustin Macheret et Claude Grandjean. photo Keystone

permis aux radicaux de récupérer le siège qu'ils avaient perdu en 1991, mais pas d'en conquérir un deuxième. Elle a davantage profité au PDC dont les trois conseillers d'Etat ont été réélus il y a trois semaines au premier tour déjà. Il s'agit de Urs Schwaller, Michel Pittet et Augustin Macheret.

Alliance à rediscuter

Pascal Corminbœuf a été le premier surpris par l'ampleur de son résultat. Dans son district de la Broye, le

syndic de Domdidier a obtenu pas moins de 5105 voix sur un total de 6256. Il attribue ce succès à la nécessité de redéfinir la politique. «Je pense qu'il y a un langage politique qui ne passe plus», a-t-il déclaré à l'issue de la proclamation des résultats. Il entend mener une action constructive en respectant la collégialité.

Pour Marc Gobet, le président du PRD fribourgeois, l'alliance PRD-PDC a «pris un coup dans l'aile» et devra

maintenant être rediscutée ainsi que les bases politiques de ce nouveau gouvernement de centre-droite. Il a estimé que le conseiller national Jean-Nicolas Philipona avait notamment souffert de ses positions sur le dossier du marché de la viande ainsi que de la candidature de Pascal Corminbœuf, qui est aussi agriculteur.

Le président du PS Armand Guggiari a qualifié l'élection de Ruth Luethi de «fantastique». /ap

Collision Cinq morts à Bâle

Quatre jeunes hommes et un bébé ont été tués dans un accident de la circulation, un des plus graves de ces dernières années. Cinq autres personnes ont été blessées dans cette collision qui s'est produite samedi à Muenchenstein (BL). Une victime est morte carbonisée dans l'épave de la voiture.

L'accident s'est produit samedi vers 17 h 50, selon la police de Bâle-Campagne. Une voiture occupée par cinq hommes âgés de 20 à 25 ans a dévié, probablement à cause d'une vitesse exagérée, sur la voie opposée, dans un virage à gauche. Le véhicule a frôlé une autre voiture qui venait en sens inverse, puis a fait un quart de tour sur la route et s'est arrêté.

Une troisième voiture occupée par une famille avec deux petits enfants est venue s'encaster dans le premier véhicule arrêté au milieu de la route. Cette dernière voiture a été sectionnée en deux et a pris feu. Quatre des cinq occupants ont été projetés sur la route et trois ont été tués. Un homme a été grièvement blessé. Le cinquième est resté bloqué dans la voiture et a été carbonisé.

20 pompiers, 30 policiers, 7 ambulances

Dans la troisième voiture, les parents et une fillette de cinq ans ont été grièvement blessés. Le bébé, âgé de dix mois, est mort sur place. Un autre conducteur qui a télécopié les voitures accidentées à la fin de l'accident a été légèrement blessé. La route a été fermée pendant 18 heures. Elle a été rouverte hier après-midi. 20 pompiers, 30 policiers et sept ambulances ont été dépêchés sur les lieux de l'accident. /ap

Suisse-Europe Bruxelles propose un quota pour les camions de 40 tonnes

La Suisse examine une nouvelle proposition de l'Union européenne sur les 40 tonnes. Le commissaire européen aux transports a proposé de permettre à un quota de camions de 40 tonnes de traverser la Suisse aux bas tarifs actuels. Pour sa part, Christoph Blocher a de nouveau brandi la menace du référendum.

L'offre du commissaire européen Neil Kinnock, présentée samedi par le «Tages An-

zeiger», a été confirmée par le porte-parole du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie Ulrich Sieber. Elle n'émane pas de la Suisse, mais a été mise sur la table il y a quinze jours par Neil Kinnock.

«Nous examinons les conséquences de cette nouvelle idée», a déclaré U. Sieber. Le département étudie notamment quelle quantité du trafic sur d'autres axes alpins se déplacerait vers la Suisse. Le quota proposé serait tenu dès

l'entrée en vigueur de l'accord bilatéral et jusqu'en l'an 2005. Avant cette date, aucune mesure d'incitation de nature écologique ne doit être introduite en Suisse. Cette condition répondrait aux exigences de l'Italie qui ne veut pas surcharger ses camionneurs par de nouvelles taxes. Elle pourrait aussi satisfaire l'Autriche, qui craint que le trafic soit dévié vers elle si la Suisse augmente sérieusement ses taxes.

Lors des discussions sur la nouvelle proposition, la Suisse veut se garantir la possibilité d'introduire des mesures d'incitations écologiques dans le trafic routier après 2005. En outre, elle veut que la proposition soit réglée dans le cadre

de l'accord de transit actuellement en vigueur. Cependant, les taxes pour les parcours de transit devraient être supérieures à ce qu'elles sont aujourd'hui.

Initiative pas retirée

Par ailleurs, l'initiative sur l'EEE, signée par 114.000 personnes, déposée en septembre 1993 et intitulée «pour un avenir au cœur de l'Europe» ne sera pas retirée pour le moment. Le mouvement «Né le 7 décembre» veut attendre la fin des négociations bilatérales entre la Suisse et l'UE pour prendre une décision, annonce un communiqué publié samedi.

Lors de son assemblée générale qui a eu lieu samedi à

Delémont, le mouvement fondé après l'échec de la votation sur l'EEE s'est prononcé pour la convocation rapide d'une journée nationale au cours de laquelle seraient discutés les résultats des négociations bilatérales. C'est seulement après cette journée que la décision de retirer ou non l'initiative sera prise, a déclaré un membre du mouvement.

Le mouvement s'est prononcé toutefois pour la création, avec d'autres organisations pro-européennes, d'une plate-forme suisse sous le titre «Oui à l'Europe». Il veut aussi demander officiellement au Conseil fédéral de ne pas retirer la demande d'adhésion de la Suisse à l'UE. /ats-ap



Pour Christoph Blocher, la libre circulation des personnes ne sera admissible «ni aujourd'hui, ni dans sept ans». photo Keystone

Blocher tempête encore

Christoph Blocher dit non à la libre circulation des personnes et refuse que les 40 tonnes puissent circuler librement en Suisse. Si les négociations bilatérales avec l'Union européenne (UE) aboutissent à un tel résultat, il lancera un référendum, a-t-il déclaré hier à la «Sonntagszeitung».

«La libre circulation des personnes telle que l'UE la connaît est hors de question pour la Suisse», déclare C. Blocher dans un interview, précisant: «Ni aujourd'hui, ni dans deux ans, ni dans sept ans». Il réagit ainsi aux dernières propositions faites dans ce domaine lors des né-

gociations bilatérales. Elles prévoient l'introduction progressive de la libre circulation. En outre, la Suisse doit avoir la possibilité de bloquer le processus.

Au peuple de décider

Pour le conseiller national zurichois de l'UDC, la question décisive est de savoir si l'introduction hypothétique de la libre circulation des personnes sera réglée par une ordonnance du Conseil fédéral ou par une décision soumise à référendum. Il ne trouve pas dans les nouvelles propositions la garantie que ce sera au peuple de décider. «Sans une telle garantie,

nous ne pouvons pas renoncer à un référendum contre les négociations bilatérales», déclare C. Blocher.

Les 40 tonnes peuvent constituer une autre raison pour lancer un référendum. Pour Christoph Blocher, la Suisse ne doit faire des concessions dans ce domaine que «si nous obtenons quelque chose dans le trafic aérien». Mais les concessions ne doivent pas permettre aux 40 tonnes de circuler en Suisse sans restrictions. Le trafic de transit nord-sud doit se financer lui-même. Le trafic intérieur ne doit pas subventionner le trafic de transit. /ats

BRÈVES

LSPN Voici «Pro Natura»

La Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) change de nom. Elle s'appellera à l'avenir «Pro Natura - Ligue suisse pour la protection de la nature», a décidé samedi l'assemblée des délégués, réunie à Olten. Les 22 sections cantonales de la LSPN devront aussi ajouter le préfixe «Pro Natura» devant leur nom. Le changement aura lieu en avril 1997, à l'occasion du lancement d'une campagne nationale. Le nouveau nom doit symboliser l'objectif de la Ligue, soit la protection de la nature. La LSPN compte quelque 100 000 membres. /ats

Expo 2001 La voix des pêcheurs

Les pêcheurs veulent avoir voix au chapitre lors des procédures d'autorisations pour l'exposition nationale Expo 2001. Ils approuvent ce projet, qui doit se tenir sur les lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat. Mais il faut que la protection des eaux soit garantie, selon un communiqué de samedi de la Fédération suisse de pêche. Les pêcheurs demandent en particulier que le traitement des eaux usées produites par les quelque six millions de visiteurs attendus soit assuré. Ils enjoignent aussi de renoncer à toute installation technique susceptible de modifier la structure des rives et du fond lacustre. /ats

Naissances hors mariage Dures lois neuchâteloises au XVIIIe siècle (1)

En pays neuchâtelois, le sort des illégitimes et de leur mère n'était pas plus enviable qu'ailleurs. La société dressait toutes sortes d'obstacles et de vexations au travers de leur route. Souvent ignoré par un père égoïste, le bâtard était encore privé de certains droits, tant que sa situation n'avait pas été régularisée.

Raoul Cop*

Pour le XVIIIe siècle, deux lois décrétées par les «Trois Etats» de Neuchâtel en 1715 et 1755, fixent la procédure à suivre en cas de naissance illégitime et règlent les conditions d'établissement de la paternité.

La femme non mariée enceinte était tenue d'annoncer sa grossesse au pasteur ou au consistoire du lieu. Par la suite, au moment de l'accouchement, elle devait faire prévenir l'officier de justice, qui déléguait alors à son domicile un juré (nommé aussi justicier), accompagné de deux auxiliaires: le greffier (secrétaire) et le sautier (huissier).

Lorsque la malheureuse se trouvait «sur le petit lit» (on disait aussi «sur le lit blanc»), c'est-à-dire au plus fort des douleurs de l'accouchement, le justicier la sommait de livrer le nom du père. En cas de contestation, elle pouvait être amenée à répéter sa déclaration sous serment après la naissance.

Jusqu'en 1715, l'homme avait le droit de se disculper dans le cadre d'une procédure où intervenait la torture. Cette manière de faire, appelée «clame forte», était en quelque sorte l'ultime vestige des jugements de Dieu du Moyen Age. En outre, à cette époque, la déclaration sous serment de la mère intervenait déjà au moment des douleurs.

En position d'infériorité

Par rapport à la loi de 1715, celle de 1755 rendit plus inconfortable encore la position de la femme, désormais condamnée à prouver la véracité de ses allégations.

«Toute veuve ou fille qui s'abandonnera sans avoir des promesses de mariage valables soit une reconnaissance de paternité de celui à qui elle donnera son enfant ou du moins une preuve complète du commerce charnel



Mère et enfant, vues par Léopold Robert dans le tableau «Femme de Sonnino assise près de sa fille endormie», 1822.

qu'elle aura eu avec lui, doit être deboutée et exclue de toute action en paternité.»

De même, se trouvaient exclues les femmes de mauvaise réputation, ainsi que celles qui s'offraient pour de l'argent ou des présents. En outre, la loi protégeait l'ado-

lescent de moins de 16 ans qu'une accusée aurait mis en cause, la présomption étant «qu'elle a séduit le jeune homme».

En feuilletant les registres des anciens notaires neuchâtelois, qui sont entreposés au Château de Neuchâtel, avec

les autres fonds des Archives cantonales, on tombe à l'occasion sur un acte concernant une naissance illégitime.

Il s'agit souvent d'arrangements financiers: le père qui avait reconnu l'enfant s'acquittait généralement des frais de justice et assurait

l'entretien du bâtard, auquel les textes du XVIIe siècle donnent le nom de «nourri». Très souvent, le bébé restait confié à la mère durant la première année pour qu'elle prenne soin de lui.

Curieusement, on trouve aussi des procès-verbaux des interventions de la justice locale au moment de l'accouchement et juste après. Ces copies servaient peut-être à appuyer les prétentions de l'accouchée.

Présentation au père

Un minotaire du notaire David Convert nous apprend que, le 7 juin 1656, une déléguée de la cour de justice de La Sagne se rendit à deux reprises au domicile de Jeanne Rollier, alors sur le point d'accoucher. Celle-ci désigna pour père Blaise Pétremand-dit-Veuve, chez qui elle avait été servante.

Le surlendemain, à la demande du père de Jeanne, ces graves messieurs prirent le chemin du Valanvron, où habitait le séducteur, en compagnie d'une sage-femme portant le bébé. Mais la présentation ne put avoir lieu, puisque personne n'ouvrit. La suite de cette affaire figure vraisemblablement dans les archives judiciaires.

Parfois, l'honnêteté (ou l'impossibilité de nier l'évidence?) poussait le père à prendre les devants. Ainsi, le notaire Guillaume Sagne enregistra le 28 février 1673 la déclaration du Chaux-de-Fonnier David Droz, qui «auroit commis adultere et habité charnellement avec (...) sa niece». «Et comme la coutume du pais porte (...) que lorsqu'il arrive des enfans inlégitimes on les porte à la maison et domicile du pere qui les a engendrez par gens de justice a ce deputtez», il s'engage à recevoir l'enfant le jour de sa naissance pour éviter «des grandes peines et frais».

Ces deux exemples illustrent un point de coutume qui ne fut pas repris dans les lois de 1715 et 1755: la présentation au père présumé. Par ailleurs, ils montrent que le danger pour la jeune fille venait souvent d'un proche, en l'occurrence le maître de la servante et un oncle.

Bien entendu, les démarches effectuées par les gens de justice exigeaient beaucoup de temps car les déplacements s'effectuaient en principe à pied. Rien

n'étant gratuit, il en résultait de lourds frais qui aggravaient encore la détresse de la famille.

Chacun sait qu'un bon arrangement vaut mieux qu'un long procès. En vertu de cet adage, le 8 mars 1802, Marie-Anne Convert renonça à intenter une action en paternité contre Jean-David Diedey, domicilié au Locle, et s'engagea à élever elle-même l'enfant. En contrepartie, l'homme offrait un dédommagement de 8 louis d'or, qui serait complété en 1803 par deux louis supplémentaires si le bâtard devait survivre.

«Les dittes parties ayant considéré d'un côté l'embaras ou laditte Marie Anne Convert auroit été de fournir au desir de la loy les preuves de la paternité qu'elle reclame; et de l'autre, combien il est plus edifiant et mieux entendu d'employer pour le bien d'un enfant qui est à naître l'argent qui seroit dépensé en fraix de procédure». (Notaire C.-F. Jeanneret).

Pénitence publique

La mère ayant conçu un enfant hors du mariage devait faire «pénitence publique» dans l'église paroissiale à la fin du culte dominical. Il s'agissait de stigmatiser le vice et d'empêcher sa propagation.

On finit toutefois par s'apercevoir que cette pratique allait à sens contraire. En effet, la crainte de l'infamie conduisait trop souvent le père à nier sa responsabilité, quand elle ne poussait pas la mère à faire disparaître son bébé. Le gouvernement se montra favorable à une certaine indulgence, contrairement à la Compagnie des pasteurs, et il convainquit le roi de Prusse, qui, en 1755, ordonna l'abolition de la pénitence publique.

Toutefois, les consistoires, formés du pasteur, du maire et des anciens d'Eglise, continuèrent à pénaliser les malheureuses en leur infligeant une réprimande, plus discrète certes, mais toujours avilissante.

RCO

* historien, enseignant

Expulsions

Si le gouvernement ne pouvait empêcher les filles de ses sujets de mettre au monde des illégitimes, il veillait en revanche à ce que la chose ne se produise pas avec des étrangères. Il était à craindre, en effet, que celles-ci ne quittent le pays de Neuchâtel en abandonnant le bâtard. En l'occurrence, l'Etat se souciait bien moins du bien-être de l'enfant que de ses propres finances, car il aurait dû alors prendre son entretien à sa charge. Or on sait que le trésor public avait pour fonction première d'aller grossir la cassette du roi.

Ainsi, on fit publier en 1718 un mandement défendant aux «impudiques des Etats voisins» de venir mettre au monde leur petit dans la

principauté. Elles encouraient la peine du fouet et l'expulsion.

En plein siècle dit «des lumières», à plusieurs reprises, le gouvernement menaça les aubergistes et les particuliers du paiement d'une amende et de l'entretien de l'enfant à naître s'ils hébergeaient une étrangère enceinte durant plus de 24 heures.

Les communautés, toujours soucieuses d'économie et repliées frileusement sur elles-mêmes, ne faisaient pas preuve de plus de tolérance. Les Neuchâteloises originaires d'une autre commune subissaient leur rigueur, qui frappait à la fois la mère et l'enfant. Qu'on en juge d'après cet extrait des procès-verbaux de la commune des

Planchettes (assemblée tenue au temple le dimanche 1er mars 1818).

«Il a encore été représenté qu'Abram Henri Quinche ayant chez lui sa fille avec un enfant illégitime à ce qu'on suppose, que Monsieur Droz, Maire, l'avoit fait cy devant sortir de la Chaux de fonds, par les gen d'armes; que si le père Quinche venoit à mourir cet enfant pourroit venir à la charge de la commune etc.

Sur quoi délibéré, il a été donné ordre au sieur gouverneur de lui signifier de sortir de la commune; et que si le père Quinche s'obstine à vouloir la garder, lui retirer l'habitation.

Même délibération prise contre la femme et enfant qui sont chez la Nicolet».

RCO

EN MARGE

Sujets de condition inférieure

Les bâtards, ou illégitimes, appartenait d'office à la catégorie de sujets la plus défavorisée. Leur situation était particulièrement inconfortable car, tant qu'ils n'avaient pas été légitimés par le prince, ils ne pouvaient tester, c'est-à-dire transmettre leurs biens par testament à d'autres personnes qu'à leurs enfants. Aussi le prince héritait-il des biens d'un bâtard mort sans descendance.

Autrement dit, l'illégitime était soumis à l'infamante «mainmorte», tout comme l'avaient été au Moyen Age les taillables, une catégorie de sujets qui avait disparu dans le courant du XVIIe siècle.

Le bâtard non légitimé n'était pas non plus ressortissant d'une communauté. Privé en cas de besoin de l'assistance communale, il n'avait d'autre

recours que l'aide de l'Etat, d'où le nom d'«homme du Prince» qu'on lui donnait et qui alliait l'idée de dépendance et de protection.

Pour accéder au statut de sujet à part entière, l'illégitime devait être légitimé, ce qui pouvait se faire soit par mariage de ses géniteurs, soit par «lettres», ou déclaration, du souverain. Cette régularisation n'avait lieu qu'à la demande d'un parent ou du bâtard lui-même; elle s'effectuait par l'intermédiaire du Conseil d'Etat.

Le bâtard, une fois légitimé, ne devenait pas pour autant l'enfant de ses parents juridiquement comparable aux autres, à moins que toutes les parties intéressées n'aient formellement donné leur accord.

Par sa déclaration du 21 juillet 1834, le roi de Prusse

Frédéric-Guillaume III abolit la dernière trace de mainmorte en autorisant les illégitimes à disposer librement de leurs biens.

Le problème de l'appartenance à une commune n'était pas réglé pour autant et il compliqua la tâche de l'administration jusqu'au milieu de notre XXe siècle.

La loi fédérale sur les «heimatlosen» (littéralement: «sans patrie») de 1850 contraignit le canton de Neuchâtel à régulariser cette situation en dotant tous ses citoyens d'une commune d'origine. Il faut dire que les illégitimes ou descendants d'illégitimes n'étaient de loin pas les seuls à figurer dans cette catégorie de citoyens défavorisés.

Le gouvernement songea à créer une nouvelle commune, celle des Eplatures, où existait

déjà une municipalité, pour y incorporer les Neuchâtelois sans commune, mais ce projet ne reçut pas l'assentiment de l'assemblée constituante de 1858.

Finalement, ceux qui ne possédaient pas de droit de commune dans un autre canton furent incorporés dans diverses communes neuchâteloises. Quant aux Confédérés naturalisés neuchâtelois et pourvus d'un droit de commune uniquement dans leur canton d'origine, ils ne changèrent pas de statut.

Cette curieuse situation apparemment unique en Suisse dura jusqu'en 1955, date à laquelle une loi cantonale obligea tous les Neuchâtelois à devenir ressortissants d'une commune de ce canton.

RCO

IMPRESSUM

Société éditrice: L'Express SA.
Editeur: Fabien Wolfrath.

Suisse / Monde: Guy C. Menuisier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Directeur des rédactions: Gil Baillod.
Rédacteurs en chef: Stéphane Sieber, Roland Graf.
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), François Pahud (adj.), Alexandre Lachat, Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Blaise Nussbaum, Sandra Spagnol.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Rubriques locales:

Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Isabelle Kottelat.
La Chaux de Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Pierre-François Besson, Christiane Meroni.
Le Locle: Jean-Claude Perrin (resp.), Claire-Lise Droz (adj.).
Val-de-Ruz: Philippe Chopard.
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano.
Boudry: Stéphane Devaux.
Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo.
Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja.
Canton du Jura: Michel Gogniat.
Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Nicolas Chiesa (adj.).
La Neuveville: Françoise Tschanz.
Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cerviño, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, Pierre Treuthardt.
Infographiste: Pascal Tissier.
Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: rue St-Maurice 4, 2001 Neuchâtel
Tél. 032/725 65 01

Publicité: rue St-Maurice 4, 2001 Neuchâtel
Tél. 032/725 65 01
Fax 032/725 02 69

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Hockey sur glace

Un but a suffi à Neuchâtel YS

Un tout petit but a suffi à Neuchâtel YS pour conforter sa première place au classement de deuxième ligue. C'est en effet sur un score de football, soit 1-0, que le leader s'est défait du Locle, à la Patinoire du Communal.

p 21

Ski alpin Deux annulations hier

Après la descente prévue samedi, le super-G Coupe du monde de Whistler Mountain, programmé hier soir, a également été annulé. Les raisons sont toujours les mêmes: visibilité nulle sur la piste à cause du brouillard et chutes de neige. Aucune décision n'a été prise quant au nouveau lieu où se dérouleront les épreuves canadiennes.

p 23

Basketball

Union Neuchâtel se relance et Stevens reste

Union Neuchâtel a remporté le match de la dernière chance, hier contre Lugano. Grâce à sa large victoire (114-90) contre Lugano, l'équipe de Len Stevens, qui a été confirmé dans ses fonctions au terme de la rencontre, pointe désormais au sixième rang du classement de LNA.

p 25



Eric Morris a toutes les raisons de se montrer satisfait.

photo mcf

Hockey sur glace Le HCC

«assure» son week-end



Benoît Pont et Krister Cantoni finiront par avoir raison de Peter Jaks et d'Ambri-Piotta.

photo Galley

Une défaite, une victoire: de prime abord, le HCC n'est pas sorti des sentiers battus durant un week-end qui a pris, par la force des choses, des allures ordinaires. Pourtant, au-delà du revers concédé sur la glace du Schluefweg et des deux points conquis aux Mélèzes, un constat s'impose: les Chaux-de-Fonniers ont grandi, au point d'être désormais en mesure d'inquiéter les meilleurs.

Jean-François Berdat

«Ce match ne comptait pas pour beurre. Nous étions venus ici pour récolter un salaire à notre entraînement quotidien...» Samedi soir, dans les couloirs du Schluefweg, Riccardo Fuhrer masquait mal une frustration évidente. Il est vrai que ses gens venaient de concéder une défaite dont ils n'avaient pour-

tant pas à rougir. S'ils avaient en effet soutenu la comparaison l'espace de la première période, les Chaux-de-Fonniers accusaient un retard quasi insurmontable à l'abord de l'ultime période. C'est qu'en face, impressionnants de maîtrise, les gens du lieu avaient fait valoir toute leur expérience pour prendre les devants d'abord, pour s'échapper ensuite de manière définitive dès l'instant où un écart de deux buts fut creusé. «Le troisième but nous a fait mal, car il est survenu au moment où nous étions censés prendre l'avantage» se lamentait Riccardo Fuhrer. Il est vrai que le Suédois Berglund avait à cet instant-là du match fait pencher la balance dans le style qui caractérise les Zurichoïses depuis quelques saisons déjà. La mésentente entre Schümperli et Cowie prenait en la circonstance des conséquences décisives, les Zurichoïses tenant dès lors

leur os et se contentant de gérer leur affaire.

Quel suspense!

Remarquables de courage et de volonté, les gens des Mélèzes allaient dès lors devoir patienter vingt-quatre heures pour trouver récompense à leur inlassable labeur. Car ce que Pavoni avait réalisé la veille au soir, Pauli Jaks n'allait pas être en mesure de le rééditer hier en fin d'après-midi. Si Ambri-Piotta prit d'emblée les devants, Gaudreau et consorts se chargèrent en effet rapidement de corriger le tir. En l'espace de quatorze secondes, Anderson et le «key player» du HCC gommèrent en effet l'avantage que les Léventins s'étaient assurés en début de rencontre.

Indécise, la rencontre bascula de manière définitive - on ne le savait certes pas encore à ce moment-là - en tout début de la période intermédiaire

lorsque Cantoni trouva la garde de Pauli Jaks. A partir de là, les Tessinois se lancèrent dans une course-poursuite qui devait s'avérer vaine, les gens du lieu prenant pour leur part un malin plaisir à ne pas concrétiser les innombrables opportunités de creuser l'écart qu'ils se ménagèrent. Tant et si bien que le suspense demeura intact jusqu'à l'ultime sirène, libératrice pour des Chaux-de-Fonniers qui récoltaient finalement un salaire conforme à leur prestation du week-end.

«L'équipe a démontré ce soir qu'elle avait du caractère, confessait Riccardo Fuhrer. Bien sûr, elle n'a pas administré une leçon de hockey, mais je considère que cela correspond à la moyenne...» Une moyenne dans laquelle le HCC s'est maintenu, tout en cédant la lanterne rouge à Rapperswil.

Que demande le peuple?

JFB

KLOTEN - LA CHAUX-DE-FONDS 5-2 (2-2 2-0 1-0)

Schluefweg: 3307 spectateurs.

Arbitres: MM. Moreno, D'Ambrogio et Voelker.

Buts: 1re Diener (Gaudreau, Cowie) 0-1. 2e Celio (à 5 contre 4) 1-1. 14e Johansson (Wäger) 2-1. 19e Diener (Gaudreau) 2-2. 25e Berglund (à 4 contre 5) 3-2. 38e Wäger (Eberle, Johansson) 4-2. 47e Wäger (Johansson, Della Rossa) 5-2.

Pénalités: 3 x 2' plus 10' (Rothen) contre Kloten, 7 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.

Kloten: Pavoni; Brown, Schneider; Klöti, Kress; Bruderer, Bayer; Della Rossa, Johansson, Wäger; Celio, Berglund, Rothen; Holzer, Bächler, Eberle; Plüss.

La Chaux-de-Fonds: Meyer; Ott, Cowie; Reber, Sommer; Elsener, Bourquin; D. Dubois, Murisier; Gaudreau, Diener, Leimgruber; Andenmatten, Anderson, Schümperli; G. Dubois, Pont, Cantoni.

Notes: Kloten sans Weber ni Hollenstein (blessés), La Chaux-de-Fonds sans Alston (blessé). Gaudreau (60e) tire sur le poteau. Berglund et Anderson sont désignés meilleur joueur de chaque équipe.

LA CHAUX-DE-FONDS - AMBRI-PIOTTA 3-2 (2-2 1-0 0-0)

Mélèzes: 4500 spectateurs.

Arbitres: MM. Stalder, Baumgartner et Nater.

Buts: 4e Peter Jaks 0-1. 13e Kwartalnov (Petrov, Chibirev) 0-2. 16e Anderson (Gaudreau, Cowie, à 4 contre 4) 1-2. 16e Gaudreau (Cowie, à 4 contre 4) 2-2. 22e Cantoni (G. Dubois) 3-2.

Pénalités: 6 x 2' contre chaque équipe.

La Chaux-de-Fonds: Meyer; Ott, Sommer; Cowie, Reber; D. Dubois, Murisier; Elsener, Bourquin; Wicky, Diener, Leimgruber; Gaudreau, Anderson, Schümperli; G. Dubois, Pont, Cantoni.

Ambri-Piotta: Pauli Jaks; Gazzaroli, Horak; Reinhart, Gianini; B. Celio, Szczepaniec; Fritsche, Heldner, Glanzmann; Kwartalnov, Chibirev, Petrov; Peter Jaks, N. Celio, Wittmann; Tognini, Vignolo.

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Alston (blessé), Ambri-Piotta sans Guyaz ni Baldi (blessés).

MAGAZINE

Musique de films Bande-Son en première à Neuchâtel



Spécialisé dans la musique de films et de comédies musicales, l'orchestre symphonique Bande-Son donnera un concert samedi à Neuchâtel. Pour sa première incursion hors de ses frontières vaudoises, la formation a mis ses dernières nouveautés au programme, également disponibles sur CD. photo a

p 28

Cadeaux de Noël Quand un animal figure sur la liste

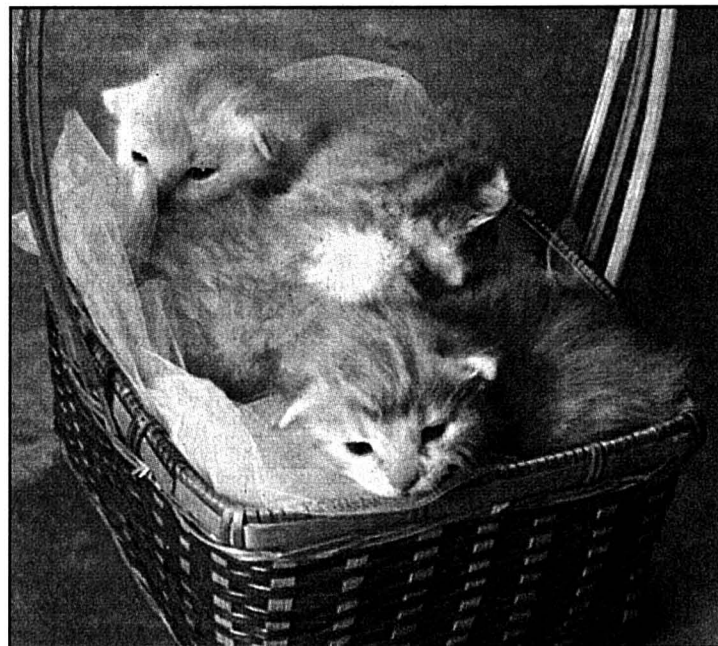
Bien sûr, recevoir un petit animal vivant à Noël, c'est tentant. Mais il faut savoir que ce compagnon va vivre à vos côtés durant plusieurs années; dès lors, il faut bien réfléchir avant, et les parents ont un rôle important à jouer.

Une fois la décision prise, quelques conseils pour que le petit animal devienne un enrichissement pour tous.

p 28

Quoi de plus craquant qu'un petit chaton sous le sapin? Mais après, il faut s'en occuper...

photo a



Hockey sur glace «Super Jean-Luc» est passé sur le billard hier

L'euphorie de la victoire suintait bon dans le vestiaire du HCC. Pourtant, sitôt après la douche, Jean-Luc Schnegg allait se soumettre à une intervention chirurgicale. «Super Jean-Luc» passait en effet entre les mains du Docteur Harry Huber, lequel avait rallié l'hôpital de la ville depuis Davos, pour s'occuper personnellement du portier du HCC. Aux dernières nouvelles, l'intervention a été couronnée de succès, et JLS sera compétitif dans les prochains jours.

Cela étant, les Chaux-de-Fonniens analysaient sereinement un week-end qu'ils jugeaient tous ordinaire. Comme quoi l'on s'habitue aux victoires comme aux défaites.

Roland Meyer: «Tout le monde a travaillé dur à Kloten, mais les champions de Suisse étaient trop forts pour nous. De plus, ils ont parfaitement su attendre leur heure. Face à Ambri-Piotta, tout le monde a tiré les leçons de cette défaite et la différence s'est opérée sur la glace. Ah si nous pouvions continuer de la sorte jusqu'au terme de la saison!»

Jean-Luc Schnegg: «Roland joue très bien, tant et si bien que je n'ai pas trop de peine à me retrouver là, à la bande...»

Krister Cantoni: Nous n'avons pas mal joué à Kloten, mais nous avons mieux appliqué le système devant Ambri-Piotta, évitant notamment les erreurs personnelles. Marquer un but contre une équipe tessinoise constitue forcément quelque chose de spécial pour moi dans la mesure où je connais beaucoup de monde dans l'équipe adverse. Nous ne sommes plus derniers? Nous n'avons jamais joué contre la dernière place...»

Daniel Elsener: «Nous avons sauvé notre week-end en battant Ambri-Piotta. Avec 17 points, nous avons déjà atteint notre objectif et le championnat n'est de loin pas terminé...»

Michael Diener: «Je ne considère pas les deux buts que j'ai marqués à Kloten comme une revanche... A mes yeux, la défaite que nous avons concédée au Schluefweg était évitable. Néanmoins, mes coéquipiers ont frappé au bon moment. L'important réside pourtant dans le fait que nous ayons su tirer les leçons de cette défaite. Ambri-Piotta en a fait les frais.» JFB



Jean-Luc Schnegg est passé sur le billard hier et son retour sur les patinoires est agendé pour tout prochainement.

photo Galley

AUTRES PATINOIRES

Samedi

AMBRI-PIOTTA - RAPPERSWIL 3-3 a.p. (2-1 0-2 1-0 0-0)

Valascia: 3884 spectateurs. Arbitres: MM. Ballmann, Mandioni et Schmutz.

Buts: 2e Peter Jaks (Kvartalnov, à 5 contre 4) 1-0. 5e Hoffmann 1-1. 13e Chibirev (Kvartalnov, Gianini, à 5 contre 4) 2-1. 25e Hoffmann (Muller, à 4 contre 5) 2-2. 38e Rogenmoser (Thibaudeau) 2-3. 48e Heldner (Viganò, Gianini) 2-3.

Pénalités: 5 x 2' contre Ambri-Piotta; 6 x 2' contre Rapperswil.

Ambri-Piotta: Pauli Jaks; Reinhart, Gianini; B. Celio, Guyaz; Gazzaroli, Horak; Szczepaniec; Fritsche, Heldner, Glanzmann; Kvartalnov, Petrov, Chibirev; P. Jaks, N. Celio, Wittmann; Viganò, Tognini.

Rapperswil: Bayer; Sigg, Bünzli; Martikainen, Seger; Capaul, Muller; Rogenmoser, Richard, Thibaudeau; Camenzind, Weber, Hoffmann; Wohlwend, Hofstetter, M. Meier; Soguel, Thöny, D. Meier.

FR GOTTÉRON - ZÜRICH 3-2 (0-2 2-0 1-0)

Saint-Léonard: 4874 spectateurs. Arbitres: MM. Bertolotti, Baumgartner et Nater.

Buts: 9e Kout (Zenhäusern, Lebeau) 0-1. 10e Jeannin 0-2. 31e Brown (Marquis, Bobillier) 1-2. 36e Rottaris (Bobillier, à 4 contre 4) 2-2. 50e Schaller (Egli, Khomutov) 3-2.

Pénalités: 2 x 2' contre chaque équipe.

FR Gottéron: Östlund; Egli, Brasey; Hofstetter, Bobillier; Marquis, Keller; Khomutov, Bykov, Schaller; Descloux, Rottaris, Schneider; Brown, Oppliger, Meier.

Zürich: Stecher; Zehnder, Hager; Nordmark, Salis; Princi, Steck; Kout, Steiger; Ivankovic, Morger, Lebeau; Heim, Zeiter, Micheli; Brodmann, Vollmer, Kobel; Zenhäusern, Fortier, Jeannin.

BERNE - LUGANO 5-1 (1-1 3-0 1-0)

Allmend: 11.039 spectateurs. Arbitres: MM. Kurmann; Ehmke et Hirzel.

Buts: 18e Howald (Paterlini) 1-0. 20e Aeschlimann (Jenni, Ton) 1-1. 22e Orlando (Jutla, à 5 contre 4) 2-1. 35e Howald (Orlando, Triulzi) 3-1. 36e Moulder (P. Müller, Fuchs) 4-1. 42e Voisard (L. Leuenberger) 5-1.

Pénalités: 6 x 2' plus 10' (Montandon) contre Berne; 5 x 2' contre Lugano.

Berne: Tosio; Jutla, Steinegger; Voisard, Sirén; S. Leuenberger, Rauch; Langer; Triulzi, Orlando, Howald; L. Leuenberger, Montandon, Fuchs; Friedli, Paterlini, Meier; P. Müller, Léchenne, L. Müller; Moulder.

Lugano: Weibel; Sjödin, Riva; Niederöst, Tschumi; Guignard, Bertaggia; Ton, Aeschlimann, Jenni; Torgajev, Cramer, Nyländer; Togni, Bütler, Fair; Erni, Wyder, Walder.

ZOUG - DAVOS 2-5 (2-3 0-1 0-1)

Herti: 5051 spectateurs. Arbitres: MM. Kunz; Simmen et Sommer.

Buts: 2e McDougall (Grogg, Miner) 1-0. 14e R. von Arx (R. Müller) 1-1. 17e Hodgson (R. Müller, Equilino) 1-2. 17e Silver 2-2. 18e Yaremchuk (Petrenko) 2-3. 30e Shirajev (Yaremchuk, Streit) 2-4. 59e Rütthemann (dans le but vide) 2-5.

Pénalités: 6 x 2' contre Zoug; 11 x 2' contre Davos.

Zoug: Schöpf; A. Künzi, Sutter; T. Künzi, Kessler; Miner, Fazio; Antis, Walz, Giger; Aehersold, McDougall, Grogg; Silver, Rötheli, Fischer; Neuschwander, Steffen, Muller.

Davos: Wieser; Shirajev, Streit; Gianola, Equilino; Sigg, Balmer; J. von Arx, Hüller; Yaremchuk, Hodgson, Petrenko; Rütthemann, R. von Arx, R. Müller; Schocher, Stirnimann, Lüher; Näser, Roth, Cavegn.

Hier

KLOTEN - ZÜRICH 5-1 (0-0 3-0 2-1)

Schluefweg: 7557 spectateurs. Arbitres: MM. Bertolotti, Mandioni et Schmutz.

Buts: 27e Bruderer (Berglund, à 5 contre 4) 1-0. 34e Plüss (Holzer) 2-0. 36e Johansson (Schneider, à 5 contre 4) 3-0. 45e Celio (Berglund, Rothen) 4-0. 48e Kress (Plüss) 5-0. 59e Lebeau (Fortier, à 5 contre 4) 5-1.

Pénalités: 3 x 2' contre Kloten; 6 x 2' contre Zürich.

Kloten: Pavoni; Schneider, Brown; Klöti, Bruderer; Bayer, Kress; Della Rossa, Johansson, Wäger; Rothen, Berglund, Celio; Holzer, Bächler, Eberle; Hollenstein, Plüss, Bauer.

Zürich: Stecher; Zehnder, Hager; Nordmark, Salis; Princi, Steck; Kout, Steiger; Ivankovic, Morger, Lebeau; Heim, Zeiter, Micheli; Brodmann, Vollmer, Kobel; Zenhäusern, Fortier, Jeannin.

RAPPERSWIL - LUGANO 1-5 (1-1 0-2 0-2)

Lido: 4000 spectateurs. Arbitres: MM. Cléménçon, Giannoli et Oberli.

Buts: 13e Hoffmann 1-0. 20e Tschumi (à 5 contre 3) 1-1. 25e Nyländer 1-2. 32e Sjödin (Nyländer, Cramer) 1-3. 46e Jenni (Aeschlimann, Ton) 1-4. 59e Torgajev (Cramer, Bertaggia) 1-5.

Pénalités: 6 x 2' contre Rapperswil; 5 x 2' contre Lugano.

Rapperswil: Bayer; Sigg, Bünzli; Martikainen, Seger; Capaul, Muller; D. Meier; Rogenmoser, Richard, Thibaudeau; Camenzind, Weber, Hoffmann; M. Meier, Wohlwend, Hofstetter; Thöny, Soguel.

Lugano: Weibel; Sjödin, Riva; Bertaggia, Tschumi; Guignard, Jelmini; Ton, Aeschlimann, Jenni; Cramer, Nyländer, Torgajev; Togni, Bütler, Fair.

DAVOS - FR GOTTÉRON 4-1 (2-0 1-0 1-1)

Patinoire de Davos: 2920 spectateurs.

Arbitres: MM. Ballmann; Ehmke et Hirzel.

Buts: 16e Schocher (Stirnimann, D. Sigg) 1-0. 19e Petrenko (Yaremchuk, Hodgson) 2-0. 30e Hodgson 3-0. 45e Rottaris (Bobillier, Khomutov, à 5 contre 4) 3-1. 57e Yaremchuk (Sreit) 4-1.

Pénalités: 6 x 2' contre Davos; 5 x 2' contre FR Gottéron.

Davos: Berger; Shirajev, Streit; Equilino, Gianola; Sigg, Balmer; J. von Arx, Hüller; Yaremchuk, Hodgson, Petrenko; Rütthemann, R. von Arx, Müller; Schocher, Stirnimann, Lüher; Näser, Roth.

FR Gottéron: Östlund; Egli, Brasey; Hofstetter, Bobillier; Marquis, Keller; Khomutov, Bykov, Schaller; Descloux, Rottaris, Schneider; Brown, Oppliger, Meier.

ZOUG - BERNE 2-3 (0-2 2-1 0-0)

Herti: 5548 spectateurs. Arbitres: MM. Moreno, D'Ambrògio et Voelker.

Buts: 16e Montandon (Sirén, à 4 contre 4) 0-1. 17e S. Leuenberger (Howald, à 4 contre 3) 0-2. 23e Antis (Muller, Sutter) 1-2. 28e S. Leuenberger (Triulzi, à 4 contre 4) 1-3. 32e Neuschwander (Muller, Antis) 2-3.

Pénalités: 7 x 2' contre Zoug; 011 x 2' plus 10' (Paterlini) contre Berne.

Zoug: Schöpf; T. Künzi, Kessler; A. Künzi, Sutter; Miner, Fazio; Neuschwander, Antis, Muller; Kress; Della Rossa, Johansson, Wäger; Rothen, Berglund, Celio; Holzer, Bächler, Eberle; Hollenstein, Plüss, Bauer.

Berne: Tosio; Sirén, Steinegger; S. Leuenberger, Rauch; Voisard, Langer; Triulzi, Orlando, Howald; L. Leuenberger, Montandon, Fuchs; Friedli, Paterlini, Meier; Moser, Léchenne, Moulder; P. Müller.

Classement

1. Berne	26	18	0	8	112	74	36
2. Davos	26	17	0	9	110	89	34
3. Kloten	26	15	3	8	93	67	33
4. Zoug	27	15	2	10	109	82	32
5. Zürich	27	13	1	13	94	104	27
6. Gottéron	25	12	2	11	94	76	26
7. Lugano	27	10	3	14	87	98	23
8. Ambri-P.	27	9	2	16	89	105	20
9. Chx-de-Fds	27	8	1	18	81	139	17
10. Rappersw.	26	7	2	17	76	111	16

Prochaine journée

Mardi 10 décembre. 20 h: Ambri-Piotta - Kloten. Berne - La Chaux-de-Fonds. Lugano - FR Gottéron. Rapperswil - Zoug. Zürich - Davos.

Rédaction sportive

Tél. 032 / 911 22 10

Fax 032 / 911 23 60

LNB

TOP-LNB

Samedi

LANGNAU - THURGOVIE 2-1 (0-0 1-1 1-0)

Ifis: 3567 spectateurs. Arbitres: MM. Otter, Schmid et Lecours.

Buts: 24e Parks (Keller) 1-0. 32e Weisser 1-1. 42e Bärtschi (Schläpfer) 2-1.

Pénalités: 10 x 2' plus 5' (Doyon) contre Langnau; 7 x 2' plus 5' (Dennis) contre Thurgovie.

LAUSANNE - MARTIGNY 5-1 (1-1 3-1 1-0)

Malley: 2713 spectateurs. Arbitres: MM. Eichmann, Linke et Küttel.

Buts: 9e Moret (Rosol, Fedulov, à 5 contre 4) 0-1. 16e Stehlin (Leslie, à 5 contre 3) 1-1. 23e Moret (Theler) 1-2. 23e Turcotte (Monnier, Evéquoz) 2-2. 26e Turcotte (Monnier, Seeholzer) 3-2. 33e Goumaz (Stehlin, Seeholzer) 4-2. 43e Cordero (Monnier, Pellet) 5-2.

Pénalités: 11 x 2' plus 10' (Stoffel) contre Lausanne; 7 x 2' plus 2 x 5' (Clavien et Bonito) plus pénalité de match (Clavien) contre Martigny.

HERISAU - GRASSHOPPER 3-1 (0-0 1-0 2-1)

Centre sportif: 879 spectateurs. Arbitres: MM. Schmid, Betticher et Wittwer.

Buts: 34e Edgerton 1-0. 52e Schlagenhaut (Furrer, Honegger, à 4 contre 4) 1-1. 56e Weibel 2-1. 59e Hänggi (Vilgrain, Fust) 3-1.

Pénalités: 8 x 2' contre Herisau; 9 x 2' contre Grasshopper.

Hier

THURGOVIE - MARTIGNY 5-2 (0-0 3-1 2-1)

Güttingersreutti: 1940 spectateurs.

Arbitres: D. Simic; Linke et Küttel.

Buts: 24e Posma (Daoust, Weisser, à 5 contre 4) 1-0. 29e Rosol (Hirschi, Moret, à 5 contre 4) 1-1. 31e Schuster (Weisser, Stüssi) 2-1. 34e McLaren (Ott, à 5 contre 4) 3-1. 48e Laczko (R. Keller, M. Keller) 4-1. 49e Fedulov (Moret) 4-2. 60e Daoust (Laczko, dans la cage vide) 5-2.

Pénalités: 5 x 2' contre Thurgovie; 6 x 2' plus 10' (Rosol) contre Martigny.

GRASSHOPPER - LANGNAU 1-5 (0-2 0-2 1-1)

Patinoire de Küsnacht: 1011 spectateurs.

Arbitres: MM. Otter; Lecours et Schmid.

Buts: 7e Parks (Doyon, Keller, à 5 contre 4) 0-1. 17e Doyon (Nuspliger, à 5 contre 3) 0-2. 23e Kradolfer (Schläpfer, Bärtschi, à 5 contre 4) 0-3. 33e Schläpfer (Bärtschi, à 5 contre 4) 0-4. 42e Looser (Ruutti, Hagmann) 1-4. 47e Kradolfer (Tschiemer) 1-5.

Pénalités: 8 x 2' contre Gras-

shopper, 8 x 2' plus 2 x 10' (Brechtbühl et Tschiemer) contre Langnau.

LAUSANNE - HERISAU 2-2 a.p. (1-0 1-2 0-0 0-0)

Patinoire de Malley: 2315 spectateurs.

Arbitres: MM. L. Schmid; Chiappini et Pfrunder.

Buts: 12e Stoffel (Turcotte) 1-0. 23e Seeholzer (Monnier) 2-0. 35e Vilgrain (Rütthemann) 2-1. 38e Imperatori (Weibel) 2-2.

Pénalités: 1 x 2' contre Lausanne; 3 x 2' contre Herisau.

Classement

1. Thurgovie	2	1	0	1	6	4	19	(17)
2. Langnau	2	2	0	0	7	2	17	(13)
3. Grasshopper	2	0	0	2	8	17	(17)	
4. Herisau	2	1	1	0	5	3	16	(13)
5. Lausanne	2	1	1	0	7	4	15	(12)
6. Martigny	2	0	0	2	4	10	13	(13)

Entre parenthèses points de la qualification

Prochaine journée

Mardi 10 décembre. 20 h: Langnau - Herisau. Martigny - Grasshopper. Thurgovie - Lausanne.

TOUR ESPOIR

Samedi

AJOIE - GE SERVETTE 5-3 (3-0 1-1 1-2)

Patinoire d'Ajoie: 1150 spectateurs.

Arbitres: MM. Hefermehl, Wirth et Burkhard.

Buts: 2e Pestrin 1-0. 13e Meyer (Guyaz) 2-0. 16e Fleury (Holmberg) 3-0. 26e Murano (Honegger) 4-0. 30e Ecoeur (Verret, à 5 contre 4) 4-1. 51e Desjardins (Gagnon, à 5 contre 4) 4-2. 52e Holmberg (Honegger, Pestrin) 5-2. 56e Conne 5-3.

Pénalités: 9 x 2' contre Ajoie; 6 x 2' contre GE Servette.

LUCERNE - OLTEN 3-4 (2-1 1-1 0-2)

Tribschen: 768 spectateurs.

Arbitres: MM. M. Simic, Küng et Peer.

Buts: 1re Dubé (Lüthy) 0-1. 10e Ledermann 1-1. 19e Buholzer (Tanner) 2-1. 26e Dubé (Malgin) 2-2. 29e Ledermann (D. Mares, Jenny) 3-2. 43e Dubé (Schonauer) 3-3. 52e Malgin (Studer, Dubé, à 5 contre 4) 3-4.

Pénalités: 5 x 2' contre Lucerne; 5 x 2' contre Olten.

COIRE - BIENNE 2-3 (1-1 0-1 1-2)

Hallenstadion: 823 spectateurs.

Arbitres: MM. D. Simic, Rochat et Hofmann.

Buts: 3e Pasche (Heaphy) 0-1. 13e Germann (Vitolinich) 1-1. 44e Signorell (Belov, A. Fischer) 2-1. 49e Burillo 2-2. 54e Heaphy (Schmid, Hirschi, à 5 contre 3) 2-3.

Pénalités: 8 x 2' plus 5' (Rose-nast) plus pénalité de match (Rose-nast) contre Coire; 4 x 2' plus 5' (Gagné) plus pénalité de match (Gagné) contre Bienne.

Hier

BIENNE - LUCERNE 3-1 (1-0 0-1 2-0)

Stade de glace: 1792 spectateurs. Arbitres: MM. M. Simic; Burkhard et Bielmann.

Buts: 11e M. Dick (Pasche, De Rytz) 1-0. 16e Buholzer (Fischer, Gravelle, à 5 contre 3) 1-1. 59e Taccoco (Ghillioni, Burillo, à 5 contre 4) 2-1. 60e Taccoco (dans la cage vide) 3-1.

Pénalités: 7 x 2' contre chaque équipe.

AJOIE - COIRE 2-4 (0-1 2-2 0-1)

Patinoire de Porrentruy: 1310 spectateurs. Arbitres: MM. Peer; Eichmann et Küng.

Buts: 11e Simonet (Rieder) 0-1. 21e Murano (Guyaz, Voillat) 1-1. 22e Fondado (Peer, Werthan) 1-2. 30e Belov (à 4 contre 5) 1-3. 39e Holmberg (Murano, Von Arb) 2-3. 48e Simonet (Vitolinich, Fischer) 2-4.

Pénalités: 4 x 2' plus 10' (Meyer) contre Ajoie; 7 x 2' contre Coire.

OLTEN - GE SERVETTE 2-5 (0-3 0-1 2-1)

Kleinholz: 1340 spectateurs. Arbitres: MM. Vuilly; Betticher et Wittwer.

Buts: 3e Conne 0-1. 7e Ledermann (Lamprecht) 0-2. 13e Verret (Gagnon) 0-3. 25e Verret (Honsberger, Gauch, à 5 contre 4) 0-4. 44e Gagnon (à 5 contre 4) 0-5. 47e Aebi (Aebischer, Müller) 1-5. 60e Müller 2-5.

Pénalités: 4 x 2' plus 10' (Stucki) contre Olten; 4 x 2' contre GE Servette.

Classement

1. Bienne	2	2	0	0	6	3	15	(11)
2. Coire	2	1	0	1	6	5	15	(13)
3. GE Serv.	2	1	0	1	8	7	11	(9)
4. Olten	2	1	0	1	6	8	9	(7)
5. Ajoie	2	1	0	1</				

Cyclisme Risi/Betschart pour un point

La finale des 44es Six Jours de Zurich aurait difficilement pu être plus passionnante. Les Urnais Bruno Risi et Kurt Betschart ne se sont en effet imposés qu'avec un seul petit point d'avance sur les Italiens Silvio Martinello et Marco Villa. Les autres vainqueurs de l'épreuve du Hallenstadion ont été l'Allemand Jens Fiedler en sprint, le Suisse Felice Puttini en demi-fond et les Danois Stan Nielsen et Tayeb Braikia chez les amateurs.

Risi/Betschart et Martinello/Villa n'étaient séparés que d'un seul point au départ de l'américaine finale. Avant les deux ultimes sprints, les Transalpins étaient au commandement. Pour s'imposer pour la seconde fois consécutive, les Suisses devaient s'imposer dans les deux ultimes sprints, ce qui semblait très difficile, sinon impossible compte tenu de ce qui s'était passé auparavant. Ils ont pourtant réussi, Risi devant deux fois Martinello pour donner un point d'avance à son équipe.

«Après avoir perdu le quatrième sprint contre Martinello, je savais que ma seule chance était de partir en tête pour les deux derniers sprints. C'est ce que j'ai fait et j'ai gagné deux fois. Mais j'ai eu de la chance» commentait Bruno Risi. Bruno Risi et Kurt Betschart ont ainsi porté à quinze le nombre de leurs succès en Six Jours (ils s'étaient déjà imposés à Gand cette saison). Au Hallenstadion, ils en sont à leur quatrième succès puisqu'ils avaient déjà gagné en 1992, 1993 et 1995. /si

Motocyclisme Triplé américain

L'Américain Jeff Emig (108 pts) a remporté le titre de champion du monde de supercross 250 cmc, à Genève. A Palexpo, c'est pourtant son compatriote Mike Craig qui s'est adjugé la dernière manche du Mondial 1996, lui qui avait déjà triomphé vendredi à l'occasion de la première soirée. Champion du monde au cours des deux dernières années, le Californien Jeremy Mc Grath, qui n'a pu défendre ses chances à Genève en raison d'une blessure au dos, termine au dixième rang du championnat du monde. Les Américains réalisent le triplé avec encore la deuxième place de Ryan Hughes (91) et la troisième de Damon Huffman (80).

Seul Suisse en finale ce week-end, le Soleurois Christian Chanton a pu mesurer le chemin qui lui reste à parcourir pour lutter avec les meilleurs. Douzième vendredi et éliminé sur abandon samedi, il se consolera avec son titre de champion de Suisse 250 cmc, un titre qu'il a défendu victorieusement. /si

BRÈVE

Hockey sur glace Echange de gardiens

Lausanne et Zoug ont procédé à un échange de gardiens pour une durée de cinq rencontres. Remplaçant à Zoug, Ronnie Rueger devrait donner une nouvelle assise défensive au club vaudois à l'amorce du tour final de LNB. Quant à Matthias Lauber, international junior, il devrait être à même de progresser en suivant l'entraînement d'un club de division supérieure. /si

Hockey sur glace Un but a suffi à Neuchâtel YS

LE LOCLE - NEUCHÂTEL YS 0-1 (0-0 0-1 0-0)

Si dans ce derby les spectateurs n'ont eu qu'à se mettre un seul petit but sous la dent, le match n'en a pas été moins intéressant; bien au contraire. En effet, les antagonistes se sont menés une âpre lutte pour arracher la victoire; un phénomène qui a maintenu le suspense jusqu'au coup de sifflet final

Méconnaissables, les Lo clois! A la suite de leur cinglante défaite de mardi dernier face à Université NE, on attendait une solide réaction

Communal: 80 spectateurs.

Arbitres: MM. Treuthardt et Matthey.

But: 29e Bartoli (Gosselin) 0-1.

Pénalités: 4 x 2' contre Le Locle, 5 x 2' contre Neuchâtel YS.

Le Locle: Lüthi; Tschanz,

de leur part. Samedi sur leur patinoire fétiche, ils ont regagné la confiance de leur public, grâce à un enthousiasme de tous les instants et un moral à soulever des montagnes. Même en nombre restreint - deux lignes complètes seulement et le retour d'Aldo Mayor, un ancien pour combler les vides - ils ont démontré qu'ils avaient encore beaucoup de ressources dans leur besace.

Partis sur les chapeaux de roue et prêts à tout, ils ont conduit de multiples actions collectives, que l'imbattable portier Jaquet a balayées. Sans doute surpris par tant de dynamisme, les visiteurs ont

Kolly; Brusa, Gremaud; Schmid, Zbinden, Anderegg; Girard, Meier, Mayor; Raval, Droux.

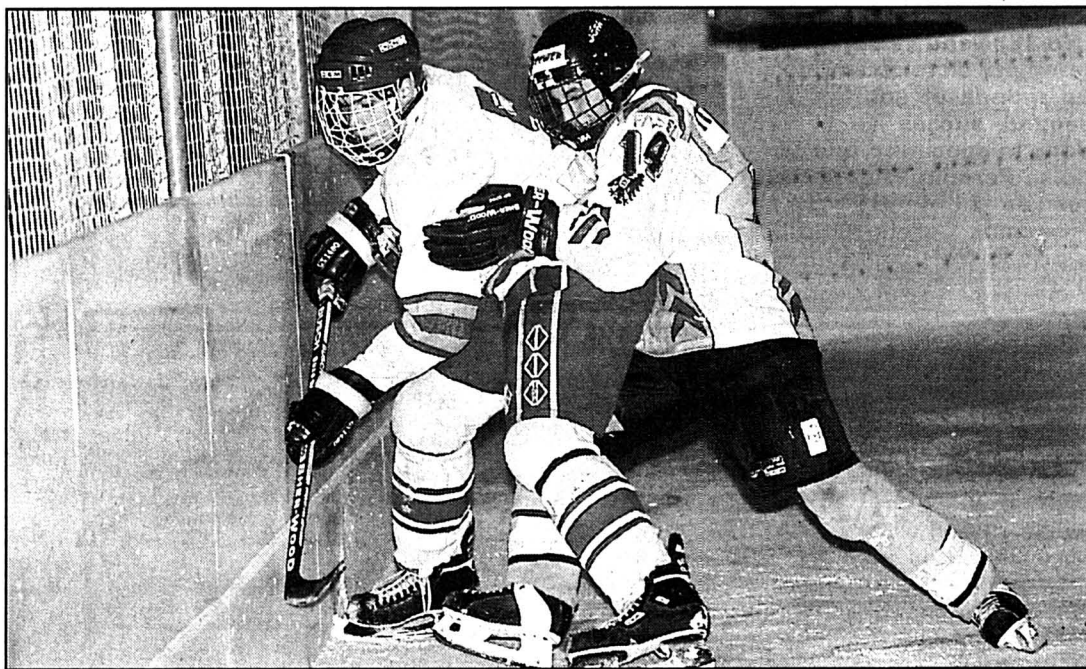
Neuchâtel YS: Jaquet; Durini, Favre; Balmelli, Lorenz; Moser, Ondrus; Bartoli, Faivet, Gosselin; Bonardo, Bourquard, Pellaton; Rota, Willi, Bord.

d'abord péniblement accusé le choc. Ils ont repris le dessus dans la deuxième période; ce qui leur a valu une unique, mais précieuse réussite signée

Bartoli (29e). Le poteau de Gremaud, la verve de «Peps» Lüthi, l'énergie d'Anderegg et de tous les autres n'y ont rien changé.

Il est des soirs où la chance n'est pas du côté de ceux qui le mériteraient le plus...

PAF



A l'image du match, le Loclois Brusa et le Neuchâtelois Faivet (14) se sont serrés de près. photo Galley

L'essentiel Uni NE sans forcer

UNIVERSITÉ NE - SARINE FR 7-4 (4-3 2-1 1-0)

Les recevants n'ont pas, samedi en fin d'après-midi, réussi leur plus belle performance de la saison, tant s'en faut. Ils ont néanmoins engrangé l'essentiel, la victoire, à une huitaine du derby local à l'occasion duquel le fauteuil de proue sera en jeu.

En dépit d'une bonne volonté évidente, cette explication manqua singulièrement de rythme et les idées claires n'y furent guère privilégiées. Toutefois, pour réussir une belle prestation, il est requis d'être deux. Or, à ce titre, on doit à la vérité de dire que les visiteurs ne se firent pas les plus entreprenants.

Patinoires du Littoral: 80 spectateurs.

Arbitres: MM. Braissant et Weber.

Buts: 1re Strahma 1-0. 6e Tschopp (Bäriswyl) 1-1. 6e Garressus (Gattoliat) 2-1. 7e Giacomini (Rochette) 3-1. 10e Tschopp (Braaker) 3-2. 11e Tschopp 3-3. 18e Rochette (Morin) 4-3. 38e Marchon (Roth) 4-4. 38e Picard (Vessaz) 5-4. 40e Gattoliat (Morin) 6-4. 57e Rochette 7-4.

Pénalités: 3 x 2' contre Université NE, 7 x 2' contre Sarine FR.

Université NE: Matthey; Giacomini, Fischer; Boyer, Strahm; Vessaz, Rochette, Picard; Mayer, Morin, Schneider; Garessus, Zaugg, Gattoliat.

Sarine FR: Langenegger; Dougoud, Bäriswyl; Brugger, Cardoso; Marchon, Braaker, Tschopp; Pittet, Roth, Jaquier; Chételat, Spiess, Jemmely. **DEB**

Les Ponts-de-Martel Un bon point

COURT - LES PONTS-DE-MARTEL 2-2 (1-1 1-1 0-0)

Un long round d'observation à la patinoire prévôtoise et puis, à cinq contre quatre, les Courtisans, par Lauper, profitaient de l'aubaine. Mais une minute plus tard, la paire Meier-Ruggeri remettait les deux formations à égalité au terme d'un travail préparatoire parfaitement coordonné. Absent lors du voyage à Porrentruy, Audetat, avec la complicité d'Aubert, redonnait confiance à des visiteurs pas tout à fait rassurés par les événements.

Les Jurassiens, il est vrai, auraient dû tirer profit des occasions nettes qu'ils se créèrent au tiers médian, mais Jean-Mairet, dans sa cage, multipliait les sauvetages avec un sang-froid extraordinaire. Olivier Borruat sauvait Court de l'humiliation dans un solo dont il a le secret (28e).

La partie s'achevait dans la dureté, avec des duels à la bande, et aussi dans la médiocrité.

Patinoire prévôtoise: 100 spectateurs.

Arbitres: MM. Vallat et Jutzi.

Buts: 10e Lauper 1-0. 11e Meier (Ruggeri) 1-1. 25e Audetat (Aubert) 1-2. 28e Borruat 2-2.

Pénalités: 7 x 2' plus 10' (Rieder) contre Court, 4 x 2' contre Les Ponts-de-Martel.

Court: Ruch; Borruat, F. Vogt; Schindelholz, Lusa; Eberli, Bachmann, A. Vogt; Rieder, Winkler, Houmard; Marchand, Rauper, Leuenberger; Zwahlen.

Les Ponts-de-Martel: Jean-Mairet; Stauffer, Jeanneret; Zwahlen, Kehrl; Hentzi; Dubois, Wicht, Aubert; Meier, Matile, Audetat; Ruggeri; Schaller. **PGA**

Classement						
1. Neuchâtel YS	8	7	1	0	39-14	15
2. Université NE	8	6	2	0	55-19	14
3. Court	8	3	3	2	29-19	9
4. La Brévine	7	3	2	2	29-29	8
5. Ajoie Por. II	7	3	0	4	30-31	6
6. St-Imier	8	2	2	4	26-31	6
7. Sarine	7	2	1	4	24-33	5
8. Le Locle	8	2	1	5	22-32	5
9. Pts-de-Martel	7	1	2	4	16-37	4
10. Star Chx-Fds	6	1	0	5	11-36	2

Prochaine journée
Mardi 10 décembre. 20 h 15: Star Chaux-de-Fonds - Sarine FR.
Vendredi 13 décembre. 20 h 15: Saint-Imier - Court. **20 h 30:** Les Ponts-de-Martel - Le Locle. Star Chaux-de-Fonds - La Brévine. **Samedi 14 décembre. 16 h 30:** Ajoie II - Sarine FR. **20 h:** Neuchâtel YS - Université NE.

Première ligue Fou, fou, fou!

MOUTIER - TRAMELAN 6-5 (1-4 3-1 2-0)

Lorsqu'à la 25e minute, Wirz inscrivait le cinquième but pour ses couleurs, plus personne ne voyait le HC Moutier renverser la situation. La partie semblait belle et bien jouée. C'était sans compter sur un sursaut d'orgueil des joueurs locaux qui obtenaient au terme d'une partie hâtant et pleine de suspense une victoire heureuse mais nullement iméritee.

Les Tramelots doivent encore s'en mordre les doigts. La première période a été tout à leur avantage. Bien organisés, mobiles, les «orange et noir» avaient pris quatre longueurs d'avance sur leurs adversaires après seulement un quart d'heure de jeu. Jusque-là inexistants, les Prévôtois sortaient un peu de leur torpeur. A 5-1 pour les visiteurs, Carl Lapointe allait rallumer la flamme prévôtoise en inscri-

vant deux buts. Soudain la partie retrouvait un nouvel élan, d'autant plus qu'une quatrième réussite locale relançait totalement le derby. La dernière période promettait son lot d'émotions et, à ce jeu-là, personne n'a été déçu. Poursuivant sur leur lancée, les Prévôtois allaient tout d'abord égaliser avant de prendre l'avantage à un peu plus de dix minutes de la fin des hostilités. Le reste de la rencontre fut complètement fou. Les occasions de buts se sont enchaînées de part et d'autre. Les Tramelots trouvaient même le poteau des buts de Kohler. Même en évoluant à six contre cinq dans la dernière minute de jeu, les protégés du président Bourqui ne parvenaient pas à égaliser, laissant à leurs adversaires prévôtois la saveur de la victoire.

Patinoire prévôtoise: 590 spectateurs.

Arbitres: MM. Galley, Mauron et Constantin.

Buts: 2e Voirol (Marolda) 0-1. 7e Murkowsky (Wirz, Habegger) 0-2. 12e Voirol (Clairvaz) 0-3. 15e Wirz (Murkowsky) 0-4. 20e Borer (P. Hostettmann, Hennin) 1-4. 28e Lapointe (J. Hostettmann) 2-5. 31e Lapointe (Seuret) 3-5. 32e Léchenne (J. Hostettmann) 4-5. 44e Vuilleumier (Léchenne, J. Hostettmann) 5-5. 49e Léchenne (Vuilleumier) 6-5.

Pénalités: 7 x 2' contre Moutier, 5 x 2' contre Tramelan.

Moutier: Kohler; Lapointe, Lehmann; F. Hostettmann, Seuret; Hennin, Borer, P. Hostettmann; Vuilleumier, Léchenne, J. Hostettmann; Chappatte, Roth, Meyer.

Tramelan: Schüpbach; Schwendeler, Schmid; Zigerli, Habegger; Boss; Baetscher, Wirz, Murkowsky; Clairvaz, Marolda, Voirol; Wyss, Mafille, Bartolomé; Dupré, Renaud, Greub.

TBO

Trop tard Rien ne sert de courir...

FRANCHES-MONTAGNES - VILLARS 4-8 (0-2 4-3 0-3)

Un sursaut de l'équipe à Hugo Lehmann au deuxième tiers aurait pu faire basculer ce match que les Franches-Montagnards n'ont pas entamé avec assez de discipline et de concentration.

Cette course-poursuite entre la 30e et la 39e minute faisait renaître l'espoir au Centre de loisirs où le tableau d'affichage indiquait un score de 4-5 après 38 minutes et cinq secondes de jeu. Plus qu'un but de retard pour les Jurassiens qui étaient encore menés 0-4 neuf minutes auparavant. Ils avaient mis du temps à mettre la machine en route. Les changements apportés par Hugo Lehmann portaient leurs fruits. Malheureusement, les Vaudois n'ont pas laissé le temps aux Franches-Montagnards de songer à l'égalisation en forçant la décision au troisième tiers qu'ils emportaient sèchement 3-0. Le système de jeu simple mais efficace des visiteurs, accompagné d'une bonne dose, si ce n'est pas une overdose, de coups trop souvent pas corrects et non sanctionnés, ont

assommé le HC Franches-Montagnes.

«Un manque de respect de la part de quelques joueurs et trop d'erreurs individuelles ne permettent évidemment pas de gagner un match contre un Villars et ses joueurs d'expérience. Pourtant, je reste convaincu que cette équipe est tout à fait à notre portée» a déploré Hugo Lehmann au coup de sirène final.

Centre de loisirs: 350 spectateurs.

Arbitres: MM. Dorada, Bouion, Rebillard.

Buts: 6e P. Heiz 0-1. 13e F. Heiz (Rochat, Viret) 0-2. 22e Boucher (Michellod, Croci-Torti) 0-3. 27e Lovey (Hauenstein) 0-4. 30e Gehriger (Kohler, à 5 contre 3) 1-4. 31e Gillet (Cattin, à 5 contre 3) 2-4. 35e Boucher (Croci-Torti) 2-5. 37e Cattin (Bourquin) 3-5. 39e Jobin (Leuenberger) 4-5. 44e P. Heiz (Lovey) 4-6. 46e Rochat (Lovey, à 5 contre 4) 4-7. 50e Rochat (Volet, à 5 contre 4) 4-8.

Pénalités: 7 x 2' contre Franches-Montagnes, 8 x 2' plus 10' (Michellod) contre Villars.

Franches-Montagnes: Steiner; Christen. Jeanbourquin;

Gehriger, Wüthrich; Jobin, Nicolet; Guenot. Leuenberger, Kohler, Gigon; Boillat, Houser, Erard; Cattin, Lamielle, Léchenne; Gillet; Bourquin; Brahier.

Villars: Dupertuis; Paris, Volet; P. Heiz, Bezina; Croci-Torti, Boucher, Michellod; Rochat, Viret, F. Heiz; Borloz, Lovey, Hauenstein; Cosendai, Fournier. **BMU**

Le point

Première ligue, groupe 3
Moutier-Tramelan 6-5
Star LS - HCP Fribourg 11-0
Franches-Montagnes - Villars 4-8

Classement						
1. Sierre	13	10	2	1	67-32	22
2. Villars	13	10	0	3	63-38	20
3. Saas Grund	11	8	2	1	48-26	18
4. Viège	11	6	2	3	46-33	14
5. Yverdon	13	6	2	5	41-36	14
6. Star LS	12	4	3	5	50-52	11
7. F. Morges	12	5	1	6	40-52	11
8. Tramelan	13	5	1	7	52-55	11
9. Moutier	12	4	2	6	47-49	10
10. Fr.-Mont.	12	4	0	8	43-55	8
11. Fleurier	13	2	3	8	44-67	7
12. Fribourg	13	1	0	12	21-67	2

Prochaine journée
Mardi 10 décembre. 20 h: Villars - Viège. Sierre - Moutier. **20 h 15:** Saas Grund - Yverdon. **20 h 30:** HCP Fribourg - Franches-Montagnes. **Mercredi 11 décembre. 20 h 15:** Star Lausanne - Tramelan.

Ski alpin Et Gladishiva surgit au super-G dames de Vail

Quatre heures après une descente (lire ci-dessous), les skieuses se sont remises en piste pour le super-G de Vail, dominé à la surprise générale par la Russe Svetlana Gladishiva (No 32), venue s'adjuger sa première victoire en Coupe du monde et souffler un second succès consécutif dans la spécialité à la Suédoise Pernilla Wiberg, battue de 21 centièmes. La Française Carole Montillet a pris la troisième place, à 0"35.

Qui s'en souvenait encore? Svetlana Gladishiva, la Russe domiciliée en Ukraine (elle habite Lvov), est vice-championne olympique de super-G depuis les Jeux de Lillehammer! Il est vrai que cette longue fille de 25 ans, qui a la particularité de skier sur du matériel japonais, n'a jamais brillé dans la spécialité en Coupe du monde: avant son coup de force de samedi, sa meilleure performance était un treizième rang décroché sur la même pente en 92...

Gladishiva, la Française Carole Montillet (troisième), qui confirme brillamment sa performance de la descente de Lake Louise, et l'Italienne

Isolde Kostner (cinquième) sont venues entrelarder le podium du super-G de la station canadienne, puisque Wiberg, l'Allemande Hilde Gerg (quatrième) et Zelenskaia (sixième) y avaient pris les trois premières places. Dominée en descente, l'Allemande Katja Seizinger a dû se satisfaire du neuvième rang, perdant un peu de l'avance prise quelques heures auparavant sur la Suédoise aux fins du classement général de la Coupe du monde.

Brigger-Summermatter excellente septième

Cinquième de la descente de Lake Louise en 95, Madlen Brigger-Summermatter (22 ans) a failli égaler ce résultat. La skieuse de Staldenried s'est finalement classée au septième rang, de loin sa meilleure performance dans la discipline en Coupe du monde. Au second poste de chronométrage intermédiaire, elle était encore plus rapide que Pernilla Wiberg... De bon augure pour la Haut-Valaisanne. Heidi Zurbruggen, en revanche, n'a pu en appeler de son onzième rang de la descente: 19e, la skieuse de Saas-Almagell oubliera vite le Colorado... / si



Svetlana Gladishiva a de quoi jubiler.

photo Keystone

Descente Katja Saizinger a été déclassée

Reporté de 24 heures en raison des chutes de neige de vendredi, la descente féminine de Vail (Colorado) a permis à l'Autrichienne Renate Göttschl (21 ans) de fêter un éclatant succès, son premier dans la discipline, avec 0"82 d'avance sur l'Allemande Katja Seizinger, la gagnante de Lake Louise, 1"20 sur l'Italienne Isolde Kostner et 1"44 sur sa compatriote Alexandra Meissnitzer.

La démonstration réalisée sur les 2726 m de l'«International Run» par la skieuse autrichienne a de quoi laisser pantois. Non contente de dominer Katja Seizinger, elle a littéralement déclassé la reine de la spécialité et l'ensemble des ses rivales. Ses huit dixièmes d'avance, dans une course où un écart sensiblement identique sépare la troi-

sième de la treizième, sont prodigieux. Remarquable sur la partie de glisse initiale, Renate a été époustouflante d'audace dans le tronçon inférieur, le plus technique.

Volant sur les bosses et le saut de l'arrivée, négociant les courbes dans une ligne impeccable, l'Autrichienne a su prendre un risque maximum sans pourtant aller au-delà d'un point de rupture qu'elle a frôlé à plusieurs reprises. De la magnifique ouvrage. Si elle s'est découvert une nouvelle rivale en descente, Katja Seizinger a marqué des points précieux en Coupe du monde par rapport à sa compatriote Martina Ertl (15e) et à la Suédoise Pernilla Wiberg (16e).

Borghis satisfaite

Cinquième à Lake Louise, Heidi Zurbruggen n'a pas réédité sa performance dans le Colorado pour quelques pous-

sières de seconde. Onzième à 1"94, la Haut-Valaisanne se désolait dans l'aire d'arrivée: «Je ne comprends pas! J'étais sûre de pouvoir faire mieux. J'avais un bon ski et je n'ai pas le sentiment d'avoir commis d'erreur importante. Je suis très déçue.»

Le sourire était de mise, en revanche, pour Catherine Borghi, une technicienne qui a marqué ses premiers points en descente pour sa troisième tentative dans la spécialité: «Je suis vraiment contente, c'était une bonne course. J'ai mieux skié qu'aux entraînements et mon matériel était plus performant, confiait la Vaudoise des Diablerets. Pour une descendueuse inexpérimentée comme moi, cette piste était idéale. On ne s'y faisait pas peur. Sauf peut-être dans le dernier virage, où j'ai dû donner un coup de frein.» / si

Classements

Descente dames de Vail: 1. Göttschl (Aut) 1'47"71. 2. Seizinger (All) à 0"82. 3. Kostner (It) à 1"20. 4. Meissnitzer (Aut) à 1"42. 5. Gerty (EU) à 1"55. 6. Vogt (De) à 1"57. 7. Schuster (Aut) à 1"67. 8. Ingeborg Marken (No) à 1"70. 9. Masnada (Fr) à 1"80. 10. Häusl (All) à 1"82. 11. Zurbruggen (S) à 1"94. 12. Zelenskaia (Rus) à 1"95. 13. Merlin (It) à 2"05. 14. Gerg (All) à 2"13. 15. Ertl (All) à 2"14. **Puis les autres Suissesses:** 24. Borghi à 3"01. 32. Oester à 3"69. 44. Tschirky 4"56.

Super-G dames de Vail: 1. Gladishiva (Rus) 1'17"76. 2. Wiberg (Su) à 0"21. 3. Montillet (Fr) à 0"35. 4. Gerg (All) à 0"39. 5. Kostner (It) à 0"43. 6. Zelenskaia (Rus) à 0"45. 7. Brigger-Summermatter (S) à 0"47. 8. Masnada (Fr) à 0"55. 9. Seizinger (All) à 0"56. 10. Schuster (Aut) et Ertl (De) à 0"72. 12. Perez (It) 0"76. 13. Mer-

lin (It) à 0"91. 14. Brauner (All) à 1"05. 15. Gutensohn (All) à 1"16. **Puis les autres Suissesses:** 19. Zurbruggen à 1"27. 25. Borghi à 1"68. 29. Tschirky à 1"84.

Coupe du monde

Général: 1. Seizinger (All) 414. 2. Wiberg (Su) 353. 3. Gerg (All) 276. 4. Wachter (Aut) 171. 5. Kostner (It) 157. 6. Zurbruggen (S) 153. **Puis les autres Suissesses:** 25. Rotten 67. 32. Summermatter 54. 47. Borghi, Nef et Zingregraf 24. 56. Oester 18. 81. Tschirky 2.

Descente (après 2 courses): 1. Seizinger (All) 180. 2. Göttschl (Aut) 132. 3. Montillet (Fr) 86. **Puis les Suissesses:** 5. Zurbruggen 69. Puis: 30. Borghi 7.

Super-G (après 2 courses): 1. Wiberg (Su) 180. 2. Gerg (All) 130. 3. Gladishiva (Rus) 114. **Puis les Suissesses:** 10. Zurbruggen 48. 11. Summermatter 43. 30. Borghi 6. 35. Tschirky 2. / si

Ski de fond Myllylä en vue

Déjà vainqueur la veille sur 10 km, Mika Myllylä a terminé avec brio le relais 4 x 10 km (classique) des épreuves de Coupe du monde de Davos pour donner à la Finlande sa deuxième victoire de la saison. Chez les dames, dans le 4 x 5 km (classique), une surprise a été enregistrée avec le succès de la Norvège.

Les Finlandais ont assez nettement dominé leurs rivaux. C'est ainsi qu'ils ont relégué la Suède à plus de 30 secondes et la Norvège à près de deux minutes. Succès tout aussi aisés des Norvégiennes chez les dames, le quatuor russe étant relégué à 34 secondes et la Finlande beaucoup plus loin.

Samedi, Myllylä avait signé sa première victoire au plus haut niveau en s'imposant dans les 10 km classique. Chez les dames, sur la même distance, Stefania Belmondo a tenu les Russes en échec, tandis que Sylvia Honegger obtenait ses premiers points de la saison en prenant la quatorzième place.

Classements

Messieurs. Relais 4 x 10 km (classique): 1. Finlande (Iso-metsä, Repo, Kirvesniemi, Myllylä) 1 h 44'51"2. 2. Suède (Fredriksson, Bergström, Jonsson, Forsberg) à 35"0. 3. Norvège (Sörgaard, Skaanes, Jevne, Hjelmset) à 1'41"0. 4. Russie à 2'17"7. 5. Allemagne à 2'43"1. 6. Italie à 2'52"4. **Puis:** 19. Suisse II (Mächler, Burgermeister, Bundi, Berchtold) à 7'34"5. Suisse I (Koch, Wigger, Aschwanden, Haas) disqualifiée (mauvaise technique du premier relayeur).

10 km (classique): 1. Myllylä (Fin) 26'02"0. 2. Jevne (No) à 13"4. 3. Valbusa (It) à 14"9. 4. Kirvesniemi (Fin) à 30"8. 5. Repo (Fin) à 31"4. 6. Jonsson (Su) à 35"9. **Puis les Suisses:** 36. Aschwanden à 1'28"3. 42. Wigger à 1'35"2. 47. Koch à 1'41"1. 56. Haas à 1'57"3. 60. Mächler à 2'00"3. 67. Burgermeister à 2'09"2. 70. Berchtold à 2'17"1. 78. Bundi à 2'30"4. 92. Schuler à 2'57"2. 98. Emmenegger à 3'10"6. 99. Kalbermatter à 3'11"0. 100. Birchler à 3'18"1. 102. Stolz à 3'32"1. 103. Guggenbühl à 3'36"7. 104. Simmen à 3'53"8. 105. Rauch à 4'00"8.

Coupe du monde (après 2 courses): 1. Myllylä (Fin) 136. 2. Dählbe (No) 113. 3. Valbusa (It) 105.

Dames. Relais 4 x 5 km (classique): 1. Norvège (Martinsen, Moen-Guidon, Mikkelssplass, Dybendahl) 57'41"9. 2. Russie (Gavriljuk, Lasutina, Egorova, Vålbe) à 34"0. 3. Finlande (Tiikkainen, Sirviö, Sundqvist, Pyykkönen) à 1'40"7. 4. Italie à 2'11"0. 5. Suède à 2'43"1. 6. Japon à 2'59"5. **Puis:** 8. Suisse (Huber, Honegger, Albrecht, Leonardi) à 3'37"6.

10 km (classique): 1. Belmondo (It) 29'06"0. 2. Vålbe (Rus) à 6"8. 3. Gavriljuk (Rus) à 15"0. 4. Egorova (Rus) à 18"8. 5. Lasutina (Rus) à 33"8. 6. Mikkelssplass (No) à 37"7. **Puis les Suissesses:** 14. Honegger à 1'17"4. 35. Albrecht à 2'31"2. 49. Leonardi à 3'09"9. 60. Scaruffi à 3'45"8. 61. Huber à 3'50"4. 73. Witschi à 4'40"9. 74. Kolanos à 4'43"3. 75. Rauch à 5'06"6. 77. Kunz à 7'51"4.

Coupe du monde (après 2 courses): 1. Belmondo (It) et Vålbe (Rus) 180. 3. Gavriljuk (Rus) 120. **Puis:** 20. Honegger (S) 18. / si

PMUR	CHEVAL	Mètres	Jockey	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION		
Demain à Enghien, Prix de Rodez (trot-attelé réunion I, 5e course, 2875 mètres, 15 h 53)	1 Bemetcha	2875	B. Hue	M. Hue	21/1	Da1a1a	12	<p>Idealement placé, il vient de devancer un cheval qui serait ici déclassé.</p> <p>Il est en forme et il a sa place dans ce lot tout à fait moyen.</p> <p>Sage, c'est indiscutablement une base, car avec lui, c'est dans le Tiercé ou rien.</p> <p>A marqué le pas en fin de parcours dans un lot de bien meilleure facture et sa place est dans le Quinté.</p> <p>Elle sera mieux sur ce long parcours; a sa forme pour elle et son engagement.</p> <p>Avec une course cachée, elle peut récidiver sa bonne perf du début novembre; a belle cote.</p> <p>Bien connue à ce niveau, elle n'a pas confirmé ses résultats qu'elle avait réalisés l'an passé dans les événements.</p> <p>En gros progrès depuis l'été, on ne peut faire fi de ses chances; avec une musique d'enfer.</p> <p>LES REMPLAÇANTS:</p> <p>C'est plus un cheval de vitesse mais va essayer de profiter d'une situation enviable.</p> <p>C'est un cheval qui aime les pistes plates où il a pris une bonne partie de ses gains.</p>	<p>Notre jeu</p> <p>12*</p> <p>8*</p> <p>20</p> <p>13</p> <p>16</p> <p>7</p> <p>1</p> <p>*Bases</p> <p>Coup de poker</p> <p>16</p> <p>Au 2/4</p> <p>12 - 10</p> <p>Au tiercé pour 18 fr</p> <p>12 - 8 - X</p> <p>Le gros lot</p> <p>20</p> <p>14</p> <p>6</p> <p>12</p> <p>1</p> <p>9</p> <p>4</p> <p>2</p>
	2 Brio-Mayor	2875	C. Chalon	G.-M. Dreux	18/1	1aDaDa	8		
	3 Beauté	2875	P. Legavre	P. Legavre	19/1	0aDa1a	10		
	4 Beauté-Impériale	2875	J.-Ph. Mary	J.-Y. Bodin	24/1	Da6a0a	20		
	5 Badine-de-Chenu	2875	P. Monthule	P. Monthule	17/1	1a0a1a	7		
	6 Ayola-de-Pitz	2875	P. Coignard	P. Coignard	18/1	0a4a4a	1		
	7 Belle-Feuille	2875	J. Bodin	J. Bodin	22/1	6a0a6a	13		
	8 Bulle-d'Or	2875	J. Hallais	X. Guibout	12/1	6a4a1a	16		
	9 Atus-Gede	2875	Ch. Bezier	Ch. Bezier	19/1	0a4a7a	1		
	10 Barbade-de-Talonnay	2875	J.-M. Monclin	J.-M. Monclin	8/1	2aDa2a	7		
	11 Amethyste	2875	G. Verva	Ph. Verva	27/1	0a0a0a	1		
	12 Brenda-du-Bois	2875	L. Groussard	L. Groussard	9/1	1a2aDm	1		
	13 Beriane	2875	Y. Dreux	Y. Dreux	10/1	Da5a3a	1		
	14 Albertino	2875	J.-P. Viel	J.-P. Viel	18/1	0a4a1a	1		
	15 Aiguillon	2900	N. Roussel	V. Goetz	23/1	0aDa2a	1		
	16 Ariane-des-Forêts	2900	H. Sionneau	A. Sionneau	27/1	0a3aDa	1		
	17 Aramis-du-Houlbet	2900	M. Lenoir	M. Lenoir	22/1	Dm0a7m	1		
	18 Arsenal	2900	A. Le Courtois	A. Le Courtois	25/1	Da5a0a	1		
	19 Akarad-Boy	2900	A.-W. Blok	A.-W. Blok	20/1	0aDa7a	1		
	20 Asbylie-du-Vivier	2900	A. Laurent	A. Laurent	5/1	7a2a0a	1		

Seule la liste officielle du PMU fait foi

BRÈVES

Natation Uster à l'aise chez lui

Le SC Uster, devant son public, a enlevé pour la quatrième fois consécutive le championnat de Suisse interclubs, tant chez les messieurs que chez les dames. Le Club de natation La Chaux-de-Fonds a terminé quatrième chez les filles et neuvième chez les garçons, et le Red Fish Neuchâtel huitième et septième. Adrian Andermatt a tenu la vedette en établissant trois records de Suisse en petit bassin, le Neuchâtelois de GE Natation réussissant pour sa part 56''10 sur 100 m dos. / réd.

Hockey sur glace Menaces répétées

Les dirigeants du HC Rapperswil ont précisé leur position dans l'affaire de la hausse de l'impôt sur les billets par les autorités de la ville. Si une relégation volontaire en première ligue n'est plus d'actualité, le comité a menacé de se retirer si les communes de Rapperswil et de Jona, d'ici au 10 janvier, ne prenaient pas position en faveur du maintien d'une équipe en élite et ne retiraient pas la hausse d'impôt (une compensation sous forme de subvention serait acceptée). / si

PMUR

Samedi à Vincennes
Prix R.T.L.

Non partant: 7

Tiercé: 4 - 17 - 15

Quarté+: 4 - 17 - 15 - 16

Quinté+: 4 - 17 - 15 - 16 - 13

Rapports pour 1 franc:

Tiercé dans l'ordre:

1398,40 fr.

Dans un ordre différent:

123,90 fr.

Quarté+ dans l'ordre:

11 553,80 fr.

Dans un ordre différent:

266,70 fr.

Trio/Bonus (sans ordre):

29,70 fr.

Rapports pour 2 francs:

Quinté+ dans l'ordre:

112 405,80 fr.

Dans un ordre différent:

413,00 fr.

Bonus 4: 82,60 fr.

Bonus 3: 21,80 fr.

Rapports pour 5 francs:

2sur4: 33,00 fr.

Dimanche à Vincennes
Prix Giraudy

Tiercé: 5 - 8 - 11

Quarté+: 5 - 8 - 11 - 13

Quinté+: 5 - 8 - 11 - 13 - 4

Rapports pour 1 franc:

Tiercé dans l'ordre:

1382,50 fr.

Dans un ordre différent:

276,50 fr.

Quarté+ dans l'ordre:

6739,20 fr.

Dans un ordre différent:

842,40 fr.

Trio/Bonus (sans ordre):

69,00 fr.

Rapports pour 2 francs:

Quinté+ dans l'ordre:

207 881,20 fr.

Dans un ordre différent:

2785,40 fr.

Bonus 4: 309,40 fr.

Bonus 3: 48,40 fr.

Rapports pour 5 francs:

2sur4: 218,50 fr.

JEUX

Sport-Toto

1 1 1 - 2 2 2 - x x x - x x 2 - x

Toto-X

10 - 11 - 18 - 27 - 32 - 34

Loterie à numéros

24 - 25 - 26 - 27 - 30 - 37

Numéro complémentaire: 15

Joker: 635 583

Ski alpin Deux annulations à Whistler Mountain

Les spécialistes de la vitesse du grand circuit blanc se montraient déçus après l'annulation de la descente de Coupe du monde de Whistler Mountain. La première descente masculine de la saison 1996-97 a dû être annulée en raison du brouillard qui réduisait presque à néant la visibilité sur la piste «Dave Murray», où la neige, en outre, s'accumulait au rythme de cinq centimètres à l'heure. Et le super-G prévu hier a connu le même sort.

Traditionnellement, la première descente de la saison est organisée en France, à Val d'Isère, mais cette année la Fédération internationale avait choisi Whistler, craignant un manque de neige en France, où elle abonde en fait.

«C'est décevant pour tout le monde, en particulier pour les gens qui ont travaillé pour préparer la piste, a déclaré le Français Luc Alphand, tenant du titre de la Coupe du monde de descente. C'est toujours difficile d'accepter l'annulation de la première descente de la saison, parce que tous les gars veulent savoir où ils en sont dans leur préparation.» Le Canadien Rob Boyd, qui avait gagné à Whistler en 1989 l'un de ses trois succès en Coupe du monde, était pour sa part déçu que les skieurs canadiens ne puissent avoir l'opportunité de bénéficier du soutien de leur public. «Nous de-

vons maintenant nous concentrer sur le reste de la saison» a-t-il déclaré.

Mauvais temps

Le Luxembourgeois Marc Girardelli, grande figure de la Coupe du monde entre 1985 et 1993, a critiqué la décision d'organiser cette course à Whistler si tôt dans la saison. «Tous ceux qui habitent Whistler savent qu'en novembre et en décembre, le soleil ne sort qu'une fois ou deux par mois et qu'il fait mauvais le reste du temps, a-t-il déclaré. Même au printemps, il y a toujours un risque à Whistler.»

Le champion du monde de la descente, l'Autrichien Patrick Ortlieb, a fait écho aux propos de Girardelli. «Le refroidissement de l'eau de l'océan produit beaucoup de brouillard. Peut-être que les responsables de la fédération tireront des leçons pour l'an prochain» a-t-il déclaré.

Le super-G aussi

Après la descente prévue samedi, c'était au tour du super-G, programmé hier, d'être annulé. Les raisons sont toujours les mêmes: visibilité nulle sur la piste à cause du brouillard et chutes de neige. Aucune décision n'a été prise pour l'instant quant au nouveau lieu où devraient se disputer les deux courses canadiennes. «Il est ironique que l'abondance de neige nous force à annuler encore une



Le Norvégien Lasse Kjus a beau faire des efforts, la visibilité est insuffisante...

photo Keystone

fois une épreuve» a déclaré la porte-parole du comité organisateur, Jane MacCarthy. Les skieurs, prévenus d'attendre sagement à l'hôtel, n'avaient pas encore gagné la piste au moment de l'annulation.

22 centimètres de neige sont tombés au cours des 24 dernières heures à Whistler

Mountain, où la neige continuait de tomber abondamment au moment de l'annulation. Arrivés en début de semaine à Whistler, les skieurs n'ont même pas eu la chance de s'élaner une seule fois sur la piste, en cinq jours. Les entraînements en vue de la descente avaient été annulés les

uns après les autres, en raison du manque de visibilité.

Les prochaines épreuves de la Coupe du monde ont lieu cette semaine à Val d'Isère, de jeudi à dimanche, avec des épreuves tant masculines que féminines et, peut-être, le ratissage des courses de Whistler Mountain. / si

Curling Les Suissesses décrochent le titre

L'équipe féminine du CC Berne, avec la skip Mirjam Ott, a apporté à la Suisse son premier titre européen depuis 1985. A Copenhague, les Suissesses ont battu en finale la Suède 7-4. Chez les hommes, les Suisses du CC Dübendorf ont raflé le bronze grâce à leur succès 8-7 contre l'Allemagne. Le titre est revenu à l'Ecosse, vainqueur 10-3 de la Suède en finale.

Pour fêter leur quatrième titre européen féminin, les Suissesses ont dû attendre onze ans. Depuis le sacre de Bienne-Sporting (Jacqueline Landolt) en 1985 à Grindelwald, les concurrentes helvétiques n'étaient plus montées sur la plus haute marche du podium, devant se contenter de trois deuxième places et d'un troisième rang. Le succès de Caroline Balz, Franziska von Känel, Marianne Flotron et Mirjam Ott est réjouissant à

plus d'un titre. D'abord, c'était leur première participation à une compétition internationale de ce niveau. Ensuite, dans le tour final, elles ont dû affronter des adversaires renommés pour conquérir l'or.

Les Bernoises ont réussi leur meilleur coup en demi-finale avec un sans-faute (8-3) contre les tenantes du titre allemandes. En finale, elles ont su parfaitement exploiter quelques fautes des Suédoises pour assurer leur succès. La décision est tombée sur un coup de trois dans le huitième end, qui a permis aux Suissesses de mener 8-4. A noter que dans le tour préliminaire, la Suède avait battu la Suisse 6-5.

Dans la compétition masculine, les Suisses de Dübendorf n'ont pas atteint leur but: le titre européen. Les Ecossais représentaient un adversaire trop fort en demi-finales. D'ailleurs, le skip Hammy McMillan a conduit l'Ecosse à un troisième

titre européen de rang en finale contre la Suède (10-3).

En finale pour la troisième place, le skip Felix Luchsinger avait cédé sa place à Werner Attinger à la suite d'un refroidissement. Grâce à sa routine, Attinger a parfaitement assumé le remplacement. Avec deux coups de trois dans le sixième end pour mener 6-4, la Suisse a pris un avantage décisif sur l'Allemagne.

Le point

Messieurs. Finale: Ecosse (Binnie, Hay, Brown, skip McMillan) - Suède (Ljungdahl, Jonsson, Strandlund, skip Nordström) 10-3. **Pour la troisième place:** Suisse (Luchsinger, Foitek, Grendelmeier, skip Attinger) - Allemagne (Hoffmann, Knoll, Schröder, skip Herberg) 8-7. **Pour la cinquième place:** Danemark (Schmidt) - Norvège (Andreasen) 7-6. **Pour la septième place:** Finlande (Uusipaavaniemi) - Angleterre (Deakin) 9-4. **Pour la neuvième place:** Autriche (Kreidl) - Italie (Pescia) 8-7. **Pour la onzième place:** Luxembourg (Bless) - Hollande (van Imhoff) 4-3.

Dames. Finale: Suisse (Balz, von Känel, Flotron, skip Ott) - Suède (Persson, Marmont, Nyberg, skip Gustafson) 7-4. **Pour la troisième place:** Allemagne (Wieländer, Nessler, Wagner, skip Schöpp) - Ecosse (McAulay, Bayne, McMillan, skip Martin) 6-4. **Pour la cinquième place:** Norvège (Nordby) - Finlande (Jökela) 9-7. **Pour la septième place:** Danemark (Holm) - France (Benier) 8-3. **Pour la neuvième place:** Italie (Lacedelli) - République tchèque (Petrankova) 10-7. **Pour la onzième place:** Autriche (Koudelka) - Luxembourg (Wauters) 8-5. / si



Les Suissesses ont fait la décision au huitième end de la finale. photo Keystone

Saut à skis Jeune Slovène vainqueur

Primoz Peterka a remporté le deuxième concours au grand tremplin de Coupe du monde de Kuusamo, en Finlande. Avec des bonds à 137 et 127,5 m, Primoz Peterka a nettement dominé ce deuxième concours. Il a ainsi battu de près de quinze points le Norvégien Lasse Ottesen. Quant au Japonais Takanobu Okabe, qui l'avait emporté la veille, il s'est encore mis en évidence en prenant la troisième place. Le leader de la Coupe du monde, l'Allemand Dieter Thoma, s'est pour sa part classé au neuvième rang.

Sylvain Freiholz, non qualifié samedi, s'est rappelé au bon souvenir de ses supporters hier en prenant la quinzième place. Le Vaudois a ainsi marqué ses premiers points de Coupe du monde de la saison.

Classements

Premier concours (grand tremplin): 1. Okabe (Jap) 303,4 (135,5, 142,5). 2. Funaki (Jap) 295,4 (142,5, 135,5). 3. Goldberger (Aut) 274,4 (135,5, 127,5). **Puis les Suisses:** 14. Reuteler 218,0 (123,5/111,5). Non qualifiés pour la manche finale: 32. Steinauer 98,7 (111,5). 49. Küttel 67,3 (96). Non qualifié pour le concours: Freiholz.

Deuxième concours (grand tremplin): 1. Peterka (Sln) 278,1 (137/127,5). 2. Ottesen (No) 263,6 (132,5/124,5). 3. Okabe (Jap) 245,6 (130,5/116,5). **Puis les Suisses:** 15. Freiholz 186,1 (110/107). Non qualifiés pour la finale: 34. Küttel 77,3 (101). 35. Steinauer 74,8. Non qualifié pour le concours: Reuteler. / si

Bob Marcel Rohner deuxième à Igls

Comme la semaine précédente à La Plagne, Marcel Rohner a pris la deuxième place de l'épreuve de Coupe du monde de bob à quatre d'Igls, derrière l'Allemand Dirk Wiese. En bob à deux, la victoire est revenue à l'Américain Brian Shimer.

Pour sa deuxième épreuve en bob à quatre, Christian Reich a complété la bonne performance helvétique en Autriche en se classant cinquième, devant Götschi. Ce dernier s'était montré de loin le meilleur des Suisses en bob à deux, mais un départ quelque peu manqué dans la première manche l'a privé d'un résultat plus flatteur, voire de la victoire.

Classements

Bob à quatre (deux manches): 1. Wiese-Bartsch-Kohlert-Liekmeier (All 2) 103''37. 2. Rohner-Nüssli-Schreiber-Tanner (S 1) à 0''04. 3. Hoppe-Rühr-Felsen-Embach (All 1) à 0''05. **Puis:** 5. Reich-Anderhub-Graber-Handschin (S 3) à 0''34. 6. Götschi-Acklin-Giger-Seitz (S 2) à 0''37.

Bob à deux (deux manches): 1. Shimer-Jones (EU 3) 105''91. 2. Huber-Tartaglia (It 1) à 0''02. 3. Lueders-MacEachern (Can 1) à 0''03. **Puis:** 5. Götschi-Acklin (S 1) à 0''07. 12. Rohner-Schreiber (S 2) à 0''45. 15. Reich-Anderhub (S 3) à 0''54. / si

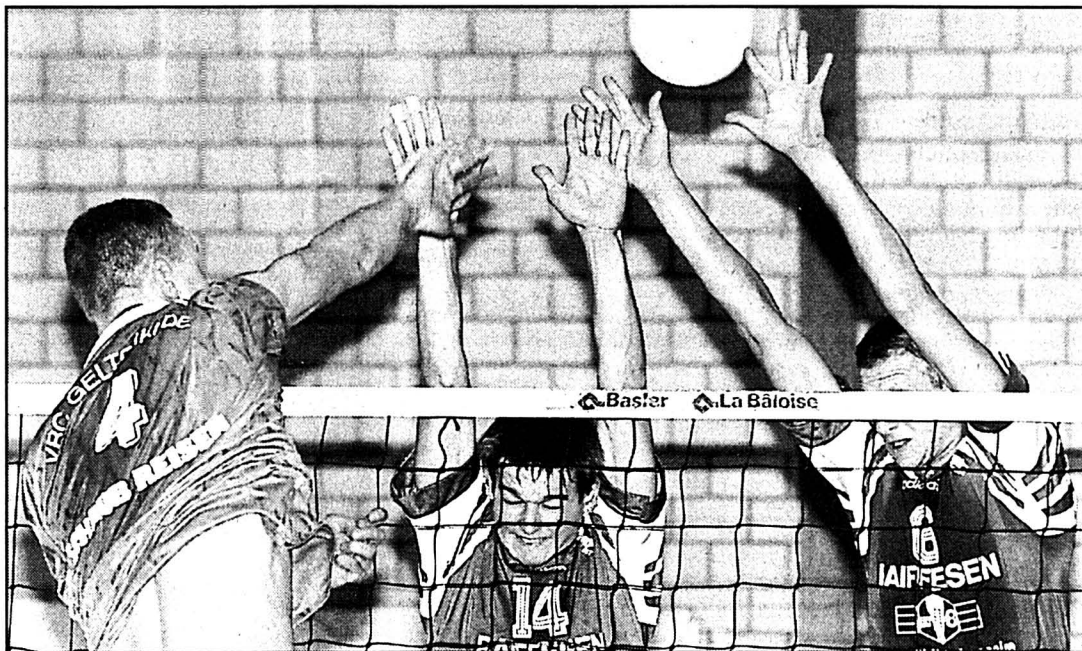
Volleyball La LNB se rapproche pour Plateau

PLATEAU-LA NEUVEVILLE - GELTERKINDEN 0-3 (12-15 14-16 7-15)

Courbés sous le poids de la pression, Urs Kolb et ses camarades ont abordé ce match capital avec la peur au ventre.

Immédiatement menés 2-6 après un festival de Zlatanov en réception, les Jurassiens ont couru après le score durant tout le premier set sans jamais le rattraper. Pourtant, à 6-7, la partie sembla prendre un nouveau départ. Hélas, c'est Gelterkinden qui, au contraire, creusa un nouvel écart de quatre points (6-11). Sur leur lancée, les visiteurs empêchèrent la manche grâce à un « bloc out » qui retomba sur le passeur Ivo Radev.

Le second set a commencé, comme le premier, par quatre points offerts directement par Plateau-La Neuveville en ré-



Lüthi (14) et Zlatanov (6) tentent de contrer Oetke: en vain.

photo Galley

ception. A nouveau menés 2-6, Yves Balmer et ses coéquipiers ont serré leur garde et

sont lentement revenus au score (8-11), avant de faire un gros bond en avant (14-11). Mais sept (!) balles de set ratées plus loin, ce sont les Bâlois qui profitèrent de leur première occasion pour s'adjuger la deuxième manche, un peu contre le cours du jeu. Ce fut, bien évidemment, le tournant du match, car les joueurs de Plateau-La Neuveville ne se remirent jamais de ce coup du sort. Comme contre Jona, Uni Berne, Schönenwerd, Lutry-Lavaux et le

LUC, ils venaient de perdre un set de la plus malheureuse et cruelle des manières. Cela commence à faire beaucoup...

La troisième manche ne fut qu'un gentil remplissage. Absents au soutien, au bloc et en défense, les gars de Plateau-La Neuveville n'avaient plus la force d'y croire. Apparemment, il y a un ressort de cassé au sein même de l'équipe. La LNB n'est pas loin...

PTU

Les Joncs: 100 spectateurs.

Arbitres: MM. Vogel et Brönnimann.

Durée du match: 80 minutes.

Plateau-La Neuveville: Kolb, Radev, Balmer, Hermann, Zlatanov, Lüthi, Wiacek, Othmann, Egger.

Gelterkinden: Ratti, Oetke, Ruesch, Cuennet, Jeker, Rickenbacher, Straumann, John, Bossart, Herrmann.

Notes: carton jaune à Radev (réclamations). Carton rouge à Zlatanov (second avertissement et point de pénalité contre Plateau-La Neuveville).

LNB masculine Une simple formalité pour TGV-87

TGV-87 - SCHÖNENWERD 3-0 (15-10 15-10 15-12)

Malgré un soucis évident de bien faire, le néo-promu Schönenwerd n'a rien pu faire face à TGV-87. Plus expérimentés, les Jurassiens n'avaient qu'une envie: en finir le plus vite possible sans transpirer. Objectif atteint sans perdre le moindre set.

En foulant le parquet de La Marelle samedi après-midi, TGV-87 a vite démontré à l'échauffement qu'il allait utiliser son hôte du jour comme «sparring-partner». Non pas que les Tramelots, trop confiants, voulaient sous-estimer leur adversaire, bien au contraire. Les consignes étaient connues, il fallait essayer et trouver d'autres orientations, non seulement pour le match de Coupe du lendemain, mais aussi pour la suite du championnat. Où Petrachenko voudrait, à présent, que les points sont acquis pour le maintien en LNB, céder sa place dans le six de base et diriger la manœuvre avec le recul suffisant.

Après un premier set (15-10) qui a vu principalement Niederhausern se mettre en évidence au centre et contribuer ainsi à varier le jeu d'attaque de TGV-87, les pensionnaires de La Marelle ont laissé les responsabilités de la passe à Gyger. Passeur de TGV-87 durant sa dernière saison en LNA; Gyger a certes perdu aujourd'hui une partie de sa précision, mais il s'est montré moins fébrile qu'autrefois et a souvent servi ses partenaires en choisissant avec un certain bonheur la difficulté. Tour à tour ce sont donc Martinoli, von Niederhausern et Petrachenko qui ont additionné régulièrement les points au second set (1-1 8-6 et 10-10).

Lorsque les Argoviens se faisaient trop pressants, Mac sortait son artillerie et permettait de conclure facilement 15-10. Au dernier set, malgré une domination des visiteurs sur les premiers échanges (0-3), TGV-87 n'a jamais été réellement en danger puisqu'il a mené par la suite 10-4 puis 11-5 avant de s'adjuger les trois sets gagnants 15-15.

La Marelle: 180 spectateurs. **Arbitres:** MM. Haenni et Frey.

Durée du match: 79 minutes.

TGV-87: Petrachenko, Gyger, Wainsenker, Mac, Tendon, von Niederhausern, Moni Bidin, Martinoli.

TV Schönenwerd: Ling, Kyburz, Rohner, Keller, Kohler, Widmer, Spielmann, Widmer, Colussi, Hertner, Bühlmann.

SFR



Mac et Les Jurassiens n'ont pas tremblé.

photo Galley

LE POINT

Messieurs

LNA (12e journée): Amriswil - Uni Berne 3-2 (15-8 15-4 8-15 12-15 15-12). Plateau-La Neuveville - Gelterkinden 0-3 (12-15 14-16 7-15). Jona - Lutry-Lavaux 0-3 (5-15 5-15 9-15).

Classement (8 m): 1. Nâfels 12-22. 2. Amriswil 11-18. 3. Chênôis 11-16. 4. Uni Berne 12-16. 5. LUC 10-10. 6. Schönenwerd 12-10. 7. Lutry-Lavaux 12-8. 8. Jona 12-8. 9. Plateau-La Neuveville 12-4. 10. Gelterkinden 12-4.

LNB ouest (8e journée): LUC II - Meyrin 0-3. TGV-87 - Schönenwerd II 3-0. Morat - RG Bâle 3-0. Cossonay - Bévillard-Malleray 3-0. Münchenbuchsee - Spiez 3-1.

Classement (8 m): 1. Cossonay 16. 2. TGV-87 14. 3. Münchenbuchsee 10. 4. Meyrin 10. 5. RG Bâle 10. 6. Morat 8. 7. Bévillard-Malleray 6. 8. Schönenwerd II 4. 9. Spiez 2. 10. Lausanne UC II 0.

Première ligue, groupe B (8e journée): Guin - Bévillard-Malleray 3-0. Berthoud - Münsingen 1-3. Bösing - Köniz 3-0. Val-de-Ruz - Mu-

ristalden BE 3-1. Basse-Broye - Colombier 0-3.

Classement (8 m): 1. Val-de-Ruz 14. 2. Bösing 10. 3. Köniz 10. 4. Münsingen 10. 5. Colombier 10. 6. Basse-Broye 8. 7. Muristalden BE 8. 8. Berthoud 6. 9. Guin 2. 10. Bévillard-Malleray 2.

Coupe de Suisse (16es de finale): LUC (A) - Schönenwerd (A) 3-0. Wittenbach (3) - Uni Berne (A) 0-3. Winterthur (B) - Plateau-La Neuveville (A) 2-3. Aeschi (2) - Gelterkinden (A) 0-3. Bettwil (3) - Lutry-Lavaux (A) 0-3. TGV-87 (B) - Gonten (B) 3-1. Bad Ragaz (4) - Nyon (1) 0-3.

Dames

LNA (12e journée): Schaffhouse - Adliswil 3-1 (12-15 15-7 15-12 15-8). Cheseaux - Jona 3-0 (15-13 15-7 15-5). GE Elite - Köniz 3-1 (12-15 15-11 15-12 15-5). Wattwil - BTV Lucerne 0-3 (14-16 16-17 10-15).

Classement (11 m): 1. Wattwil 10-16. 2. Schaffhouse 11-16. 3. BTV Lucerne 11-14 (25-16). 4. GE Elite 11-14. 5. RTV Bâle 10-10. 6. Cheseaux 10-8. 7. Adliswil 11-8. 8. Köniz 11-8. 9. Jona 11-2.

LNB ouest (8e journée): Fribourg - NATZ Fribourg 3-2. Thone - Yverdon 3-2. Montreux - Franches-Montagnes 3-1. Fribourg - Meyrin 3-2. Grand-Bâle Est - Uni Berne 2-3.

Classement (11 m): 1. Montreux 8-16. 2. Thone 7-12. 3. Franches-Montagnes et NUC 7-8. 5. Yverdon 8-8. 6. Fribourg 8-8. 7. Uni Berne 8-8. 8. Grand-Bâle Est 8-6. 9. NATZ Fribourg 6-2. 10. Meyrin 9-0.

Première ligue, groupe A (8e journée): Sion - Cheseaux II 3-1. SSO - Trois-Chêne 3-1. Val-de-Ruz - Ecublens 0-3. Granges-Marnand - Lausanne VBC 3-0. Brigue-Glis - Moudon 0-3.

Classement (11 m): 1. Sion 8-14. 2. Ecublens 6-12. 3. Moudon 8-12. 4. SSO 7-10. 5. Granges-Marnand 8-10. 6. Cheseaux II 8-8. 7. Trois-Chêne 8-4. 8. Lausanne VBC 7-2. 9. Brigue-Glis 8-2. 10. Val-de-Ruz 8-2.

Coupe de Suisse (16es de finale): Köniz (A) - GE Elite (A) 2-3. Montreux (B) - Adliswil (A) 1-3. Uettiligen (1) - RG Bâle (1) 2-3. / si

LNB féminine VFM battu par le leader

MONTREUX - FRANCHES-MONTAGNES 1-3 (15-10 15-13 10-15 15-13)

Diminuée par une blessure au poignet, Audrey Boillod et les Franc-Montagnardes ne sont pas parvenues à vaincre le leader Montreux.

Si ce revers est aussi logique que prévisible, il n'est pas moins frustrant, car les filles de la Riviera vaudoise étaient prenables samedi après-midi. Il aurait simplement fallu un peu plus de foi aux Jurassiennes pour avoir le droit de jouer un tie-break et qui sait signer un exploit.

Impressionnées par les services parfaits de la Russe Irina Sorokina, les Franc-Montagnardes débutèrent avec les semelles collées au sol. Le premier set se termina par un score sans appel (15-10). Stacey Mitchell et ses copines cédèrent à nouveau l'initiative à leurs adversaires dès le début du second set (7-3). Heureusement, ces dernières allaient connaître un terrible passage à vide. Plus agressives, les filles de VFM redressaient ainsi une situation et menaient au score pour la première fois

(13-7). Mais de nouveau dans les moments difficiles, l'équipe jurassienne s'est paralysée et a laissé échapper le point du deuxième set. A l'appel du troisième set, on vit enfin de quoi étaient capables les filles de Bexkens. Très rapides dans les échanges, avec des ballons parfaitement distillés à l'aile, elles ont remporté la manche en 17 minutes. La quatrième manche fut comme la troisième: d'un très bon niveau, mais les Montreu-siennes, remises de leurs émotions, gagnèrent ce set (15-13).

«Nous aurions pu les battre en faisant preuve de plus de conviction. Et surtout sans ces terribles trous noirs où plus rien n'a fonctionné» a lâché la capitaine Goy-Steiner.

Pierrier: 80 spectateurs.

Arbitres: MM. Augustin et Cavin.

Durée du match: 93 minutes.

Montreux: Brand, Kehrl, Lucic, Martin, Neyroud, Papi, Praz, Semadeni, Sorokina.

Franches-Montagnes: Boillod, Goy-Steiner, Habegger, Koczyk, Laux, Mitchel, Wetzel, Zutter.

GSC

Coupe de Suisse Le bon tour de TGV-87

TGV-87 - GONTEN 3-1 (17-15 15-3 13-15 15-10)

En s'imposant hier face à Gonten (LNB), TGV-87 a obtenu le droit de rencontrer au prochain tour de la Coupe de Suisse (8e de finale) un gros calibre de LNA. Les Jurassiens ont battu les Appenzellois non sans peine trois sets à un.

Au premier set, les pensionnaires de La Marelle ont mis du temps à trouver la faille chez un adversaire qui a affiché des qualités dans un jeu d'attaque fait de puissance et de précision. On a donc assisté de part et d'autre à des échanges sur plusieurs rotations où Wainsenker s'est particulièrement mis en évidence. TGV-87 misait finalement sur l'usure pour conclure à 17-15. Présent dans tous les secteurs de jeu, le Jurassien Wainsenker s'est illustré même à la passe dans les moments de crise. En réussite à l'antenne, il a été incontestablement l'artisan du succès facile du deuxième set où TGV-87 n'a fait qu'une bouchée d'un adversaire brusquement fébrile (15-3). Dès les premiers ballons de la troisième, Gyger et ses coéquipiers ont péché par excès de confiance. Addition-

nant fautes directes sur fautes directes, les Tramelots ont remis sur orbite des Alémaniques qui n'en demandaient pas tant. A 9-9, Gonten provoquait cinq fautes personnelles et trouvait l'ouverture en remportant la manche 13-15. Le quatrième set a reflété toute la difficulté pour TGV-87 de se qualifier. Trois pleines rotations à 6-6 pour enfin comptabiliser un septième point! Associant un jeu de défense à un service enfin efficace, TGV-87 s'est ensuite distancé (10-7) pour s'accrocher et gérer cette avance acquise dans la douleur et la patience. Sur la deuxième balle de match, les Jurassiens s'offraient finalement le droit de continuer leur parcours en Coupe de Suisse grâce à un magnifique contre de Martinoli.

La Marelle: 150 spectateurs.

Arbitres: MM. Brigger et Lovis.

Durée du match: 121 minutes.

TGV-87: Petrachenko, Gyger, Wainsenker, Mac, Tendon, von Niederhausern, Moni Bidin, Martinoli.

Gonten: Consoni, Signer, Schmid, Keller, Messner, Bolli, Koch, Rutz, Angehrn, Schutt, Kueng, Kressbucher.

SFR

Bon pour le moral Plateau qualifié

SMASH WINTERTHOUR - PLATEAU-LA NEUVEVILLE 2-3 (15-8 15-4 8-15 11-15 11-15)

Au lendemain de sa défaite face à Gelterkinden, Plateau-La Neuveville s'est rassuré quelque peu en se qualifiant pour les huitièmes de finale de la Coupe de Suisse.

Appelés à rencontrer Smash Winterthur, une excellente équipe de LNB qui vise la promotion, Romain Hermann et ses camarades ont pourtant très mal commencé la rencontre. A deux sets à zéro pour Winterthur, Andrzej Wiacek a fait entrer Harris Othmann à la passe. Comme libérés par

ce changement, les Jurassiens ont alors retrouvé leur motivation et une envie de jouer qui fit plaisir à voir. Avec cette victoire importante, une partie de la confiance est revenue.

Steinacker: 200 spectateurs.

Arbitres: MM. Flückiger et Slongo.

Durée du match: 103 minutes.

Winterthur: Stacher, Reusser, Disch, Wicki, Sirno, Fidanoglu, Rutschmann, Chioldi, Kobel, Rösli.

Plateau-La Neuveville: Kolb, Radev, Balmer, Hermann, Zlatanov, P. Wiacek, Othmann, Egger, A. Wiacek.

PTU

Tennis Becker frappe à Munich

Boris Becker a remporté sa première Coupe du Grand Chelem et un pactole de 1,875 million de dollars en battant le Croate Goran Ivanisevic 6-3 6-4 6-4 en 1 h 23, à Munich, en finale de l'épreuve la plus lucrative du circuit.

Soutenu par plus de 10.000 supporters acquis à sa cause, Becker a totalement dominé le tenant du titre de cette compétition dotée de six millions de dollars et réunissant les joueurs ayant réalisé les meilleures performances au cours des quatre tournois majeurs de l'année. Deux semaines après avoir perdu sur le fil la finale du Masters contre l'Américain Pete Sampras, Becker a confirmé une forme actuelle qui le rend quasiment imbattable en salle. Il a enlevé dimanche le 49e titre de sa carrière en 75 finales.

Un break dans chaque set a suffi à l'Allemand. A 4-3, Ivanisevic cédait son engagement d'un coup droit dans le filet et Becker achevait la première manche sur un retour de coup droit adverse dans le filet. Becker s'emparait de la mise en jeu d'Ivanisevic d'emblée dans le deuxième set et empochait la manche d'un service gagnant. A 2-2 dans le troisième set, un smash de Becker lui donnait le break décisif, l'Allemand devant ensuite conclure à sa troisième balle de match.

Résultats

Simple messieurs, demi-finales: Becker (All) bat Henman (GB) 7-6 (7-2) 6-3 6-1. Ivanisevic (Cro) bat Kafelnikov (Rus) 6-7 (6-8) 2-6 6-3 6-2 6-4. **Finale:** Becker bat Ivanisevic 6-3 6-4 6-4. / si

BRÈVES

Automobilisme Les menaces de Benetton

Le patron de l'écurie Benetton Flavio Briatore a menacé de n'envoyer aucune de ses monoplaces disputer des Grands Prix de Formule 1 en Italie si quelqu'un était inculpé dans le cadre de l'enquête sur le décès du Brésilien Ayrton Senna, le 1er mai 1994 à Imola. / si

Football Troisième titre pour le Brésil

Le Brésil est devenu champion du monde de football en salle pour la troisième fois en trois éditions en battant l'Espagne 6-4 en finale, à Barcelone, devant 10.000 spectateurs. La Russie a remporté la médaille de bronze en battant l'Ukraine 3-2. / si

Un joueur tire sur l'arbitre!

Un joueur de 19 ans, qui venait de recevoir un carton rouge signifiant son exclusion lors d'un match, près de Courtrai, est allé aussitôt chercher un pistolet d'alarme pour tirer sur l'arbitre, sans toutefois le blesser. / si

Amaral signe à Benfica

Amaral, le milieu de terrain brésilien de Parme, a fait l'objet d'un prêt au Benfica Lisbonne jusqu'en juillet 1997, le club portugais ayant une option pour renouveler le contrat avec le joueur à la fin de la saison. / si

Basketball Union Neuchâtel se relance et Stevens reste

UNION NEUCHÂTEL - LUGANO 114-90 (24-25 47-45 73-58)
Moribond il y a encore trois semaines, Union Neuchâtel a pleinement confirmé et convaincu, hier après-midi, en venant à bout d'un Lugano qui n'aura résisté à la fougue neuchâteloise qu'une mi-temps, avant de s'effondrer. Si Traylor et Perlotto ont crevé l'écran, c'est tout le collectif unionniste qui mérite la citation.

Fabrice Zwahlen

«Nous avons été supérieurs défensivement et aux rebonds, relevait, soulagé à l'issue de la rencontre, Len Stevens, qui a été reconfirmé dans ses fonctions par le comité unionniste. Par rapport à d'autres parties, mes joueurs

ont plus osé shooter. Ce furent les clés de notre succès.»

En recevant Lugano, les maîtres de céans se devaient impérativement de comptabiliser, pour garder une once d'espoir d'éviter une nouvelle participation au tour de promotion-relégation LNA/LNB. Une mission qu'ils ont remplie avec panache, remportant un succès large et mérité.

Si les Neuchâtelois connaissent une entrée en matière chaotique (15-22 à la 9e), ils prirent rapidement le contrôle des opérations sous l'impulsion du généreux Eric Traylor. Nerveux à l'idée d'affronter ses anciens coéquipiers, l'ex-Luganais trouva la bonne carburant dès la 10e minute. L'entrée de Ceresa au milieu du premier quart stabilisa une équipe en manque de centimètres en

début de rencontre, face au trio Carter-Polite-Raga.

Les carences de McCord

Dès lors, les Unionistes firent la course en tête, face à une formation tessinoise perdant au fil des minutes, sa cohésion, la faute indirectement à Carter. Sa brève sortie lors du deuxième quart permit aux Neuchâtelois de recoller au score. Ensuite, l'entorse plus ou moins diplomatique du Tessinois à quinze secondes de la pause, laissa littéralement le champ libre aux Neuchâtelois. Keith Mc Cord, le remplaçant de luxe de Carter, se montra certes adroit lors du deuxième quart (dix points), mais il se mit rapidement à forcer tous ses shoots, imité par les extérieurs Censi, Facchinetti et Mazzi.

De plus, Mc Cord ne parvint jamais à défendre suffisamment efficacement sur Eric Traylor, précipitant les siens dans la défaite. Pour preuve, lors du troisième quart, les hommes de Colombo n'inscrivirent que treize points, encaissant un péremptoire 1-11 qui mit fin à leur illusion.

Et même si certains joueurs tessinois purent croire un tantinet au miracle à l'appel de l'ultime «douze», la série à trois points d'Igor Novelli et la régularité de Perlotto finirent par leur couper définitivement les jambes, donnant



David Perlotto, ici face à Keith McCord et Jonh Carter, a été l'un des meilleurs Unionistes hier. photo Treuthardt

ainsi au score, des proportions de fessée.

A nouveau dans le coup

En fait, côté tessinois, seul Mickael Polite parvint à tirer son épingle du jeu en signant un 14/17 aux tirs face pourtant à un adversaire direct de qualité: Eric Morris. «Certes, Eric n'a inscrit que

quinze points, soulignait Len Stevens. Cependant, il a énormément travaillé en défense en captant bon nombre de rebonds (réd.: une petite vingtaine), sans oublier sa folle débauche d'énergie. Mais le plus important, c'est que nous sommes à nouveau dans la course pour le tour final.» **FAZ**

LNB masculine Nouveau sentiment d'inachevé pour les gars du BBCC

LA CHAUX-DE-FONDS - PÂQUIS-SEUJET 85-88 (42-36)

Décidément, le BBCC a le don de perdre des rencontres parfaitement à sa portée. Face à Pâquis-Seujet, le scénario s'est à nouveau répété. Malgré une excellente prestation d'ensemble, les hommes de Philippe Chanel ont ainsi connu la défaite. L'histoire n'était-elle pas un éternel recommencement?

Pour la quatre ou cinquième fois de la saison, les Chaux-de-Fonniers ont jeté aux orties, la possibilité de fêter leur deuxième succès de l'exercice. Pourtant, la moitié des joueurs locaux alignés par Philippe Chanel a réalisé une prestation majuscule. Mais malgré Lavender, auteur de 40 points, Rauss, brillant en contre-attaque - «Sans oublier

ses superbes passes et son apport tant offensif que défensif» précisait Philippe Chanel -, Butikofer, qui a diminué le rayonnement offensif du géant George Stoianov (204 cm) et Benoît (cinq tirs à trois points), le BBCC a dû s'incliner face à un collectif genevois beaucoup plus homogène.

Si le BBCC voulait venir à bout de Pâquis-Seujet, Butikofer et compagnie se devaient impérativement de diminuer le rendement du trio Cossetti-Stoianov-Jenkins. Une mission plutôt bien remplie par les Chaux-de-Fonniers. Hélas, c'est un quatrième larron, Cunha, qui a précipité les Neuchâtelois dans la défaite. Bénéficiant trop souvent de positions caviars, l'ailier genevois s'est avéré décisif en seconde période.

Comme l'indique le score, la partie s'est jouée dans les ultimes instants. A onze se-

condes du terme, Rauss parvenait à réduire l'écart local à une unité (85-86). L'espoir devenait même bien réel d'arracher au moins le droit de disputer une prolongation, lorsque Cossetti ne convertit qu'un seul de ses deux lancers francs. Hélas, trois fois hélas, les Chaux-de-Fonniers gâchèrent leur ultime possession, via une passe dans le vide de l'irréprochable Thierry Benoît. «Par rapport à nos dernières sorties, la prestation de l'équipe, privée de Wälchli, a été encourageante» concluait Philippe Chanel.

Pâquis-Seujet: Cunha (14), G. Stoianov (16), Cossetti (16), Jenkins (30), Kratou (5); Blal (5), Yame (2), J.-P. Stoianov.

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Orhanovic, Phildius (blessés), Bertazzoni ni Wälchli (raisons familiales). Pâquis-Seujet privé de Miguez (blessé), McCauley et Ribeiro (malades).

En chiffres: La Chaux-de-Fonds inscrit 35 tirs sur 69 (51%), dont 6 sur 19 (32%) à trois points (5 x Benoît, Lavender), et 7 lancers francs sur 9 (78%). Pâquis-Seujet inscrit 37 tirs sur 68 (54%), dont 4 sur 12 (33%) à trois points (Cossetti, Cunha, Kratou, Jenkins), et 10 lancers francs sur 18 (56%).

Au tableau: 5e: 15-6; 10e: 19-18; 15e: 28-25; 25e: 50-53; 30e: 61-65; 35e: 72-69. **FAZ**

Pavillon des sports: 150 spectateurs.

Arbitres: MM. Hjartasson et Bonfils.

La Chaux-de-Fonds: Benoît (17), Butikofer (6), Lavender (40), Rauss (14), Bois (8); Donzé, Grange, Desvoignes, Wust.

Pavillon des sports: 50 spectateurs.

Arbitres: MM. Fatton et Contan.

La Chaux-de-Fonds: Gritti (4), Tarmaraz (6), Archambault (35), Sabrina Ducommun (6), Longo (4); Sandrine Ducommun (1), Widmer (2), Dubois, Estelli.

Pratteln: Schmid (11), Hary (2), Erdin (2), Rhomberg (5),

Le point

Messieurs

LNA (11e journée): Cossonay - Versoix 89-96 (28-22 45-45 67-73). SAV Momo - Pully 105-96 (20-31 43-52 79-71). Monthey - FR Olympic 92-96 (22-23 49-47 66-68). Union Neuchâtel - Lugano 114-90 (24-25 47-45 73-58).

Classement

1.FR Olympic	12	10	2	1274-1129	20
2.Versoix	11	9	2	1135-1118	18
3.SAV Momo	11	7	4	1068-1023	14
4.Monthey	12	7	5	1142-1107	14
5.Cossonay	12	5	7	1129-1179	10
6.Union NE	12	5	7	1182-1252	10
7.GE Basket	11	4	7	1006-995	8
8.Lugano	11	3	8	1013-1065	6
9.Pully	12	2	10	1203-1284	4

LNB (13e journée): Villars-sur-Glâne - St-Prex 77-85 (43-40). Morges - Martigny 87-65 (43-30). La Chaux-de-Fonds - Pâquis-Seujet 85-88 (42-36). Epalinges - Vevey 89-87 (49-43). Blonay - Wetzikon 99-82 (47-33).

Classement (13 m): 1. Morges 18. 2. Blonay 18. 3. Wetzikon 18. 4. Villars-sur-Glâne 14. 5. Martigny 14. 6. Pâquis-Seujet 14. 7. Vevey 14. 8. St-Prex 12. 9. Epalinges 6. 10. La Chaux-de-Fonds 2.

Première ligue, groupe est (13e journée): St-Otmar - Boncourt 59-94. Romont - Baden 87-123. Arlesheim - St-Berne 90-73. Université NE - Reussbühl 78-63.

Classement: 1. Arlesheim 13-24. 2. Baden 13-22. 3. Boncourt 13-18. 4. Opfikon 12-14. 5. Rütli 12-14. 6. Université NE 13-10. 7. St-Otmar 13-8. 8. Romont 13-8. 9. St-Berne 13-4. 10. Reussbühl 13-4.

Dames

LNA (13e journée): Nyon - Bellinzona 69-82 (28-40). Troistorrens - Sion-Veyonnaz 73-71 (36-35). Femina Lausanne - Wetzikon 56-69 (27-33). Star Gordola - Regensdorf 75-71 (36-41). Baden - Pully 74-66 (46-30).

Classement (13 m): 1. Troistorrens 26. 2. Wetzikon 20. 3. Baden 18. 4. Bellinzona 18. 5. Pully 16. 6. Sion-Veyonnaz 14. 7. Nyon 10. 8. Star Gordola 6. 9. Regensdorf 2. 10. Femina Lausanne 0.

LNB (11e journée): Vedeggio - City Fribourg 62-52 (33-21). Epalinges - Femina Berne 45-30 (25-17). Martigny - Arlesheim 77-39 (38-16). La Chaux-de-Fonds - Pratteln 58-41 (33-23). Opfikon - Carouge 53-61 (25-31).

Classement: 1. Carouge 11-22. 2. Martigny 11-20. 3. Sarine 10-16. 4. Sursée 10-16. 5. Vedeggio 11-12. 6. Opfikon 11-10. 7. Epalinges 11-10. 8. Femina Berne 11-10. 9. City Fribourg 11-8. 10. Pratteln 11-2. 11. Arlesheim 11-2. 12. La Chaux-de-Fonds 11-0. / si

Football Neuchâtel Xamax se fait «voler» deux points

SION - NEUCHÂTEL XAMAX 1-1 (0-1)

Neuchâtel Xamax entamera le tour final, au printemps prochain, avec deux points d'avance sur Grasshopper et trois sur Sion. Tel est le verdict de la «journée de prolongation» qui, hier, mettait en jeu les trois premiers du classement de la ligue A. Pendant 90 minutes, à Tourbillon, la troupe de Gilbert Gress était même en droit d'espérer partir avec un avantage encore plus grand sur l'équipe valaisanne. Mais, en prolongeant la partie sans raison apparente, l'arbitre a permis à Bonvin d'égaliser à la 92e, tout en inscrivant son 100e but de ligue nationale. Cette égalisation, méritée sur le fond, a provoqué la colère dans les rangs xamaxiens.

Sion
François Pahud

«C'est à l'image de tout le football suisse, s'indignait Gilbert Gress dans le vestiaire. L'arbitre a sifflé la fin de la première mi-temps à la 45e minute pile alors qu'un de nos joueurs partait seul vers le but adverse. Par contre, il a prolongé sans aucune raison la rencontre, permettant ainsi à Sion d'égaliser. C'est injuste et scandaleux!»

Philippe Perret, le capitaine xamaxien, expliquait pour sa part: «A la 90e minute, j'ai demandé à l'arbitre combien de

temps il pensait prolonger le match. Il m'a répondu: «Deux minutes». Voyant le temps passer, je lui ai dit: «Vous attendez qu'ils marquent un but?» A quoi il m'a répondu, mais j'ignore si c'était une plaisanterie: «Oui, j'attends qu'ils égalisent!»

Et Sion a donc égalisé pendant les minutes de récupération d'un temps perdu on ne sait trop où à vrai dire, car les arrêts de jeu ont été extrêmement rares et courts au cours de ce derby d'une folle intensité.

Xamaxiens sereins

Ce fâcheux incident ne doit pas effacer tout ce que Séduinois et Xamaxiens nous ont donné de vivre hier après-midi. Ce sommet a pleinement justifié son appellation. Nous le devons grandement à l'équipe neuchâteloise qui, bien que privée de six titulaires, a oeuvré avec une grande sérénité sur la pelouse de Tourbillon, très glissante et traître par endroits. D'emblée, les «rouge et noir» ont montré qu'ils ne craignaient rien. Devant une défense entièrement reconstruite autour de Rothenbühler, les Perret, Wittl, Gigon et autres Sandjak se sont évertués à priver leurs adversaires de ballon.

Les Séduinois ont dû attendre la 20e minute pour, sous l'impulsion de Vercruyze, enfin montrer qu'ils étaient les maîtres du lieu. Mais leurs offensives se sont alors heurtées à des visiteurs bien organisés devant un Delay prompt à gommer les rares actions dangereuses. Au terme



Christophe Bonvin, Johan Lonfat, Charles Wittl et Régis Rothenbühler ne se départageront pas. photo Keystone

d'un contre ayant Vernier à son origine et à sa conclusion, via un tir de Wittl repoussé par Borer, Neuchâtel Xamax a ouvert la marque à la 37e minute. Avantage que Delay a préservé à la 39e, en détournant un terrible tir de Bonvin.

Séduinois nerveux

Voilà qui annonçait une seconde mi-temps animée. De fait, avec un Chassot extrêmement motivé, les Séduinois ont pris le jeu à leur compte. Leur domination, entrecoupée de plusieurs dangereuses actions de contre malheureusement, notamment par Vernier et Kunz, s'est cependant heurtée à une formation neuchâteloise généreuse et compacte.

Trop nerveux souvent, victimes d'hésitations en d'autres

circonstances, les Vercruyze, Yenay, Zambaz, Bonvin et autres Chassot ont trouvé devant eux un double rideau rouge et noir qui les a empê-

Tourbillon: 8500 spectateurs.
Arbitre: M. Détruche.
Buts: 37e Vernier 0-1. 92e Bonvin 1-1.

Sion: Borer; Gaspoz, Milton, Wicky, Quentin; Zambaz (66e Bertone), Lonfat, Vercruyze, Colombo (56e Yenay); Bonvin, Chassot.

Neuchâtel Xamax: Delay; Moret, Rothenbühler, Jeaneret; Pana, Gigon, Perret, Wittl (87e Perovic), Vernier; Sandjak (72e Friedli), Kunz (80e Isabella).

chés d'inquiéter vraiment Delay. Le grand Moret (précieux dans le jeu de tête) et ses coéquipiers pouvaient donc légitimement espérer s'imposer quand la latte a renvoyé sur le front de Bonvin un coup de tête de Vercruyze. L'égalisation n'était pas volée mais pour le moins chanceuse...

Sa colère passée, Gilbert Gress adressait un grand coup de chapeau à son équipe. «La défense a été héroïque, soulignait-il. Malheureusement, on a commis un erreur qui a permis l'égalisation. Il aurait fallu dégager plus vite! Et nous aurions même pu marquer un second but. Enfin...»

Oui, Neuchâtel Xamax a su montrer qu'il avait des ressources. Même les juniors Friedli et Perovic (18 ans tous deux) se sont hissés sans complexe à la hauteur de l'événement. Le printemps s'annonce chaud!

FPA

Notes: Sion sans Lehmann, Lukic, Sylvestre, Vincze (blessés) ni Biaggi (suspendu). Neuchâtel Xamax sans Corminboeuf, Bonalair, Lesniak (blessés), Rueda, Martin ni Cyprien (suspendus). Avant le match, applaudissements à l'adresse des personnes qui ont déblayé les 4000 m3 de neige qui recouvraient la pelouse, en bon état hier, quoique gelée sur une moitié. Avertissement à Lonfat (69e, faute grossière). Coups de coin: 11-7 (6-4).

Frustration Les Xamaxiens étaient plutôt déçus

Habités d'un fort sentiment de frustration, les Xamaxiens n'étaient guère bavards à l'heure de la douche. Ils venaient pourtant de réaliser un petit exploit, compte tenu des circonstances.

Florent Delay, auteur à nouveau d'une prestation parfaite, avouait: «Je suis énervé. Mais bon... Il y a eu des occasions des deux côtés. On aurait pu mener 2-0 en marquant en contre-attaque.» Régis Rothenbühler qui, au poste de libero, a maintes fois déjoué les tentatives séduinoises, se plaignait du sort réservé à son club en pareille circonstance.

«C'est la deuxième fois en deux ans qu'on se fait voler par l'arbitre dans la même situation. La saison dernière, à Lausanne, l'arbitre a sifflé la fin du match au moment où l'un des nôtres partait seul au but.»

C'est avec un certain courage que Liazid Sandjak, malade toute la semaine, a tenu son poste. «Fiévreux et soumis aux antibiotiques, je n'étais pas dans les meilleures conditions pour jouer. Mais il le fallait. On a gardé le ballon le mieux possible dans nos rangs. On devait gagner. Cette fin de match est insupportable et injuste mais qu'y faire?»

Auteur de l'égalisation, Christophe Bonvin trouvait le

résultat logique. «Neuchâtel Xamax a très bien joué le coup. Ensuite, nous avons pressé, ce qui était notre jeu. Le match a été très intéressant, je crois. En définitive, Neuchâtel Xamax a été le plus près de la victoire mais voilà...»

«C'était un bon match, confirmait Alberto Bigon, l'entraîneur séduinois. Neuchâtel Xamax a bien monopolisé le ballon en première mi-temps. Ce n'était pas facile pour nous. Avec beaucoup de volonté, et un bon jeu aussi, nous avons égalisé de manière méritée. Sur un terrain comme celui-ci, il n'était pas facile de jouer l'offensive.»

FPA

AUTRE STADE

GRASSHOPPER - LUGANO 2-0 (1-0)

Hardturm: 3750 spectateurs.
Arbitre: M. Tavel.
Buts: 29e Smiljanic 1-0. 83e Magnin 2-0.

Grasshopper: Zuberbühler; Nemsoudis, Haas, Gren, Thüler; Lombardo, Esposito (85e Geiger); Smiljanic, Vogel (58e Berger); Türkilmaz, Magnin.

Buteurs

LNA: 1. Moldovan (Grasshopper) 17. 2. Sane (Lausanne) 12. 3. Giallanza (Bâle) 11. 4. Lukic (Sion) 10. 5. Pouget (Servette) et Sawu (Lucerne) 9. 6. Ippoliti (Servette), Kunz (Neuchâtel Xamax), De Napoli (Aarau) et Vercruyze (Sion) 8. 10. Udovic (Lausanne) et Lesniak (Neuchâtel Xamax) 7. 13. Allenspach (St. Gall), Nonda (Zurich) et Sermet (Lucerne) 6. / si

Lugano: Guanziroli; Rezzonico, Belloni, Fiechter, Bugnard; Simo (70e Manfreda), Nagbè, Ramondetta, Giannini; Slekys, Kallon (64e Kanu).

Notes: avertissements à Belloni (49e), Kallon (53e), Bugnard (70e) et Rezzonico (75e).

Classement final

1. NE Xamax	22	12	8	2	37-21	44
2. Grasshopper	22	10	9	3	42-27	39
3. Sion	22	9	10	3	33-21	37
4. Aarau	22	9	8	5	21-14	35
5. Lausanne	22	9	7	6	35-32	34
6. Saint-Gall	22	7	9	6	21-26	30
7. Zurich	22	6	9	7	24-25	27
8. Bâle	22	5	10	7	32-33	25
9. Servette	22	5	9	8	24-25	24
10. Lucerne	22	4	11	7	28-33	23
11. Lugano	22	2	9	11	14-32	15
12. Young Boys	22	3	3	16	17-39	12

Classement au départ du tour final (2 mars): 1. Neuchâtel Xamax 22. 2. Grasshopper 20. 3. Sion 19. 4. Aarau 18. 5. Lausanne 17. 6. Saint-Gall 15. 7. Zurich 14. 8. Bâle 13. / si

À L'ÉTRANGER

Allemagne

VfL Bochum - Leverkusen 2-2
Schalke 04 - Hansa Rostock 2-0
W. Brême - TSV Munich 1860 1-1
Karlsruhe - SC Fribourg 3-0

Samedi:

Hambourg - Fort. Dusseldorf 2-1
Arm. Bielefeld - VfB Stuttgart 2-0
Bayern Munich - Borussia M. 1-0
Duisbourg - St-Pauli 1-0
Cologne - Dortmund 1-3

Classement

1. Bayern Mun.	17	10	6	1	27-14	36
2. Dortmund	17	10	4	3	36-18	34
3. Bayer Leverk.	17	10	4	3	38-22	34
4. VfB Stuttgart	17	9	4	4	39-19	31
5. Karlsruhe	17	8	4	5	30-20	28
6. VfL Bochum	16	7	6	3	23-21	27
7. Cologne	17	8	2	7	32-30	26
8. Schalke 04	17	7	4	6	25-26	25
9. W. Brême	17	6	4	7	29-28	22
10. Duisbourg	17	6	4	7	17-22	22
11. Hambourg	17	5	5	7	22-26	20
12. Ar. Bielefeld	17	5	4	8	20-28	19
13. St-Pauli	16	5	3	8	21-29	18
14. Munich 1860	17	4	6	7	25-31	18
15. F. Dusseldorf	17	5	3	9	14-26	18
16. Hansa Rostock	17	4	3	10	19-26	15
17. Borussia M.	17	4	3	10	12-23	15
18. SC Fribourg	17	4	1	12	20-40	13

Angleterre

Arsenal - Derby County 2-2
Chelsea - Everton 2-2
Coventry - Tottenham Hotspurs 1-2
Leicester - Blackburn 1-1
Liverpool - Sheffield Wednes. 0-1
Middlesbrough - Leeds 0-0
Southampton - Aston Villa 0-1
Sunderland - Wimbledon 1-3
West Ham - Manchester U. 2-2

Classement

1. Arsenal	17	10	5	2	34-16	35
2. Wimbledon	16	9	4	3	29-17	31
3. Liverpool	16	9	4	3	26-14	31
4. Aston Villa	17	9	3	5	22-15	30
5. Newcastle	15	9	2	4	26-17	29
6. Manchester U.	16	7	6	3	31-24	27
7. Chelsea	16	6	7	3	25-23	25
8. Everton	16	6	6	4	25-20	24
9. Sheffield	16	6	6	4	17-18	24
10. Tottenham	16	7	2	7	17-17	23
11. Derby County	16	5	7	4	19-19	22
12. Leicester	17	6	3	8	17-22	21
13. Leeds	16	6	2	8	15-20	20
14. West Ham	17	4	6	7	15-22	18
15. Sunderland	16	4	5	7	14-21	17
16. Middlesbrough	17	3	6	8	20-28	15
17. Blackburn	16	2	7	7	16-21	13
18. Southampton	17	3	4	10	24-32	13
19. Coventry	16	1	7	8	10-23	10
20. Nottingham	15	1	6	8	12-25	9

Espagne

Real Madrid - Barcelone 2-0
Athletic Bilbao - Atletico Madrid 1-1
Betis Séville - Logrones 5-1
La Corogne - Valence 1-0
Rayo Vallecano - Compostelle 0-1
Espanyol Barcelone - Saragosse 3-0
Celta Vigo - Sporting Gijon 2-1
Extremadure - Valladolid 1-1
Santander - Real Sociedad 1-2
Oviedo - Ténériffe 1-3

Classement

1. Real Madrid	16	11	5	0	33-12	38
2. La Corogne	16	10	6	0	24-7	36
3. Barcelone	16	10	4	2	46-21	34
4. Betis Séville	16	9	5	2	33-14	32
5. Atl. Madrid	16	8	4	4	27-18	28
6. R. Sociedad	16	8	3	5	22-19	27
7. Athl. Bilbao	16	7	5	4	29-23	26
8. Valladolid	16	7	4	5	20-19	25
9. Celta Vigo	16	6	5	5	19-18	23
10. Ténériffe	16	6	4	6	26-18	22
11. Santander	16	5	7	4	16-17	22
12. Vallecano	16	5	5	6	21-20	20
13. Valence	16	6	2	8	23-23	20
14. Espanyol	16	5	4	7	20-20	19
15. Oviedo	16	4	4	8	18-24	16
16. Sp. Gijon	16	4	4	8	16-24	16
17. Compostelle	16	4	4	8	14-29	16
18. Logrones	16	4	3	9	12-38	15
19. Séville	15	4	2	9	13-20	14
20. Saragosse	16	2	8	6	18-26	14
21. Alicante	15	2	2	11	11-29	8
22. Extremadure	16	1	4	11	9-31	7

France

Paris SG - Nancy 1-2
Lens - Nantes 0-4
Auxerre - Bordeaux 2-1
Bastia - Nice 1-0
Cannes - Montpellier 1-0
Le Havre - Strasbourg 2-0
Lyon - Caen 3-0
Metz - Marseille 1-1
AS Monaco - Guingamp 0-0
Rennes - Lille 2-0

Classement

1. Monaco	21	12	6	3	36-16	42
2. Paris SG	21	12	6	3	34-15	42
3. Auxerre	21	9	8	4	28-13	35
4. Bordeaux	21	9	7	5	30-23	34
5. Bastia	21	9	7	5	27-22	34
6. Strasbourg	21	11	1	9	27-29	34
7. Metz	21	8	9	4	22-16	33
8. Nantes	21	7	9	5	41-25	30
9. Guingamp	21	7	8	6	18-18	29
10. Lyon	21	7	8	6	27-31	29
11. Rennes	21	8	4	9	25-28	28
12. Lille	21	7	7	7	22-30	28
13. Marseille	21	6	9	6	19-18	27
14. Le Havre	21	6	7	8	22-21	25
15. Cannes	21	6	7	8	14-22	25
16. Lens	21	7	4	10	25-34	25
17. Montpellier	21	3	9	9	17-25	18
18. Nancy	21	3	7	11	14-26	16
19. Caen	21	3	7	11	12-26	16
20. Nice	21	3	4	14	17-39	13

Italie

Bologna - Piacenza 1-1
Cagliari - Reggiana 1-1
Fiorentina - Perugia 4-1
AC Milan - Udinese 2-1
Napoli - Vérone 1-0
Parma - Atalanta Bergamo 0-0
Sampdoria - Juventus 0-1
Vicenza - Inter Milan 1-1
Lazio - AS Roma 0-0

Classement

1. Juventus	11	6	4	1	13-7	22
2. Vicenza	12	6	4	2	21-12	22
3. Inter Milan	12	5	6	1	16-11	21
4. Bologna	12	6	2	4	20-16	20
5. Napoli	12	5	5	2	17-16	20
6. Fiorentina	12	4	6	2	19-14	18
7. AC Milan	12	5	3	4	19-15	18
8. AS Roma	12	4	5	3	20-16	17
9. Sampdoria	12	4	4	4	16-11	16
10. Lazio	12	4	4	4	12-11	16
11. Piacenza	12	4	4	4	14-16	16
12. Perugia	12	5	1	6	17-21	16
13. Udinese	11	4	3	4	14-13	15
14. Parma	12	3	5	4	12-13	14
15. Atalanta B.	12	2	5	5	12-21	11
16. Cagliari	12	2	4	6	14-19	10
17. Vérone	12	1	4	7	11-23	7
18. Reggiana	12	0	5	7	10-22	5

Havelange La retraite en 1998

L'annonce par le président brésilien de la Fifa Joao Havelange, qu'il ne se représenterait pas en 1998, a éclipsé à Barcelone, les décisions concernant l'organisation conjointe par la Corée du Sud et le Japon de la Coupe du monde 2002.

Agé de 80 ans, président de la Fifa depuis 1974, M. Havelange a révélé qu

Bande-Son Une frontière franchie

Unique en Suisse, l'orchestre symphonique Bande-Son lance une double offensive en cette fin d'année. Non seulement il sort son deuxième CD, mais il renoue aussi avec le public de ses concerts, chez lui à Yverdon et, grande première, à Neuchâtel.

Juste avant les Fêtes, l'orchestre symphonique Bande-Son offre un double cadeau à son public: son deuxième CD d'une part, deux concerts d'autre part, dont l'un dans son fief d'Yverdon (lire encadré). Mais cette année, le 14 décembre précisément, la formation s'aventurera pour la première fois hors de ses frontières vaudoises, et c'est Neuchâtel qu'elle a élu pour l'occasion.

Les 67 musiciens, 47 amateurs (dont quatre Neuchâtelois) renforcés par 20 professionnels, interpréteront leurs toutes dernières nouveautés, la musique de «Hook», «Forrest Gump», «La panthère rose», «2001 l'odyssée de l'espace» (l'air fameux d'«Ainsi parlait Zarathoustra» de Richard Strauss), quatre thèmes de James Bond, «Les chariots de feu» et «Chorus Line». Car c'est là, dans la musique de films et de comédies musicales, que se situe l'unique vocation de Bande-Son, un orchestre qui n'a pas d'autres équivalents en Suisse.

Vocation unique

Cette option particulière a vu le jour en 1993, grâce à Marc Demierre, qui enseigne la musique au Gymnase d'Yverdon et dirige l'orchestre. Pour répondre à l'attente de ses élèves, le dynamique professeur recrute alors 25 musiciens amateurs, de niveaux et d'origines très différents, bien que de formation plutôt classique: certains provenaient de fanfares ou d'harmonies régionales,

quelques-uns d'autres orchestres. Mais beaucoup, au bénéfice de cours privés ou d'une école de musique, n'avaient joué que pour eux-mêmes. L'enthousiasme de ces musiciens est tel que l'orchestre se risque à se produire dans un premier concert à Assens, six mois après sa création. Et le risque se révèle opportun puisque Bande-Son remplit alors une salle de 400 personnes. L'orchestre est alors pris dans la spirale du succès, ses effectifs s'étoffent: en mars 1994, ils sont 54, en décembre de la même année, ils sont 67, qui enregistreront leur premier CD en public.

Dédain des musiciens classiques

Ce qui fait l'intérêt de la musique de films? Marc Demierre estime qu'elle permet d'aborder le classique de façon très populaire: comédies musicales et bandes-son puent en effet une large part de leur inspiration dans le répertoire romantique et post-romantique, et possèdent de ce fait un fort impact émotionnel. Popularité rimerait-elle alors avec facilité? Loin s'en faut, car les partitions, très variées, obéissent à de rapides changements de rythme et d'atmosphère. Cette richesse est pourtant loin de susciter l'intérêt des musiciens classiques professionnels, pour lesquels la musique de films reste un genre mineur. Pourtant, se réjouit Marc Demierre, les professionnels neuchâtelois font preuve d'une plus grande ouverture, comme le prouve la participation de Louis Pantillon à l'enregistrement du deuxième CD.

Le créneau bande-son n'est pas exempt d'une autre difficulté: trouver les partitions des musiques de films, qui souvent ne sont disponibles, et au compte-gouttes, qu'aux Etats-Unis. Walt Disney par exemple ne cède guère la partition symphonique de ses films. Qu'à cela ne tienne: Marc Demierre s'est coura-



C'est fort de 67 musiciens que Bande-Son affrontera son public.

photo a

geusement lancé, et cela prend un temps fou, dans l'orchestration du «Roi lion».

Un CD amélioré

Ce morceau de bravoure figure sur le CD venant de sortir de presse, de même que «Evita», «Aladdin»,

«Miss Saïgon» ou «Danse avec les loups». Entièrement digital, lui aussi enregistré en public, le disque suscite un enthousiasme que Marc Demierre ne cherche pas à cacher. «L'enregistrement est plus précis cette fois-ci, et l'équilibrage des volumes,

entre les forte et les passages doux, est nettement meilleur. Ce qui rend l'écoute bien plus confortable pour le grand public.» Un autre Neuchâtelois a d'ailleurs apposé sa griffe sur le montage, qui n'est autre que Jean-Claude Gaberel, l'un des

créateurs de la voix du castrat «Farinelli».

Dominique Bosshard

● Concert à Neuchâtel, Cité universitaire, le 14 décembre à 20h30; à Yverdon, La Marive, le 15 décembre à 15h; CD «Musiques de films et de comédies musicales», vol.2

La musique rend hommage au sport

Marc Demierre était un sportif émérite bien avant d'entreprendre des études supérieures de chant et de musique. Rien d'étonnant donc à ce qu'il considère sport et arts comme deux activités complémentaires: «Les musiciens devraient bouger davantage et la pratique d'un art renforcerait notablement le psychisme d'un sportif». On ne saurait donner de conseil plus sain.

Ses deux passions l'ont donc incité, le 15 décembre à Yverdon-les-Bains, à associer concert et hommage aux

médaillés suisses des Jeux d'Atlanta. Mieux: aux médaillés de tous les Jeux, olympiques et paralympiques. «L'idée, explique un Marc Demierre ému, m'est venue en voyant quelques rares images à la télévision sur les Jeux d'après les Jeux, c'est dire les compétitions des sportifs handicapés. J'ai été saisi par le sérieux de la préparation de ces athlètes, dont le mérite est incontestable, et aussi par la joie qui se dégageait du visage des vainqueurs de ces épreuves insolites». En bon Vaudois, il a également

vibré en suivant la course victorieuse de Pascal Richard, que Marc Demierre a côtoyé dans les pelotons amateurs, «bien que, ajoute-t-il avec humour, j'aie surtout vu sa roue arrière...»

Avec stupéfaction, le directeur de Bande-Son a découvert que comité olympique et comité paralympique suisses ne se connaissent en fait pas du tout. La soirée du 15 décembre devrait donc combler ce fossé, puisque des représentants des deux fédérations feront le voyage d'Yverdon et que les quatre médaillées du kayak rencontre-

ront neuf ou dix médaillés paralympiques.

Après les mélodieuses partitions du concert proprement dit, l'hommage sera à la mesure de l'exploit des athlètes: sur la musique des «Chariots de feu», les images des Jeux défileront sur un écran géant. Mais l'émotion sera portée plus haut encore, lorsque les 150 choristes des Ecoles supérieures d'Yverdon entonneront l'«Hymne olympique». En version originale grecque, ce qui constitue une autre forme de performance.

DBO

Cadeaux de Noël Offrir un animal doit être un acte réfléchi

«Maman, papa, pour Noël, j'aimerais un petit chien ou un petit chat...». Chaque année, bon nombre de parents se trouvent confrontés à ce refrain de la part de leurs bambins. Mais avant d'accéder au désir de leur enfant, ils devraient observer quelques conseils importants afin que le nouveau membre de la famille devienne effectivement un enrichissement pour tous.



Les animaux devraient être des compagnons pour la vie, et non seulement pour Noël. photo sp

Il faut savoir et surtout être bien conscient qu'un chien, un chat ou encore une perruche ou un cochon d'Inde sont des compagnons pour la vie, et donc bien davantage qu'un simple cadeau de Noël. Certes, les animaux familiers sont capables de contribuer grandement au développement d'un enfant et de dispenser de la joie, mais ils exigent aussi une attention et des soins quotidiens. C'est pourquoi, il convient de ne pas acheter un animal à la légère.

Quelques points doivent absolument être éclaircis avant l'acquisition d'un animal familier. Par exemple:

- Quel animal convient le mieux à l'entourage dans lequel il sera gardé?

- L'enfant aura-t-il assez de temps pour s'occuper de l'animal?

- Les parents pourront et voudront-ils se charger des soins nécessaires lorsque l'enfant en sera occasionnellement empêché?

- Tous les membres de la famille approuvent-ils la garde de l'animal?

Lorsque toutes ces questions seront éclaircies, que le choix sera fait, alors rien ne s'opposera plus à la venue d'un nouveau membre de la famille.

Pour éviter le stress de l'animal

Afin d'éviter un stress inutile à l'animal et, en même temps, de ne pas déce-

voir les espoirs de votre enfant à Noël, voici encore quelques bons conseils à suivre:

- Pour éviter à l'animal les excitations et les pétards qui l'effraient, on attendra que la Saint-Sylvestre soit passée pour l'accueillir à la maison.

- L'animal doit pouvoir s'habituer lentement à son nouvel environnement et à la famille.

- Pour que l'enfant ne soit pas trop déçu de ne pas trouver un petit animal vivant sous l'arbre de Noël, on peut lui offrir, en attendant, des livres éducatifs et des objets nécessaires à la garde de

l'animal. **Pour le chien:** une corbeille ou une couverture, une laisse, un collier et deux écuelles, l'une pour la nourriture, l'autre pour l'eau; **pour le chat:** une corbeille, également deux écuelles, du matériel de toilette pour chat avec du sable, une natte à griffer ou un arbre pour grimper, sans oublier quelques souris (jouets) dont ils sont friands; **pour le cochon d'Inde ou le hamster:** une cage, une petite maison, une roue, de la paille et des graines; **pour la perruche:** une cage à oiseau spacieuse offrant une place suffisante à deux perruches au moins (il est préférable de garder deux perruches ensemble), un petit bain, du sable pour oiseaux et une pierre à aiguiser.

Lui trouver un nom

Pendant les fêtes, on pourra par ailleurs réfléchir à un nom sympa et adéquat pour son nouveau compagnon (qui ne doit jamais compter plus de deux, voire trois syllabes pour un chat ou un chien), choisir une place pour la corbeille ou la cage. Le temps passera ainsi plus vite pour l'enfant et il se réjouira encore davantage de l'arrivée de son nouvel ami. Les parents, de leur côté, saisiront l'occasion de rappeler à leur enfant qu'un animal, c'est pour la vie, et pas seulement pour Noël. / sp-ctz

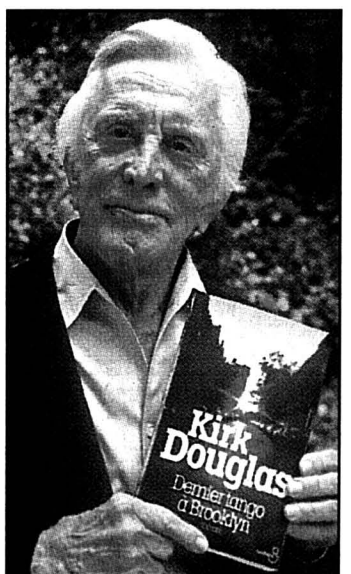
Cinéma Kirk Douglas fête ses 80 ans

L'acteur, cinéaste et producteur américain Kirk Douglas fête ses 80 ans aujourd'hui. En mars, Hollywood l'a fêté en lui remettant un Oscar d'honneur pour l'ensemble d'une carrière de 50 ans. Son fils Michael, a lui aussi réussi à se faire un nom dans l'industrie du cinéma.

Kirk Douglas est né dans une famille d'immigrants d'origine russe, à Amsterdam dans l'Etat de New York. «Si quelqu'un avait alors dit que j'allais devenir acteur, il en aurait reçu un dans la gueule», a-t-il raconté plus tard. Il choisira de changer son nom qui, de Issur Danielovitch, deviendra un temps Isidore Demsky.

Son talent de lutteur et de multiples petits boulots lui permettent de financer ses études à l'Université puis dans une académie d'art dramatique. Son premier film date de 1946, mais c'est trois ans plus tard qu'il accède à la célébrité avec «Champion», dans lequel il incarne un boxeur que la volonté mène de la gloire à la mort.

Durant les années 50, il tourne un, voire deux films par an. Ce sont à chaque fois des rôles d'individus farouches et déterminés. En 1956, par exemple, il est le peintre héros de «La vie passionnée de Vincent Van



Kirk Douglas ou 50 ans de carrière. photo a

Gogh». Pour les critiques, ses deux meilleurs films datent de 1960: «Liaisons secrètes», dans lequel il incarne un architecte, et surtout «Spartacus» mis en scène par Stanley Kubrick. Il a figuré au générique de plus de 70 films, entrant dans la peau d'un viking, d'un cow-boy, d'un bagnard ou d'un capitaine de porte-avion. Il a réalisé deux longs métrages: «Scalawag» (1973) et le western intitulé «La brigade du Texas» deux ans plus tard. Il a signé une autobiographie et deux romans. / ats-dpa

**FIDUCIAIRE
ERARD & LANOIR**

A VENDRE
au centre
des Ponts-de-Martel
grande maison
comprenant
2 appartements de
3 pièces, 2 ateliers de
165 m² et 112 m² dont 1
avec accès camion,
1 garage, 1 grange.
Volume total 3588 m³.
Chauffage central. Idéal
pour artisan indépendant.
Fr. 500.000.-. 73891-122

Rue Saint-Honoré 3 2001 Neuchâtel
Tél. (032) 724 37 93

A vendre **rue J.-Perrenoud**
à **Corcelles**,
parcelles de terrain
à bâtir de 506 à 857m²
à diviser.
Tél. (032) 724 77 40. 251432-122

VILLATYPE
A VENDRE
à CORTAILLOD
**VILLAS
MITOYENNES**
dès Fr. 455.000.-.
Construction 1997 278268-122
Tél. 032/853 40 40

A vendre à **Neuchâtel**,
à 5 minutes de la gare
surface de 90 m²
organisée en bureaux, libre tout de
suite, (possibilité de restructurer en
appartement), avec jouissance d'un
petit jardin de 123 m² environ.
Prix de vente: Fr. 210'000.-
Tél. (032) 724 77 40. 251439-122

ESPACE & MADISON
Peseux
Des conditions
exceptionnelles!
3 1/2 p. ~ 97 m²
4 1/2 p. ~ 111 m²
5 1/2 p. ~ 149 m²
Vente sur plans
Finitions à choix
dès Fr. 320'000.-
Aide fédérale possible
(077) 21 20 23 / 93
ACELCO SA
278244-122

A vendre au Val-de-Travers
superbe
**villa
mitoyenne
de 6 1/2 pièces**
avec jardin, garage,
place de parc.
Fr. 380.000.-.
Tél. 077/22 22 34.
251502-122

A vendre à **Montezillon**,
situation tranquille, vue imprenable
sur le lac et les Alpes
belle villa individuelle
de 5 1/2 pièces, cuisine agencée,
salon avec cheminée, 3 salles
d'eau, pergola avec cheminée-grill,
carnotzet, cave, garage pour
2 voitures sur parcelle de 969 m²,
pour date à convenir.
Tél. (032) 724 77 40. 251431-122

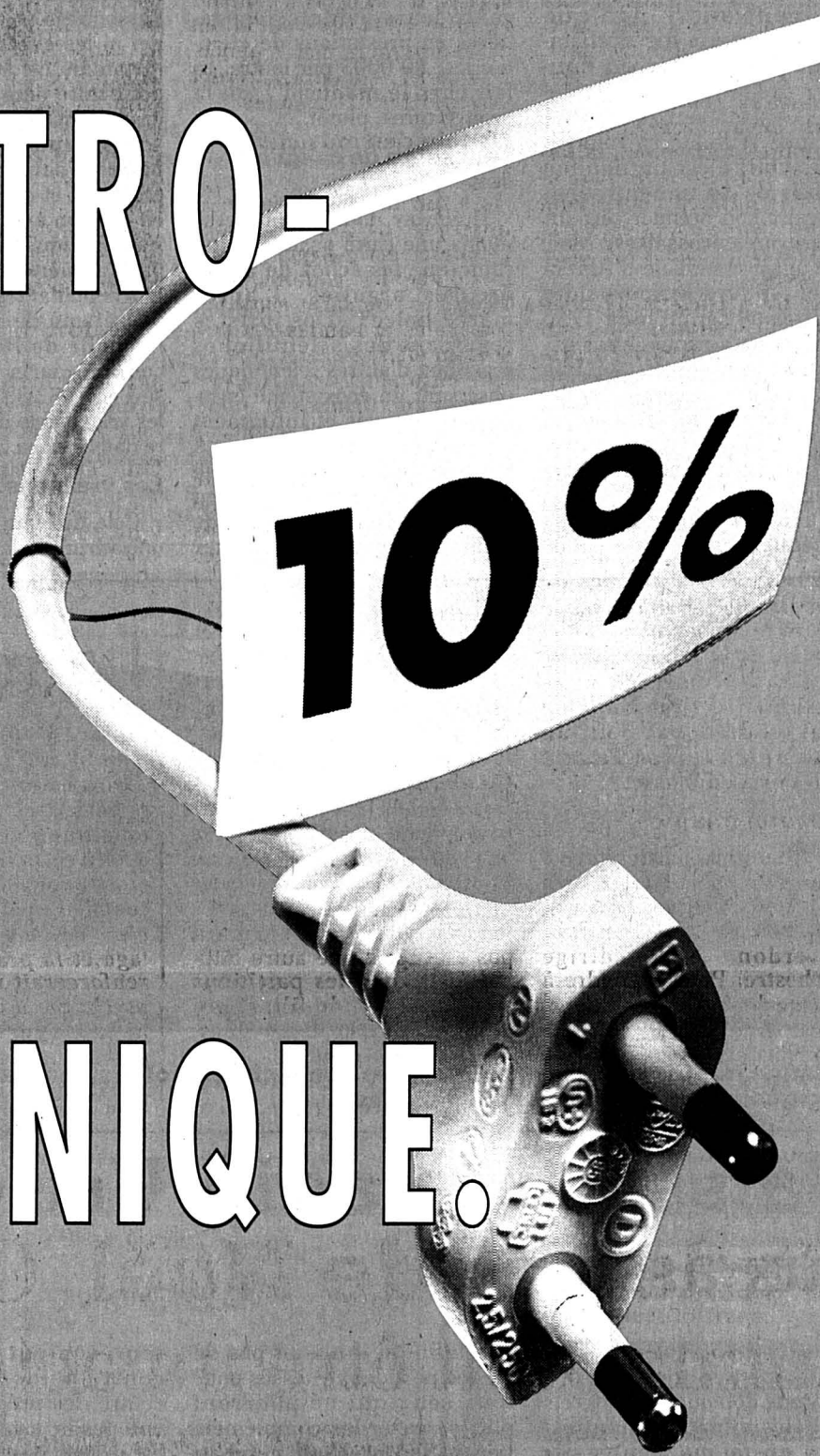
A VENDRE
A Cornaux/NE
**MAGNIFIQUE FERME
RÉNOVÉE**
Comprenant 1 appartement
7 pièces, 2 appartements
3 pièces, 1 studio, 1 atelier de
100 m², 4 garages. L'ensemble
rénové et en très bon état.
Parcelle de 1800 m². Idéal
pour indépendant, artisan,
commerçant recherchant pro-
priété avec rendement et dans
une région calme.
Nécessaire pour traiter:
Fr. 295.000.-. 73893-122

espace & habitat
Tél. 032 / 913 77 77 - 76

A VENDRE
À NEUCHÂTEL
centre ville,
zone piétonne, calme
**4 1/2 pièces
duplex**
à rénover,
situé dans les hauts
d'un ancien immeuble.
Surface habitable: 169 m².
Tél. 032/724 22 52

CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

DU 9 AU 14.12 CHUTE DE TENSION DES PRIX DE L'ELECTRO- MENAGER ET DE L'ELECTRONIQUE



A Migros, réduction de 10% sur tous les articles électroménagers et de photo, l'électronique de loisirs, les montres, réveils, pendules, téléphones et appareils de bureau

(sauf bijoux et informatique). Au bout du compte, voici une dépense d'énergie bien investie. Découvrez dans votre magasin Migros sur quels articles s'applique cette réduction.

MIGROS

278195-110

A vendre à **Chaumont**,
dans l'immeuble de la Résidence à
côté du Grand-Hôtel,
superbe appartement
de 107 m² y compris le balcon,
2 salles d'eau, cuisine agencée,
réduit, cave et 1 place de parc sous le
couvert.
Tél. (032) 724 77 40. 251436-122

A vendre à La Chaux-de-Fonds
appartement 5 1/2 pièces
130 m² - avec terrasse et jardin, séjour
avec cheminée, 2 salles d'eau, cuisine
agencée. Place de parc dans
garage collectif et extérieure.
Tél. 913 43 26. 278196-122

A vendre à **Peseux**,
situation tranquille,
vue imprenable sur le lac et les Alpes
villa mitoyenne
à rafraîchir de 4 1/2 pièces, 2 salles d'eau,
cuisine habitable fermée, coin
à manger, salon avec cheminée, cave,
chauffage-buanderie, terrasse, jouissance
d'un petit jardin et garage individuel.
Tél. (032) 724 77 40. 251430-122

A VENDRE
Dans un immeuble
résidentiel en
construction à **BÔLE**,
situation ensoleillée
et calme
5 1/2 pièces
**4 pièces
duplex**
surface habitable 160 m²
Exemple de financement
d'un 5 1/2 pièces
Fonds propres:
Fr. 80.000.-
Coût mensuel:
Fr. 1254.-
y compris garage
Tél. 032/724 22 52

À VENDRE SUR LE LITTORAL NEUCHÂTELOIS

Dombresson	Villa individuelle	5 1/2 pièces, garage double, jardin, sit. calme	525.000.-
Couvet	Villas mitoyennes	6 pièces sur plan, jardin/vue	dès 429.000.-
Montezillon	Grande propriété	10 pièces + dép., parc, plan d'eau	prix intéressant
Cormondrèche	Villa-terrasse	6 pièces, calme et vue	750.000.-
Colombier	Vaste demeure du XIX ^e	18 pièces + dép., parc, sit. calme	prix sur demande
Auvernier	Villa-terrasse	6 pièces (200 m ²) + dép. (60 m ²)	1.08mio
Neuchâtel centre	appts-terrasses	130 m ² à 180 m ² , calme, vue	dès 685.000.-
Neuchâtel	Maison	6 pièces + bureaux, vue	prix sur demande
Neuchâtel	Belle propriété	2 appts de 2 et 5 pièces + dép. jardin	550.000.-
Neuchâtel	Villa individuelle	7 1/2 pièces, au bord du lac	prix sur demande
Hauterive	Villa-terrasse	5 1/2 pièces (1972), piscine int., sit. calme	faire offre
Hauterive	Maison XVII ^e	5 1/2 pièces, vue, prox. bus	700.000.-
Est de Neuchâtel	Hôtel-restaurant	rénovée appt + studio jardin	725.000.-
Saint-Blaise	Maison avec commerce	10 chambres + 4 logements	prix sur demande
Saint-Blaise	Villa jumelle	terrasse parking	prix à discuter
Marin	Maison villageoise	8 1/2 pièces + dép. sur plans jardin/vue	750.000.-
Cornaux	Terrain à bâtir	5 pièces sur 3 niveaux + dép.	475.000.-
Cressier	Maison locative	864 m ² , entièrement équipé, accessible	225.000.-
Le Landeron	Surface commerciale	de 3 appts de 3 pièces, grand jardin	480.000.-
Lignières	Maison de maître	100 m ² sur 2 niveaux dont rez avec vitrine	110.000.-
		10 pièces + dép. parc 1,4 ha	1,3 mio

Consultez notre vitrine Grand-Rue 8 à Neuchâtel! 251540-122
F. THORENS S.A. 2072 SAINT-BLAISE Tél. 032 753 27 57

Zoociété Une marée noire qui n'en finit pas d'engluier

Le doute profite à l'accusé lorsque la vie réapparaît après une marée noire, car la vérité prend des couleurs différentes selon les parties en cause. La question se pose encore une fois à la suite de la catastrophe de l'Exxon Valde. La faune marine se régénère-t-elle vraiment aussi bien que le prétendent les compagnies pétrolières en cause?

Prince William, ça vous dit quoi? Oui, c'est un noblion anglais de 14 ans qui vient d'étendre son premier cerf sur les bruyères écossaises? Mais c'est aussi cette baie d'Alaska où, en 1989, l'Exxon Valdez s'est égaré sur un récif. 1750 km de rivages nappés au pétrole par la faute d'un capitaine qui l'était tout autant - pétrole, donc. Nul ne saura jamais au juste combien d'animaux, petits et grands, ont péri de cette négligence.

Mais que saura-t-on des conséquences de cette catastrophe, à la fin? Marguerite Holloway s'est rendue sur place sept ans après, pour Scientific American (N° d'Octobre 96). Elle a vu plein d'oiseaux et de mammifères, dont ces loutres qu'Exxon avait mis au coeur de son battage de relations publiques après le drame. Les survivantes batifolent sans connaître ce qu'ont coûté leurs défuntes congénères en prestations de «teinturerie»: 80'000\$ par loutre, ça fait cher le manteau - ou la «couverture», plutôt...

La mesure de ce qu'on sait

Holloway, toutefois, adresse moins une carte postale rassurante que les échos de méandres arguties. L'après marée noire? «Des juristes regardant des scientifiques regardant d'autres scientifiques observant un écosystème encore peu compris et infiniment changeant», résume-t-elle. A coup de millions, on a collecté des données qu'on est bien en peine d'interpréter, à défaut de références pour les recadrer

sur le long terme. Avant le pétrole et les dollars, peu de chercheurs s'étaient passionnés durablement pour la faune et la flore du lieu. Mais par contre, pour compliquer les choses, on dispose de mesures montrant une fluctuation de la température de l'océan de 2°C tous les 15 à 25 ans, et une salinité qui oscille sur 11 ans. Personne n'en connaît l'origine, ni les effets sur l'écosystème, mais on suppose que la nourriture dans les eaux varie en conséquence.

Les populations d'algues brunes, saumons, crevettes croissent et décroissent: est-ce en relation avec ces cycles physico-chimiques ou la pêche? Et on n'a guère épilogué sur les tournebouillantes conséquences du séisme de 1964 (9.2 sur l'échelle de Richter!) ou du courant marin El Nino, qui a sévi en 1982-83. Alors, resituer les vrais effets de la marée noire dans tout ça...

Les vrais besoins?

Cela dit, faut-il s'abuser sur une vérité de fait inaccessible?

Notre société se fiche toujours plus de la recherche fondamentale au profit - dans tous les sens du terme - d'une science appliquée. Dans ce cas, le produit des recherches en Alaska - le doute! - est suffisant aux besoins des parties. Dans le doute, pêcheurs, écologistes, agences gouvernementales peuvent soutenir la thèse de la dévastation et des effets à long terme (même si des études ont été trop tôt interrompues et qu'on imagine plutôt d'acheter des «terres à réserves» avec l'argent arraché à Exxon). Dans le doute, Exxon clame depuis 91 que tout est redevenu normal et que si quelque chose se dégrade encore, c'est le pétrole lui-même. La compagnie insiste surtout sur son nettoyage à deux milliards et demi, qui semble revivifier moins qu'il stérilise durablement.

Le doute a bon dos, toutefois. Pour seul exemple, là où les gens d'Exxon ont trouvé autant de bernacles que sur une plage propre, on a pu leur rétorquer qu'en nombre d'individus, sans doute, mais d'une seule espèce, contre plusieurs espèces avant la marée noire. Ce n'est pas parce que ça remue que c'est déjà guéri...

Que penser de tous ces débats, ces batailles à coup de chiffres, ces vérités chancelantes et pieux mensonges perclus d'intérêts, qui sont part de ce qui fait nos cerveaux et nos sociétés si supérieurs à ceux de la créature brute? Eh ben il y a des moments où on se demande où est le plus, à regarder une loutre insouciant aux prises avec ses paniers de crabes à elle, de vrais crabes qui pincent...

Jean-Luc Renk

Bloc'nat Arôme d'arum

Dites-le avec des fleurs: notre espèce toute de raffinement à élaboré des langages qui, par quelques corolles bien choisies, distillent des messages qu'on préfère ne point confier aux mots. Il est en ce domaine une plante du sud-est asiatique qui figurerait bien dans la catégorie «gros mots» et qui s'est rappelée récemment à notre bon souvenir, au jardin botanique de Kew, Angleterre. Recevriez-vous un spécimen d'Amorphophallus titanum qu'il ne faudrait rien penser de bon de l'envoyeur. Passons sur l'ambiguïté du nom. Ce n'est pas le pire!

Amorphophallus est un arum originaire de Sumatra, une sorte de gros vase vert à bord cramoyisé avec, au temps de la floraison, «jaillissant», dressé, le cône jaunâtre de l'inflorescence haute d'un mètre environ. Quoique d'aspect assez différent, Amorphophallus est cousin des philodendrons de nos salons. Mais on le reconnaîtra un peu mieux dans l'arum tacheté - le gouet ou pied-de-veau... - qui habite nos sous-bois, et qui au printemps fleurit sous la forme d'une feuille - «spathe» - enveloppant une hampe florale terminée par une massue pourpre - l'inflorescence, le «spadice», émergeant là aussi «comme fleur d'un vase».

Les «émoïs» printaniers de notre arum ne sont nullement «aromatiques», sinon pour les insectes de moeurs charognardes. Amorphophallus, par contre se répand en «un mélange de poisson pourri et de sucre

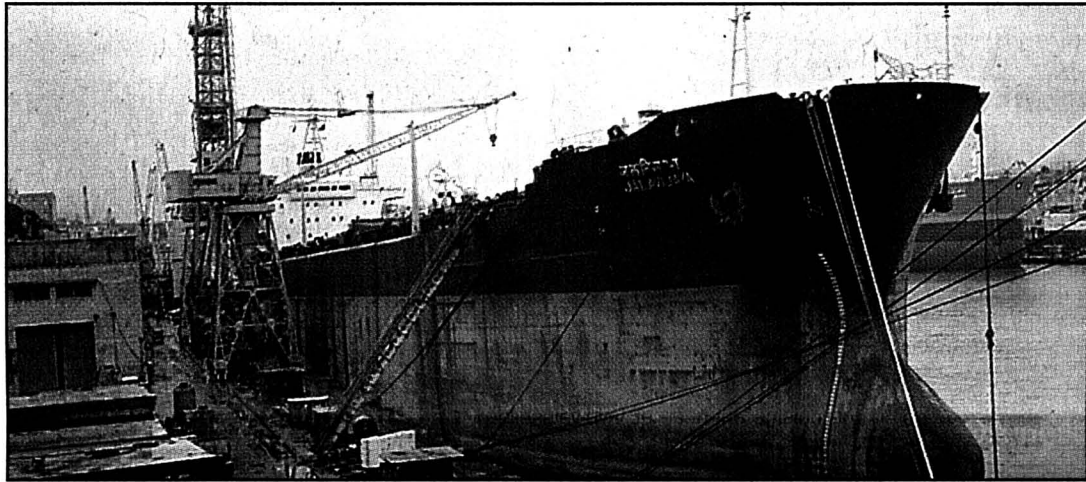


Dans les sous-bois, au printemps, fleurit le «gouet», allure discrète, odeur modérée, moins spectaculaires que Amorphophallus titanum.

photo sp

brûlé additionné d'urine, «dixit un botaniste de Kew, où un arum de Sumatra vient de fleurir, un événement que Kew n'avait plus connu depuis 33 ans. Les curieux ont afflué aussi nombreux que pour une naissance d'éléphant. Mais Amorphophallus avait épuisé toutes ses effluves pendant la nuit...

Jean-Luc Renk



La faune marine paraît se remettre des accidents pétroliers, mais à quel prix et avec quel appauvrissement des espèces? photo sp

Caisses-maladie Une voix aux assurés

Médecins, pharmaciens, hôpitaux et assureurs prétendent tous défendre les intérêts des consommateurs-assurés. Mais en même temps, ils défendent leurs propres intérêts financiers et cela vaut bien entendu aussi pour les assureurs, depuis que les complémentaires relèvent du droit privé. Les seuls qui n'ont rien à dire, mais qui paient, ce sont les assurés. La Fédération romande des consommateurs veut les aider, en étant active à trois niveaux.

La FRC travaille d'abord sur le terrain. Grâce à sa permanence téléphonique (157 payants) et grâce à ses sept bureaux de conseil en Suisse romande, elle vient en aide aux assurés qui ont de la peine à lire leurs conditions générales, à les comprendre: elle prodigue le conseil individualisé, elle répond aux questions que chacun se pose, compte tenu d'une situation qui varie individuellement. Elle met dans les mains des consommateurs les éléments de comparaison qui leur permettent de prendre la bonne décision. Car comment faire jouer la concurrence entre caisses si les assurés n'ont pas une vue d'ensemble du marché?

La FRC est un lobby qui défend les assurés au niveau législatif. Elle participe aux procédures de consultation, et siège au sein de commissions fédérales, celle des prestations par exemple. Son but est d'améliorer l'assurance de

base afin qu'il n'y ait pas de médecine à deux vitesses pour tous ceux qui ne pourront plus se payer les complémentaires. Son prochain combat: une demande au Département fédéral de l'intérieur afin qu'une mammographie préventive tous les deux ans, à partir de cinquante ans, soit remboursée par l'assurance de base.

La Fédération romande des consommateurs ne limite pas son action aux niveaux législatifs fédéral ou cantonaux. Elle veut donner une voix aux assurés, devenir la troisième force entre les médecins et les caisses-maladie. Pour elle, il est urgent que les assurés

représentent un véritable contre-poids, et soient au centre des préoccupations, et non pas le payant sans voix! Il est urgent aussi que les assurés participent activement à la politique de la santé. Avec une infrastructure romande, la FRC est une organisation neutre et indépendante qui représente 40.000 assurés-consommateurs.

FRC

● Neuchâtel, 19a, faubourg de l'Hôpital, tél. 032 724 40 55, mardi de 14 à 17 heures

● La Chaux-de-Fonds, 22, rue du Grenier, tél 032 913 37 09, lundi de 14 à 17 heures



Les assurés des caisses-maladie sont tous placés à la même enseigne. Ils paient et voudraient en savoir plus, comme n'importe quels clients. photo sp

Diététique Pas si pauvres, les bons vieux légumes secs

Longtemps considéré comme une nourriture pour pauvres, les légumes secs ont été, à tort, mis à l'écart des menus. Aujourd'hui, leur valeur nutritionnelle est reconnue. Les diététiciens en font même grand cas. En effet, qu'il s'agisse des lentilles, des haricots, des fèves ou encore des pois chiches, les légumes secs représentent une très bonne source de protéines végétales. Certains acides aminés (les composants d'une protéine) pourtant indispensables à l'organisme ne peuvent être apportés que par l'alimentation, l'organisme étant incapable de les fabriquer. Les protéines de la viande, du poisson, des oeufs et des produits laitiers sont certes les mieux équilibrées; mais celles des légumes deviennent très utiles dès lors qu'elles sont consommées avec des produits animaux, (lentilles et lard par exemple).

Dans l'ensemble, les protéines sont indispensables à tous les tissus (musculaires, cutanés, sanguins) et à tous les organes (cerveau, coeur, etc) Elles interviennent aussi dans la composition des enzymes et dans celle des hormones. Elles sont indispensables à la croissance.

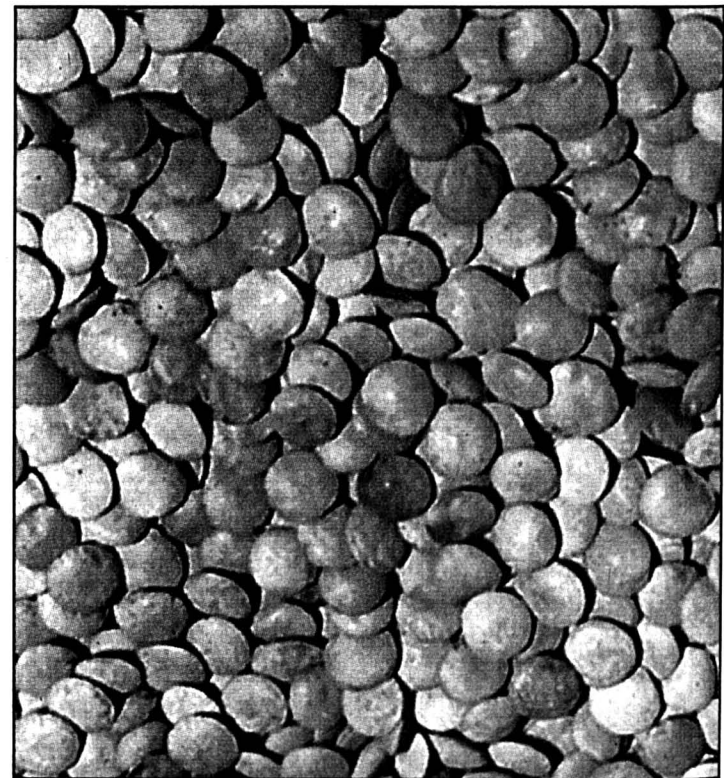
Mieux que les graisses ou les sucres

De la même famille nutritionnelle que les pommes de terre, le pain, les pâtes et le riz, les légumes secs sont riches en glucides complexes

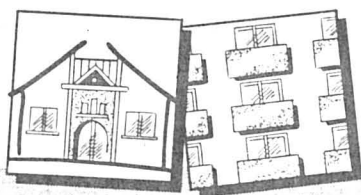
(amidon), de meilleure qualité nutritionnelle que les produits sucrés ou les produits gras. Cent grammes de légumes secs apportent sept à huit grammes de protéines. Ils sont aussi de bonnes sources en calcium, en magnésium et en fer. Enfin ils seraient parfaits s'il n'y avait les fameuses flatulences intestinales. On peut y remédier en partie en choisissant des légumes secs de la saison et de bonne qualité,

si possible parmi des variétés à peau fine. Il faut respecter les temps de cuisson, éventuellement en changeant l'eau en cours de cuisson et la remplir avec de l'eau bouillante. Les herbes, comme l'estragon haché, la sauge, la sarriette ou le cerfeuil font merveille pour faciliter la digestion et enrichir encore la saveur, sans oublier un oignon piqué d'un clou de girofle.

AP



La fève se consomme peu en Suisse, on la trouve pourtant dans le commerce sous forme sèche photo sp



NARDIN

GÉRANCE IMMOBILIÈRE

A louer à Colombier

Avenue de la Gare 16A

3 1/2 PIÈCES

Libre tout de suite.

Fr. 900.- + charges.

Appartement entièrement refait.

73894-126

Léopold-Robert 31 - 032/913 59 70
La Chaux-de-Fonds

A louer



gestion immobilière sa

Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (032) 724 20 07

Pour le 1^{er} janvier 1997

centre ville de Neuchâtel

APPARTEMENTS

2 PIÈCES

UNPI

251086-126

UNION NEUCHÂTELOISE
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

A LOUER

À MARIN

Rue de la Gare

3 1/2 pièces

Séjour avec balcon
et cheminée,
cuisine bien agencée.
Ascenseur. Proche des
transports publics.

Fr. 1450.- + charges

CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

LE LANDERON 278266-126

Route de La Neuveville

Nous louons le logement suivant:

Appartement de 2 pièces

Loyer:

Fr. 850.- charges comprises.

- Rénovation partielle

- Balcon

- Garage ou place de parcage.

Les intéressés s'adresseront à

Helbling Immobilien AG

Konzessionierte Immobilienreuhänder

Badhausstrasse 32, 2503 Biel

Telefon 032/323 95 39

À LOUER OU À VENDRE

A Neuchâtel

dans complexe Suchard

DIVERSES SURFACES

COMMERCIALES

INDUSTRIELLES

Libres tout de suite

ou à convenir.

277668-126

Pour tous renseignements:

Régie F. Bernasconi et Cie

Clos-de-Serrières 31

2003 Neuchâtel

Tél. (032) 731 90 31

FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL

251560-126

À LOUER

Pour date à convenir

Rouges-Terres à Hauterive

STUDIO

Cuisine agencée, salle de bains/W.-C.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

Rue St-Maurice 4 Tél. 032 / 729 00 89

Service des annonces

de 9 h 00 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 30

MEMBRE

UNPI



GÉRANCE IMMOBILIÈRE

A louer à Neuchâtel

Gouttes-d'Or 17

1 1/2 PIÈCE

cuisinette agencée. Libre tout de suite.

Fr. 490.- + charges.

3 1/2 PIÈCES

Libre tout de suite.

Fr. 850.- + charges.

73897-126

Léopold-Robert 31 - 032/913 59 70

La Chaux-de-Fonds

A louer



gestion immobilière sa

Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (032) 724 20 07

A Neuchâtel

Tout de suite ou pour date à convenir

Rue Grise-Pierre

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Cuisine agencée, balcon,

tout confort.

Fr. 990.- + charges.

251118-126

UNPI

UNION NEUCHÂTELOISE
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

À LOUER TOUT DE SUITE OU À CONVENIR

LOCAUX COMMERCIAUX

SAINT-BLAISE: dans immeuble

moderne avec places de parc.

186 m², 2^e étage.

Loyer Fr. 2700.-.

MARIN: dans complexe

commercial CIA, de 130 m² à

280 m², à louer ou à vendre.

CERNIER: à côté du magasin Migros

surfaces 60 m² à 600 m².

Loyer Fr. 80.-/m²/an.

Bureaux équipés 140 m².

Loyer mensuel Fr. 1866.-.

NEUCHÂTEL: Grand-rue 8

80 m², 2^e étage.

Loyer Fr. 1500.- par mois.

Les prix de location ci-dessus

s'entendent sans les charges.

F. Thorens S.A. - Saint-Blaise

Tél. 032/753 27 58.

249868-126

FROIDEVAUX

Diplôme fédéral de courtier et régisseur en immeubles

LOCATION

BEVAIX

Sagnes 27

Studio équipé d'une cuisine agencée.

Loyer Fr. 500.- + charges

Libre de suite

PESEUX

Ernest-Roulet 19

Appartement avec cachet, équipé

d'une cuisine agencée et lave-vaisselle.

Loyer Fr. 1'000.- + charges

Libre de suite

BEVAIX

Sagnes 25

Appartement équipé d'une cuisine

agencée, bain, W.-C., possibilité de

louer une place de parc.

Loyer Fr. 800.- c.c.

Libre de suite

FONTAINEMELON

Orée 5

Appartement avec cachet, équipé

d'une cuisine agencée, bain, W.-C.

Loyer Fr. 860.- + charges

Libre de suite

CORCELLES

Grand-rue 4b

Appartement équipé d'une cuisine

agencée, bain, W.-C.

Loyer Fr. 1'050.- c.c.

Libre de suite

NEUCHÂTEL

Guillaume-Farel 18

Appartement équipé d'une cuisine

agencée, douche, W.-C.

Loyer Fr. 900.- + charges

Libre de suite

NEUCHÂTEL

Parcs 85

Appartement équipé d'une cuisine

agencée, bain, W.-C.

Loyer Fr. 900.- + charges

Libre de suite

NEUCHÂTEL

Dime 82

Appartement équipé d'une cuisine

agencée, bain, W.-C., avec balcon.

Loyer Fr. 1'160.- + Fr. 140.- charges

Libre de suite

VENTE

FONTAINEMELON

Petit locatif de 3 appartements.

Avec dégagement et places de parc.

Immeuble rénové, en parfait état.

032/729.11.00

Gérance FROIDEVAUX

11, rue de la Serre 2002 NEUCHÂTEL

251548-126

A VENDRE OU À LOUER

A Neuchâtel, av. des Alpes 111

Villa mitoyenne

de 5 1/2 pièces comprenant:

Grand salon avec cheminée,

4 chambres, 2 salles d'eau + W.-C.

séparés, balcon, jardin, grand

sous-sol.

Libre à partir du 1^{er} janvier 1997.

Régie F. Bernasconi et Cie

Clos-de-Serrières 31

2003 Neuchâtel

Tél. (032) 731 90 31

A louer tout de suite à l'est

de Neuchâtel, à 5 minutes

de la Gare et de l'Université

1 STUDIO

Fr. 550.-/mois + charges.

2 PIÈCES

Fr. 920.-/mois + charges.

kud Renseignements et visites

N° tél. 032/725 68 03.

251433-126

À LOUER

À AREUSE

Chemin des Pinceuses

Dans quartier tranquille,

idéal pour les enfants,

proche des transports

3 1/2 pièces, (100 m²)

tout confort, grand balcon.

Libre à partir du 1^{er} janvier 1997.

Régie F. Bernasconi et Cie

Clos-de-Serrières 31

2003 Neuchâtel

Tél. (032) 731 90 31

251434-126

FIDIMMOBIL

FIDIMMOBIL

FIDIMMOBIL

À LOUER

Tout de suite ou pour date à convenir

Centre ville de Neuchâtel

STUDIO

Cuisinette agencée,

salle de douches/W.-C.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL

Rue St-Maurice 4 Tél. 032 / 729 00 89

Service des annonces

de 9 h 00 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 30

MEMBRE

UNPI

À LOUER À BOUDRY

Dans un cadre agréable, proche des

écoles et des commerces, grande

place de jeux pour les enfants,

appartement à l'état neuf.

2 1/2 pièces plain-pied

petite terrasse

4 1/2 pièces

avec balcon habitable.

Libres tout de suite ou à convenir.

Régie F. Bernasconi et Cie

Clos-de-Serrières 31

2003 Neuchâtel

Tél. (032) 731 90 31

A louer, rue du Carabinier 4,

Les Geneveys-sur-Coffrane

APPARTEMENT

DE QUATRE PIÈCES

dans maison individuelle de trois app-

partements, comprenant salon avec

cheminée, salle à manger, hall habi-

table, cuisine agencée habitable,

2 chambres, bains et W.-C. séparés,

grand balcon, garage, jardin potager,

place extérieure couverte avec four à

pain, vue imprenable.

FIDUCIAIRE D. JAGGI S.A.

Neuchâtel, tél. 032/724 40 88.



GÉRANCE IMMOBILIÈRE

A louer à Neuchâtel

Champréveyres 14

3 1/2 PIÈCES

balcon, cuisine semi-agencée.

Libre tout de suite.

Fr. 900.- + charges.

Léopold-Robert 31 - 032/913 59 70

La Chaux-de-Fonds

251433-126

TV 5 Europe

6.00 TV5 Minutes 6.05 Paris Lumières 6.30 Télématin 8.00 TV5 Minutes 8.05 Journal canadien 8.35 Le match de la vie 9.30 Contact 10.15 Sept jours en Afrique 10.30 TV5 Minutes 10.35 7 sur 7 11.30 Temps Présent 12.33 Journal FR 3 13.00 Paris Lumières 13.30 Perdu de vue 15.30 Pyramide 16.00 Journal TV5 16.15 Gourmandises 16.30 Bibi et ses amis 17.05 Fa Si La Chanter 17.30 Studio Gabriel 18.00 Questions pour un champion 18.30 Journal TV5 19.00 Paris Lumières 19.25 Météo 5 continents 19.30 Journal TSR 20.00 Thalassa 21.00 Enjeux/Le Point 21.55 Météo des 5 Continents 22.00 Journal A2 22.35 Le monde est à vous 0.00 Francophonie 0.30 Journal Soir 3 1.00 Journal RTBF 1.30 Les reprises.

Eurosport

8.30 Saut à skis: Coupe du monde 9.30 Biathlon: Coupe du monde 11.00 Ski alpin: Coupe du monde 12.00 Football: Championnat du monde FIFA 13.00 Marathon 13.00 Triathlon 15.00 Ski nordique: Coupe du monde 17.00 Saut à skis 18.00 Ski spécial 19.00 Tennis 20.00 Speedworld 22.00 Sport de force 23.00 Eurogoals 0.00 Tir 1.00 Snooker

CANAL+

7.00 CBS Evening News 7.25 Cyberflash 7.35 Dessin animé 8.05 La semaine des guignols 8.30 L'œil du cyclone 9.00 Land and Freedom. Film 10.45 Flash 10.50 Milliardaire malgré lui. Comédie américaine 12.30 La grande famille 13.35 Libre comme l'oiseau. Film 15.00 T.V.+ 15.55 Pas si vite 16.00 La cité des enfants perdus. Film 17.50 Dessin animé 18.15 Jungle Show 18.20 Cyberflash 18.35 Nulle part ailleurs 20.35 Stargate. Film de science fiction américain 22.30 Flash 22.35 Quartier libre. 0.30 Clerambard. Comédie française 2.05 Philippe le bienheureux. Document

CANAL ALPHA +

8.00-12.00, 19.00, 19.24, 20.30, 21.30 Journal régional 19.12, 19.44, 20.44, 21.50 Magazine régional 19.36, 20.42, 21.42 Neuchâtel région 20.01, 22.30 Magazine-Objectif nature: l'ourse, avec Archibald Cartier 21.00, 22.00, 23.00 Aujourd'hui l'espoir: Amen-toi. God, sport and fun.

R.T.L.

8.55 Derrick 9.55 Le renard 10.55 Lassie 11.20 Happy days 11.55 Le juge et le pilote 12.45 La vie de famille 13.05 Top models 13.30 Derrick 14.30 Le renard. Série 15.30 Texas police. Série 16.20 Lassie. Série 16.45 Le juge et le pilote. Série 17.40 Double gagnant. Emission de jeux 18.10 Top Models. Série 18.35 Les incorruptibles de Chicago 19.30 Happy days 19.55 La vie de famille 20.20 Rire express 20.30 Y a-t-il quelqu'un pour tuer ma femme. Film de Jim Abrahams. Le roi de la mini-jupe s'est bâti une immense fortune en arnaquant cyniquement une jeune modéliste 22.10 Aspen extreme. Film de Patrick Hasburgh. Deux amis et une passion pour le ski. 0.25 Le gendarme de Champignol. Film de Jean Bastia. Avec Roger Pierre, Jean Richard, Noël Roquevert. 1.55 Compil RTL9.

MONTE CARLO

9.00 Mont-Royal 9.50 H:O 10.20 Boléro 11.25 Roc 11.55 Haine et passions 12.30 Récré-Kids, Sailormoon, Dragon Ball Z 13.35 Animalier, sur les traces de la nature. Les chimpanzés et nous 14.00 Téléshopping 14.30 Michel Strogoff 15.30 Vivement lundi 16.00 Mont-Royal 16.50 Maguilla le gorille 17.00 Superboy. Le visiteur de la cinquième dimension 17.20 Sacré famille. Le piège 17.45 Corky. Jerry 18.40 Météo 18.50 Télé TV. Présenté par Stéphane Paoli 19.20 Flash eurosud 19.30 Vivement lundi. Franche-connection 20.00 Roc. Liaison dangereuse 20.30 Drôles d'histoires 20.35 For the boy: hier, aujourd'hui et pour toujours. Film de Mark Rydell. Les péripéties d'un couple de vedettes 22.55 Météo 23.00 High spirits. Film fantastique de Neil Jordan. Le propriétaire d'un château, ruiné, invente des fantômes afin d'attirer les touristes. 0.40 Mont-Royal. Larmes de sang.

tve Espagne

10.00 La aventura del saber 10.45 Empléate a fondo 11.00 Bricomania 11.30 Mañanas de primera 14.00 Noticias 14.30 Estilo Euronews 15.00 Telediario 15.45 Telenovela 18.00 El conde Duckula 18.30 Noticias 18.45 Preparando ¿Qué apostamos? 19.45 Gente 21.00 Telediario 2 21.45 ¿Quién sabe dónde? 0.30 Serie dramática 1.15 Telediario 1.30 Página de sucesos.

Allemagne 1

5.30 Morgenmagazin 9.03 ML-Mona Lisa 9.45 Kneipen für die Gesundheit 10.03 Weltspiegel 10.45 Recht in Deutschland 11.00 Heute 11.04 Verstehen Sie Spass? 12.55 Presseschau 13.00 Mittagmagazin 13.45 Wirtschafts-Telegramm 14.03 Vincent Van Gogh 16.03 Fliege 17.00 Tagesschau 17.10 Brisant 17.40 Regionale information 17.50 Tagesschau-Telegramm 17.55 Verbotene Liebe 18.25 Marienhof 18.49 Tagesschau-Telegramm 18.54 Gegen den Wind 19.53 Das Wetter 20.00 Tagesschau 20.15 Wunder der Erde 21.00 Report 21.40 Zwei Männer und die Frauen 22.30 Tagesthemen 23.00 Tatort 0.35 Nachtmagazin 0.55 Das Lied vom dünnen Mann. Krimikomödie 2.20 Nachtmagazin 2.40 Fliege 3.40 Die schönsten Bahnstrecken 3.55 Europamagazin 4.20 Report.

ZDF

5.30 Morgenmagazin 9.03 ML-Mona Lisa 9.45 Kneipen für die Gesundheit 10.03 Weltspiegel 10.45 Recht in Deutschland 11.00 Heute 11.04 Verstehen Sie Spass? 12.55 Presseschau 13.00 Mittagmagazin 13.45 Wetten dass...? 15.45 Die Seidenaffen von Sansibar 15.55 Wie Weihnachten auf die Erde kam 16.00 Heute 16.05 Ein Heim für Tiere 17.00 Heute/Sport/Wetter 17.25 Abendmagazin 17.50 Der Alte 19.00 Heute/Wetter 19.25 Verkehrsgesicht 21.00 Auslandsjournal 21.45 Heute-Journal 22.15 Indiskrete Leidenschaft. Erotikthriller 23.35 Heute nacht 23.50 Die sieben Sakramente von Canudos 1.15 Heureka - Ich hab's 1.45 Heute nacht 2.00 Vor 30 Jahren 2.45 Strassenfeger 3.55 Nachtprogramm

RTP Portugal

8.15 Domingo Desportivo 9.30 Clips RTPi 10.00 Junior 10.45 Falatório 11.45 Notícias 12.00 Praça da Alegria 14.00 Jornal da Tarde 14.45 Em Jogo 15.00 País Real 15.45 Cinzas 16.15 O Dinheiro Não Dorme 16.45 Júnior 17.30 Clips 17.45 Em Jogo 18.00 Notícias 18.15 Canal Aberto 19.15 Reformado e Mal Pago 20.00 Cidade Aberta 20.15 Primeiro Amor 21.00 Telejornal 21.40 Tempo 21.45 Contra Informação 21.50 Financial Times 22.00 Vidas de Sal 22.45 Remate 23.00 Jet 7 23.30 Ilusões. Programa de Magia 0.15 Show Eu 0.20 Acontece 0.30 Jornal da 2 1.00 Praça da Alegria 3.00 Remate

TNT

6.00 Sharky and George 6.30 Spartakus 7.00 The Fruitties 7.30 Omer and the Starchild 8.00 The Mask 8.30 Tom and Jerry 8.45 Toons 9.00 Dexter's Laboratory 9.15 Down wit Droopy 9.30 Yogi's Gang 10.00 Little Dracula 10.30 Casper and the Angels 11.00 The Real Story of... 11.30 Thomas the Tank Engine 11.45 Tom and Jerry 12.00 Dynom utt 12.30 Captain Planet 13.00 Popeye's 13.30 The Jetsons 14.00 Scooby-Doo 14.30 Wacky Races 15.00 Fangface 15.30 Thomas the Tank Engine 15.45 The Bugs and Daffy Show 16.15 2 Stupid Dogs 16.30 Droopy 17.00 Toons 17.15 Tom and Jerry 17.30 Hong Kong Phooey 17.45 The Mask 18.15 Dexter's Laboratory 18.30 Jonny Quest 19.00 The Jetsons 19.30 The Flintstones 20.00 Toons 20.30 Jonny Quest 21.00 Tom and Jerry 21.30 Top Cat 22.00 Breaking point. Film de Peter Markle (v.f.) (1989) 0.00 MGM: When the lion roars. Doc. 2.00 Clash by night. Film de Fritz Lang (1952) 3.55 Breaking point.

RAIUNO Italie 1

6.45-10.20 Unomattina 7.00 TG1 7.35 TG1 Economia 8.00 TG1 8.30 TG1 - Flash L.I.S. 9.00 TG1 9.30 TG1 - Flash 10.25 Film. I cento cavalieri 11.30 Da Napoli TG1 12.25 Che tempo fa 12.30 TG1 - Flash 12.35 La signora del West, telefilm 13.30 TG 13.55 Economia 14.05 40 con Raffaella 15.00 Parlamento 15.30 Solletico 15.40 Zorro 16.40 Spiderman 17.30 Gargoyles 18.00 TG1 18.10 Italia Sera 18.50 Anna Falchi presenta: Luna Park 19.35 Che tempo fa 20.00 Telegiornale 20.30 TG1 Sport 20.35 Il fatto 20.45 La zingara 20.50 Film. Bambi. Walt Disney 22.50 TG1 22.55 Porta a Porta 0.00 TG1 - Notte 0.25 Agenda - Zodiaco 0.30 Cammin leggendo 1.00 Sottovoce 1.15-6.00 Ma la notte... Percorsi nelle Memorie 1.15 Film. Golem - Lo spirito dell' esilio 3.05 TG1 3.35 Noi No 4.30 Mi ritorni in mente replay 5.05 Il tenente Sheridan.

Cinque

6.00 TG5 - Prima pagina 8.45 Maurizio Constanzo Show 11.30 Forum 13.00 TG5 - Pomeriggio 13.25 Sgardi quotidiani 13.40 Beautiful 14.10 Uomini e donne 15.30 TF-Sisters 16.00 Cartoni 17.30 TF-Supervivry 18.00 Verissimo 18.45 Tira & molla 20.00 Telegiornale 5 20.30 Striscia la notizia 20.50 Il principe delle donne. Film 23.05 TG5 - Sera 23.10/8.45 Varietà: Maurizio Constanzo Show 0.30 TG5 - Notte 1.30 Attualità 1.45 Varietà 2.00 TG5 - Edicola

Planète

7.30 Rêves d'Icare 8.25 Sauvetage des bébés baleines 9.10 Prenez-les vivants 9.40 Le bouclier de Guyane 10.30 Au bonheur des jeux vidéos 11.25 Karakash, la rivière de jade noire 12.20 Puissances en devenir, Brésil 13.15 L'espace du possible 13.45 Albanie, autopsie d'une dictature 14.40 André Malraux, le monde sans dieux 15.30 Mains de femmes, femmes architectes 16.20 Lisbonne africaine 17.25 Une histoire photographique 17.50 Les ailes de France: l'écureuil 18.40 Portrait de Bob Wilson 19.35 C'était hier, le dégel 20.35 Sazanikos, les derniers Donmeh 21.30 Le partage des eaux 22.25 Pakatakan 23.25 Les hauts lieux spirituels français 23.55 L'opéra sauvage, tout est amour 0.50 Transcontinentale Groenland Canada

RAIDUE Italie 2

6.40 Scanzonatissima 7.00 Quante storie! 7.00 Babar 7.30 Papa'castoro 7.50 Heidi 8.15 Sorgente di vita 8.45 Telefilm. Il medico di campagna 9.35 Quando si ama 10.00 Santa Barbara 10.45 Perche? 11.00 Medicina 33 11.15 TG2 - Matina 11.30 Il Fatti Vostri 13.00 TG2 - Giorno 13.30 TG2 costume e societa 13.50 Météo 2 14.00 La clinica della foresta nera, telefilm 14.45 Oggi, ieri... e domani 16.15 TG2 - Flash 16.40 La cronaca in diretta 17.15 TG2 - Flash 18.10 Météo 2 18.15 TG2 - Flash 18.20 TG2 Sport 18.30 In viaggio con Sereno variabile 18.45 Wolff - un poliziotto a Berlino, telefilm 19.50 Go-Cart 20.30 TG2 20.50 l'ispettore Derrick 22.00 l'ispettore Derrick 23.35 TG2 - Notte 0.05 Météo 2 0.10 Oggi al parlamento 0.20 TG5 Notte sport 0.35 Fascino mortale. TV Film 2.00-6.40 Ma la notte... Percorsi nella Memoria 2.00 Doc Music Club. 2.50 Diplomi Inversitari a distanza.

SÉLECTION SPORT

DSR 21.05 Time out TSI 19.00 Il quotidiano Arte 20.00 La légende du sport Corrida à Malaga.

RTL D.

5.30 RTL aktuell 5.32 Guten Morgen 5.35 Reich und Schön 6.00 Aktuell 6.05 Paradise Beach 6.30 Aktuell 6.35 Gute Zeiten, schlechten Zeiten 7.00 Punkt 7 7.30 Aktuell 7.35 Unter uns 8.00 Aktuell 8.05 Springfield Story 9.00 Aktuell 9.05 California Clan 10.00 Reich und Schön 10.30 Golden girls 11.00 Der Preis ist heiss 11.30 Familien Duell 12.00 Punkt 12 12.30 Hör mal, wer da hämmert! 13.00 Rockford 14.00 Bärbel Schäfer 15.00 Ilona Christen 16.00 Hans Meiser 17.00 Jeopardy! 17.30 Unter uns 18.00 Guten Abend 18.30 Exklusiv - Das Star-Magazin 18.45 Aktuell 19.10 Explosiv - Das Magazin 19.40 Gute Zeiten, schlechte Zeiten 20.15 Columbo 22.05 Extra 23.00 vor 11 23.30 Exklusiv Kino 0.00 RTL-Nachtjournal 0.30 Cheers 1.00 Golden Girls 1.30 Hör mal, wer da hämmert! 2.00 Bärbel Schäfer 2.55 RTL-Nachtjournal 3.20 Ilona Christen 4.10 Hans Meiser 5.05 Explosiv.

SWF Allemagne 3

8.15 Tele-Gym 8.30 Geschichte 9.00 Nutzpflanzen 9.15 Unbekannte Welt 9.30 Populäre Musik 10.00 Preussen 10.20 Beiträge zur ITG 10.40 Wetterbilder 11.00 Ich trage einen grossen Namen 11.30 Kinderquatsch 12.00 Wetterbilder 12.10 Herrchen/Frauchen gesucht 12.20 Sport-Arena 13.05 Sport 13.50 Sportmagazin 14.30 Die Zeugen Jehovas 14.45 Online ins Büro 15.00 Das 3. Leben 15.45 Freut Euch des Nordens 16.30 Länder - Menschen - Abenteuer 17.15 Früchte der Erde 17.30 Sesamstrasse 18.00 Janoschs Traumstunde 18.30 Nachrichten 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Schau mal an! 19.20 Landesschau 19.48 Nachrichten 20.00 Tagesschau 20.15 Infomarkt - Marktinfo 21.00 Nachrichten 21.15 Teleglobus 21.45 Wilde Herzen: Fernsehfilm 23.10 Denkanstöße 23.15 Weisser Fleck 0.00 Hit-Clip 0.25 Schlussnachrichten.

PUBLICITÉ

NEUCHÂTEL REGION
Le Journal Neuchâtel-Région est diffusé tous les soirs, du lundi au vendredi, sur Suisse 4, entre 18 h 45 et 19 h 30, en boucle. Avec la collaboration de **L'EXPRESS**

Immobilier
Paraît chaque jour, du lundi au samedi
Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

NARDIN
GÉRANCE IMMOBILIÈRE
A louer à Neuchâtel, Gouttes-d'Or 15
Places de parc
dans garage collectif.
Location Fr. 110.-/mois. 73892-126
Léopold-Robert 31 - 032/913 59 70
La Chaux-de-Fonds

FIDUCIAIRE ERARD & LANOIR
A LOUER aux Geneveys-sur-Coffrane
appartement de 3 pièces
non rénové, cuisine non agencée.
Loyer mensuel Fr. 467.- + charges.
Libre dès le 1^{er} janvier 1997. 73890-126
Rue Saint-Honoré 3 2001 Neuchâtel
Tél. (032) 724 37 93

A louer à l'est de Neuchâtel,
dans immeuble industriel de beau standing, accès aisé
rez-de-chaussée modulable
d'environ 590 m², hauteur 3 m, pour expositions, bureaux, atelier ou industrie fine, places de parc. Prix à discuter.
Tél. (032) 724 77 40. 251356-126

L'EXPRESS pub
032 725 65 01

Marché de l'emploi
Paraît chaque jour, du lundi au vendredi
Délai: l'avant-veille de la parution à 12h

A LOUER À PESEUX et NEUCHÂTEL
Tout de suite ou pour date à convenir, proche des bus et centres commerciaux
STUDIOS
Cuisinette aménagée.
Dès Fr. 430.- + charges.
Tél. 032/724 20 07. 251074-126

Laboratoire de La Chaux-de-Fonds
cherche **technicien(ne)-dentiste**
à temps complet.
Faire offre sous chiffres 0 132-799176, à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. 251527-236

Vous êtes une femme
qui recherchez un emploi stable avec des conditions de premier ordre à savoir:
- un travail indépendant et varié
- une structure solide et efficace
- d'excellentes prestations de salaire.
Si vous possédez un permis de conduire, que vous êtes Suissesse ou avez un permis « C », Alors contactez notre société leader sur le marché suisse au
Téléphone 032 / 721 15 81. 278189-236

A LOUER
À AUVERNIER
Rochettes 29
Pour le 1^{er} janvier 1997
1 1/2 pièce
Cuisine agencée, salle de bains, terrasse.
Fr. 750.- + charges.
CLAUDE MAYOR 032/724 22 52

A louer ou à vendre, au **Puits-Godet à Neuchâtel**, accès aisé pour les camions, dans immeuble industriel,
surface commerciale
au rez-de-chaussée, 341 m² environ, possibilité de diviser la surface.
Tél. (032) 724 77 40. 251427-122

A louer À NEUCHÂTEL
pour date à convenir dans immeuble résidentiel
appartement d'une surface d'environ 120 m²
Cuisine agencée, 2 salles d'eau. Possibilité de choisir la finition des sols. Place de parc dans garage collectif. Prix en rapport.
Tél. 032/724 22 52. 251165-126

La boutique **IMAGE-PLUS** à Neuchâtel (cartes, posters, cadeaux) cherche **vendeuse**
- à temps partiel: lundi-mardi-mercredi,
- expérience de la vente ou hôtellerie indispensable,
- âge idéal: 25 - 40 ans,
- bonne présentation exigée,
- entrée: 3 janvier 1997.
Ce poste conviendrait bien à une mère de famille souhaitant retrouver un temps partiel dans la vente.
Ecrire avec bref curriculum vitae à J.-P. CLAVIEN, case 74, 1026 Denges. 278160-236

ADIA
032 / 725 13 16
MAX.-MEURON 4, 2000 NEUCHÂTEL
- POSTE FIXE 1997 -
Pour un **TECHNICIEN ET CONSTRUCT. MÉCAN.**
dans la robotisation - automation
Désignation du poste:
Travail dans un b.t. Développement du produit. Recherche de solutions techniques spécifiques à la demande du client. Suivi du dossier de fabrication. Logiciel technique: Autocad 12/13.
Age: De 30 à 40 ans.
Salaire: A discuter.
Date d'entrée: Janvier 1997.
M. Alvaro PICCARI attend votre dossier sous réf.: 1192/6.
Discrétion assurée. 251531-235

FIDUCIAIRE ERARD & LANOIR
A LOUER à Hauterive route des Rouges-Terres, vue sur le lac et les Alpes
appartement de 3 pièces
cuisine agencée.
Loyer mensuel Fr. 870.- + charges.
Libre tout de suite ou à convenir. 73899-126
Rue Saint-Honoré 3 2001 Neuchâtel
Tél. (032) 724 37 93

FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL FIDIMMOBIL
A LOUER
Immédiatement ou pour date à convenir
Rue du Suchiez à Neuchâtel
Appartement de 4 pièces
Cuisine, salle de bains/W.-C., balcon.
FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
Rue St-Maurice 4 Tél. 032 / 729 00 89
Service des annonces de 9 h 00 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 30
MEMBRE UNPI

A louer à La Coudre
SPACIEUX STUDIO NON MEUBLÉ
avec confort et cuisinette agencée. Loyer Fr. 653.- + charges.
Etude Ribaux von Kessel, avocats et notaire, Promenade-Noire 6 Neuchâtel.
Tél. 724 67 41. 251072-126

HOME MONTAGU 2520 LA NEUVEVILLE
cherche à s'adjoindre la collaboration pour le 1^{er} février, éventuellement mi-janvier 1997
INFIRMIÈRE-ASSISTANTE à 100%
Pour date à convenir
INFIRMIÈRE-ASSISTANTE ou diplôme analogue
Missions temporaires, éventuellement veille
- Vous avez quelques années d'expérience
- Vous manifestez de l'intérêt
- Vous aimez entourer les personnes âgées
Merci d'adresser vos offres à la Direction du HOME MONTAGU 2520 La Neuveville. 251568-236



7.00 Euronews 8.55 TSR-Dialogue 9.00 Top models 9.20 Sauvetage impossible. Film 10.50 Les feux de l'amour 11.30 Une histoire d'amour 12.00 TSR-Dialogue

12.05 La vie de famille
Ruptures et conciliation

12.30 Zig Zag café

12.45 TJ-Midi

13.00 Zig Zag café

13.40 Arabesque
Meurtre au Paradis

14.35 L'as de la crime
Dans l'ombre de la potence

16.10 Bus et compagnie
Les animaux du Bois de quatre sous; Mission top secret

17.10 Corky
Corky et le dauphin

18.15 Top Models

18.40 Rigolot

18.50 TJ-Titres/TJ-Régions

19.10 Tout Sport/Banco Jass

19.20 Les nouvelles

Babibouchettes

19.30 TJ-Soir/Météo

20.05

Spécial cinéma

Made in America

Film de Richard Benjamin (1992)

Avec Whoopi Goldberg, Ted Danson, Willi Smith, Nia Long, Paul Rodriguez.

Zora, adolescente élevée par sa mère d'origine africaine, découvre que son père n'est pas le mari décédé de sa mère.

22.05 Au-delà du réel: l'aventure continue
Le refuge

23.20 Ça cartonne
Invité: Pierre Bellemare

23.40 TJ-Nuit

23.50 Rick Hunter
Une ville en état de siège (3/3)

0.40 TSR-Dialogue 0.45 Bulletin du télétexte

DEMAIN MATIN

7.00 Euronews 8.30 TSR-Dialogue 8.35 Top Models 8.55 Temps présent. Ethiopie. Le bonheur partagé 10.15 Magellan. Les rescapés de l'emploi (6) 10.45 Les feux de l'amour 11.30 Une histoire d'amour 12.00 TSR-Dialogue



6.05 Mésaventures 6.30 Intrigues 7.00 Info/Météo 7.10 Salut les toons 8.30 Télé shopping 8.58 Météo 9.00 Affaires étrangères 9.40 Cas de divorce 10.15 Premiers baisers 10.40 Héritages 11.40 La roue de la fortune

SÉLECTION

Suisse 4 23.00

30 ans du Festival de jazz de Montreux

Ce soir: Brésil. Vec Dori Caymmi, Caymmi Family, Chico Buarque, Gal Costa, Milton Nascimento.

Arte 20.45 Lola Montès

Drame romantique franco-allemand de Max Ophuls (1955). Avec Martine Carol, Peter Ustinov.

La vie tumultueuse d'une célèbre danseuse.

12.10 Cuisinez comme un grand chef

12.15 Le juste prix

12.50 A vrai dire

13.00 Le journal de la Une

13.30 Météo

13.38 Femmes

13.40 Les feux de l'amour

14.35 Côte ouest

15.30 Côte ouest

16.25 Une famille en or

16.55 Club Dorothée

17.35 Karine et Ari

18.10 Le rebelle

Partenaires

19.00 L'or à l'appel

19.50 Météo

20.00 Le journal/Météo

20.50

Témoin No 1

Le dernier espoir pour des milliers de familles frappées par le sort. Ce mois-ci, des appels sont lancés sur des affaires qui mettent en scène des destins et des personnages très différents.

23.10 L'appel de la couette

1.00 TF1 nuit/Météo 1.10 7 sur 7 2.00 TF1 nuit 2.10 Cas de divorce 2.25 TF1 nuit 3.35 Histoires naturelles 3.00 TF1 nuit 3.10 Histoires naturelles 4.10 TF1 nuit 4.20 Histoires naturelles 4.50 TF1 nuit 5.00 Musiques 5.05 Histoires naturelles

6.05 Intrigues 6.25 Passions 6.58 Météo 7.00 Infos 7.10 Toons 8.25 Météo 8.30 Télé shopping 9.00 Affaires étrangères 9.40 Cas de divorce 10.15 Le miel et les abeilles 10.40 Premiers baisers 11.10 Dingue de toi 11.40 La roue de la fortune.



5.35 L'aigrefin 6.30 Télématin 8.30 Un livre, des livres 8.35 Amourusement vôtre 9.05 Amour, gloire et beauté 9.30 Matin bonheur. 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.45 Les Z'amours

12.15 Un livre, des livres

12.20 Pyramide

12.55 Météo/Journal

13.45 Consomag

13.55 Derrick

La danseuse

14.55 Le Renard

16.00 La chance aux chansons

Les rois du bal

16.55 Des chiffres et des lettres

17.20 Un livre, des livres

17.25 C'est cool

17.55 Hartley cœurs à vif

18.45 Qui est qui?

19.15 Bonne nuit les petits

19.24 Studio Gabriel

20.00 Journal/A cheval/Météo

20.50

Les Steenfort, maîtres de l'orge (3/3)

Film de J.-D. Verhaeghe

25 ans ont passé, la Première Guerre mondiale est déclarée.

22.55 Les lundis de l'information
Emission politique

0.25 La bourse/Journal/Météo 0.45 Le cercle de minuit 1.55 Studio Gabriel 2.25 Le temps des carnivals 3.35 24 heures d'info 3.50 Chip et Charlie 4.10 D'un soleil à l'autre 4.40 La chance aux chansons

5.35 L'aigrefin 6.30 Télématin 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.30 Matin bonheur 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.45 Les Z'amours.



6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.10 Arnold et Willy. 8.40 Un jour en France 9.20 Miss Marple 10.20 Collection Thalassa 10.50 Couleurs pays 11.20 Les craquantes 11.50 La cuisine des mousquetaires.

12.07 Le 12/13

13.31 Keno

13.35 Parole d'expert!

14.30 Meurtre en noir et blanc
Téléfilm de Robert Iscove

16.10 Secrets de famille

16.40 Minikeums

17.45 Je passe à la télé

18.20 Questions pour un champion

18.55 19/20

20.05 Fa si la chanter

20.35 Tout le sport

20.50

Les aventuriers

Film de Robert Enrico, d'après le roman de José Giovanni

Un moniteur d'aéroclub se voit offrir une somme importante pour passer en avion sous l'Arc de Triomphe

22.40 Météo/Soir 3

23.15 L'instinct de l'ange
Film de Richard Dembo

1.10 Lignes de mire 2.00 Capitaine Furillo 2.50 Musique Graffiti

AU PROGRAMME DEMAIN

La Cinquième 18.00

Histoire personnelle de la littérature française: Musset - Sand

Série documentaire présentée par Olivier Barrot et Jean d'Ormesson

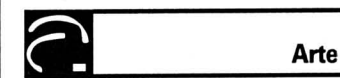
Demain: deux auteurs qui se sont rencontrés en 1833.

Sand a 29 ans et deux enfants, Musset a 23 ans, il tombe passionnément amoureux d'elle. (photo: Alfred de Musset)



12.00 A tout savoir 12.30 La France aux mille villages 12.55 Attention santé 13.00 Les Grenadines 13.30 Demain le travail 14.00 Elle et lui. Film 16.00 Gaïa 16.30 Terra X 17.00 Cellulo 17.25 Alf 17.50 Musée d'Orsay 18.00 La Grande Savanne 18.30 Animaux

Emissions de mardi matin:
voir sous «Demain matin»



19.00 Don Quichotte
Dessin animé espagnol (1)

19.30 7 1/2

20.00 La légende du sport

20.45

Lola Montès

Film de Max Ophuls

Grandeur et décadence d'une aristocrate contrainte de se donner en spectacle dans un cirque.

22.30 Kinorama

22.40 Le plaisir
Film de Max Ophuls
Une libre adaptation de Maupassant

0.15 Court-circuit
La frontière

0.45 Clando. Film de Jean-Marie Teno.



7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 9.00, 10.00, 10.45, 11.45 M6 Express 7.05, 7.35, 8.05, 8.35 Matin express 9.05 M6 boutique 9.15, 10.05, 16.00 Boulevard des clips 10.40 Info conso 10.50 Airport unité spéciale.

11.55 Papa Schultz

12.25 La petite maison dans la prairie
L'institutrice

13.25 La belle et le fantôme
Téléfilm de Jack Bender

15.00 Drôles de dames
Mariage surprise

16.55 Télécasting

17.10 Faites comme chez vous

18.00 Missions impossibles, 20 ans après
Le serpent d'or (1/2)

19.00 Surfers détectives

19.54 6 minutes, météo

20.00 Une nounou d'enfer

20.35 Ciné 6

20.50

Blow out

Film de Brian de Palma

Avec John Travolta, Nancy Allen

Un ingénieur du son sauve une jeune femme dont la voiture est tombée dans la rivière. Le conducteur est décédé. C'était un homme politique important...

22.40

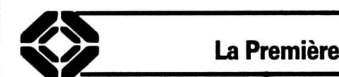
Nuits de fièvre

Téléfilm de Larry Elikann

A sa sortie de prison, un petit délinquant veut reconquérir son ancienne fiancée qui a refait sa vie avec un autre.

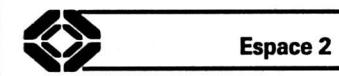
0.25 Culture pub 1.00 Jazz 6 2.00 Best of Renaud 3.00 Faites comme chez vous 3.45 Fréquentar 4.40 Aventures en Océan Indien 5.35 Boulevard des clips.

RADIOS



5.00 Le 5-9 9.10 Le petit déjeuner 10.05 Comédie 11.05 Les dicodéurs 12.05 Salut les p'tits loups 12.30 Le 12.30 13.00 Zapp'monde 14.05 Bakélite 15.05 Marabout de ficelle 17.10 Les enfants du 3e 18.00 Journal du soir 18.15 Journal des sports 18.20 Forum 19.05 Trafic 20.05 Les sublimes 22.05 La ligne du cœur 0.05 Programme de nuit

Option musique: Ondes moyennes 765 m



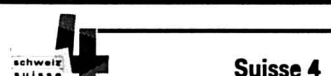
6.10 Matinales 9.00 Lune de papier 9.15 Magellan 9.30 Les mémoires de la musique 10.30 Classique: Œuvres de Ibert, de Greef, Janacek 11.30 Souffler n'est pas jouer 12.05 Carnet de notes 13.00 L'abc des interprètes 15.30 Concert: Les Arts Florissants: Œuvres de M.-A. Charpentier 17.10 Carré d'arts 16.00 Jazz 19.00 En quête de disques 20.05 Les horizons perdus 22.30 Journal de nuit 22.40 Lune de papier 23.00 Les mémoires de la musique 0.05 Notturmo.



5.00 Guten Morgen 6.00 Morgenjournal/Sport 6.13 Sport/Meteo 6.40 Zum neuen Tag 6.53 7/7: Regionaljournal 7.00 Morgenjournal/Sport 7.20 Presseschau 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund 7.50 Zum neuen Tag 8.00 Morgenjournal 8.15 Espresso 9.00 Memo 10.00 Etcetera 12.30 Rendez-vous 13.30 Mittagshits 14.00 Siesta 16.00 Welle 1 17.10 Sportstudio 17.30 Regional journal 18.00 Echo der Zeit Platzkonzert 18.50 Weihnachtliches Platzkonzert 19.30 SiggSagg 20.00 DRS-Wünschkonzert 22.00 Familienrat-Forum 23.00 Musik vor Mitternacht 0.00 Nachtclub



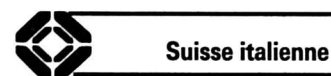
7.02 La clé du jour 9.05 Au programme 9.30 Les mots et les notes 11.30 Laser 12.35 Jazz midi 12.45 En blanc et noir 13.45 Concert: Orchestre Symphonique de Boston, chœurs et solistes: Haydn, Kirchner 15.15 In extenso 17.00 L'atelier du musicien 18.30 Jazz musique 19.05 Soliste: Felicity Lott, soprano 20.00 Concert: Bach Ensemble, dir. J. Rifkin 22.30 Musique pluriel 23.07 Entre les lignes 0.05 La rose des vents



6.00-10.00, 10.30, 14.30 Euronews 18.45 Genève Région/Neuchâtel Région 19.30 Les femmes de sable 20.00 Planète nature. Le Prince Harfang 20.50 Format NZZ 21.30 Météo régionale/TJ soir/Tout sport/Genève/Neuchâtel région 22.20 Svizzera Rumantscha 22.45 CH magazine 23.00 Festival de jazz de Montreux 23.30 Motorshow 0.00 Euronews.



8.00, 8.30 Wetterkanal auf SF DRS 9.00 Schulfershenen 9.30 Vorschau 10.00 Dallas 10.45 Der Kommissar 11.45 Harry und der Hendersons 12.10 Gute Zeiten, 12.35 TAFminigame 13.00 Tagesschau 13.10 TAFtalk 13.30 Die Fallers. Serie 13.55 Benissimo 15.45 TAFlife 16.45 Animaniacs 17.10 Kidz 17.40 Gutenacht-Geschichte 17.50 Tagesschau 17.55 Marienhof 18.50 Telesguard 19.00 Schweiz aktuell 19.30 Tagesschau 19.50 Météo 20.00 Risiko 21.05 Time out 21.50 10 vor 10 22.20 Die Gewaltigen. Film 0.00 Dream On 1.00 Nachtbulletin /Meteo.

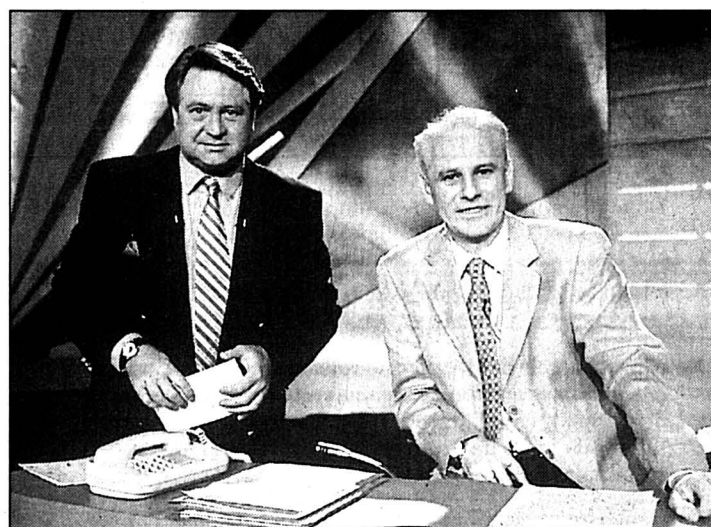


8.05 Tempo in immagini 8.15 'Allo'Allo 8.50 Una storia del west 9.35 Cuore selvaggio 11.15 Marilena 12.00 Wishbone 12.30 Telegiornale/Sport 12.45 Météo regionale 12.55 Storie di ieri 13.05 Berretti blu. Téléfilm 14.00 Amici miei 14.30 La donna del mistero 15.45 Ricordi 16.15 La scelata pilotata 16.50 Peo 17.20 Blossom - le aventure di una teenager 17.50 Madison 18.15 Telegiornale 18.20 Cosa bolle in pentola? 19.00 Il Quotidiano 20.00 Telegiornale Météo 20.30 Un caso per due 21.30 Rebus 22.15 Telegiornale 22.30 Lessico del vivere 22.35 Eurogol 22.50 Arancia meccanica. Film (131')

Témoin no 1 Pradel et Meney unis comme deux doigts de la main

Depuis plus de quatre ans qu'ils présentent «Témoin no1» ensemble, la cohésion de leur duo ne s'est jamais démentie. Jacques Pradel et Patrick Meney peuvent dire merci à Pascale Breugnot, responsable de l'unité des programmes de TF1, car c'est elle qui a eu l'idée de réunir les deux messieurs dans cette émission, alors que le premier aimait «Perdu de vue» et le second «Mea culpa». Aujourd'hui, de collègues, ils sont devenus des amis inséparables.

Ils se connaissent, mais sans plus, car chacun d'eux suivait une carrière journalistique différente. Lorsque Pascale Breugnot leur a présenté le concept de «Témoin no1», une émission nécessitant la présence de deux animateurs dont elle estimait qu'ils devaient être à la fois rigoureux et proches du grand public, l'idée a tout de suite séduit Jacques Pradel et Patrick Meney. «Lancer «Témoin no1» en France était certes une gageure, mais nous étions mus par la même volonté de travailler pour le plus grand nombre, de venir en aide à tous ceux qui en auraient besoin, d'être un espèce de trait d'union entre le citoyen et la justice, et cela dans



Jacques Pradel (à gauche) et Patrick Meney partagent aussi leurs vacances et le même hobby, l'aviation.

le respect de l'un comme de l'autre, et dans la plus grande honnêteté qui soit», note Patrick Meney. «Une équipe a quelque chose d'alchimique. Le courant passe ou ne passe pas. Avec Patrick, nous avons très vite constaté l'existence d'une identité de vue commune et d'une réelle complémentarité. La répartition des tâches entre nous n'a jamais posé de problèmes, ni l'un ni l'autre ne cherchant à

tirer la moindre gloriole personnelle», relève pour sa part Jacques Pradel. Pratiquement, chacun d'eux s'occupe de parties très différentes dans la préparation de l'émission, mais ils se consultent chaque fois qu'il s'agit de prendre une décision importante. Et s'il leur arrive de s'affronter, ils finissent toujours par convenir ensemble de ce qui, finalement, s'inscrit le mieux

dans l'intérêt de «Témoin no1». D'ailleurs, l'entente parfait qui existe entre Jacques Pradel et Patrick Meney a fortement soulevé les membres de l'équipe qui gravitent autour de l'émission. «C'est vraiment une émission qui demeure pour moi quelque chose de passionnant, même si la règle du jeu nous oblige à passer plus de temps au travail qu'à la maison», souligne Jacques Pradel. Pour pallier cet inconvénient, les deux animateurs se réunissent souvent avec leurs deux familles, passant même des vacances ensemble, accompagnés leurs épouses bien sûr. Jacques Pradel a même entraîné son collègue et ami à partager sa passion pour l'aviation. «Il est vrai que lorsque nous sommes en avion, nous ne pouvons pas nous empêcher de parler de «Témoin no1»; mais lorsque nous avons besoin d'un dérivatif au bureau, c'est avec plaisir que nous évoquons nos balades en avion», sourit Patrick Meney. Jacques Pradel et Patrick Meney ou une grande histoire d'amitié grâce à une rencontre professionnelle. Mais oui, ça existe!

CTZ
● «Témoin no1», ce soir à 20h50 sur TF1.

URGENCES

POLICE ET AMBULANCE: 117. FEU: 118.
INTOXICATION: 01 251 51 51.
LA MAIN TENDUE: 143.
VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes. 889 84 92 ou 968 58 28 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).

DISTRICT DE BOUDRY. Pharmacie de service: renseignement au 111. Permanence médicale et dentaire: 724 13 13. Hôpital de la Béroche: 835 11 27.

LA CHAUX-DE-FONDS. Pharmacie de service: des Montagnes, Léopold-Robert 81, jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17). Permanence médicale et dentaire: 0913 10 17. Hôpital: 967 21 11. Clinique Lanixa: 910 04 00. Permanence gynécologique: 913 00 30.

ENTRE-DEUX-LACS. Pharmacie du Landeron 752 35 35 (le soir uniquement sur appel téléphonique). Permanence médicale: votre médecin habituel.

LE LOCLE. Pharmacie de service: Espace-Santé pharmacie Coop, jusqu'à 20h, (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale et dentaire: 117 ou hôpital 933 61 11.

NEUCHÂTEL. Pharmacie de service: Espace-Santé pharmacie Coop, rue des Battieux, 8-20h, (en dehors de ces heures, la police renseigne au 722 22 22). Permanence médicale et dentaire: 722 22 22. Hôpitaux: Cadolles 722 91 11, Pourtalès 727 11 11, Providence 720 31 11.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ. Pharmacie de service: la police renseigne au 889 90 00. Permanence médicale et dentaire: votre médecin habituel ou hôpital de Landeyeux 853 34 44.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS. Hôpital et maternité: urgences, Couvet 863 25 25. Ambulance 117.

SUD DU LAC.

HAUT ET BAS-VULLY. Médecin de garde: 026 670 32 00. Ambulance: 026 670 25 25.

AVENCHES. Service du feu: 117 ou 026 675 12 21.

JURA BENOIS-CORGÉMONT. Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr de Watteville 489 11 67.

COURTELARY. Médecin: Dr Bernacki-Dziewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 10.

SAINT-IMIER. Pharmacie de service: renseignements au 111. Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22.

SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24.

TRAMELAN. Pharmacie: Schneeberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.

JURA - LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 957 17 54.

LE NOIRMONT. Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15.

SAIGNELÉGIÉ. Pharmacie: des Franches-Montagnes, 951 12 03. Médecin: Dr Rossel 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33 ou Dr Anker 951 22 88. Ambulance: 951 22 44. Hôpital: 951 13 01.

VÉTÉRINAIRE DE GARDE: le téléphone de votre vétérinaire renseigne.

AUJOURD'HUI

BOUDEVILLIERS. Collège: 20h, séance du Conseil général.
CHÉZARD-SAINT-MARTIN. Centre communal de La Rebatte: 20h, séance du conseil.
NEUCHÂTEL. Patinoires du Littoral: extérieur 15h30-16h30; intérieur 10h15-11h45/13h45-15h30.
NEUCHÂTEL. Temple du Bas: 17h30, exposé-Agape: Histoire du Temple du Bas, par Jean Courvoisier et Claude Rollier.

CINÉMAS

NEUCHÂTEL
APOLLO 1, 2, 3 (710 10 33)
LE BOSSU DE NOTRE-DAME. Lu/ma/je 14h45-17h-20h45. Me 14h-16h30-18h30-20h45. Pour tous. Première suisse. Film des studios Walt Disney.
OUI. 15h-18h15-20h30. 16 ans. Première suisse. Comédie d'Alexandre Jardin, avec Miguel Bosé, Chiara Caselli et Pierre Palmade.
CARLA'S SONG. 15h-20h30 (VO st. fr/all.). 12 ans. 2me semaine. De Ken Loach, avec Robert Carlyle, Oyanka Cabezas et Scott Glenn.
CYCLE «WOODY ALLEN»/CRIMES ET DÉLITS. 18h (VO st. fr/all.).
ARCADES (710 10 44)
SLEEPERS. 14h - (17h VO st. fr/all.) - 20h15. 16 ans. Première suisse. De Barry Levinson, avec Robert De Niro, Dustin Hoffman et Brad Pitt.
BIO (710 10 55)
LOVE ETC... 15h-18h-20h30. 12 ans. Première suisse. De Marion Vernoux, avec Charlotte Gainsbourg, Yvan Attal et Charles Berling.
PALACE (710 10 66)
FALLAIT PAS. 15h-20h30. 12 ans. 3me semaine. De et avec Gérard Jugnot et François Morel, Martin Lamotte et Jean Yanne.
BROKEN SILENCE. 18h15 (VO st. fr/all.). Pour tous. 7me semaine. De Wolfgang Panzer, avec Martin Huber, Ameenah Kaplan et Michael Moriarty.
REX (710 10 77)
LIENS D'ACIER. 15h-18h-20h30. 16 ans. Première suisse. De Kevin Hooks avec Laurence Fishburne, Stephen Baldwin, Salma Hayek.
STUDIO (710 10 88)
POURSUITE. 15h-20h15. 12 ans. 3me semaine. De Andrew Davis, avec Keanu Reeves, Morgan Freeman et Rachel Weisz.
PETITS MENSONGES ENTRE FRÈRES. 18h15 (VO st. fr/all.). 12 ans. 2me semaine. De et avec Edward Bruns, Cameron Diaz et Mike McGlone.

LA CHAUX-DE-FONDS
ABC (913 72 22)
HOLLOW REED. 20h30 (VO st. fr/all.). 16 ans. De Angela Pope, avec Martin Donovan, Ian Hart, Joely Richardson.
CORSO (916 13 77)
POURSUITE. 20h15. 12 ans. 3me semaine. De Andrew Davis, avec Keanu Reeves, Morgan Freeman et Rachel Weisz.
CYCLE «WOODY ALLEN»/GUERRE ET AMOUR. 18h (VO st. fr/all.).
EDEN (91313 79)
LE BOSSU DE NOTRE-DAME. 16h30-18h30-20h45. Pour tous. Dessin animé des studios Walt Disney.
PLAZA (916 13 55)
SLEEPERS. 14h-17h-20h15. 16 ans. Première suisse. De Barry Levinson, avec Robert De Niro, Dustin Hoffman et Brad Pitt.
SCALA (916 13 66)
UN AIR DE FAMILLE. 20h30. Pour tous. 2me semaine. De Cédric Klapisch, avec Jean-Pierre Bacri, Agnès Jaoui et Jean-Pierre Darroussin.
BROKEN SILENCE. 18h15 (VO st. fr/all.). Pour tous. 2me semaine. De Wolfgang Panzer, avec Martin Huber, Ameenah Kaplan et Michael Moriarty.

MAIS ENCORE...
BÉVILARD
PALACE (492 14 44)
LE BOSSU DE NOTRE-DAME. Ve/Sa/di 20h30 (sa/di aussi 16h). Pour tous. Dessin animé de Walt Disney.

LES BREULEUX
CAPITAINE CONAN. Ve/sa 20h30, di 20h. De Bertrand Tavernier. avec Philippe Torreton, Samuel Le Bihan, Claude Rich.

COUVET
COLISÉE (863 16 66)
LE DROIT DE TUER. 20h15. 12 ans.

LA NEUVEVILLE
LE MUSÉE (751 27 50)
BREAKING THE WAVES. Ve/sa/di 20h30. 14 ans. De Lars von Tier, avec Emily Watson, Jean-Marc Barr, K. Cartlidge.

LE NOIRMONT
CINÉLUCARNE (953 11 84)
LE TEMPS DES GITANS. Ma 20h30. De Emir Kusturica.

SAINT-IMIER
Espace Noir (941 35 35)
GUANTANAMERA. Je 20h30, ve 21h, sa 19h, di 17h30-20h30. De T. Gutierrez Alea et J. Carlos Tabio.

TRAMELAN
CINÉMATOGRAPHE (487 45 61)
LA LANTERNE MAGIQUE. Me 14h.
LES VOLEURS. Me 20h.

EXPOSITIONS/ DIVERS
AVENCHES - Haras fédéral. lu-ve 8-11h30/14-16h30.
BOUDRY. Pavillon d'information N5, cour de l'ancien collège, ma 14h45-18h30.
LES CERLATEZ. Étude, information et protection des tourbières, me-di 13h30-17h30; visites guidées pour groupe sur demande.
LA CHAUX-DE-FONDS - Bois du Petit-Château. Tous les jours 6h30-17h. Vivarium: tous les jours 10-12h/14-18h; fermé mercredi matin.
LA CHAUX-DE-FONDS. Exposition «Energie et transport», Service de l'énergie, Collège 31d, jours ouvrables 8-12h/13h30-17h; sa/di fermé.
COLOMBIER. Château. Musée militaire et des toiles peintes, mémorial de la Brigade frontière 2, ouverts du mercredi au vendredi, visite commentée à 15h, ainsi que le premier dimanche du mois. Visites commentées à 14h et 15h30 (entrée gratuite).
LE LOCLE - Moulins souterrains du Col-des-Roches. 10-17h30. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, visite possible en dehors des heures d'ouverture, 931 89 89.
MARIN - Papillorama et Noc-turama. Tous les jours 10-17h.
NEUCHÂTEL. Bibliothèque publique et universitaire: «Livres d'enfance en pays neuchâtelois» Exposition jusqu'à 11.1.97, lu-ve 8-20h, sa 8-17h. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau» me/sa 14-17h.
NEUCHÂTEL. Bio-Source. Jean-Marie et Annick Maradan, artistes peintres de Cernier (NE).
NEUCHÂTEL - Club des chiffres et des lettres (Hôtel City). chaque jeudi 16-18h. Renseignements Mme Hitschler, tél. 753 11 07.
NEUCHÂTEL - Passage sous-voie place Pury. Panneaux peints par Philippe Boillat. Jusqu'à 28 février 1997.

NEUCHÂTEL - Péristyle de l'Hôtel de ville. Europan 4. Exposition du service de l'urbanisme. Jusqu'à 9 décembre.

NEUCHÂTEL - Temple du Bas. Exposition sur le Temple du Bas. Jusqu'à 14 décembre. 15-19h30.

NEUCHÂTEL - Villa Lardy. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Ma-ve après-midi 14-17h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.

LES PONTS-DE-MARTEL. Fromagerie. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

SAINT-AUBIN. Pavillon d'information N5, rue de la Poste, me 14h45-18h30.

SAINT-SULPICE - Vapeur Val-de-Travers. Visites du dépôt sur demande, 861 36 78.

TRAYERS - Mines d'asphalte de La Presta. Ouverture d'hiver. Groupes: visites toute l'année, toute la journée sur rendez-vous; individuels: dimanche à 14h et 16h; réservations au 863 30 10.

VALANGIN - Château. 10h-12h/14h-17h, sauf le vendredi après-midi et le lundi toute la journée.

MUSÉES
AVENCHES - Musée de la naissance de l'aviation en Suisse. Ouvert du 1er mai au 31 octobre sa/di 14-16h.
AVENCHES - Musée romain. (Avril-septembre ma/di 10-12h/13-17h, octobre-mars ma-di 14-17h). Pour visite avec guide, s'adresser à l'Office du tourisme, 026 675 11 59.
BOUDRY. Musée de l'Areuse. Exposition temporaire «Fantômes et fantasmies». Ouvert sur demande.
BOUDRY - Musée de la vigne et du vin. Château. Exposition temporaire «Parures de flacons». Jusqu'à 4 mai 1997. Ma-di 14-17h.
CERNIER - Musée des sa-peurs-pompier. Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81.
LA CHAUX-DE-FONDS - Musée paysan et artisanal. Intérieur paysan typique. Me/sa/di 14-17h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. «Du lard et du cochon», jusqu'à 2 mars 1997.
LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire naturelle. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h; di 10-12h/14-17h. «Nature d'artistes» jusqu'à 2.2.97.
LA CHAUX-DE-FONDS - Musée international d'horlogerie. «L'homme et le temps» histoire de la mesure du temps. Exposition temporaire «Les donateurs du Musée international d'horlogerie 1991-1996» jusqu'à 23.2.97. Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

REMERCIEMENTS
De tout cœur et avec une profonde émotion, la famille de
Madame
Ursula DUBATH
vous remercie de la part que vous avez prise à son immense chagrin par votre présence au culte d'adieu, vos messages de sympathie et d'amitié, vos dons ou vos envois de fleurs. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.
Neuchâtel, décembre 1996.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de
Madame
Jeanne GIRARDIER
remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
Marin, décembre 1996.

AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL



La raison nous dit ce qui est possible, mais pas ce qui sera.

Son épouse:

Madame Aloisia Marini, à Neuchâtel;

Ses enfants:

Madame et Monsieur Johanna et Gérard Francey-Marini, leurs filles Seraina et Alizée, à Neuchâtel;

Monsieur Raphaël Marini et son amie, à Neuchâtel;

Ses frères et sœur:

Monsieur et Madame Antonio et Emilietta Marini, à Padoue;

Monsieur et Madame Egidio et Milena Marini, à Bergamo;

Monsieur et Madame Giuseppe et Irma Marini, à Padoue;

Monsieur et Madame Giovanni et Dina Marini, à Padoue;

Monsieur et Madame Tarcisio et Mirella Marini, à Padoue;

Madame Lina Marini, à Padoue;

Son beau-frère:

Monsieur et Madame Otto et Christel Deutschmann et leur fille Petra, en Autriche,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Lino MARINI

Restaurateur

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 68me année.

2000 Neuchâtel, le 6 décembre 1996.
(Rue du Vully 6)

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Saint-Norbert de La Coudre, le lundi 9 décembre, à 10 heures, suivie de l'ensevelissement.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

R. I. P.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à la Société suisse de lutte contre la mucoviscidose (CCP 30-7800-2)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

203381-378

L'Amicale des contemporains 1929 de Neuchâtel ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Lino MARINI

très cher ami et garderont un souvenir sincère et précieux.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

203380-378

La Société philanthropique suisse UNION, Cercle de Neuchâtel a le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur

Lino MARINI

Elle gardera un bon souvenir de cet Ami.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de famille.

203379-378

L'Association cantonale neuchâteloise des quilleurs et le Club de quilles Le Pic-Bois ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Lino MARINI

ancien restaurateur à La Grappe et membre de l'A.C.N.Q.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

203387-378

La Société cantonale neuchâteloise des Cafetiers-Hôteliers et Restaurateurs, la Société des Cafetiers-Restaurateurs, district de Neuchâtel, ont le triste devoir de faire part du décès de leur cher collègue

Lino MARINI

ancien président de district, membre d'honneur, dont ils garderont un souvenir reconnaissant.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

203378-378

L'Association neuchâteloise de la Presse sportive a le triste devoir de faire part du décès de

Madame

Marguerite NYFFELER

maman de son cher président Eric Nyffeler.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

203383-378

AVIS MORTUAIRES

LA TOUR-DE-PEILZ

...L'Eternel est ma force et mon chant
Il est devenu mon salut...

Ps. 118

Son époux: Charles Droz, à La Tour-de-Peilz;

Sa fille: Famille Marie-Christine et Philippe Staub-Jendly à La Tour-de-Peilz et petits-enfants Sébastien, David et Caroline;

Sa sœur: Wilhelmine Pytel-Tanner, à L'Auberson;

Sa nièce: Famille Marguerite et Gilbert Cuendet, leurs enfants et petits-enfants;

Famille Georges et Claudine Surdez et leurs enfants,

ainsi que les familles parentes et amies,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Madame

Marie DROZ-TANNER

dans sa 83me année, à l'hôpital de Mottex, à Blonay.

1814 La Tour-de-Peilz, av. Traménaz 1

Par ton entrain et ta gaieté,
tu as su nous faire participer
à ta joie de vivre. Tu vas nous
manquer.

Le culte sera célébré à l'église de La Tour-de-Peilz, le
mercredi 11 décembre à 14h15.

Cet avis tient lieu de faire-part

203386-378

LIGNIÈRES

Quand les montagnes feraient un écart
et que les collines seraient branlantes,
mon amitié loin de toi jamais ne
s'écartera et mon alliance de paix
jamais ne sera branlante, dit celui qui te
manifeste sa tendresse, le Seigneur.

Esaïe 54: 10

Madeleine Juillerat - Guillaume-Gentil à Lignières,

Arielle et Jean-Luc Deriaz - Juillerat et leurs enfants
Laurence et Cédric à Bôle,

Martine et François Jeanmonod - Juillerat et leurs filles
Valérie et Sabine à Chézaré-Saint-Martin,

Marjorie et Jean-Claude Scherler - Juillerat et leur fils
Kevin à La Neuveville,

Charles et Sonia Juillerat - Ross à Tavannes,

Madeleine et Charles-André Borel - Juillerat à La Chau-de-
Fonds,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Ernest JUILLERAT

11.1.1914

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère,
oncle, cousin, parrain, parent et ami. Son devoir accompli,
c'est dans le calme et la sérénité qu'il a été accompagné par
son épouse et ses enfants à prendre le chemin de la
délivrance.

2523 Lignières, le 7 décembre 1996.
(Les Ravières 7)

La cérémonie religieuse aura lieu mardi 10 décembre à 14
heures au temple de Lignières, suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Neuveville.

Au lieu de fleurs, vous pouvez penser
à la Fondation «Scouts Malgré Tout»,
La Neuveville, CCP 25-11871-8

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

203388-378

GRAND-SACONNEX

Madame Christiane Stampfli-Engelhard

Monsieur et Madame Stampfli-Van-Beek et leurs enfants

Monsieur et Madame Stampfli-Jimenez et leur fille

Monsieur et Madame Denis Engelhard et leurs enfants

Monsieur et Madame Claude Engelhard et leurs enfants

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Adrien ENGELHARD

ancien sous-directeur de l'aéroport de Genève

leur très cher père, grand-père, arrière-grand-père, oncle,
parent et ami, survenu le 7 décembre 1996, dans sa 93me
année.

La cérémonie aura lieu en la chapelle des Crêts, chemin des
Crêts-de-Pregny, Grand-Saconnex, mercredi 11 décembre, à
15 heures.

Un merci tout particulier au personnel soignant de l'unité
«Les Blés» de l'hôpital de gériatrie.

Domicile: 6, chemin de la Charrue, 1218 Grand-Saconnex

Selon les vœux du défunt, un don peut être adressé,
en lieu et place de fleurs, à la Ligue genevoise
pour le cancer, CCP 12-380-8

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

203385-378

AVIS MORTUAIRES

CRESSIER

Le cœur d'une maman est un trésor
que Dieu ne donne qu'une fois.

Madame et Monsieur Sergio Saggini-Stern et leur fils:

Monsieur Christian Saggini et son amie Nicole;

Madame et Monsieur Armand Hochuli-Stern et leurs
enfants:

Madame et Monsieur Olivier Longagna-Hochuli et leur
fils Loïc,

Monsieur Jean-Marc Hochuli et son amie Sandra;

Madame Esther Stern-Descombes, ses enfants et petits-
enfants;

Monsieur et Madame Pierre Descombes-Veillard, leurs
enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Francis Descombes-Aebli, leurs
enfants et petits-enfants;

Madame Emma Descombes-Veillard, ses enfants et petits-
enfants;

Madame Alice Stern-Küffer, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Madame

Edmée Marie STERN

née DESCOMBES

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman,
arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine,
parente et amie, enlevée subitement à leur tendre affection,
dans sa 86me année.

2088 Cressier, le 6 décembre 1996.
(Home Saint-Joseph)

Elle n'est plus là où elle était,
mais elle est partout où nous
sommes.

Saint Augustin

Le culte sera célébré au temple de Cressier, le mardi 10
décembre, à 14 heures, suivi de l'incinération.

Domicile mortuaire: home Saint-Joseph, Cressier.

Pour honorer la mémoire de la défunte, vous pouvez
penser au home Saint-Joseph, Cressier (CCP 20-2000-9)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

203384-378

Seigneur, c'est chez Toi
qu'est la source de la vie.
C'est Ta lumière qui éclaire
notre vie.

Psaume 36: 10

Rosely Gafner, à Dombresson

Jacques et Michèle Gafner et leurs enfants, à Neuchâtel

Charles Faerber, à Lausanne

Christiane Faerber et ses enfants, à Morges

Jacques et Catherine Faerber et leurs enfants, à Epalinges

ainsi que les parents et amis,

ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Marcelle FAERBER-GAFNER

«Nana»

leur très chère belle-sœur, tante, marraine, grand-tante,
parente et amie, enlevée subitement à leur tendre affection
après une courte maladie, le 6 décembre 1996, à l'âge de
78 ans.

Tu t'en es allée comme tu as vécu,
discrettement, tout en douceur.
Ton sourire, ta gentillesse nous
manqueront tellement...

Le culte aura lieu le mardi 10 décembre 1996, au temple de
La Sallaz, à Lausanne, à 15h30. Honneurs à 16 heures.

Domicile mortuaire: Chapelle du CHUV, à Lausanne.

Domiciles de la famille: J. Gafner, rue de l'Evole 108
2003 Neuchâtel

J. Faerber, route Montblesson 12
1066 Epalinges

La famille remercie sincèrement les amis et voisins, la
Paroisse de La Sallaz et le personnel du CHUV et du CUTR
Cevey-Sylvana qui, tous, ont fait preuve de dévouement et
de fidélité.

En son souvenir, un don peut être versé
à la Paroisse de La Sallaz, au CCP 10-5028-3

Cet avis tient lieu de faire-part

203382-378



Pompes funèbres Arrigo
Rue de Neuchâtel 35 2034 Peseux

Tél. 731 56 88

92170-371

VOTRE CONSEILLER EN ASSURANCE DÉCÈS

POMPES
FUNÈBRES

WASSERFALLEN

JOUR
ET NUITRUE DES TUNNELS 1
NEUCHÂTEL

730 40 00

CONSEILS EN PRÉVOYANCE
FUNÉRAIRE 250047-371

Dernier délai pour la réception des avis tardifs, naissances,
avis mortuaires et remerciements: 21 heures Tél. 032 / 725 65 01

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

NAISSANCES.— 29.11.

Meuwly, Kilian Marcel Stéphane, fils de Meuwly, Florian et de Meuwly née Creti, Marina; Marron, Ceara, fille de Marron, Brian James et de Marron née Bolliger, Stéphanie Emmanuelle; Sauser, Adeline, fille de Sauser, Francis Roland et de Sauser née Perucchi, Daniella Tullia; Brändle, Dylan Patrick, fils de Brändle, Patrick Auguste Antoine et de Brändle née Colombo, Nadia Gabrielle Irma. PROMESSES DE MARIAGE.— 29.11. Del Mastro, Angelo et Russo, Michela; Flückiger, Yvon Georges et Rubin, Mary Paule; Bättschmann, Roger Raymond et Afifi El Alami, Meryem.

MARIAGES CIVILS.— 29.11. da Silva Almeida, António et Sousa da Silva, Francisca Irisleia; Joseph, Pierre et Philémond, Marie Fleurette; Peshi, Migjen et Langlois, Angélique Aurore Christelle Nicole; da Rocha Valente, António et Correia Pais, Graça Maria.

DÉCÈS.— 29.11. Grosjean née Wanner, Luise, de 1904, veuve de Grosjean, Henri Constant; Vaucher, Hilaire Marius, de 1919, époux de Vaucher née Robert-Charrue, Marguerite Fanny Jaël; Willen née Gerber, Frieda Rosa, de 1905, veuve de Willen, David Arnold; Schild, Albert Lucien, de 1901, veuf de Schild née Aubry, Marthe Bertha; Billieux, Vanda Louise, de 1910; Riedo, Joseph Marie, de 1925, époux de Riedo née Peverelli, Anita; Gerber née Montandon, Rolande Hermance, de 1906, veuve de Gerber, Fritz Emile; Hitz, Georges Albert, de 1921, époux de Hitz née Penon, Ruth Marie.

NEUCHÂTEL

PUBLICATIONS DE MARIAGE — 2.12. Darrulat, Michel et el Karroumi, Malika; Giannini, Vito et Iourieva, Olessia Sergueevna; Tela, Munir et Vauthier, Janine Edmée. 3. Kuoni, Andreas et Obrist, Jacqueline.

MARIAGES CÉLÉBRÉS — 29.11. Eyfrun, Philippe Ange Joseph et Bourquin, Isabelle Hélène; dos Santos Silva, Armando et Soares de Castro, Teresa Maria; Homberger, Jan et Schaller, Cécile Gilberte; Rami, Samy et Brouck, Laurence Madeleine. 2.12. Pilloud, Jean Jacques et Ruus, Ige.

DÉCÈS — 24.11. Chatelain, Suzanne Gertrude, née en 1905, célibataire. 25. Apothéloz née Andreanelli, Uria, née en 1910, veuve de Apothéloz, Roger Ernest. 27. Bochud, Jean Louis, né en 1914, époux de Bochud née Murith, Marie Augusta. 28. Prelat née Landry, Charlotte, née en 1907, épouse de Prelat, René. 29. Hofmann, Rudolf, né en 1929, époux de Hofmann née Lehmann, Janine Renée. 30. Cidda née Caroppo, Vita, née en 1928, épouse de Cidda, Giommara; Porret, Harry Alfred, né en 1923, époux de Porret née Wittwer, Johanna.

ACCIDENTS

Hauterive
Dans le cerisier

Hier matin, vers 5h, une voiture conduite par un habitant de Couvet circulait rue des Gruerins à Hauterive, avec l'intention de s'engager sur le chemin de la Marnière. Lors de cette manœuvre, le conducteur perdit la maîtrise de son véhicule, lequel heurta le trottoir sis au sud du chemin précité, continua sa course et toucha un muret bordant la route du même côté, passa par dessus celui-ci pour finir contre un cerisier dans un champs en contrebas de la chaussée. /comm

Marin
Témoins, svp

Vendredi soir, vers 20h, au volant d'une voiture gris clair métallisé, un conducteur circulait rue Louis-de-Meuron, à Marin, en direction du centre du village. A la hauteur de l'immeuble no 3, ce véhicule heurta la voiture d'une habitante de Cressier qui circulait en sens inverse. Le conducteur du premier véhicule et les témoins de cet accrochage sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Neuchâtel, tél. (032) 888 90 00. /comm

Saint-Sulpice
Perte de maîtrise

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 2h, une voiture conduite par un habitant de Saint-Sulpice circulait sur la route principale reliant Les Verrières à Saint-Sulpice. Dans une courbe à gauche, un virage dit de la mort, le conducteur a perdu la maîtrise de sa machine qui s'est déportée à droite pour heurter le mur juxtant la chaussée. /comm



NAISSANCES

Damian et Lucas
ont la grande joie
d'accueillir leur petit frère

Diego

né le 7 décembre 1996 à 13h34

Maternité de Landeyeux

Mireille et Fabio

BELTRAME-ZAUGG

2058 Le Pâquier

203376-377

Bébé WARPELS est arrivé
pour la Saint-Nicolas,
et c'est une fille!

Réane

est née le 6 décembre à 16h33

pour la plus grande joie

de Sarah et Marc

VUARRAZ-QUARTENAUD

Charles-L'Eplattenier 10

Les Geneveys-sur-Coffrane

Maternité de Landeyeux

203373-377

Salut! Je m'appelle

Quentin

Je suis né le 7 décembre 1996

pour la plus grande joie

de mes parents

Laurence et Cédric HADORN

Hautes-Bornes 1

2523 Lignières

Maternité de Landeyeux

203374-377

Camille a la grande joie
d'annoncer la naissance
de sa petite sœur

Laura, Edmée

le 8 décembre 1996

Joëlle et Olivier VALLÉIAN

Chemin du Parc de Valency 13

1004 Lausanne

203389-377

Aujourd'hui Météo à deux étages

Situation générale: l'anticyclone d'Europe de l'Est influence encore le temps sur notre région mais la dépression centrée en Méditerranée occidentale nous envoie à nouveau des vagues de nuages élevés par dessus les Alpes.

Prévisions pour la journée: les conditions sont bien différentes si on se trouve au-dessous ou au dessus de 800 mètres. Sur le Littoral, la journée se déroule dans la grisaille d'un brouillard persistant où la température plafonne à 2 degrés. Sur l'ensemble du massif jurassien, le soleil est bien présent ce matin mais les nuages d'altitude deviennent de plus en plus denses. Le mercure affichera sa valeur la plus haute sur les crêtes avec 6 degrés.

Demain: beaucoup de nuages élevés et quelques éclaircies au-dessus de la couche de stratus.

Mercredi et jeudi: pas de jaloux et grisaille pour tout le monde.

Jean-François Rumley

Fête à souhaiter
Valérie

Températures Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 2°
- Boudry: 2°
- Cernier: 4°
- Fleurier: 4°
- La Chaux-de-Fonds: 5°
- Le Locle: 5°
- La Vue-des-Alpes: 6°
- Saignelégier: 5°
- St-Imier: 4°

Hier à 14 heures

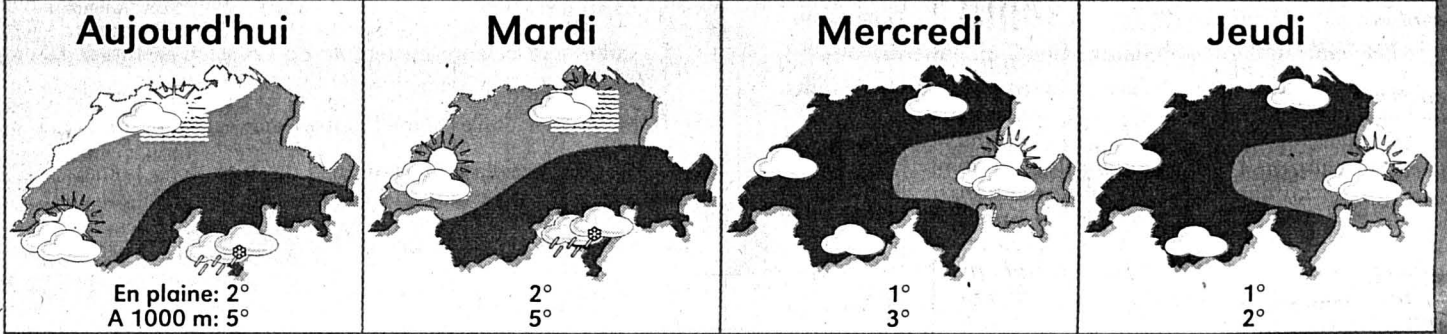
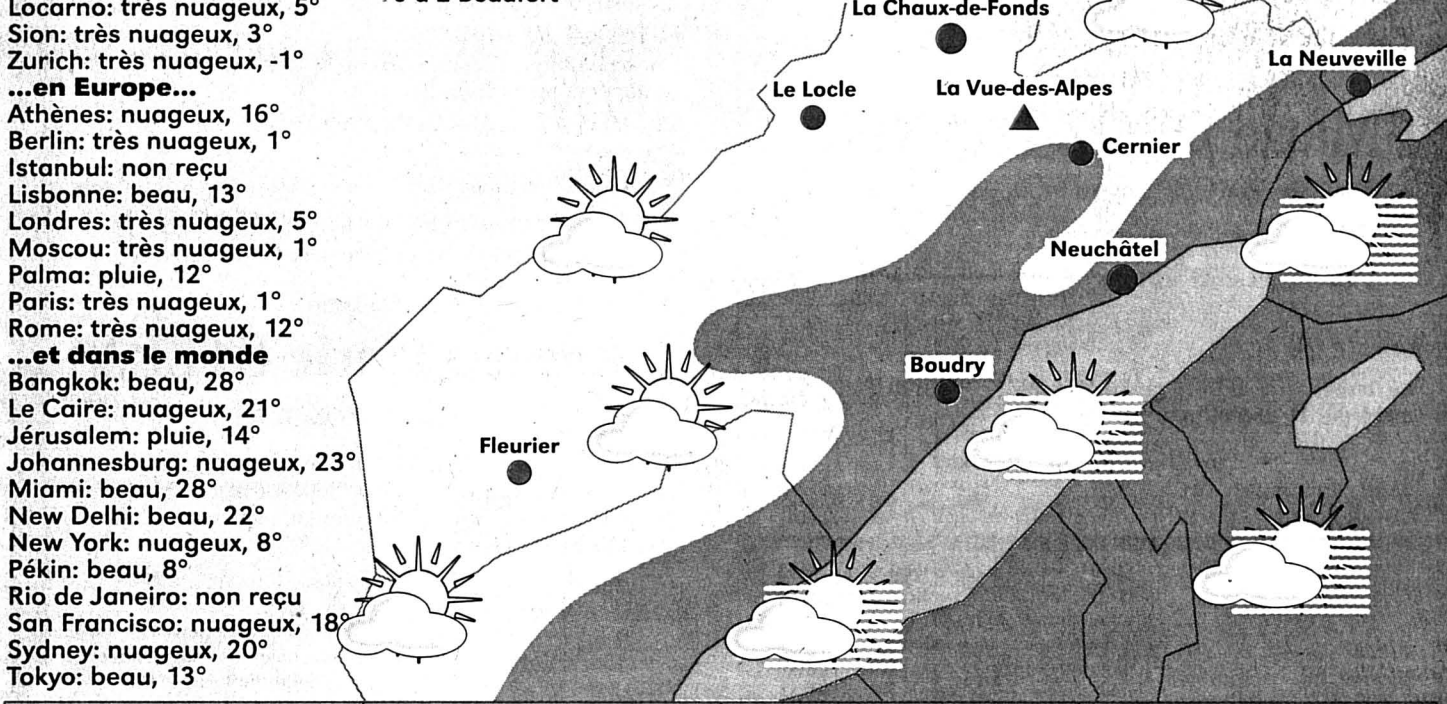
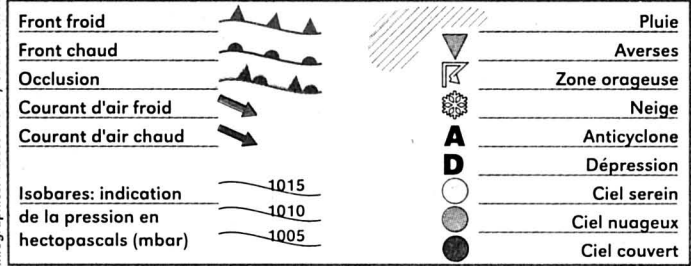
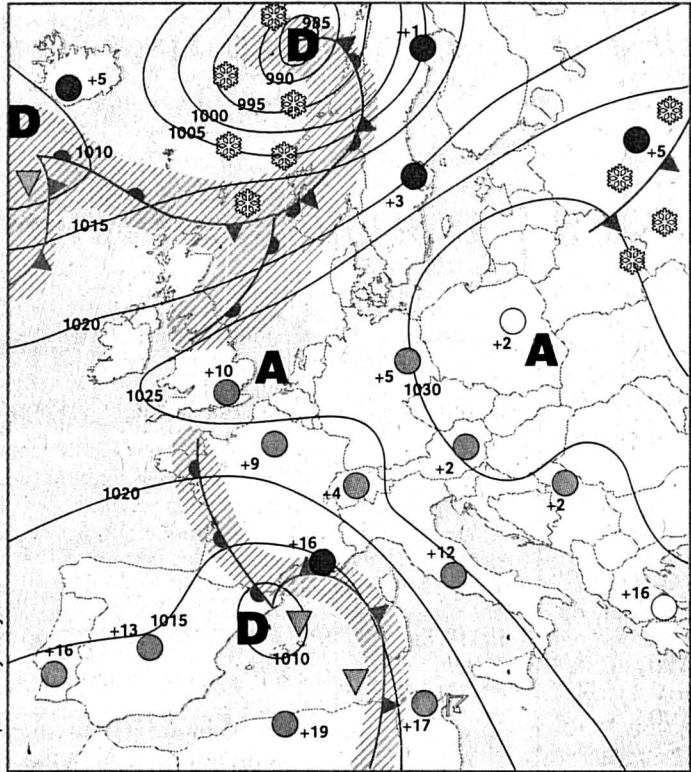
- En Suisse...**
- Bâle: très nuageux, 0°
- Berne: très nuageux, -1°
- Genève: très nuageux, 2°
- Locarno: très nuageux, 5°
- Sion: très nuageux, 3°
- Zurich: très nuageux, -1°
- ...en Europe...**
- Athènes: nuageux, 16°
- Berlin: très nuageux, 1°
- Istanbul: non reçu
- Lisbonne: beau, 13°
- Londres: très nuageux, 5°
- Moscou: très nuageux, 1°
- Palma: pluie, 12°
- Paris: très nuageux, 1°
- Rome: très nuageux, 12°
- ...et dans le monde**
- Bangkok: beau, 28°
- Le Caire: nuageux, 21°
- Jérusalem: pluie, 14°
- Johannesburg: nuageux, 23°
- Miami: beau, 28°
- New Delhi: beau, 22°
- New York: nuageux, 8°
- Pékin: beau, 8°
- Rio de Janeiro: non reçu
- San Francisco: nuageux, 18°
- Sydney: nuageux, 20°
- Tokyo: beau, 13°

Soleil
Lever: 8h07
Coucher: 16h42

Lune (décroissante)
Lever: 6h17
Coucher: 16h12

Niveau des eaux
Lac de Neuchâtel: 429,15 m
Température: 11°
Lac des Brenets: 751,28 m

Vent
Lac de Neuchâtel:
tendance à la bise,
0 à 2 Beaufort



Cuisine

La recette du jour

Entrée: SALADE DE POMMES DE TERRE AUX ŒUFS DE LOMPE.

Plat principal: Foie de veau et haricots verts.

Dessert: Bananes flambées.

Préparation: 10 minutes.
Cuisson: 10 minutes.

Ingrédients pour 4 personnes: 1 kg de pommes de terre, 1 pot d'œufs de lompe (80g), 2 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse, 1 cuillère à café de vinaigre de Xérès, cerfeuil, aneth ou ciboulette.

Faites cuire les pommes de terre à la vapeur.

Pelez-les et mettez-les dans un grand saladier.

Préparez une sauce en mélangeant crème, vinaigre, sel, poivre et cerfeuil.

Nappez-en les pommes de terre, avant d'y ajouter les œufs de lompe.

MOTS CROISÉS No 26

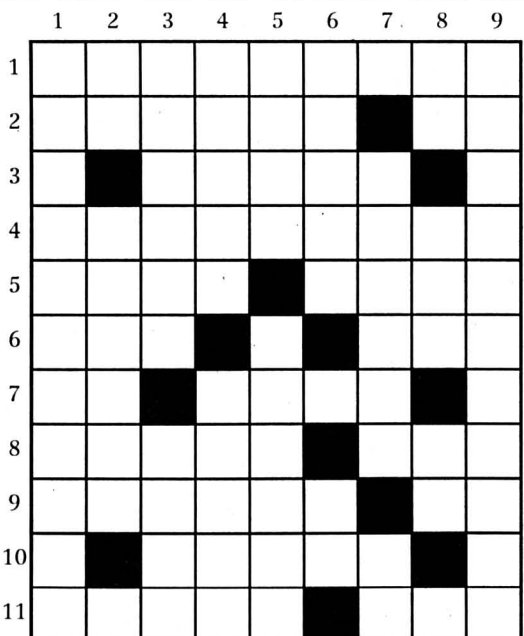
Horizontalement : 1. Voilà qui n'est pas digne d'un trois étoiles... 2. On les entend sur tous les jeux - Ancien. 3. Tissu de paille. 4. Un événement fêté au passage de la ligne. 5. La qualité pour une perle - Fermeture de porte. 6. On la rend en fin de compte - Moment de fièvre. 7. Démonstratif - Menu fretin. 8. Coup dur - Possessif. 9. A régler sans retard - Note. 10. Contestées. 11. On peut les faire de bouts de ficelle - Le salaire de l'âge.

Verticalement : 1. C'est au parc qu'il se plaît le mieux... 2. Cité perdue - Rien d'étonnant s'il mène la barque! 3. Le peu qu'il sait doit lui suffire - Ardent. 4. Délicieux - Petit emballage. 5. Pour être bien placé, il faut s'y mettre - Places de jeux. 6. Corps céleste - Outil à dessiner. 7. La grande ambition des sots - Groupement d'affaires. 8. Démonstratif - Clarté de perle - Infinitif. 9. Passées au crible de l'examen.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 25

Horizontalement : 1. Pansement. 2. Ru - Oracle. 3. Itou - Gu. 4. Noster - Me. 5. Cm - Irène. 6. Intestate. 7. Peur - Cru. 8. Idées. 9. Usuel. 10. Tort - Club. 11. En - Embêté. **Verticalement** : 1. Principauté. 2. Automne - Son. 3. Os - Tueur. 4. Soutier - Été. 5. Er - Ers - Il. 6. Magret - Cb. 7. Ecu - Nacelle. 8. NL - Mètre - Ut. 9. Tête - Eusèbe. ROC 790



Mettre de l'huile sur le feu est un art, n'en doutez pas. Art hélas fort bien maîtrisé par ceux qui, parmi les Israéliens, craignent la paix plus que tout. Les sceptiques méditeront sur cette charmante historiette, contée sur France 3 jeudi dernier. Acte un: la Grande-Bretagne fait un don de matériel informatique à l'Autorité palestinienne qui en manque cruellement. Des ordinateurs pour les Palestiniens! Mais voici de quoi mettre en péril la nation israélienne toute entière, se disent les autorités israéliennes.

Billet L'huile sur le feu

Acte deux: la cargaison est séquestrée. Pour des raisons de sécurité, candides! Mais la petite subtilité, que vous attendez tous, est pour le dernier acte. Selon la loi en vigueur, toute marchandise non récupérée au bout de trente jours est automatiquement mise au enchères. Que croyez-vous qu'il arriva à l'acte trois? Amis lecteurs, vous vous en doutez. Le matériel a été racheté par des Israéliens. Ya t-il une morale à cette histoire? Je cherche. Je ne l'ai pas trouvée.

Mehdi Cherif

